TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 391 | 48 PAGES | — MERCREDI 28 JUIN 1978

DEUX BOMBES ONT ÉTÉ DÉCOUVERTES A PARIS

La première avait été déposée au B.H.V.

La seconde dans un restaurant

LIRE PAGE 48



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

1,70 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,75 kr.; Espagne, 40 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 22 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 400 L.; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 22 esc.; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 32

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS -- CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Recul de la droite en Islande

Le résultat des élections législatives islandaises constitue-t-il, comme l'assure un quotidien conservateur de Reykjavik, « le plus grand bouleversement de l'histoire de la République » ? La formule, pour excessive qu'elle soit sans doute, est à la mesure de la surprise causée en Islande par la très forte poussée de la gauche.

La coalition de droite, qui détenait depuis les élections de juin 1974 une très confortable majorité à l'Althing — la Chambre des députés, — subit une sévère déconvenue. Ses revers électoraux ne vont pas jusqu'à lui faire perdre sa majorité parlementaire, puisqu'elle détient encore trente-deux sièges sur soixante. Mais dans un pays où l'emprise conservatrice, en particulier sur les pouvoirs locaux et sur la presse, était demeurée très forte jusqu'à présent, ce net déclin des deux formations (Parti de l'indépendance et Parti du progrès) qui se partageaient le pouvoir revêt une signification particulière.

La première explication de la poussée de la gauche est sans doute que les électeurs ont voulu sanctionner une politique économique impopulaire. L'inflation, qui était déjà de 26 % l'an dernier, atteint presque 50 % depuis le début de l'année. La majorité sortante avait, en outre, adopté récemment une loi qui réduisait l'augmentation des rémunérations garantie par les conventions collectives, disposition que la hausse des prix rend particulièrement sévère pour les salariés.

Au-delà de cette explication *conjoncturelle*, on pourra trouver à la montée de la gauche en Islande une raison plus profonde. Il semble, en effet, s'y produire une « scandinavisation », très relative d'ailleurs, de la vie politique, qu'illustre aujourd'hui la progression très sensible des sociaux-démocrates. Ces derniers, passant de cinq sièges à quatorze, avec un électorat qui a plus que doublé en quatre ans, apparaissent, en effet, comme les principaux vainqueurs du scrutin de dimanche. Or c'est leur formation qui, de toutes celles de l'île, ressemble le plus aux grands partis scandinaves : très attachée à une politique hardie de protection sociale, elle est aussi fort anticommuniste.

La coalition sortante — dont le chef, M. Geir Hallgrimsson, devait remettre sa démission ce mardi 27 juin au président de la République — ne semble guère en mesure de constituer un nouveau gouvernement. Elle conserve, certes, une *courte majorité* parlementaire, mais ne recueille même plus tout à fait la majorité absolue des suffrages, et paraît trop usée pour survivre au dernier scrutin.

La *formule* la plus simple consisterait sans doute à élargir cette majorité aux sociaux-démocrates. C'est cette solution qui avait prévalu sans trop de difficultés entre 1959 et 1971. Mais une telle coalition laisserait à l'écart l'Alliance populaire, dominée par les communistes. Or, celle-ci, avec un électorat qui dépasse celui du parti social-démocrate, est désormais la seconde formation politique du pays, derrière les conservateurs. Un « compromis historique » à l'islandaise est-il possible ? Au lendemain de la guerre, une telle expérience avait eu lieu, mais le climat était alors, comme un peu partout en Europe occidentale, favorable à des gouvernements d'union nationale.

Quant à une alliance entre partis de gauche, outre qu'elle supposerait *le renfort parlementaire* des libéraux du Parti du progrès, actuellement tentés par une cure d'opposition, elle se heurterait au problème de la base américaine de Keflavik, dont les communistes demandent la fermeture, alors que les sociaux-démocrates sont favorables à son maintien et, d'une *manière générale*, n'envisagent pas de remettre en cause l'appartenance de l'Islande à l'OTAN.

Les électeurs islandais ont montré qu'ils étaient mécontents de la coalition sortante ; ils ne se sont pas prononcés clairement pour une majorité nouvelle.

(Lire nos informations page 48.)

Les dirigeants prosoviétiques l'emportent au Yémen du Sud

L'ancien chef de l'État a été fusillé après l'écrasement de la révolte militaire

La situation était calme ce mardi 27 juin en fin de matinée à Aden, après l'écrasement du soulèvement militaire organisé par le *président Salem Robaya contre le Front national de libération, parti* unique pro-soviétique, qui détient l'essentiel du pouvoir au Yémen du Sud.

A l'issue d'une journée confuse de bombardements aériens sur le quartier présidentiel et de combats entre la milice populaire du F.N.L. et des éléments de l'armée régulière, la radio avait annoncé, lundi en début de soirée, que le chef de l'Etat avait « *présenté sa démission* », après avoir été accusé par le comité central du parti d'avoir fomenté une tentative de renversement du régime. IQuelques heures plus tard, la radio révélait « *l'exécution du coupable* ». M. Ali Nasser, premier ministre sud-yéménite et « *homme fort* » du pays, était peu après désigné à la présidence du « *conseil présidentiel* » du Yémen du Sud.

Selon la radio d'Aden, l'ancien président de la République, Salem Robaya, a été fusillé dans la nuit de lundi à mardi en même temps que deux de ses collaborateurs les plus proches, Jassem Saleh, membre du bureau politique du F.N.L., et Salem El Aouar, membre du comité central du parti. Ils avaient été condamnés à mort au terme d'un procès sommaire mené par un tribunal militaire spécial.

Il ressort des informations en provenance du Yémen du Sud que l'ancien chef de l'Etat, qui s'opposait de plus en plus aux options idéologiques du parti unique, avait été destitué vendredi soir de ses fonctions au sein du bureau politique du F.N.L. Il avait refusé d'assister à la réunion du comité central, réuni lundi matin pour ratifier cette décision, et avait ordonné à ses fidèles de bombarder le bâtiment où se tenait la réunion, déclenchant ainsi les combats à Aden. En même temps, plusieurs unités stationnées dans le troisième gouvernorat, d'où était originaire Salem Robaya, et dans le deuxième gouvernorat, où il disposait de partisans, entraient en dissidence.

Dans une déclaration rendue publique ce lundi matin par Radio-Aden, le Front national a souligné la volonté du Yémen du Sud de « *maintenir la coopération et la concertation avec la République arabe du Yémen (Nord)* » affirmant qu'aucune force au monde ne parviendrait à « *opposer les deux parties du peuple yéménite dans une confrontation armée* ».

● A WASHINGTON, le porte-parole du département d'Etat a annoncé lundi soir l'annulation des « contacts exploratoires » qui devaient se dérouler dans les tout prochains jours entre les Etats-Unis et le Yémen du Sud en vue d'une reprise éventuelle des relations diplomatiques. Un haut fonctionnaire du département d'Etat, M. Joseph Twinam, qui séjourne actuellement à Djeddah, devait en effet se rendre ensuite à Aden, mais cette visite a été annulée à la suite du meurtre du chef de l'Etat nord-yéménite.

● A MOSCOU, les organes d'information officiels ont passé sous silence les événements d'Aden. L'U.R.S.S. dispose de facilités navales à Aden où elle a replié des installations de la base qu'elle a dû évacuer à Berbera (Somalie) et dans l'île de Socotra, à quelque trois cents kilomètres à l'est de la corne de l'Afrique.

● LES REACTIONS DANS LE MONDE ARABE demeurent limitées. La presse saoudienne de ce mardi met en garde contre « *le communisme qui tente de gagner de nouvelles positions dans la région* » et assure que « *les événements sanglants dans les deux Yémens annoncent une violente tempête dans la région de la mer Rouge* ». La presse syrienne, pour sa part, se borne à annoncer le coup de force manqué sous de gros titres mais sans commentaire. La presse jordanienne déplore « *l'état de division et de discorde qui règne dans le monde arabe* ». — *(A.F.P., A.P., Reuter, UPI.)*

(Lir nos informations page 3.)

La hausse de l'indice des prix a été de 1 % en mai

Le SMIC sera relevé d'au moins 2,2 % le 1er juillet

Les prix à la consommation ont augmenté en France de 1 % en mai, selon l'INSEE, contre 1,1 % en avril et 0,9 % en mars. Cela porte à 9 % la hausse constatée en un an.

Depuis le début de l'année, la hausse de l'indice officiel a atteint 4,2 %, ce qui correspond à un rythme annuel de 10,4 %. Calculée sur les trois ou quatre derniers mois, l'augmentation atteint une cadence annuelle d'environ 12 %. La hausse de mai ne prenant pas en compte toutes les hausses de tarifs publics décidées par le gouvernement, l'indice continuera de monter rapidement les mois suivants. Pour le charbon, qui avait augmenté d'environ 5 % en mai, la hausse annoncée pour le 1er juillet sera de 13 % sur le charbon domestique (5 à 6 % pour les utilisateurs industriels).

● L'élévation du coût de la vie entraînera une majoration du SMIC le 1er juillet. Le montant de celle-ci doit être fixé au conseil des ministres mercredi 28 juin ; il sera d'au moins 2,2 % (ce qui porterait le SMIC horaire à 10,68 F, au lieu de 10,45 F) ; mais un « coup de pouce » gouvernemental de 1 % environ l'élèverait à 10,80 F.

● Tandis que des négociations étaient entreprises, ce mardi 27 juin, chez Moulinex — dont deux établissements ont été évacués par la police — un vif incident a opposé, mardi matin, grévistes et non grévistes à *l'usine Renault de Flins*, après que les forces de l'ordre eurent quitté les lieux. Quatre ouvriers non grévistes ont été légèrement blessés.

Les prix à la consommation ont augmenté de 1 % en mai. L'indice officiel, calculé par l'INSEE, s'établissant à 197,4 contre 195,5 en avril (base 100 en 1970). Pour les cinq premiers mois de 1978, la hausse s'est élevée à 4,2 %. En un an, par rapport à mai 1977, le coût de la vie s'est accru de 9 %.

Ce résultat, moins mauvais qu'il n'avait été un moment envisagé, est lié à un ralentissement des prix de l'alimentation, qui ont augmenté de 0,4 % seulement en mai, en raison de l'abondance des approvisionnements (+ 8,9 % en un an). Cependant, le mois dernier les prix des produits manufacturés se sont accrus de 1,3 % (+ 8,7 % en un an) et ceux des services de 1,2 % (+ 9 8 % en un an).

L'accélération de la hausse du coût de la vie est certaine : depuis le début de l'année : 0,5 % en janvier, 0,7 % en février, 0,9 % en mars, 1,1 % en avril, 1 % en mai. L'indice de mai incorpore une partie de la majoration des tarifs publics, intervenue à raison d'un tiers environ.

(Lire la suite page 45.)

Les Neuf pourraient créer un fonds monétaire européen

Les ministres des affaires étrangères des Neuf ont préparé, les 26 et 27 juin, à Luxembourg, le conseil européen qui aura lieu les 6 et 7 juillet à Brême. Les chefs de gouvernement s'y efforceront, on le sait, de définir « une stratégie de sortie de crise », *avec, comme moyen privilégié, la relance de la coopération monétaire entre les pays de la C.E.E.*

Il semble que l'une des conséquences du dîner de d'Estaing et Schmidt sera la Mond des 23-26 juin), sera la création d'un Fonds monétaire européen chargé d'assurer la solidarité financière entre les Neuf.

De notre correspondant

Luxembourg (Communautés européennes). — Depuis le précédent Conseil européen de Copenhague, en avril, le chancelier Schmidt, rompant avec la position qui était la sienne depuis deux ans, avait estimé que le retour à une meilleure stabilité des monnaies était la condition préalable à la mise en œuvre d'une politique de croissance. Un travail technique important a été effectué en particulier par les institutions de la C.E.E. (Commission, Comité monétaire, Comité des gouverneurs des banques centrales) : son intérêt est de mieux faire apparaître la liste des questions qui devront être progressivement réglées.

PHILIPPE LEMAITRE.

(Lire la suite page 44.)

Informatisation et politique

Récemment rendu public, le rapport Nora-Minc vise à « faire progresser la réflexion sur les moyens de conduire l'informatisation de la société ». Il a été partout analysé et commenté, abondamment cité et déjà discuté (1).

Toutefois, cet important document a été surtout envisagé jusqu'à présent de trois façons. On en a retenu les recommandations pratiques de nature à permettre à la France d'affronter la « révolution informatique » sans perdre la maîtrise de son destin. On y a cherché des indications pour conduire l'économie informatisée. *Enfin, les vues prospectives* qu'il apporte sur l'administration des entreprises, la gestion de l'Etat et la transformation de la vie quotidienne ont alimenté diverses controverses. Ainsi techniciens, gestionnaires et futurologues ont-ils puisé dans cette étude des éléments et des arguments nouveaux.

En revanche, les exégèses et les débats n'ont guère porté encore sur les incidences proprement politiques de l'informatisation telle qu'elle est décrite. Incidences qui, il est vrai, ne sont évoquées qu'avec discrétion et s'inscrivent plutôt en filigrane qu'en relief dans un rapport officiel à la fois dense, difficile et prudent.

Comment se déroulera demain le jeu du pouvoir ? Quelles conséquences peut-on attendre, pour la vie publique française, de l'informatisation ? Vers quel type de société politique allons-nous ? Telles sont les questions auxquelles s'efforcent de répondre les deux articles dont nous commençons aujourd'hui la publication.

I. — C'est la première fois que l'homme peut s'inventer

par
PIERRE VIANSSON-PONTÉ

« La révolution informatique... n'est pas la seule innovation technique de ces dernières années, mais elle constitue le facteur commun qui permet et accélère toutes les autres. Surtout, dans la mesure où elle bouleverse le traitement et la conservation de l'information, elle va modifier le comportement des organisations et de la société toute entière...

» L'informatique de masse irriguera demain la société comme fait l'électricité... A la différence de l'électricité, la télématique ne véhiculera pas un courant inerte, mais de l'information, c'est-à-dire du pouvoir. »

Ces prédictions, extraites du préambule du rapport Nora-Minc, montrent bien l'importance et l'ampleur des bouleversements qui nous attendent à court terme. Certes, elles demandent à être nuancées et le sont d'ailleurs aussitôt : la télématique (qui résulte de l'imbrication des ordinateurs et des télécommunications) *« peut faciliter l'avènement d'une nouvelle société ; elle ne la construira pas spontanément et à elle seule ».*

Quel pouvoir, quelle société ?

De quelle forme de « pouvoir », de quelle « nouvelle société » s'agit-il ? On s'est, depuis quelques années, préoccupé quasi exclusivement de la mise en fiches des individus, puis du rapprochement et de la commutation des ordinateurs qui traitent déjà dix, vingt sortes d'informations nous concernant (identité, santé, emploi, déplacements, fichiers judiciaires, policiers, fiscaux, etc.). La société innformatisée ainsi organisée — et à bon droit redoutée — consisterait donc avant tout dans l'installation d'un immense filet aux mailles serrées dans lesquelles nous serions pris au piège comme la mouche dans la toile d'araignée.

(Lire la suite page 15.)

(1) Jean-Michel Quatrepoint a analysé le rapport (*le Monde* du 20 mai) dont la troisième partie, intitulée « Questions pour l'avenir », a été ensuite publiée intégralement dans *le Monde* des 25 et 26 mai.

AU JOUR LE JOUR

Œuvres d'art

Pendant que le général Videla remettait aux vainqueurs d'une lutte longue et acharnée une œuvre d'art dont le moins qu'on puisse dire est que sa valeur symbolique dépasse largement sa valeur esthétique, un commando faisait allégrement sauter en parfaite quiétude tout un ensemble d'œuvres d'art dont la symbolique versaillaise et napoléonienne était depuis longtemps éclipsée par la valeur esthétique reconnue. Etrange monde...

Je ne veux pas dire qu'il aurait mieux valu faire sauter la Coupe du monde, mais cela aurait certainement fait plus de bruit et causé un mal moins irréparable.

ROBERT ESCARPIT.

SANGUINES DU XVIIIe SIÈCLE

La pierre couleur de sang

C'est une belle histoire que celle du *rouge*, ou plutôt des *rouges*, dans la peinture et dans le dessin. Une couleur qui ne fait pas penser en vain à la chair, à la vie, au sang : *lapis amatita*, dit le bon Cennini, et, un siècle après lui Léonard, qui, en ayant parlé et l'ayant pratiquée, est, *bien* entendu, considéré comme l'inventeur de la sanguine. Ce *« crayon »* un peu gras qui donne facilement aux contours, aux fondus, une vibration légère, une sorte de « vibrato », ne peut convenir à tous. Ses deux grands moments ont été le début du seizième siècle, où ont paru quelques-uns des dessins les *plus mélodieux du monde*, et le dix-huitième siècle, où l'on a porté plus d'attention que jamais aux techniques et à leurs ressources.

C'est précisément ce que, sous le titre agréablement recherché « *L'âge d'or de la sanguine* », illustre une exposition charmante et savante à la fois, juste de ton, équilibrée sans tapage, et, comme on dit, à ne pas manquer. On admire qu'elle ait pu être faite sans emprunt.

ANDRÉ CHASTEL.

(Lire la suite page 27.)

Le Monde

idées

LES GRILLES DU TEMPS

Les vaches maigres

par JACQUES MADAULE

TANDIS que j'écris ce titre, j'ai sous les yeux un récent instantané de notre premier ministre. Son visage éclate toujours de la même satisfaction et de la même assurance. En vain lui fait-on observer que l'indice des prix monte, ainsi que le taux du chômage. M. Barre est imperturbable. Tel l'objet que son nom évoque, il rompra peut-être, mais ne pliera pas. Il nous invite avec fermeté à attendre la fin du voyage où nous sommes engagés.

Pourtant elles sont bien là, les années de vaches maigres. Certes, la crise ne nous concerne pas seuls. Elle intéresse l'ensemble du monde occidental dont l'appareil de production (industrielle) hypertrophié ne peut travailler à plein régime faute de débouchés suffisants et aussi d'énergie et de matières premières. D'où le chômage et le sous-emploi. D'où la concurrence féroce entre les puissances rivales et l'utilisation par les Etats-Unis de leur hégémonie monétaire pour envahir les marchés extérieurs. C'est là une des causes principales de l'inflation.

Il n'y a donc pas de remède à notre portée dans l'économie de marché. La résolution de M. Barre n'y peut rien et il le sait. Mais il sait aussi que la France — elle vient encore de le montrer, — n'est pas disposée à renoncer à cette économie. C'est ici, je crois, la vraie raison de la récente défaite de la gauche. On voulait bien le changement, mais pas celui-là. D'autant que l'on se croyait en présence d'une alternative : ou l'économie de marché ou l'économie caporalisée de l'Est. L'U.R.S.S. avec laquelle notre gouvernement entretenait encore à l'époque les meilleures relations a joué à merveille son rôle d'épouvantail pour électeurs français.

Nous devrons donc subir les vaches maigres. Notre niveau de vie s'abaissera lentement mais sûrement. Ce que se demandent aujourd'hui les augures, c'est dans quel état l'on parviendra à la prochaine échéance, celle de 1981. Trois ans c'est long, par le temps qui court. Les élections dernières n'étaient passées que de quelques jours lorsqu'il a fallu recourir d'urgence à un certain nombre d'ajustements de prix qui ont diminué le pouvoir d'achat des moins favorisés. En ce moment même, le climat social se dégrade à vue d'œil et je ne crois pas du tout que ce soit le résultat d'un complot, mais simplement les choses sont ce qu'elles sont.

On voit à quel point M. Barre est l'homme de la situation et il faut féliciter sans réserve le président de la République d'avoir fait pendant l'été 1976 un choix aussi judicieux. Il voyait loin. Mais un mal comme le nôtre ne se soigne pas indéfiniment avec des remèdes de bonne femme. M. Barre et son sourire rassurant n'auront qu'un temps.

Les femmes et les hommes de gauche dans ce pays devraient donc se tenir prêt à tout et, pour commencer, cesser de se disputer sur les responsabilités singulières d'une défaite commune. Communistes et socialistes devraient se souvenir de leur querelle suicidaire, en Allemagne en 1932, quand la République de Weimar était à l'agonie.

Changer le système

Ici, je demande qu'on ne me fasse pas dire ce que je ne dis pas. L'histoire ne recommence jamais exactement. Elle n'est pas un manège de chevaux de bois. Je ne crois pas que ce soient les nazis, même repeints à neuf, qui nous menacent. C'est autre chose, qui n'a pas encore trouvé son vrai nom (celui de fascisme est un peu trop commode), un mélange de terreur et d'ordre moral qui pointe à notre horizon. Peut-être sera-ce démocratique d'apparence si, selon la formule récente de M. Giscard d'Estaing, la démocratie se ramène à la liberté d'opinion et au jeu du suffrage universel. Car nous savons bien que l'un et l'autre peuvent être soumis au pouvoir de l'argent qui est chez nous la puissance suprême.

C'est contre cela, bien plus que contre les complots de l'ombre que les démocrates français, ceux qui veulent dans ce pays le changement démocratique, doivent se tenir prêts à combattre. D'autant que, ce faisant, ils ne défendront pas seulement leur liberté, mais aussi les chances d'une vie pleinement humaine, ce que la jeunesse réclamait il y a dix ans. Tout se tient.

Il est parfaitement vrai que la crise est universelle, qu'elle n'épargne personne, même pas les pays de l'Est. Elle est grosse, si l'on n'y prend garde, d'une troisième guerre mondiale. Chacun peut voir en ce moment la détente s'altérer. Ce n'est point par hasard. Il y a, bien sûr, des explications anecdotiques à la portée de tout le monde : l'inexpérience de Carter ou la succession de Brejnev. Mais la cause est ailleurs : dans un système universel qui, par hypertrophie, conduit le monde à la catastrophe.

Il faut donc changer ce système et on ne le peut qu'en développant la démocratie véritable, qui ne règne chez nous que de nom. C'est une question de lucidité et de convergence des volontés. La récente défaite de la gauche a été assez cuisante pour ouvrir bien des yeux. Il ne faut pas qu'elle aboutisse au dégoût et au désespoir, ce qui arriverait immanquablement si nous gardions le regard fixé sur les querelles interpartisanes. L'arbre ne doit pas nous cacher la forêt. La forêt, c'est le monde, ce monde dangereux qu'il arrive au chef de l'Etat de nous faire entrevoir sous le vernis de ses phrases.

La gauche doit apprendre à regarder par delà les frontières de l'Hexagone, car il existe aujourd'hui une solidarité universelle et aucune nation ne peut tirer son épingle du jeu comme tant de Français le voudraient bien. Mais cette solidarité même nous impose des devoirs nouveaux, que la droite au pouvoir est incapable d'assumer, le voudrait-elle. C'est à la gauche de montrer ce chemin qui est dans sa propre tradition. Si elle le fait avec ensemble en ces années de vaches maigres la défaite aura été plus féconde qu'une trop mince victoire.

Mais cela suppose que l'on renonce à beaucoup de chères habitudes...

Réplique à... Ernst Jünger

Sur l'origine du mot «Arbeit»

Dans l'entretien qu'Ernst Jünger a accordé à votre journal (*le Monde* du 20 juin), je relève une grave inexactitude et qui me paraît en l'occurrence fort révélatrice.

L'écrivain allemand prétend que le mot *der Arbeiter* (le travailleur) vient du « gothique *Arebeit* », qui signifie « héritage ». Cela est philologiquement erroné pour la simple raison que les mots allemands ne proviennent pas du gothique, qui n'est, comme l'allemand, qu'une branche du germanique commun supposé. D'autre part, et il suffit de consulter le dictionnaire étymologique de Kluge (*Etymologisches Wörterbuch*, p. 29), le mot *Arbeit* ne vient pas d'« héritage », mais bien au contraire de « privation d'héritage »; le radical indo-européen *orbho*, proche d'*orbhmo* (pauvre), indiquait un état de peine, celui généralement de l'orphelin voué à un dur travail par privation d'héritage. D'ailleurs, comme l'indique Kluge, en gothique *Arbais* signifiait détresse (*Not*) et contrainte.

M. Jünger a ici voulu anoblir le mot travail en lui donnant une origine inexacte. Il commet la même erreur que celle célèbre et amusante de son ami Heidegger à propos de l'origine du mot *Ereighis* (l'événement). La seule chose regrettable c'est que ces erreurs, surtout dans le cas de cet écrivain allemand, ne sont pas innocentes.

G.-A. GOLDSCHMIDT.

Entretien avec François Perroux

II. — La recette de survie

« Nous avons évoqué hier (le Monde du 27 juin) l'évolution de la pensée économique depuis un demi-siècle et situé votre propre apport qui, en réaction contre les conceptions purement mécanicistes, privilégie, pour atteindre à la notion d'équilibre généralisé, la notion de structure et le rôle de l'agent économique, et de ses groupes, capable de modifier leur milieu : la meso-économie après la macro-économie. Je voudrais maintenant que nous en venions à la crise dans laquelle le monde s'est installé depuis plusieurs années. Comment la comprenez-vous ?

— La crise mondiale est dans les structures et non pas seulement dans le fonctionnement. Il ne s'agit pas de ces fluctuations dites cycliques, qui ont été longuement étudiées et reconstruites avec habileté en des termes qui en font un mouvement physiologique de l'économie. Ainsi la contraction engendre le redépart et la pleine prospérité engendre la contraction. La contraction, disait Dennis Robertson, est le prix dont *il faut* payer le progrès. Rien n'est moins sûr ; Lord Keynes a eu raison de préconiser le plein emploi, favorisé par une stratégie attentive à l'homme, à l'agent et non à la soumission confiante aux « lois éternelles» de l'économie. Nous tentons, au moins, de réduire les fluctuations en maintenant un niveau de produit satisfaisant.

» Passons sur la périodicité cyclique ; quand on a voulu la mesurer, on a eu le choix entre des périodes de trois ou de douze années. Depuis la fin de la dernière guerre, le cycle, artistiquement reconstruit par quelques théoriciens, semble s'effacer. Le phénomène dominant est l'élévation durable du produit nominal, beaucoup plus forte que celle du produit réel, la distance entre eux croissant durablement.

» Il y a bien encore des expansions et des contractions, mais le schéma du cycle, purement économique et périodique, semble dépassé ; force est d'oser prononcer le mot *crise*, de considérer *la crise*.

— A quoi la rattacher ?

— Le visage du monde a changé. Des *structures* ont été *ébranlées qui semblaient aller de soi* ; par exemple, celles de l'Empire britannique qui étayaient les échanges « libres ». Les Etats-Unis sont devenus prépondérants ; ils exercent une dominance multidimensionnelle qui fausse le sens des marchés. Bien sûr, il ne s'agit pas d'appliquer lourdement la notion de domination ; nous avons demandé qu'on distingue les influences, les dominances, les dominations partielles. Hadamard, grand mathématicien du Collège de France, recommandait de « *penser à côté* », ce qui ne veut pas dire penser à tort et à travers, mais quitter les chemins battus. Introduire le pouvoir, dans une économie marchande qui l'exclut selon la logique néo-classique, c'était bien penser « *à côté* ». Mais je constate que des expressions qui faisaient scandale, il y a une vingtaine d'années, sont aujourd'hui partout répandues et acceptées par une fraction croissante de la communauté scientifique.

« Ce n'est pas la spéculation sur les monnaies qui aidera à nourrir un milliard d'hommes »

— Puisque cette crise ne relève pas de la catégorie des crises cycliques qu'on enseignait autrefois sur les bancs des facultés, comment l'expliquez-vous ?

— Un premier facteur de la crise mondiale est la brusque *élévation de la courbe des liquidités mondiales* en 1971-1972, donc avant le quadruplement du prix du pétrole (1973). Le déficit extérieur des grands, pour des raisons durables, mais aussi pour financer la guerre, gonfle alors une vague de liquidités telle que, comme dit Robert Triffin, on n'en avait jamais vue de semblable. Une masse de cette ampleur ne se résorbe ni en quelques mois ni même en quelques années. Il faut, d'ailleurs, avoir le courage de rappeler que les dépenses annuelles d'armements dans le monde s'élèvent à 400 milliards de dollars environ. Ces sommes servent à fabriquer des armes qui, ou bien seront dépassées quelques années plus tard, ou bien, détruiront des hommes et des choses. Tant que ce genre de dépenses ne sera pas éliminé ou fortement réduit, une pression permanente à l'inflation s'exercera à l'échelle du monde.

» Ajoutons que le dollar, sous toutes ses formes : eurodollars, asiadollars, pétrodollars, forme une masse de quelque 500 milliards. C'est autant de créances sur le système bancaire américain. Le président de la Chase Manhattan a éprouvé le besoin de marquer la force de résistance du système bancaire des Etats-Unis. Il a rappelé que les crédits sont divisés par pays, par opérations, qu'en fin de compte, le crédit à usage interne en Amérique dépasse le crédit à l'extérieur, enfin que les *techniques bancaires* dans son pays, sont raffinées et souples.

» On peut, quand même, se demander si, en cas de crises *simultanées* d'origine politique ou sociale, ce poids de 500 milliards de dollars de créances sur les Etats-Unis serait sans conséquence. Je ne dis pas du tout que ces milliards de dollars ne servent à rien. Ils financent des échanges commerciaux et favorisent la création de centres financiers tels que Singapour ou Hongkong. Ils sont bienvenus pour certains pays déjà développés, désireux d'être considérés comme créanciers de plein exercice. Mais cet état des choses renforce les dominances du dollar et ce n'est pas la spéculation sur les monnaies qui aidera à nourrir, soigner, instruire un milliard d'hommes dont les besoins essentiels restent insatisfaits.

» Voilà quelques traits « *manifestement structurels* » de l'économie mondiale. Où sont les automatismes mécanicistes et monétaristes ? On persiste à utiliser ces schémas pour absoudre les plus grands de leur hésitation à collaborer pour l'expansion, et de leurs *lenteurs* à mettre en œuvre une monnaie vraiment internationale. Les complaisances chroniques à l'égard de l'étalon dollar ne préparent pas l'ordre monétaire. Tant que la conférence de la Jamaïque ne sera pas dépassée, des pressions permanentes au déséquilibre, dues à des rapports de puissance, troubleront le monde. La crise « vient de l'extérieur » pour nous Européens. Les petites et moyennes nations d'Europe, y compris la Grande-Bretagne, ne sont pas les responsables principales.

— Avant d'en venir à ces nations, et spécialement à la France, quand vous parlez d'un véritable ordre monétaire international, avez-vous en vue uniquement le monde développé ou bien l'ensemble de la planète, y compris les pays socialistes et le tiers-monde ?

— La technique et la politique « mondialisent » tous les problèmes. Robert Triffin a demandé avec persévérance un relais européen, une monnaie proprement européenne, avec mise en commun des réserves et surtout consultation permanente des responsables, en vue d'une politique concertée qui prenne ses distances à l'égard de Washington et de Wall Street. Idée féconde, dont le succès dépend uniquement de facteurs politiques, de la volonté des Européens de défendre les intérêts propres de l'Europe.

— Croyez-vous en la possibilité d'une manifestation de cette volonté des Européens ?

— J'estime impossible de construire un ordre monétaire international sans y faire intervenir la totalité des puissances du monde, avec toutes les précautions possibles de prudence et de progressivité. Evidemment l'Europe, moins désunie, jouerait un grand rôle. Mais la monnaie mondiale, c'est la monnaie de la planète. Ceux qui, comme moi, pensaient, dès 1952, que les problèmes économiques sont mondiaux, n'ont pas eu, depuis, beaucoup de raisons de changer d'avis.

« L'entreprise des transnationales ne peut être combattue par des politiques nationales ou même européennes... »

— C'était l'époque où vous parliez, dans un livre, de l'Europe sans rivages...

— ...Qui n'était elle-même que le relais pour une économie mondiale.

— Le titre de votre livre l'indiquait bien...

— Sans doute, et je précisais aussi que *l'Europe sans rivages* pouvait avoir deux sens. Ou bien l'Europe libre redevient un foyer d'influence économique, politique, intellectuelle, propageant ses activités intenses vers l'extérieur, sans risque d'impérialisme désormais. Ou bien l'Europe est envahie. « Sans rivages », elle subit des forces extérieures auxquelles elle ne désire même plus résister. Je saisis l'occasion de dire que l'emprise des firmes transnationales sur l'Europe, ou tout autre région mondiale, ne saurait être combattue ni par des politiques nationales ni même par des stratégies régionales. Supposons que demain l'Europe soit un vaste ensemble régi par un pouvoir démocratiquement élu. Ce vaste ensemble sera un terrain d'élection pour les firmes transnationales, mieux peut-être encore que ne le sont neuf pays aujourd'hui.

— Mais alors, quel recours imaginez-vous ?

— J'en vois deux : l'élaboration de règles à l'échelle des Nations unies ou d'autres instances mondiales. En un effort de persuasion tenace, assorti de mesures appropriées, pour que la firme transnationale agisse comme un service d'intérêt général en la forme d'entreprise privée. Je n'augure pas une conversion facile et rapide et, pourtant, les firmes transnationales peuvent s'intéresser à un nouveau développement, où les normes du capitalisme privé seraient infléchies par un code de bien vivre vigoureusement soutenu par l'opinion publique enfin informée.

— Vous venez de parler de développement. L'un de vos apports à la pensée économique est précisément la notion de pôles de développement...

— Cette notion s'est répandue partout, à l'Est comme à l'Ouest. Elle a inspiré des bibliothèques entières d'ouvrages plus ou moins spécialisés. Comme il arrive, l'exactitude dans l'interprétation n'a pas été à la mesure de la diffusion superficielle.

» Sans refuser des applications plus larges, mais pour introduire quelque rigueur, j'ai considéré une firme ou un groupe de firmes *motrices* qui exercent sur leur environnement des effets d'entraînement. C'est tout, c'est déjà beaucoup. Ces firmes motrices, ces unités motrices ne sont pas nécessairement dotées de coordonnées physiques ou géographiques.

» Insistons sur un point élémentaire : personne ne devrait confondre les *pôles de développement* avec le *développement des pôles*, c'est-à-dire le service des populations avec le service de ce que Salvador de Madariaga appelle ironiquement la « *liberté des dividendes* ». L'étude de ces pôles de développement se poursuit aujourd'hui dans les pays en voie de développement où il s'agit de mettre l'industrie au service de l'agriculture. En tout cas, on ne peut séparer la notion d'unité motrice d'une analyse générale, celle des unités actives. L'objectif de *situations équilibrées*, d'équilibrations, de régulations, doit remplacer l'*équilibre statique* de l'ajustement entre les choses, supposées mises en ordre par un système des prix de concurrence assimilé à une loi naturelle.

» On ne fait pas à la cohérence sa part. Une pensée économique est une interprétation générale, capable de devenir opérationnelle et de s'appliquer aux problèmes de l'action. Un exemple : le régionalisme en France ne peut se concevoir uniquement en termes de territoires. Un conflit s'accuse entre deux réalités : des pôles qui diffusent leurs influences pluri-régionales et des populations agglomérées dans des régions historiques. Les hésitations sur la définition des régions ne sont pas étrangères à ce conflit.

— Venons-en maintenant à la crise française. On ne peut pas la séparer complètement de la crise mondiale. Y a-t-il cependant des remèdes concevables pour la France ?

— Le point sensible, on le sait, est l'emploi. Sur cet exemple crucial on voit bien, me semble-t-il, que la régulation globale *appelle* des interventions sélectives. Il n'y a pas à choisir entre régulation globale et intervention sectorielle ; le tout est de combiner l'une avec l'autre de ces politiques. Pourquoi ? Parce qu'il n'y a pas de chômage homogène, mais des chômages nettement caractérisés par industrie, par région, par âge et sorte de travailleurs. Se confier sans plus à la « reconstitution des marges du profit » ou à la « croissance du profit », c'est répéter, réciter, alors qu'il convient de renouveler et d'innover, plus précisément de combiner la régulation de l'ensemble avec des interventions sectorielles. Il ne servirait à rien d'augmenter le taux de croissance du produit national français si en même temps on n'agissait pas sur les structures. La restructuration inévitable de la sidérurgie, du textile, des industries du cuir devraient dessiller les yeux. Osons même dire : la France devenue en structure d'accueil pour les innovations technologiques et sociales qui hantent le monde, voilà la recette de survie.

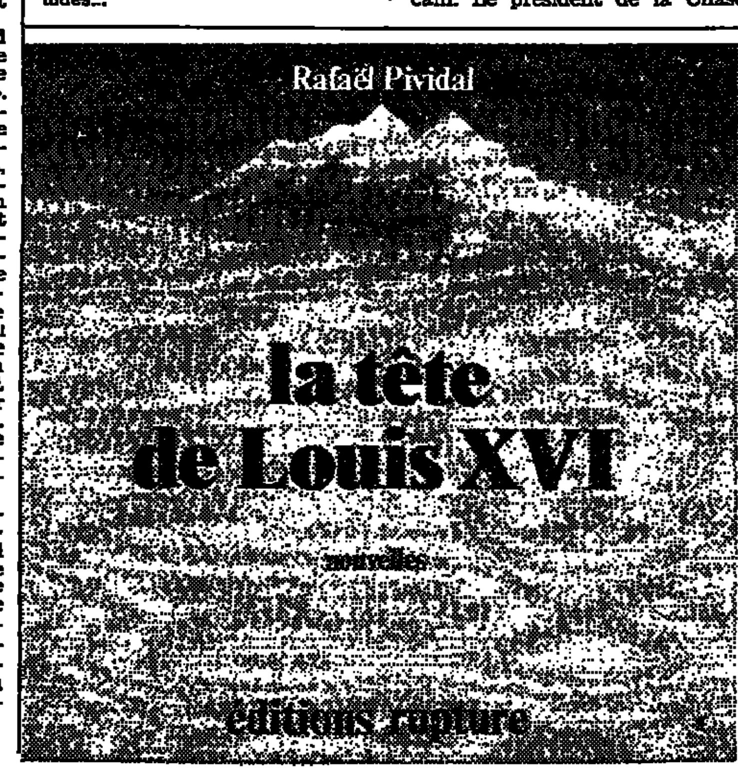
— Quelles sont les chances de notre pays au milieu de ces graves difficultés ?

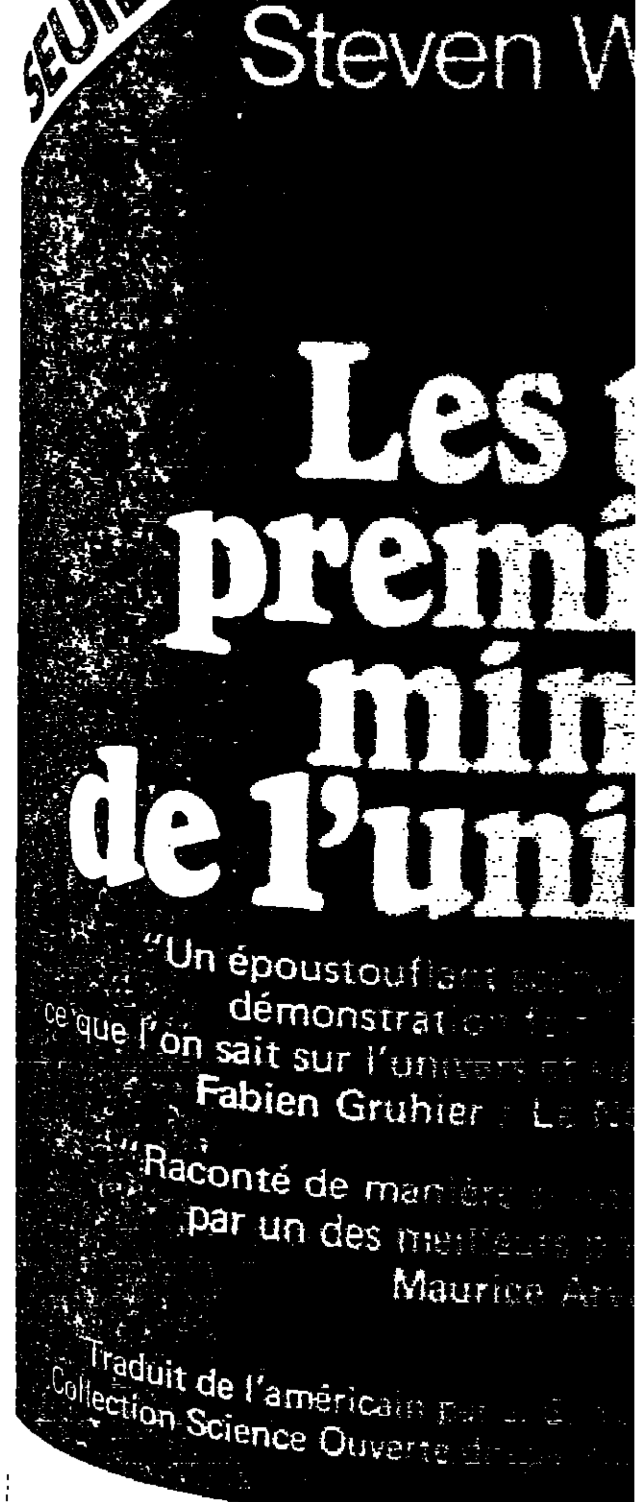
— Rien ne peut être fait en France si les travailleurs, salariés, employés et cadres ne comprennent pas que leurs intérêts particuliers passent par l'intérêt de la nation. « *Une nation, c'est un peuple qui monte.* » Cette formule, que je n'emploie pas au hasard, désigne une montée de tous les Français sur les niveaux de la culture, de la richesse et de la participation à la volonté politique. Par tradition, la France est faite pour comprendre cet impératif qu'est la nation, œuvre de tous, par tous et pour tous. Il n'a rien d'un nationalisme cocardier ou autarcique. Si la nation n'est pas active en tant que nation, *elle n'est plus.* Raymond Barre a dit, bien avant d'accéder au pouvoir : « *La France est un acteur et non pas un objet.* » Si cet appel est entendu, je ne suis pas inquiet de notre avenir économique.

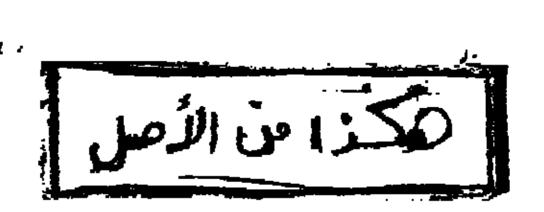
» Quant à la transformation de l'idée même d'économie, j'observe que la défense du pouvoir d'achat des faibles, la protection des non-productifs, l'intérêt porté à tous ceux qui ne participent pas directement à l'économie de gain marchand, rendent témoignage à cette vérité que l'économie consiste à mettre en valeur et en œuvre la totalité de *la Ressource humaine.* Après tout, il serait honorable pour la France de donner pleine réalité à cette économie *explicitement normative*, que l'on ne saurait confondre avec un commentaire moralisant sur les troubles réalités de l'économie de ce temps. »

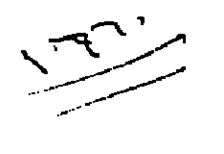
Propos recueillis par ANDRÉ FONTAINE.

FIN









Le Monde

étranger

LES TROUBLES AU YÉMEN DU SUD

Un conflit idéologique aggravé par des rivalités de personnes

Les divergences entre l'ancien chef de l'Etat, M. Salem Robaya, et MM. Abdel Fattah Ismail, secrétaire général du Front national de libération, et Ali Nasser, chef du gouvernement, portaient aussi bien sur l'orientation générale du pays que sur la nature du parti unique en voie de gestation. Le président Salem Robaya estimait, en effet, que le Yémen du Sud devait abandonner ses options socialistes pour mieux s'insérer dans l'ensemble des pays arabes de la région, alors que M. Abdel Fattah Ismail et ses amis préconisaient une *« alliance regroupant la classe ouvrière, la paysannerie, les intellectuels et la petite bourgeoisie en vue de la réalisation des tâches démocratiques et nationales indispensables au passage à un Etat socialiste »*.

En ce qui concerne la nature du parti unique, M. Robaya s'opposait aux résolutions du sixième congrès général du F.N.L., qui avait décidé, en mars 1975, d'unifier les activités des trois organisations politiques existant au Yémen du Sud : le F.N.L., le parti de l'Avant-garde populaire, formé d'anciens baasistes, et l'Union démocratique populaire, de tendance communiste. Cette unification devait se faire en deux étapes : intégration du parti de l'Avant-garde populaire et de l'Union démocratique populaire au sein de l'organisation politique du F.N.L., puis création d'un nouveau *« parti d'avant-garde »* marxiste qui se substituerait au Front national. M. Robaya considérait que l'existence d'un tel parti était contraire à la nature même du pays, foncièrement musulman, et accentuerait son isolement dans la région.

A ces divergences idéologiques s'ajoutaient des rivalités personnelles. Longtemps premier personnage du pays, M. Salem Robaya avait pris goût au pouvoir et redoutait une direction collégiale qui le priverait de la plupart de ses prérogatives.

L'approche des échéances — la date de la constitution du nouveau parti a été fixée au mois d'octobre — avait avivé la lutte pour le pouvoir, d'autant que MM. Abdel Fattah Ismail et Ali Nasser avaient déjà depuis un certain temps réduit considérablement les attributions de M. Robaya, qui se voyait peu à peu réduit à jouer le rôle ingrat d'un président destiné à *« inaugurer les chrysanthèmes »*.

Il semble, dans ces conditions, que l'assassinat du président nord-yéménite, minutieusement machiné par M. Robaya, ait eu pour but d'entraîner le Yémen du Sud dans un grave conflit avec le Yémen du Nord et l'Arabie Saoudite, conflit qui l'eût aidé à reprendre le contrôle de la situation. Cela expliquerait la rapidité avec laquelle le premier ministre sud-yéménite, M. Ali Nasser, a tenu à dénoncer, dès dimanche matin, *« le lâche assassinat qui tend à précipiter le peuple yéménite dans une guerre souhaitée par les impérialistes »*. Par cette prise de position énergique et sans équivoque, MM. Abdel Fattah Ismail et Ali Nasser tenaient à se désolidariser de l'attentat de Sanaa, que, jusqu'à nouvel ordre, les dirigeants nord-yéménites ont attribué à M. Salem Robaya.

La disparition brutale du président Ghachemi contrarie, en effet, les dirigeants d'Aden. Après l'avoir d'abord accusé d'avoir participé à l'assassinat du président Hamdi, ils avaient établi avec le chef de l'Etat voisin des relations de confiance et même d'amitié, afin de gagner son concours. Ils avaient dans ce domaine obtenu quelque succès puisque le président Ghachemi avait affirmé à plusieurs reprises qu'il poursuivrait le dialogue en vue de réunifier les deux pays. Il se préparait selon les journaux de Koweït, à faire ce voyage à Aden que le président Hamdi avait projeté la veille de son assassinat, en octobre dernier.

Contrairement à toute attente, le président Ghachemi avait, en outre, résisté aux exigences des chefs tribaux, qui réclamaient la reconstitution du Maglis el Choura (conseil consultatif formé de notables) — dissous par le président Hamdi — et au sein duquel les cheikhs étaient surreprésentés.

A la place de ce conseil, il avait mis sur pied, en février, une Assemblée constituante de quatre-vingt-dix-neuf membres, comprenant des représentants de toutes les formations politiques, y compris celles de gauche, qui préconisent une politique claire de rapprochement avec le régime d'Aden. Elu, en avril, président de la République nord-yéménite par l'Assemblée constituante, le lieutenant-colonel Ghachemi disposait depuis d'une marge de manœuvre accrue pour faire face à l'opposition tribale du nord du pays qui, avec l'appui de l'Arabie Saoudite, s'opposait à toute tentative de modernisation du pays et réclamait une rupture totale avec les *« athées du Sud »*.

JEAN GUEYRAS.

SALEM ROBAYA : un marxiste « modéré »

Grand, le visage rond, les cheveux bouclés poivre et sel, le menton volontaire, Salem Robaya Ali était devenu célèbre sous son nom de guerre de « Salmine » au cours de la lutte contre l'occupation britannique. Fils de paysans pauvres, successivement agriculteur, instituteur, comptable et juge de paix, il avait pris le maquis en 1963, ne quittant la clandestinité qu'en 1968 au moment de la création du jeune Etat sud-yéménite.

Né en 1935, « Salmine » avait adhéré, vers la fin des années 50, à l'Organisation de la jeunesse nationaliste, un des nombreux mouvements anti-britanniques qui fleurissaient à l'époque, et dont il était devenu, en 1960, l'un des principaux dirigeants. Il n'y resta cependant pas longtemps et adhéra à la section sud-yéménite du Mouvement nationaliste arabe (Harakiyine) créé un peu plus tôt à Beyrouth, notamment par M. Georges Habache. Attiré par le marxisme-léninisme, il avait rapidement occupé une place importante au sein du Front national de libération du Yémen du Sud, prenant position pour l'aile gauche, en collaboration étroite avec M. Abdel Fattah Ismail, aujourd'hui secrétaire général du F.N.L., contre les éléments de droite progressivement éliminés de la vie publique. Devenu, en 1970, chef de l'Etat, Salem Robaya avait, depuis lors, joué un rôle de plus en plus prépondérant au sein du triumvirat qui présidait aux destinées de la jeune République.

Son adhésion au marxisme n'était cependant pas fondée sur une solide conviction et, au fil des ans, il était devenu le représentant d'une sorte de « tendance pragmatique » au sein du Front national de libération. Il avait notamment été le principal artisan de la réconciliation avec Ryad en février 1976 et s'était, depuis lors, déclaré disposé à accepter une aide financière de l'Arabie Saoudite, alors que M. Abdel Fattah Ismail s'y opposait pour des raisons idéologiques.

Homme politique modéré, Salem Robaya était cependant essentiellement un homme d'action déterminé qui, à l'occasion, ne reculait devant aucun procédé pour mener à bien ses projets. C'est ainsi que, en février 1972, il avait tout simplement « liquidé » soixante-cinq chefs de tribus nord-yéménites qu'il avait invités au Yémen du Sud à un « déjeuner de réconciliation ». Opération qui ressemble étrangement à l'attentat téléguidé qui a coûté la vie au président nord-yéménite Ghachemi et qui devait, par contrecoup, lui être fatal. — J. G.

M. Ali Nasser : un partisan inconditionnel de l'U.R.S.S.

Agé de trente-neuf ans, le visage ouvert, les cheveux longs et ondulés, une moustache soigneusement taillée, M. Ali Nasser Mohamed, qui vient d'être désigné président du comité présidentiel du Yémen du Sud, en remplacement de Salem Robaya Ali, a été parmi les rares Sud-Yéménites à faire des études supérieures. Sorti de l'Ecole normale en 1959, il est alors nommé directeur de l'école primaire de Dathina.

Membre du bureau militaire du Front national tout au début de la lutte armée, responsable des maquis de la province de Beyhan jusqu'à l'indépendance, il a joué un rôle appréciable dans la création de l' *« armée populaire »* de la nouvelle République. Après la proclamation de l'Etat en 1968, il est placé à la tête du deuxième gouvernorat, puis devient ministre de l'administration locale. En 1969, il est nommé ministre de la défense, et, le 2 août 1971, premier ministre et membre du conseil présidentiel avec MM. Salem Robaya et Abdel Fattah Ismail.

M. Ali Nasser, qui ne jouit pas du même prestige que les deux autres membres du triumvirat au pouvoir, est surtout réputé pour ses qualités de gestionnaire. C'est ainsi qu'il a réussi à mettre sur pied une nouvelle administration malgré la pénurie de cadres dont souffre le pays. Partisan inconditionnel des relations privilégiées avec l'Union soviétique et les pays de l'Est, il avait pris récemment la tête des adversaires des thèses modérées défendues par Salem Robaya, tout en étant favorable à une politique d'ouverture vers les pays du Golfe.

LE VOYAGE DE M. BOURGES

L'Irak demande à la France de lui livrer des missiles de défense aérienne

Beyrouth *(A.F.P.)*. — *« Ma visite en Irak n'a pas été marquée par la conclusion de nouveaux marchés d'armes »*, a déclaré lundi 26 juin le ministre français de la défense, M. Yvon Bourges, au terme de sa visite de cinq jours en Irak.

« Cette visite m'a toutefois permis de préciser les besoins de l'armée irakienne et de présenter des propositions », a-t-il ajouté.

Dans une déclaration à l'A.F.P. recueillie à Bagdad, le ministre français a précisé que sa visite en Irak avait deux buts : d'une part, faire le point des relations existantes et, d'autre part, examiner certains projets à l'étude.

M. Bourges a indiqué qu'aux termes d'un accord conclu en 1976 avec l'Irak, la France s'était engagée à fournir à ce pays des missiles anti-chars Hot. Vingt-deux hélicoptères Gazelle, équipés de tels missiles, ont déjà été livrés, a-t-il dit. Des automitrailleuses légères Panhard sont également dotées de ces missiles. A propos des projets examinés avec les responsables militaires irakiens, M. Bourges a révélé qu'ils concernaient la défense aérienne et côtière de l'Irak. Le ministre français a toutefois catégoriquement démenti certaines informations selon lesquelles la France allait livrer soixante-douze intercepteurs Mirage F-1 à l'Irak (1).

S'agissant de la défense aérienne, a ajouté le ministre, l'Irak est intéressé par l'acquisition d'un réseau de missiles sol-air Crotale. Ce projet est du ressort technique des sociétés françaises Thomson-C.S.F. (électronique) et Matra (missiles).

Le ministre de la défense n'a donné aucune indication sur le projet de défense côtière, mais on peut imaginer aisément que l'Irak — après l'Egypte qui en est dotée et après l'Arabie Saoudite qui en est équipée — s'intéresse à un programme de batteries de missiles anti-surface.

M. Bourges a également révélé que les responsables irakiens se sont montrés particulièrement désireux de coopérer avec la France dans le domaine militaire en raison, a-t-il dit, *« de la politique nationale d'indépendance pratiquée par la France »*. Il a rappelé que des militaires irakiens suivent des stages d'entraînement technique dans des écoles militaires en France.

[Après la France, l'Afrique du Sud, le Pakistan, le Maroc, la Libye, l'Egypte, Abou-Dhabi et l'Arabie Saoudite, l'Irak deviendrait le neuvième client du Crotale, un missile de défense anti-aérienne rapprochée à basse altitude, adapté à des blindés, à des sites de tir statiques, à des batteries côtières ou à des navires de surface.]

(1) L'Irak a conclu, en juin 1977, un contrat portant sur trente-six intercepteurs Mirage F-1, et il semble que ce pays se limitera, pour l'instant, à une telle commande (N.D.L.R.)

Egypte

DEUX DÉPUTÉS SONT EXCLUS DU PARLEMENT

Le Caire *(A.F.P., U.P.I.)*. — L'Assemblée du peuple (le Parlement égyptien) a décidé lundi 26 juin d'expulser deux de ses membres, MM. Abdel Fattah Hassan et Ezz El Hariri. Le premier était membre du parti conservateur Néo-Wafd et le second du parti national-progressiste de gauche. Le Néo-Wafd avait décidé le 2 juin dernier de se dissoudre et le parti national-progressiste avait choisi de mettre fin à ses activités à la suite des mesures d' *« épuration de la vie politique »* annoncées par le président Sadate en mai et approuvées par référendum.

M. Hassan a été privé de son siège de député par une majorité de 273 voix sur 360 sous l'accusation d'avoir « corrompu » la vie politique égyptienne, alors qu'il était ministre sous la monarchie. Seize députés ont voté contre.

M. Hariri de son côté a été accusé d'avoir conduit une manifestation antigouvernementale à Alexandrie le 16 mai. Il avait alors été arrêté et emprisonné, puis relâché. Son expulsion a été approuvée par 278 députés, et 16 s'y sont opposés.

SADATE AU GOTHA DE CIRE

Tout de clair vêtu, hâle mat sur un visage un peu fermé, l'œil plissé et le regard perdu vers le lointain, Anouar El Sadate attend. Seul. A deux pas, un Begin fort détendu, s'approche, plein d'assurance, d'un Carter jovial, tout sourire dehors... Jusque-là rien que d'ordinaire, ou presque : l'image, honnête et réaliste, d'un monde revenu de sa surprise, mal remis des fols espoirs que soulevèrent des retrouvailles d'un jour.

Mais que viennent se mêler au tableau Sa Sainteté Paul VI, méditant en chapelle, puis le Chah et son épouse devisant à l'heure du thé avec Sa Majesté Hassan, voilà qui trouble l'entendement. Ajouter, face au raïs, esseulé, le roi Eddy, en maillot jaune, notre « Poupou » national et Mohammed Ali, pieds nus, torse puissant, regard de feu tourné vers le « frère » du Caire : cette fois, tout devient incongru.

Bof ! Aucune promiscuité ne choque dans le petit monde des « Grands ». Surtout figés par la postérité dans la galerie baroque du musée Grévin. Anouar El Sadate a accédé, mercredi 22 juin, au gotha de cire du boulevard Montmartre : de quoi déplacer pour fêter l'événement diplomates et gentes dames, comme aux grandes premières. M. Hafez Ismail, ambassadeur d'Egypte en France, a salué comme elle le méritait l'heureuse idée de « rendre éternelle l'image du président Sadate » — preuve éclatante que l'initiative de paix égyptienne a dépassé le cadre étroit d'un simple geste politique — puis a levé le voile sur un buste du même, cadeau de la maison au raïs pour les sept heures de pause qu'il daigna accorder au sculpteur émérite.

Le musée, nous dit-on, eût aimé immortaliser le baiser de Jérusalem. Les lendemains qui déchantent l'incitèrent à la prudence, et l'ambassade consultée fit savoir qu'il convenait en effet de garder quelque distance. Voilà donc, loin d'embrassades, Carter et Begin en duo sur fond de ciel new-yorkais quant, à l'écart, Sadate, tout empreint — indique-t-on — de « spiritualité méditative » contemple la colombe de la paix qui orne les colonnes du temple de Medinet-Abou.

Distances prises, fallait-il — funeste présage — inviter l'aimable assistance à visiter, après buffet... le « palais des mirages » ?

DOMINIQUE POUCHIN.

M. ABBA EBAN LANCE UN APPEL A LA RELANCE DE LA NÉGOCIATION AU PROCHE-ORIENT

Dans une conférence de presse réunie, lundi 26 juin, à Paris, par le mensuel du judaïsme français *l'Arche*, M. Abba Eban, ancien ministre israélien des affaires étrangères et dirigeant de l'opposition travailliste, a lancé un appel à la reprise de la négociation entre Jérusalem et le Caire. Assurant que l'*« erreur primordiale »* en la matière a été la *« décision capricieuse »* du président Sadate d'interrompre le processus engagé, il a insisté sur la nécessité de ne pas demander uniquement une modification de la politique israélienne, car *« c'est seulement un mouvement parallèle et simultané de Jérusalem, de Washington et du Caire qui peut faire repartir la négociation »*. A ce propos, l'ancien ministre s'est félicité du *« désir qui se manifeste aux Etats-Unis de voir M. Sadate expliciter ses positions »*.

Appelant le gouvernement israélien à *« réintroduire dans sa politique l'option de compromis territorial »*, M. Abba Eban assure que l'opposition travailliste se proposait de *« modifier cette politique sans nécessairement modifier la compoosition du cabinet »*. Il trouve *« normal, en démocratie »*, qu'il n'y ait *« pas de consensus entre le gouvernement et l'opposition, ni entre les partis de la coalition, ni entre les ministres eux-mêmes »*, et déplore vivement l'*« obstination égyptienne »*, assurant, au passage, que le voyage à Jérusalem de M. Sadate, *« renonciation à une hostilité illégitime qui n'aurait jamais dû exister »* avait donné lieu à des éloges excessifs, attirant l'attention sur les *« aspects positifs »* du plan Begin : élimination de l'administration militaire en Cisjordanie et représentation palestinienne élue dans le cadre de l'autonomie proposée par le premier ministre israélien.

Arabie Saoudite

● *Hausse de 30 % des dépenses budgétaires en Arabie Saoudite.* — Les dépenses budgétaires de l'Arabie Saoudite pour l'année 1978-1979 s'élèveront à 145 milliards de ryals (115 milliards de francs environ) contre 111 l'année précédente (+ 30,6 %). Près du tiers de cette somme (45,5 milliards de ryals) sera consacrée à la défense. Les recettes budgétaires (130 milliards de ryals) seront couvertes à 88,5 % par les revenus pétroliers (115,1 milliards de ryals). *Cette estimation repose sur une production de 8 millions de barils par jour à un prix inchangé. A Ryad on juge cependant peu vraisemblable que les ministères réalisent l'ensemble des projets de développement prévus, ce qui aurait pour conséquence de provoquer un déficit budgétaire pour la période considérée. — (A.F.P.).*

M. DAYAN SERAIT INVITÉ A VENIR EN VISITE EN FRANCE

M. Moshe Dayan, ministre israélien des affaires étrangères, serait prochainement invité à venir en visite officielle en France. Cette information publiée lundi 26 juin par le correspondant à Paris du journal indépendant israélien *Haaretz* n'est ni confirmée ni démentie par le Quai d'Orsay, mais paraît exacte. L'invitation ne sera cependant annoncée qu'après son acceptation par M. Dayan. Elle aurait été évoquée lors de l'entretien qu'a eu lundi l'ambassadeur d'Israël, M. Gazit, avec *M. de Guiringaud. M. Gazit était* venu commenter au ministre français des affaires étrangères la réponse d'Israël aux Américains sur le statut de la Cisjordanie et de Gaza.

Le gouvernement français a déjà invité l'an dernier le premier ministre israélien (M. Rabin, puis M. Begin) à venir en visite en France, mais aucune date n'avait été fixée.

ASIE

Chine

Près de 40 000 rapatriés du Vietnam sont déjà arrivés au Yunnan

Plusieurs journalistes, dont les correspondants à Pékin de l'A.F.P. et de l'agence Reuter, se sont rendus à Kunming, capitale de la province du Yunnan, à la frontière du Vietnam. Il y ont rencontré des responsables chinois qui leur ont parlé des problèmes de défense face aux Vietnamiens. L'un des responsables locaux a nié l'existence d'incidents frontaliers armés, mais a parlé de « *frictions* » d'origine vietnamienne.

Les réfugiés chinois, qui ont quitté le Vietnam, au nombre de cent quarante mille, étaient trente-neuf mille cinq cents au Yunnan lors du passages des journalistes. Leur flux a sensiblement décru, les arrivées passant de mille neuf cents par jour au poste-frontière de Hokou il y a quelques semaines à une centaine actuellement. Selon les Chinois, cela s'explique par la saison des pluies qui commence et l'arrivée prochaine de bateaux chinois pour évacuer les réfugiés.

Selon un officiel chinois du Yunnan, les relations sino-vietnamiennes auraient commencé à se détériorer après la mort de Ho Chi Minh en 1969, à cause du « *changement d'attitude* » des dirigeants de Hanoï. Les « *persécutions* » de Chinois au Vietnam se seraient intensifiées après 1975 pour atteindre leur niveau le plus élevé pour aller battre les Cambodgiens.

● *A Hanoï*, les « *séances de travail* » vietnamo-chinoises sur l'évacuation des ressortissants chinois piétinent. Le Vietnam continue, par ailleurs, ses attaques contre la Chine. Citant des « *confessions* » de prisonniers cambodgiens, les Vietnamiens affirment que des conseillers chinois se trouvent aux côtés des soldats khmers et auraient même fait le coup de feu. En outre, l'Agence vietnamienne d'informations (AVI), a accusé Pékin d'inciter à l'exode les minorités ethniques Zao et Giay de la province frontalière de Hoang-Lien-Son. Rappelons que le Vietnam semble avoir des difficultés avec ses minorités — qui vivent de part et d'autre de la frontière chinoise (*le Monde* du 25 mai).

Enfin, citant des voyageurs récemment arrivés du Vietnam, l'agence américaine UPI affirme que les autorités de Ho-Chi-Ming-Ville ont suspendu l'enregistrement des demandes de rapatriement des Chinois résidant au Vietnam.

La raison officielle de cette mesure serait la nécessité d'étudier les dossiers déjà présentés avant d'accepter d'autres demandes. Certains Chinois qui avaient demandé leur rapatriement auraient disparu et les fortes pressions seraient exercées contre les commerçants chinois de l'ancienne Saigon pour qu'ils partent rapidement vers les « *nouvelles zones économiques* ».

M. de Guiringaud : environ 1 200 Français demeurent au Vietnam

Répondant à une question de M. Labbé (député R.P.R., Hauts-de-Seine), qui demandait ce que le gouvernement entend faire pour les Français rapatriés du Vietnam et du Cambodge et pour les « *rescapés des massacres du Zaïre* », M. de Guiringaud, ministre des affaires étrangères, a répondu que, du 2 août 1975 au 31 décembre 1977, 11 021 Français avaient été rapatriés du Vietnam par des vols spéciaux et, depuis cette date, 353 par les vols réguliers Ho-Chi-Minh-Ville-Paris.

Le ministre a poursuivi : « *Nos services diplomatiques et consulaires ne négligeront aucun effort pour obtenir des autorités vietnamiennes les autorisations nécessaires au départ de tous ceux, parmi les quelque 1 200 Français restant encore au Vietnam, qui désirent quitter ce pays. Les vols en question sont d'ailleurs accessibles aux parents vietnamiens de nos compatriotes, y compris les parents et les enfants adoptifs.*

» Tous les ressortissants français arrivés ainsi en France ont été accueillis par le Comité d'entraide aux Français rapatriés (...). En comptant les parents vietna- 13 998 personnes rentrées du Vietnam, 1 506 du Laos et 575 du Cambodge qui ont été accueillies jusqu'à maintenant dans ces centres, financés par les directions départementales d'aide sociale.

» (...) Nos compatriotes rentrés du Vietnam à la suite des événements de 1975 ou du Cambodge ne peuvent bénéficier des dispositions de la loi du 15 juillet 1970 ; il n'y est en effet prévu d'indemniser que les personnes dépossédées de leurs biens par suite de circonstances politiques, avant le 1er juin 1970, date dont la modification a été jugée impossible. Les relations que nous entretenons avec le Vietnam ont toutefois permis d'évoquer les divers aspects du contentieux franco-vietnamien lors de la visite à Paris de M. Pham Van Dong en 1977. La question de l'indemnisation des patrimoines privés a été en outre rappelée récemment à l'attention de Hanoï par le gouvernement, qui s'efforcera d'aboutir à des solutions satisfaisantes.

» Les dispositions de la loi du 26 décembre 1961 sur l'accueil et la réinstallation des Français d'outre-mer ont été, en revanche, ouvertes automatiquement à tous nos compatriotes installés dans les pays de l'ancienne Indochine avant l'accession de ceux-ci à l'indépendance (...). Les Français rentrés du Vietnam, ainsi que du Laos et du Cambodge (...), placés exactement dans la même situation que les Français rentrés d'autres pays à la suite d'événements politiques, se sont vu reconnaître le droit aux diverses prestations que la loi peut accorder, étant entendu que la jouissance de certains de ces avantages est limitée dans le temps.

» Quant à nos compatriotes de Kolwezi, le gouvernement (...) s'emploiera à faciliter, notamment par l'entremise du service pour l'emploi des Français à l'étranger, créé l'an dernier, la réinsertion de ceux qui, après rupture de leurs liens avec leur entreprise, désireraient retrouver une situation en dehors de nos frontières. »

Afghanistan

DEUX MOIS APRÈS LE COUP D'ÉTAT

Le gouvernement révolutionnaire s'affronte aux religieux traditionalistes

Kaboul. — Comment est vécu le début d'une révolution dans un des pays les plus traditionalistes du monde ? Quel est le décalage entre la réalité et le discours officiel tenu dans la capitale, le seul qu'on entende à l'étranger ? Un voyage sur les routes et les pistes qui conduisent de Kaboul à Mazar-é-Chérif — près de la frontière soviétique, dans le nord — en passant par Bamiyan, à l'ouest de la capitale, permet des observations concordantes, qu'on se trouve sur les plateaux désolés du centre ou dans les régions « riches » du Turkestan afghan.

De notre envoyé spécial

Première constatation : l'importance de la radio. C'est en se servant de leur transistor que les fonctionnaires ont appris qu'ils relevaient d'une nouvelle autorité. C'est en installant quelques haut-parleurs pour diffuser la bonne parole sur la place des villages qu'ils ont fait la preuve de leur ralliement. Les tirades enflammées des nouveaux maîtres de Kaboul sont entendues par les populations sédentaires les plus éloignées de la capitale. Etrange spectacle que ces localités où seuls les hommes sont visibles, par respect de la tradition islamique la plus ségrégationniste à l'égard du sexe féminin, et où la sonorisation municipale amplifie à la limite du supportable la voix d'une speakerine émancipée de Kaboul.

Mais, à quelques kilomètres de là, des nomades, dont les troupeaux transhument par des chemins écartés des villages et qui n'ont que leurs bêtes comme richesse, nous avouent n'avoir jamais entendu parler du coup d'Etat du 28 avril ni de M. Taraki, le nouveau maître du pays.

Autre remarque : la révolution, c'est d'abord des portraits que l'on change, dans les boutiques et les « maisons de thé », ces nombreux établissements où les Afghans, allongés sur un parquet et protégés du soleil par un toit de branchage, sirotent la boisson nationale. À Khulm, le dernier bazar couvert de l'Afghanistan, des colporteurs font recette en vendant la photo de M. Taraki. Là où ces avisés commerçants ne sont pas encore passés, on trouve souvent, collé sous cellophane contre un mur, un numéro spécial du journal populaire *Anis*, dont la première page est une espèce de « poster » représentant les membres du gouvernement au complet. Parmi les photos des dix-neuf ministres, on remarque celle de Mme Anahita Ratebzad, chargée des affaires sociales, dévoilée.

Besoins médicaux

C'est sous cette page placardée dans une « maison de thé » proche de Bamiyan que nous interrogeons un mollah en route vers son village après un séjour à Kaboul. Sa femme est à ses côtés, drapée dans son voile du crâne jusqu'aux pieds, les yeux brillants derrière l'étroit grillage qui cache la partie supérieure du visage. Le religieux est prudent dans la forme mais inébranlable quant au fond : les femmes dévoilées à l'image de Mme Ratebzad, c'est tolérable à Kaboul « *où la vie est différente* », mais certainement pas souhaitable dans les provinces. Si le nouveau régime organise des élections au suffrage universel, le mollah pense-t-il que les femmes devront voter ? Non, « *ce n'est pas leur rôle* ».

Dans la présentation des ministres par *Anis*, les mollahs, traditionnellement hostiles à l'évolution des mœurs, ne sont pas désignés par leur nom ; mais il est dit que les « *gens religieux* », n'ayant rien à reprocher au gouvernement qui se réclame des « *principe du saint islam* », doivent se mettre à son service. De façon significative, après avoir affirmé sans ambages que la famille du dernier souverain régnant a été « *tuée pour le bien du pays* », *Anis* se réfère nommément au roi Amanoullah, qui pendant son règne (1919-1929) avait proscrit le voile, institué le service militaire pour tous, quadruplé l'impôt foncier, « laïcisé » l'administration locale : œuvre qui avait fait de ce monarque éclairé l' « *Ataturk de l'Afghanistan* ».

Qu'y a-t-il de changé dans la vie quotidienne des provinciaux, auxquels est destinée cette propagande ? Peu de chose dans l'immédiat. Les campagnes attendent les équipes médicales dont la création a été annoncée à Kaboul. Si le projet est mis en œuvre, les étudiants en médecine, en principe mobilisés depuis la mi-juin, auront du travail : la première chose que demandent à l'étranger les nomades et les villageois, ce n'est pas de l'argent, mais les médicaments capables de sauver de nombreux enfants en évidente détresse physique.

Quelques conseils d'hygiène ont été affichés dans certains lieux publics, à côté d'avis annonçant le passage de commissions d'experts chargés d' « *étudier les problèmes des paysans* ». Ces hommes ont surtout fait des promesses jusqu'à présent. Leur arrivée donne lieu à des démonstrations dont il est difficile de mesurer la spontanéité. Dans la vallée de Bamiyan, nous avons vu quelques enfants planter du riz en chantant ; c'était, nous a-t-on dit, une manifestation de contentement après le passage d'un envoyé du gouvernement. La scène rappelait ce qui se passait dans les provinces les plus pauvres de l'Ethiopie après la chute de l'empereur. Aura-t-elle des lendemains meilleurs en Afghanistan ?

Les bazars et les marchés sont ni mieux ni plus mal approvisionnés qu'autrefois. Céréales et légumes sont soumis en principe à un blocage des prix La revue des objets et produits disponibles fait comprendre la réponse du président Taraki à un journaliste qui lui demandait s'il était partisan des nationalisations : « *Nationaliser quoi ?* » Hormis quelques tissus (et les tapis, faits à la main), l'Afghanistan ne fabrique rien lui-même. Tout est importé : la graisse utilisée pour la cuisine et les allumettes viennent d'U.R.S.S. ; les rasoirs ont été cédés par la Chine ; l'eau distillée, nécessaire pour les accumulateurs des camions, est vendue danss des bouteilles de Coca-Cola ou de vin français récupérées pour cet usage.

Signe des temps nouveaux, le haschisch, autrefois en vente quasi libre, est difficilement trouvable. M. Taraki a déclaré que son usage est « *contraire aux prescriptions de la religion* », au grand dam des Afghans, qui, dans la proportion d'un habitant sur dix, le fumaient régulièrement. La méfiance règne ; on craint les « provocateurs », les « saboteurs » et les « espions ». Comme Kaboul, la plupart des localités sont soumises au couvre-feu de 23 heures à 4 heures. Les chauffeurs d'autocar hésitent à conduire des voyageurs inconnus dans la région qu'ils desservent. Un professionnel du tourisme a vu fermer son agence parce qu'il avait transporté un journaliste étranger trop curieux. Mais les touristes qui font appel aux services de l'officiel Afghantour, apparemment promis aux destinées de l'Intourist en U.R.S.S., n'ont pas à déplorer le changement de régime. Un certain renforcement du dispositif militaire, la volonté de prouver que tout marche mieux, maintenant, concourent plutôt à faciliter les déplacements dans les régions reculées.

La grande affaire, dans les provinces, c'est le départ de fonctionnaires locaux promus à des postes plus importants à Kaboul et leur remplacement par des serviteurs de l'ancien régime éloignés de la capitale. Ceux-là ont eu une chance relative en échappant à la prison, souvent grâce à des relations familiales avec les nouveaux dirigeants. Selon des estimations approximatives, 60 % des fonctionnaires d'un niveau équivalant à celui des administrateurs civils français ont été limogés. Environ quatre mille cinq cents personnes ont été arrêtées et sont détenues dans des camps militaires proches de Kaboul. Ces arrestations continuent, la nuit. Dans la journée, on voit des camions devant les maisons des prisonniers, vidées de leur mobilier.

Faut-il s'attendre à des procès politiques ? Le pouvoir a seulement annoncé la création de tribunaux militaires révolutionnaires « *habilités à sanctionner les actes contraires aux intérêts de la nation* », et dont le verdict sera sans appel, sauf s'il s'agit de la peine capitale. Nommé par le Conseil de la révolution, un Haut Conseil de justice a remplacé la Cour suprême ; il a envoyé dans les prisons des « comités d'investigation » qui ont fait libérer un millier de détenus politiques incarcérés sous l'ancien régime.

En fait, les principaux adversaires présumés de la révolution — les membres de l'ancienne famille royale présents dans le pays, M. Daoud et tous ses parents, le vice-président de la République, les ministres de l'intérieur et des affaires étrangères, au moins quatre généraux — ont été tués dans les heures qui suivirent le coup d'Etat. Selon des sources afghanes non officielles, les événements d'avril ont fait près de trois mille morts, en comptant les militaires tués lors des combats pour la prise du palais.

Seules deux carcasses de chars dans le centre de Kaboul témoignent encore de la fureur de ces combats. Mais la suspicion du pouvoir à l'égard de certaines unités demeure. Des faisceaux lumineux se déplacent la nuit sur les hauteurs de Kaboul ; des projecteurs ont été installés en certains lieux stratégiques pour déceler tout mouvement suspect. La police, compromise avec l'ancien régime, a été pratiquement désarmée.

Troubles dans deux provinces

Des passages d'avions militaires sont fréquemment observés à Kaboul. S'agit-il d'opérations d'intimidation ou d'expéditions punitives comme celles qui ont eu lieu en mai contre certaines populations de la province du Pactia (proche du Pakistan) et de la vallée de la Kunar, dans le Nouristan, où l'aviation a dû intervenir après que l'infanterie eut été mise en difficulté lors de troubles d'origine religieuse ? Malgré ses proclamations de fidélité au Coran, le nouveau régime déplaît visiblement aux intégristes de l'islam. La rumeur circule à Kaboul que des milliers de Frères musulmans, secte fanatique, sont passés au Pakistan et attendent une revanche.

Il serait injuste de porter au seul débit d'une idéologie « progressiste » les méthodes expéditives utilisées contre les tribus hostiles à tout pouvoir central et contre les notables du précédent régime. L'histoire de l'Afghanistan est une succession de sanglants règlements de comptes. Il reste que la saignée opérée ces dernières semaines ne facilitera pas le développement d'une nation tragiquement démunie de cadres et ne contribuera pas à lever les réserves d'éventuels donateurs étrangers à l'égard d'un pays peu « rentable ».

Le gouvernement continue d'affirmer qu'il suit une politique non alignée et qu'il acceptera l'aide étrangère d'où qu'elle vienne. Mais lui donnera-t-on vraiment les moyens d'échapper à l'emprise soviétique ? Chaque jour, le *Kabul Times* annonce la signature de nouveaux accords de coopération avec l'U.R.S.S. ou les pays d'Europe de l'Est. La R.D.A. vient d'ouvrir une ambassade à Kaboul ; c'était le seul pays communiste non représenté en Afghanistan.

M. Taraki, dit-on, lutte contre la tendance consistant à s'en remettre à Moscou pour faire avancer la révolution. Le partage du pouvoir serait déjà demandé par M. Babrak, vice-président du Conseil de la révolution, beaucoup plus proche des Soviétiques et qui n'aurait été placé en seconde position que pour ne pas heurter immédiatement de front les milieux religieux. Les deux tendances s'affrontent au gouvernement et surtout au Conseil de la révolution, émanation du comité central du parti démocrate populaire, dont la composition reste secrète. Les militaires qui ont pris le risque du coup d'Etat, mais dont le premier représentant — le ministre de la défense — n'occupe que la quatrième place dans la hiérarchie officielle, ne seront-ils pas tentés d' « arbitrer » le débat quand les civils auront fait la preuve de leur mésentente ? Au musée de Kaboul, le portrait de M. Daoud a été retiré, mais le cadre qui l'ornait est resté suspendu, vide, au-dessus de l'escalier principal. Est-ce le symbole involontaire de l'attente d'un successeur définitif ?

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

A TRAVERS LE MONDE

Canada

● M. JEAN-PHILIPPE LECAT, ministre français de la culture et de la communication, séjournera au Québec du 1er au 3 juillet, a-t-on annoncé officiellement lundi 26 juin à Paris.

Jamaïque

● UNE AIDE ECONOMIQUE D'URGENCE d'une cinquantaine de millions de dollars a été accordée à la Jamaïque par plusieurs pays, dont les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, le Canada, la France et le Venezuela, a-t-on appris samedi 24 juin à Washington. — *(A.F.P.)*

Maroc

● M. ADOLFO SUAREZ, chef du gouvernement espagnol, a déclaré lundi 26 juin à Fez, au terme de son entretien avec le roi Hassan II, que le Maroc reconnaissait « *l'indiscutable caractère espagnol de l'archipel des Canaries* ». Il a ajouté que la question des « présides » de Ceuta et Melilla n'avait pas été abordée. — *(A.F.P.)*

Mexique

● DIX-HUIT MILLE OCCUPANTS D'UN BIDONVILLE situé au sud de Mexico ont été expulsés, lundi 26 juin, par la police, qui a ensuite utilisé un hélicoptère équipé de lance-flammes pour mettre le feu aux baraquements. — *(A.P.)*

Namibie

● L'ADMINISTRATION SUD-AFRICAINE a commencé, lundi 26 juin, les opérations d'enregistrement sur les listes électorales. Cette mesure a été qualifiée de « regrettable » par les diplomates occidentaux du « groupe de contact » (France, Grande-Bretagne, Allemagne fédérale, Canada et Etats-Unis), qui tentent de faire accepter par la SWAPO un plan de règlement négocié. — *(A.F.P.)*

Nigéria

● M. HELMUT SCHMIDT est arrivé lundi 26 juin à Lagos pour une visite officielle de trois jours. Il se rendra ensuite en Zambie. Il s'agit du premier voyage en Afrique du chancelier ouest-allemand. — *(A.F.P.)*

Pérou

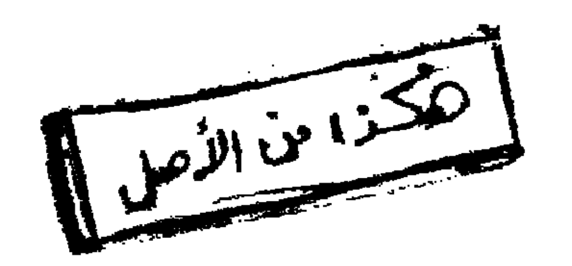
● LES ENSEIGNANTS ont annoncé lundi 26 juin leur intention de poursuivre leur grève déclenchée le 8 mai dernier, pour obtenir des augmentations de salaires, aucun accord n'étant intervenu avec les autorités. Selon le SUTEP (Syndicat unique des travailleurs de l'éducation péruvienne), le mouvement serait suivi par 80 % des cent trente mille maîtres d'école de l'enseignement public. — *(A.F.P.)*

Rhodésie

● M. DAVID OWEN, secrétaire au Foreign Office, a rejeté lundi 26 juin, au cours d'un débat aux Communes, les suggestions de l'opposition conservatrice l'invitant à approuver le règlement interne en Rhodésie. Répliquant aux attaques virulentes de plusieurs députés qui imputaient à sa politique la responsabilité du massacre d'Umtali (*le Monde* daté 25-26 juin), M. Owen a rappelé que son gouvernement « *n'approuvait ni ne condamnait* » l'accord de Salisbury. — *(Corresp.)*

Suisse

● UN DIPLOMATE SOVIETIQUE accrédité au bureau des Nations unies à Genève a disparu avec sa femme et ses deux enfants il y a deux semaines, a annoncé, lundi 26 juin, la police helvétique. Il s'agit de M. Vladimir Rezoun. La mission soviétique à Genève a demandé aux autorités helvétiques de rechercher les disparus et d'étendre les recherches à l'étranger par l'intermédaire d'Interpol. Troisième secrétaire à la mission soviétique à Genève, M. Rezoun vient au trente-quatrième rang dans la liste officielle des quarante Soviétiques affectés aux Nations unies à Genève. — *(A.P.)*



AMÉRIQUES

Argentine

M. KISSINGER CRITIQUE L'UTILISATION DE LA DÉFENSE DES DROITS DE L'HOMME CONTRE DES GOUVERNEMENTS « AMIS ».

Buenos-Aires *(A.F.P., Reuter.)*. — M. Henry Kissinger, ancien secrétaire d'Etat, qui a assisté à la Coupe du Monde de football à l'invitation du général Jorge Videla, a déclaré lundi 26 juin, dans une interview à la télévision argentine, que les Etats-Unis ne devraient pas utiliser la défense des droits de l'homme comme *« prétexte à des attaques contre leurs amis »*. *« Les Etats-Unis et les pays européens ne sont pas entièrement conscients des problèmes auxquels l'Argentine a dû faire face depuis dix ans »*, a-t-il affirmé.

M. Kissinger a fait écho aux thèses sur le terrorisme défendues par les militaires argentins depuis qu'ils ont pris le pouvoir, en mars 1976. *« Les terroristes ne cherchent pas vraiment à améliorer le sort des peuples et ce sont eux qui violent le plus les droits de l'homme. Ce sont en réalité les fascistes d'aujourd'hui avec des slogans d'extrême gauche »*, a déclaré l'ancien secrétaire d'Etat.

M. Kissinger a estimé d'autre part que l'U.R.S.S. ne pouvait pas *« poursuivre sa politique actuelle en Afrique et améliorer en même temps ses relations avec les Etats-Unis »*. Washington ne peut pas *« accepter que Cuba marche sur l'Afrique »*, a-t-il ajouté. Répondant à une question, M. Kissinger a affirmé que l'expérience du Vietnam avait été traumatisante, mais que celle-ci était invoquée actuellement *« pour que nous ne fassions rien dans le monde »*.

● *M. Alfredo Bravo*, dirigeant d'un syndicat d'enseignants, emprisonné depuis neuf mois, et qui n'a jamais été inculpé, a été libéré, la semaine dernière, à Buenos-Aires. — *(A.F.P.)*

États-Unis

Nous n'essayerons jamais de jouer les Soviétiques contre les Chinois ou vice versa

DÉCLARE M. CARTER

De notre envoyé spécial

Washington. — M. Carter a choisi d'adopter une position conciliante à l'égard de l'Union soviétique dans la conférence de presse qu'il a donnée le lundi 26 juin. Ces conférences à la Maison Blanche sont plus fréquentes et beaucoup moins formelles que celles du président français. Les sujets sont abordés au fur et à mesure des questions, qui, parfois, se répètent et portent le plus souvent sur la politique intérieure. C'est donc entre deux interventions sur les exemptions fiscales ou sur la moralité des fonctionnaires que M. Carter a répondu indirectement au récent discours de M. Brejnev.

« Nous vous être des amis des Soviétiques. » (...) « Nos relations avec eux sont fondamentalement stables, a-t-il affirmé. *Nous sommes effectivement dans un rapport de compétition »*, mais *« c'est un phénomène normal. (...) Il n'y a pas lieu de s'alarmer »*. Le président américain a cependant rappelé brièvement que la situation des droits de l'homme en U.R.S.S., et les initiatives des Russes et des Cubains dans le monde, étaient des *« sources de préoccupation »*. Il a repris une expression qu'il avait utilisée samedi à Fort-Worth (Texas) : il n'est pas question que les Etats-Unis *« se laissent bousculer »* par l'U.R.S.S. *(le Monde* daté 25-26 juin).

M. Carter a insisté sur les aspects des relations soviéto-américaines qui lui paraissent favorables. Il a jugé *« très positives »* les récentes propositions de l'Union soviétique quant à la réduction des forces militaires en Europe. Il a également exprimé sa conviction que les négociations sur les SALT étaient en bonne voie. *« Nous sommes beaucoup plus proches d'un accord que nous ne l'étions il y a quelques semaines »*, a-t-il affirmé. M. Carter a évoqué à nouveau la possibilité de rencontrer M. Brejnev à l'occasion de la signature du second accord SALT.

On ne saurait être plus accommodant. M. Carter a également essayé de calmer les inquiétudes de Moscou à propos de la Chine. *« Nous n'essayons pas et nous n'essayerons jamais de jouer les Soviétiques contre les Chinois ou vice versa »*, a-t-il déclaré. On apprenait lundi après-midi que les Etats-Unis avaient remis à l'ambassade d'U.R.S.S. à Wasington trois Soviétiques arrêtés le mois dernier aux Etats-Unis pour espionnage. De son côté, Moscou conduisait le même jour à l'ambassade des Etats-Unis un homme d'affaires américain arrêté récemment sous l'accusation de trafic de devises. Aucune des deux affaires n'est enterrée, et les procédures devraient suivre leur cours, mais c'est là de part et d'autre un geste évident de bonne volonté.

Déçu par la politique d'Israël

M. Carter s'est montré plus sévère à l'égard d'Israël. Avec une pointe de sarcasme, il a fait remarquer qu'Israël avait rejeté *« un plan de paix égyptien qui n'a pas encore été présenté »*. Tout en se déclarant une nouvelle fois *« très déçu »*, il n'a pas voulu se montrer pessimiste.

Si cette conférence de presse pouvait fournir au président l'occasion de répondre à Moscou, elle devait aussi sans doute montrer au pays (elle a été télévisée en direct) qu'il avait les rênes bien en main. Ceci dans l'espoir de faire remonter une cote qui s'effondre dans l'opinion publique. Si l'on en croit les résultats d'un sondage Harris publié lundi, le président Carter est en mauvaise posture. Les personnes interrogées autour du 15 juin sont en majorité mécontentes de lui (65 % d'insatisfaits contre 32 % de personnes satisfaites). C'est une situation exactement inverse de celle de l'année dernière au mois de mai. Aujourd'hui, 75 % des personnes interrogées désapprouvent la façon dont il gère l'économie du pays (21 % l'approuvent) et 67 % critiquent la façon dont il mène la politique étrangère américaine.

ALAIN-MARIE CARRON.

● *La Commission électorale fédérale* a condamné le comité qui était chargé, en 1976, de la campagne présidentielle de M. Jimmy Carter à 1 200 dollars (5 520 F) d'amende et la Banque nationale de Georgie, alors dirigée par M. Bert Lance, à 5 000 dollars d'amende pour utilisation pour la campagne électorale, dans des conditions illégales, d'un avion appartenant à la banque, a-t-on appris lundi 26 juin à Washington. — *(A.P.)*

AFRIQUE

LA FIN DE LA RENCONTRE NETO-EANES

Les Angolais réfugiés au Portugal avant l'indépendance pourront regagner leur pays

De notre envoyé spécial

Bissau. — Tous les Angolais réfugiés au Portugal, notamment pendant la période précédant la déclaration unilatérale d'indépendance, le 11 novembre 1975, pourront retourner dans leur pays, précise le communiqué publié à l'issue de la rencontre, en Guinée-Bissau, entre les présidents Eanes et Neto, le lundi 26 juin.

Le cas des centaines de milliers de ressortissants portugais qui, à la même époque, avaient abandonné le territoire angolais apparaît, en revanche, beaucoup plus complexe. *« Lorqu'on fait une révolution, il faut la défendre contre ses ennemis »*, a déclaré M. Neto, au cours d'une conférence de presse commune des deux présidents. Une commission spéciale sera cependant chargée d'examiner cette affaire. Mais il semble exclu que le gouvernement de Luanda autorise le retour de *« ceux qui*, selon M. Neto, *se sont opposés à l'indépendance ou se sont alliés à l'Afrique du Sud dans le but d'installer en Angola un régime néo-colonial »*.

D'autre part, l'une des principales exigences du gouvernement portugais vient d'être satisfaite : onze Portugais arrêtés en Angola avant l'indépendance ont été libérés, tandis que sept autres personnes appréhendées dans les mêmes circonstances, et dont les noms figurent sur une liste établie par Lisbonne, le seront bientôt.

Les présidents Eanes et Neto se sont, en outre, adressé des invitations réciproques, acceptant de se rendre bientôt officiellement visite. Ils ont voulu ainsi témoigner du climat de conciliation qui a dominé cette conférence.

Selon le communiqué final, les gouvernements portugais et angolais prendront des mesures à l'égard de leurs oppositions réciproques. La référence est nette : il s'agit d'interdire certaines réunions qui, ces derniers mois, ont eu lieu à Lisbonne, avec la participation d'éléments liés à l'UNITA et au F.N.L.A. Sur ce point, il sera pourtant difficile d'aller au-delà d'une simple déclaration d'intention, car l'UNITA jouit, au Portugal, d'appuis considérables, jusque dans des milieux proches du gouvernement.

Dans le domaine des relations internationales, le Portugal et l'Angola soutiennent les résolutions approuvées à l'ONU et à l'O.U.A. sur l'indépendance de la Namibie et du Zimbabwe. Pourtant, ni M. Neto ni le général Eanes n'ont répondu clairement au sujet de leurs autres engagements internationaux.

« Le Portugal s'apprêterait-il à jouer, en tant que membre de l'OTAN, un rôle modérateur en Afrique ? », a demandé un journaliste. *« Nous n'avons ni la dimension ni la force justifiant de telles prétentions »*, a souligné le général Eanes.

JOSÉ REBELO.

République Sud-Africaine

Selon la Commission internationale des juristes

LE QUART DES DÉTENUS POLITIQUES SONT DES ENFANTS D'AGE SCOLAIRE

(De notre correspondant.)

Berne. — Un aspect particulièrement choquant de la politique d'*apartheid* vient d'être dénoncé par la Commission internationale des juristes (C.I.J.) : la détention d'enfants en Afrique du Sud. Dans un rapport publié à Genève à l'occasion du deuxième anniversaire des émeutes de Soweto, la C.I.J. constate qu'un nombre croissant d'enfants d'âge scolaire sont détenus en Afrique du Sud pour de longues périodes en vertu des lois sur la sécurité. Les autorités se refusant à fournir de plus amples renseignements à ce sujet, la C.I.J se réfère à une enquête de l'Institut sud-africain pour les relations raciales.

Selon cet institut, de nombreux enfants se trouvaient parmi les 2 430 personnes officiellement arrêtées de juin 1976 à septembre 1977. Sur 714 personnes encore détenues à la fin de l'année dernière, il y avait 180 enfants d'âge scolaire (soit à peu près le quart) et 37 étudiants. En février 1978, le ministre de la police avait d'ailleurs publiquement admis que 236 jeunes gens et 23 jeunes filles de moins de dix-huit ans avaient été arrêtés en 1977, conformément à la législation sur la sécurité. — J.-C. B.

Le Maroc entend rester un pays non aligné dans le plein sens du terme

déclare au « Monde » Mᵉ M'Hamed Boucetta, ministre des affaires étrangères

Les mille cinq cents hommes envoyés par le Maroc au Zaïre constituent l'essentiel de la force interafricaine créée à l'initiative de la France pour s'opposer à une nouvelle offensive des Katangais au Shaba. Dans de récentes déclarations, le roi Hassan II a précisé que son pays interviendrait au Zaïre autant de fois qu'il le faudrait et répondrait, dans la mesure de ses moyens, aux demandes d'assistance de pays africains qui seraient menacés de déstabilisation. De passage à Paris sur le chemin de Khartoum, puis de Bucarest, Mᵉ M'Hamed Boucetta, ministre marocain des affaires étrangères, précise ci-dessous les orientations de la diplomatie marocaine.

— Monsieur le ministre, le Maroc vient d'envoyer pour la seconde fois un corps expéditionnaire au Shaba, s'associant ainsi aux efforts des pays occidentaux soucieux de préserver leurs intérêts dans cette région. En même temps, votre pays signe avec l'U.R.S.S. de très importants accords économiques. N'y a-t-il pas là une contradiction ?

— En réalité, c'est la troisième fois que le Maroc envoie des troupes au Shaba. Nous avons répondu cette fois-ci à l'appel du président de l'Organisation de l'unité africaine pour défendre à nouveau un pays dont l'intégrité territoriale était menacée. Nous constatons que des mouvements de déstabilisation se manifestent dans plusieurs régions de l'Afrique.

» L'orientation de la politique extérieure marocaine, fixée depuis longtemps, reste inchangée. Notre pays entend rester un pays non aligné dans le plein sens du terme. C'est dans ce cadre que nous avons passé d'importants accords avec l'Union soviétique pour le développement de notre pays et que nous entretenons d'excellentes relations avec les Etats du camp socialiste. Je me rends d'ailleurs prochainement à Bucarest pour signer des conventions, commerciales, économiques et culturelles.

— La notion de non-alignement a-t-elle encore un sens dans une Afrique où s'affrontent les grandes puissances ? L'O.U.A., paralysée par des dissensions, peut-elle encore avoir une quelconque efficacité ?

— Il est vrai que des interventions intempestives se manifestent par le débarquement de dizaines de milliers de soldats équipés de matériel lourd et d'armements sophistiqués. Des luttes à caractère idéologique viennent ainsi perturber un développement que nous aurions souhaité serein et fraternel. Nous le regrettons. Ces interventions, malheureusement, en appellent d'autres. Le non-alignement, surtout en Afrique, devrait garder tout son sens, et l'on devrait pouvoir entretenir des relations amicales avec les uns sans s'attirer les foudres des autres.

Le conflit du Sahara occidental

» Force nous est de constater le clivage qui divise l'O.U.A. et qui va s'accentuant. Cette division est tout à fait contraire aux buts que nous nous étions fixés dès le premier jour, lors de la conférence de Casablanca, en 1961, et lors de la rédaction de la charte de l'Organisation. Je me refuse cependant à désespérer.

» Il y a beaucoup à dire sur la séparation entre « modérés » et « progressistes ». Ce vocabulaire est bien inadapté. On peut s'étiquetter « révolutionnaire » et « progressiste » et soumettre son peuple à des conditions qui ne se caractérisent ni par la liberté tout court, ni par la liberté des choix économiques, sociaux et politiques, ni même par la promotion d'un développement réellement important. Le Maroc se situe, il est vrai, parmi les pays « modérés ». Modéré, il l'est par son comportement, par sa politique. Mais cela ne l'empêche pas de procéder par étapes à une révolution économique, sociale et dans le domaine des libertés.

— Parmi les foyers de tension en Afrique, il en est un où le Maroc est directement impliqué, celui du Sahara occidental, dont le Front Polisario revendique l'indépendance. Voyez-vous une issue à ce conflit, qui pèse d'un poids très lourd sur l'économie du royaume ?

— Il s'est agi pour nous, dans cette affaire, de parachever notre intégrité territoriale. Ce que l'on appelle le Polisario n'aurait pratiquement aucune existence sans le soutien financier, l'entraînement, l'équipement, voire l'intervention militaire directe de l'Algérie.

» Il s'agissait pour nous de décoloniser une partie de notre territoire soumis au colonialisme espagnol. Nous y sommes parvenus, selon des normes internationales, et conformément à des précédents, d'abord par l'accord de Madrid et, en outre, par l'expression de la volonté des populations, qui s'est manifestée à plusieurs niveaux par la voix de la Jemaa (1) et lors des élections locales, professionnelles et législatives de 1976 et 1977. L'Algérie, qui avait pris une position claire lors du sommet arabe de Rabat, en octobre 1974, comprenait parfaitement de quoi il s'agissait. Le revirement d'Alger nous est resté incompréhensible et ne peut s'expliquer à notre avis que par une volonté délibérée d'hégémonie.

» La tension créée dans la région est due aux agressions de l'Algérie contre notre territoire et celui de la Mauritanie. Nous y faisons face et continuerons à le faire. De même, nous tiendrons nos engagements vis-à-vis de la Mauritanie. Nous avons recherché toutes les issues honorables pour tous, nous avons examiné toutes les propositions faites par des amis communs. Le blocage n'est pas venu du côté marocain.

— Dans ces conditions, que peut-on attendre du sommet extraordinaire que l'O.U.A. doit toujours consacrer à cette affaire ? Ce sommet a-t-il une chance de se réunir à Khartoum en juillet prochain, et le Maroc y participera-t-il ?

— Nous sommes toujours prêts à exposer notre point de vue sur la façon dont s'est opérée la décolonisation du Sahara, comme nous sommes prêts à exposer notre point de vue sur les causes de la tension actuelle. Si ce sommet extraordinaire, dont le principe avait été adopté à l'île Maurice en 1976, n'a pu se tenir jusqu'à présent, ce n'est pas de notre fait. Dès qu'un lieu et une date seront fixés, nous nous y rendrons.

— Sans conditions ?

— Nous n'en posons aucune.

— Une autre ombre plane sur les relations maroco-algériennes. Estimez-vous que le problème de Tindouf est réglé par l'accord d'Ifrane qui a reconnu en 1972 la souveraineté algérienne sur ce territoire ?

— Il est de notoriété publique que des parties du territoire marocain ont été découpées par le colonisateur français, qui les a adjointes au territoire algérien. Tindouf a relevé de la souveraineté du royaume jusqu'à la veille de l'abrogation du traité de protectorat. Malgré les engagements formels pris par les responsables algériens jusqu'à 1960, nous avons tenté de dépasser ce problème de frontières en le situant sur le plan de la coopération et en prônant la constitution d'un ensemble économique organisé dans l'intérêt de toutes les populations de la région. C'est ainsi que le dixième congrès du parti de l'Istiqlal s'est tenu sous le signe de la construction du Maghreb arabe. Nous ne pourrons dépasser ce problème de frontières que si l'hostilité cède le pas à la coopération.

— N'est-ce pas la même évolution que vous préconisez à propos du conflit avec Israël ? Votre pays a vu d'un œil favorable l'initiative du président Sadate. Estimez-vous, avec le recul, que le geste du chef de l'Etat égyptien a été positif ?

— L'appui du Maroc à la démarche du président Sadate ne s'est pas situé, comme on l'a dit trop souvent, au plan sentimental. Il s'est appuyé dès le premier jour sur des éléments concrets. Il était clair pour nous que l'initiative égyptienne répondait parfaitement aux conclusions dégagées par le sommet arabe de Rabat de 1974, qui avait mis en relief trois points essentiels : 1) tous les territoires arabes occupés par Israël en 1967, Jérusalem compris, devaient être évacués ; 2) le problème palestinien devait trouver sa solution par l'établissement d'un Etat, incarnation de l'autodétermination du peuple palestinien représenté par l'O.L.P ; 3) une solution globale du problème du Proche-Orient excluant tout accord séparé devait être mise en œuvre. Le président Sadate s'est constamment référé à ces éléments, pendant et depuis son initiative, une initiative sur laquelle nous n'avions pas été consultés, mais dont nous estimions qu'elle pouvait permettre d'atteindre les objectifs fixés par le sommet de Rabat. La démarche du chef de l'Etat égyptien a entraîné une évolution favorable des opinions occidentales et américaine en faveur de la thèse arabe.

» Il s'est aussi dégagé des attitudes de refus parmi certains pays arabes. Il faut aujourd'hui procéder à une nouvelle évaluation de la situation, qui permettra soit de confirmer les objectifs fixés à Rabat, soit d'en dégager d'autres ainsi que les voies et moyens pour y aboutir. C'est dans ce sens que le président Nemeiry a été reçu par le roi et que le Maroc a donné son accord pour participer à toute réunion, à quelque niveau qu'elle se situe, avec les autres responsables des pays arabes pour définir une nouvelle stratégie.

— Vous êtes ministre des affaires étrangères, mais aussi chef d'un parti, l'Istiqlal, qui a accepté en octobre dernier d'entrer au gouvernement après quinze années d'opposition. Quelles leçons tirez-vous de ces huit mois de participation au pouvoir ?

— Dans un pays comme le nôtre, il ne faut pas rester éternellement loin du pouvoir, surtout lorsqu'il s'agit de participer à une action de développement, de démocratisation et de mise en place d'institutions représentatives. Les huit mois que nous venons de passer au gouvernement nous ont montré que notre participation pouvait être utile au pays et qu'elle nous permettait d'apporter des suggestions et des propositions utiles au développement économique et au perfectionnement des institutions. Sur le plan de la gestion, les cadres de notre parti ont pu se mettre en contact avec les réalités de l'exercice du pouvoir.

— Le Maroc a connu ces derniers mois de nombreux mouvements de grève. N'êtes-vous pas amené à cautionner une politique économique et sociale que vous critiquiez lorsque vous étiez dans l'opposition ?

— Nous critiquions, en effet, certains aspects de la politique économique et sociale, mais le plan triennal de transition actuellement en voie d'élaboration permettra de remédier à certaines insuffisances et apportera même du nouveau pour une relance de l'économie malgré les difficultés que nous avons rencontrées au moment de notre entrée au gouvernement : répercussions de la crise de l'énergie, mauvaises récoltes des dernières années, baisse persistante des prix des phosphates. Il a donc fallu décider une pause dans le développement pour revoir les circuits extérieurs et intérieurs et mettre en place des structures permettant de faire face à cette situation. Nos engagements politiques en Afrique et en Mauritanie se traduisent aussi par des charges accrues. Mais je suis persuadé qu'avant la fin de ce plan de transition l'économie marocaine sera relancée sur de bonnes bases.

— Estimez-vous possible, voire souhaitable, la constitution d'un gouvernement d'union nationale englobant les partis encore dans l'opposition, et notamment l'Union socialiste des forces populaires de Mᵉ Bouabid, avec laquelle vous avez entretenu longtemps de bons rapports ?

— Nous avons toujours dit, et nous continuons à le faire, que toutes les formations politiques qui voudraient participer à la gestion du pays devraient trouver place au gouvernement. Ce problème relève du roi, mais je sais qu'au moment ou a été formé l'actuel gouvernement, une ouverture a été faite en direction d'autres formations que la nôtre. Celles-ci ont préféré décliner l'offre qui leur était ainsi faite. Quant à nous, nous n'avons aucune objection à l'élargissement du gouvernement à toutes les tendances. Il n'y aurait aucune difficulté à tomber d'accord sur les données essentielles d'un programme de gouvernement. »

Propos recueillis par
DANIEL JUNQUA.

(1) Assemblée locale de notables mise en place par l'administration espagnole.

LA SITUATION DANS LA CORNE DE L'AFRIQUE

« LA HAVANE PRÉCONISE « UNE SOLUTION POLITIQUE » DU PROBLÈME ÉRYTHRÉEN DANS LE CADRE D' « UNE ÉTHIOPIE UNIE », déclare, à Alger, le ministre cubain des affaires étrangères.

(De notre correspondant.)

Alger. — M. Isodoro Malmierca, ministre cubain des affaires étrangères, a précisé la position de son pays sur différents problèmes africains au cours d'une conférence de presse tenue lundi 26 juin à Alger.

Répondant aux questions des journalistes, le ministre a démenti une nouvelle fois toute participation et toute aide cubaine à la récente offensive des Katangais à Kolwezi contre le régime du président Mobutu. Il a mis au défi ce dernier de présenter un seul prisonnier cubain. « *Non seulement*, a-t-il dit, *nous n'avons pas soutenu ces actions, mais nous y avons été opposés et pas pour des raisons de morale ou de légalité.* »

M. Malmierca a souligné qu'il y avait plus de médecins et d'instituteurs cubains en Afrique qu'il n'y a de fonctionnaires des affaires étrangères dans les quatre-vingts missions diplomatiques de La Havane dans le monde. Quant aux combattants cubains qui se trouvent sur le continent africain, il a affirmé que leur action était « *fondamentalement différente des interventions de recolonisation* » des pays occidentaux. Selon lui, Cuba a répondu à la demande des gouvernements dont la souveraineté territoriale était *menacée, et cela conformément* au principe de l'O.U.A. qui condamne la modification par la force des frontières héritées de la colonisation.

Répondant à ce propos à une question sur l'aide de Cuba à l'Ethiopie, M. Malmierca a expliqué que ce pays avait dû faire face à l'agression de la Somalie. « *Si la Somalie*, a-t-il ajouté, *avait réussi à s'emparer de l'Ogaden, les expansionnistes somaliens auraient été encouragés à faire de même au Kenya et à Djibouti.* » Enfin, il a préconisé « *une solution politique* » pour le problème érythréen. Une telle solution, a-t-il dit, « *doit être trouvée dans le cadre de la reconnaissance des droits des peuples au sein d'une Ethiopie unie* ».

P. B.

● *L'aviation éthiopienne* a lancé lundi 26 juin le deuxième raid en l'espace de quatre jours contre des localités situées dans le nord de la Somalie, a annoncé le ministère somalien de la défense cité par Radio-Mogadiscio. Les Mig éthiopiens ont pris pour cible les villages d'Abbul-Kadir et Bali-Anod, tuant une personne et en blessant une dizaine d'autres. L'aviation éthiopienne avait déjà, selon Mogadiscio, attaqué cinq villages de la même région jeudi dernier, tuant une donzaine de personnes et en blessant plus de quarante autres. Ces raids sont signalés alors que les maquisards somalis font état d'importants succès dans l'Ogaden contre les forces éthiopiennes. — *(Reuter)*.

● LE GOUVERNEMENT *ETHIOPIEN* a, *de nouveau*, annoncé le 19 juin le déclenchement imminent d'une offensive militaire contre les « rebelles » d'Erythrée, alors qu'est réuni à Addis-Abeba un « séminaire de masse », qui doit étudier les « *moyens politiques ou militaires* » propres à régler le problème érythréen. La solution militaire est la seule qui reste, les tentatives politiques ayant échoué, a déclaré un porte-parole du Derg (comité militaire)

Le gouvernement soudanais décide d'éloigner de Khartoum vingt mille réfugiés érythréens et éthiopiens

Khartoum. — Le gouvernement soudanais a entrepris, la semaine dernière, d'éloigner de la capitale des milliers de réfugiés érythréens et éthiopiens. Officiellement, cette décision est inspirée par des raisons de sécurité en prévision du prochain sommet de l'O.U.A., qui aura lieu en juillet à Khartoum. Le 23 juin, les premiers camions ont commencé d'acheminer plusieurs centaines de réfugiés vers les régions orientales du Soudan, où se trouvent une douzaine de camps provisoires. Les réfugiés ont manifesté leur surprise devant cette décision soudaine.

De source officielle, on assure néanmoins avoir tenté depuis plusieurs semaines de convaincre les réfugiés de quitter volontairement la capitale. Des services de cars spéciaux à destination de Gedaref, près de la frontière éthiopienne, ont été mis à la disposition des intéressés. Si les réfugiés — leur nombre est estimé à vingt mille dans la seule capitale — ne quittent pas Khartoum de leur plein gré, de nouvelles mesures seront prises, annonce-t-on dans les milieux officiels.

Malnutrition et surpeuplement

Les conditions de vie dans les camps autour de Gedaref varient selon les cas, mais la plupart d'entre eux sont affectés par une grave pénurie alimentaire ; 75 % des réfugiés y souffrent de malnutrition.

Présenté comme un camp provisoire, Wad-El-Hilaywa, par exemple, est en passe d'être supprimé au profit d'une réinstallation définitive dans la province de l'Est. Pourtant, sur les trente mille personnes habitant le camp, quatre mille à cinq mille seulement ont accepté d'être réinstallées ailleurs. Les responsables de l'aide au réfugiés, à Wad-El-Hilaywa, affirment que les distributions de vivres ont été supprimées voici trois mois, pour inciter les intéressés à partir. La majorité d'entre eux a néanmoins refusé de bouger.

Une visite à Wad-El-Hilaywa permet de mesurer l'ampleur du problème. Pour arriver jusqu'ici — à 25 kilomètres de la frontière érythréenne — notre Land Rover rebondit et cahote sur une piste poussiéreuse. En traversant les rivières Atbara et Setit, le chauffeur nous indique que les pluies d'été rendront bientôt la piste impraticable. Au nord de la Setit, on découvre les case sdu camp de Wad-El-Hilaywa. Dans la chaleur accablante de la mi-journée, il semble presque désert. Sous les toits coniques des milliers de huttes surpeuplées, les réfugiés sont muets et silencieux.

La famille de Mohammed Ali Mahmud est sans doute un cas exemplaire. Père de six enfants — dont le dernier est né en mai dans ce camp, — Mohammed, atteint d'une tuberculose chronique, est cloué au lit. Chaque matin, à 5 heures, sa femme Sailhah Mohammend commence la journée en préparant le petit déjeuner, composé de thé et de mauvais sorgho. Le reste du temps, elle n'a pratiquement rien d'autre à faire que de piler le sorgho pour le déjeuner et le dîner. Leur fils aîné, Siraj Mohammed — quatorze ans — fréquente l'école du camp, dont s'occupent les mouvements de libération. Pendant son temps libre, il aide à transporter l'eau de la rivière sur l'âne familial. Cette occupation rapporte 10 piastres (environ 1 F).

Mohammed est tombé malade en Erythrée. Il fut d'abord soigné par des missionnaires dans son village de Galuj. L'escalade des combats l'a incité à trouver refuge au Soudan. Il avait dix-sept ans.

« *Je suis venu ici pour trouver la paix* », dit-il. Il vient d'apprendre que, la veille, Galuj a été bombardé. Selon les officiels soudanais, la première vague de réfugiés vers Wad-El-Hilaywa remonte à 1967. Depuis juillet dernier, le flux a pratiquement cessé. Cette accalmie est due aux succès militaires des mouvements érythréens, qui contrôlent désormais la quasi-totalité de la province, hormis quelques grandes villes. Néanmoins, ces succès ont aggravé la situation du camp. Les réfugiés, estimant que la victoire définitive est proche, refusent de quitter cette région frontalière.

Les responsables soudanais estiment nécessaire de déplacer le camp, en raison notamment des difficultés de transport et de l'impossibilité de nourrir et d'employer sur place les réfugiés. L'aide alimentaire des Nations unies, qui a permis de nourrir la population du camp, sera bientôt suspendue. En même temps, les responsables reconnaissent qu'ils ne sont pas parvenus, jusqu'à présent, à transférer le camp.

Selon les volontaires chargés de l'aide, la malnutrition a brisé la résistance physique des réfugiés, et la moindre maladie peut leur être fatale. Cinq réfugiés sont morts de malnutrition en une semaine, précise l'un de ces volontaires. Tout nouvel afflux de réfugiés dans ce camp provoquerait une crise insoluble. « *Il n'y a pas assez de nourriture*, observe un responsable. *Les nouveaux arrivants n'auront pas de toit. Ils devront vivre en plein soleil.* »

A Khartoum, on affirme, dans les milieux officiels, que les réfugiés actuellement dans la capitale ne seront pas dirigés directement vers Wad-El-Hilaywa, mais vers la ville de Gedaref, où ils pourront rester, s'ils le souhaitent. On précise que 800 tonnes de nourriture — de quoi subvenir aux besoins des réfugiés de Wad-El-Hilaywa pendant toute la saison des pluies — seront bientôt acheminées vers le camp. Quant aux réfugiés de Khartoum, leur avenir est incertain. La plupart habitaient les faubourgs des villes. Ils ne souhaitent pas vivre dans des zones rurales. Certains se sont cachés. D'autres paraissent cependant disposés à quitter de leur plein gré la capitale soudanaise.

DAN CONNELL.

Zaïre

● LE COMMANDEMENT MILITAIRE ZAIROIS a indiqué, lundi 26 juin, qu'il détenait des preuves de l'existence en Zambie de plusieurs camps d'entrainement de rebelles antigouvernementaux. Selon Kinshasa, des Zaïrois seraient « *entraînés de force* » dans ces camps situés près de la zone frontalière « *par des rebelles qui les empêchent de regagner le territoire national* ». — *(A.F.P.)*

Un film sur les violations des droits de l'homme en Guinée

« La Danse avec l'aveugle »

La section française d'Amnesty International (18, rue de Varenne, Paris-7e) a ouvert, lundi 26 juin, à Paris, une campagne d'information sur les droits de l'homme en Guinée. Présenté par le comédien Philippe Noiret, un film sur la République guinéenne a été projeté dans l'amphithéâtre Bourquelot à la faculté de pharmacie devant plusieurs centaines de spectateurs, dont une majorité d'Africains.

Dû à Alain d'Aix et Morgane Laliberté, aidés d'une équipe de journalistes québécois, ce film d'une heure un quart a été réalisé pour la télévision canadienne sous le titre *la Danse avec l'aveugle*, par référence à une phrase d'un discours de M. Sekou Touré : « *Si tu danses avec un aveugle, piétine-le pour qu'il sache qu'il n'est pas seul.* » Il a été vivement applaudi.

La Danse avec l'aveugle rappelle d'abord la valeur d'exemple qu'eut l'expérience guinéenne pour les progressistes du monde entier, à l'époque où le président Sekou Touré était l'interlocuteur du Ghanéen Kwame N'Krumah, du Congolais Patrice Lumumba, aussi bien que de Ho Chi Minh.

MM. Jean Mauberna, dernier gouverneur de la Guinée, Suret-Canale, historien et ethnologue, exposent ensuite leur point de vue sur l'évolution des rapports franco-guinéens.

Le film évoque ensuite les complots montés contre le régime de Conakry depuis l'étranger, en accordant une place particulièrement importante à la tentative de débarquement manquée du 22 novembre 1970, menée de concert par des mercenaires portugais et des opposants guinéens. Il montre aussi ce que furent les vagues d'arrestations de 1970 et de 1976 et les innombrables exactions dont elles s'accompagnèrent. Plusieurs prisonniers politiques, notamment un Français, un Allemand et des Guinéens, portent témoignage des tortures qu'ils subirent ou auxquelles ils assistèrent, mettant nommément en cause plusieurs personnalités guinéennes, dont l'ancien ambassadeur à Paris, M. Seydou Keita.

Le film s'attarde sur la reprise du dialogue entre Paris et Conakry, consécutive à la visite en Guinée de M. Lecanuet, alors garde des Sceaux, en 1975. L'embrassade publique entre ce dernier et le président guinéen prend valeur de symbole lorsque le commentateur explique le rôle prépondérant joué en Guinée, deuxième producteur mondial de bauxiste, *depuis 1976, par les sociétés minières multinationales.*

Des scènes filmées en Côte-d'Ivoire et au Sénégal parmi les centaines de milliers de réfugiés politiques guinéens installés dans ces deux Etats expliquent ce qu'est la vie des exilés fuyant la répression. En contrepoint, des scènes filmées en Guinée même, à l'intérieur des concessions minières, donnent un aperçu de la vie des communautés européennes expatriées en territoire guinéen.

« *C'est pour qu'il y ait sur la terre de Guinée une espérance que ce film a été présenté* », ont indiqué en guise de conclusion les responsables d'Amnesty International. Cette organisation et les opposants au régime de Conakry installés en France souhaitent que, dans les meilleurs délais, le plus grand nombre possible de détenus politiques guinéens puissent retrouver la liberté. Les diverses mesures d'élargissement prises par M. Sekou Touré depuis quelques mois sont de nature à encourager cet espoir.

EUROPE

Italie

Les élections régionales partielles confirment la méfiance des citoyens à l'égard des dirigeants politiques

De notre correspondant

Rome. — Les élections régionales, du dimanche 25 juin, dans le Val-d'Aoste et le Frioul-Vénétie-Julienne ont donné des résultats déconcertants. Ils ne sont pas assez homogènes pour permettre des commentaires précis, mais indiquent la lassitude, sinon la révolte d'une partie des électeurs, contre « ces signori de Rome », c'est-à-dire contre les partis traditionnels et l'Etat.

Dans le Val-d'Aoste, les autonomistes de l'Union valdotaine ont pratiquement triplé leur score de 1973. A Trieste-Ville une liste indépendante a fait « un malheur » en raflant plus d'un quart des *suffrages*. Ses représentants qui sont opposés au récent traité de normalisation des frontières avec la Yougoslavie ont pêché des voix dans tous les partis, du P.C.I. à l'extrême droite. Ils se situent à la deuxième place, talonnant la démocratie chrétienne, mais à la quatrième pour l'ensemble de la région.

Par rapport aux élections législatives de 1976, le parti gouvernemental perd des voix aussi bien dans le Frioul (près de 3 points) que dans le Val-d'Aoste (8 points). Ce n'était pas le cas lors des élections partielles du 14 mai dernier. En revanche, la baisse du parti communiste se confirme d'un scrutin à l'autre. Il ne parvient plus à retrouver son score de 1976. Le grand perdant de ces dernières élections est cependant le parti socialiste. Avec seulement 9,5 % des suffrages dans le Frioul et à peine 3,5 % dans le Val-d'Aoste, il perd sur tous les tableaux. Visiblement, le P.S.I. n'a pas été en mesure, le 25 juin, d'incarner la protestation des électeurs frontaliers.

Faut-il attribuer ce vote de protestations aux seules particularités du Val-d'Aoste et du Frioul ? Les « signori de Rome » succomberaient à la tentation, si le récent référendum sur le financement des partis n'avait montré de manière éclatante combien les citoyens se méfient de leurs dirigeants politiques. Derrière les cris de victoire, on sent une nette préoccupation. « *Ces votes*, a reconnu M. Armando Cossuta, membre de la direction du P.C.I., *sont le signe d'une certaine crise dans les rapports entre citoyens et partis, entre citoyens et institutions démocratiques. Ils révèlent une attitude critique et un mécontentement de larges secteurs de la population.* » Avec leur rapidité habituelle, les communistes veulent être les premiers à tirer les leçons. M. Cossuta a parlé d'une « *relance vigoureuse des initiatives politiques de masse* ». Cela laisse entendre que le P.C.I., après avoir fait démissionner le président de la République, ne restera pas les bras croisés.

Dans l'élection présidentielle qui commence le jeudi 29 juin, les partis politiques pourront difficilement ne pas tenir compte du malaise de l'électorat. Il leur sera difficile de croiser le fer pendant une vingtaine de scrutins, comme en 1971. Pour le moment, aucun « homme d'unité » n'a été trouvé. Chaque formation politique risque d'arriver au Parlement avec son propre candidat. Le P.S.I. en particulier entend présenter un « laïc », étant entendu que celui-ci ne pourrait être que socialiste. La démocratie chrétienne constate avec inquiétude que le P.C.I. n'est plus opposé à une telle solution. Mais on ne connaît pas encore les intentions réelles des uns et des autres : les grandes manœuvres commencent à peine et plus personne ne se hasarde à faire des pronostics.

ROBERT SOLÉ.

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS RÉGIONALES

	VAL-D'AOSTE	FRIOUL-VENITIE JULIENNE
Parti local	24,7 % (+ 13,1)	6,5 % (=)
Démocratie chrétienne	21,2 % (— 0,2)	39,6 % (— 0,1)
Parti communiste	19,5 % (=)	21,8 % (+ 0,9)
Parti socialiste	3,6 % (— 4,9)	9,5 % (— 2,7)
Mouvement social	1,3 % (— 0,8)	4,2 % (— 3,3)
Social-Démocratie	2,1 % (+ 0,1)	5 % (— 3,2)
Libéraux	1,8 % (— 1,1)	1,3 % (— 2,3)
Républicains	1,9 % (+ 0,6)	2,3 % (— 0,4)
Extrême gauche	1,3 % (=)	

Le chiffre entre parenthèses indique l'évolution par rapport aux élections régionales de 1973.

IL Y A TRENTE ANS

Staline invitait les communistes yougoslaves à renvoyer la « clique de Tito »

Le 28 juin 1948, le bureau d'information des partis communistes — plus généralement appelé Kominform — proclamait fausse « *la politique du comité central du parti communiste de Yougoslavie et avant tout celle des camarades Tito, Kardelj, Djilas et Rankovitch* ». Il ajoutait : « *La direction du parti communiste de Yougoslavie suit ces derniers temps dans les questions principales de la politique extérieure et intérieure une ligne fausse représentant l'abandon de la doctrine marxiste-léniniste.* » Adoptant une « *attitude inamicale* » à l'égard de l'U.R.S.S., elle fait preuve de « *nationalisme* ». En conclusion la résolution affirmait que les dirigeants yougoslaves « *se sont mis dans l'opposition envers les partis affiliés au bureau d'information* » et elle appelait les « *éléments sains* » de Yougoslavie « *à obliger leurs dirigeants à reconnaître ouvertement et honnêtement leurs fautes et à les corriger... ou, s'ils s'en montrent incapables, de les changer et de promouvoir une nouvelle direction internationaliste du parti* ».

Ainsi éclatait, et avec quelle brutalité, un conflit qui couvait depuis des mois, sinon des années, et que seuls de rares initiés avaient soupçonné. Jusqu'à cet orage soudain de 1948, Tito passait aux yeux du monde entier pour le plus zélé des chefs communistes. Il avait mené de front la révolution et la guerre de libération nationale alors que ses voisins — sauf les Albanais — avaient conquis le pouvoir grâce à l'armée rouge. Un an avant la rupture, ses collaborateurs avaient tenu la vedette à la réunion constitutive du Kominform, créé pour remplacer la III[e] Internationale dissoute pendant la guerre. Etaient représentés à ce bureau les partis communistes d'U.R.S.S., de Bulgarie, de Hongrie, de Pologne, de Roumanie, de Tchécoslovaquie, de Yougoslavie, de France et d'Italie. Belgrade avait d'ailleurs été choisie comme siège du Kominform. A la première session les délégués yougoslaves avaient envoyé une volée de bois vert à leurs camarades français et italiens parce qu'ils n'avaient pas su profiter de la guerre pour s'installer aux commandes à la place de la bourgeoisie. Tito prônait et pratiquait l'intransigeance.

Le projet avorté de fédération balkanique

A cette époque, lors d'une rencontre à Bled, Tito et le Bulgare Dimitrov avaient décidé de créer une fédération balkanique. La *Pravda* indiqua sèchement qu'un tel projet était hors de saison. Dimitrov s'inclina. On pouvait déjà se douter que l'importance croissante du chef yougoslave énervait Staline, soucieux de morceler ses associés pour mieux les dominer.

N'est-ce pas là d'ailleurs la raison fondamentale de l'éclat de 1948 ? La résolution qui énumère les fautes des Yougoslaves est un bric-à-brac. Les hérétiques avaient rompu avec le léninisme à la fois par révisionnisme et par aventurisme. Ils étaient en même temps déviationnistes de droite et de gauche. L'essentiel, c'est cependant ce qui est dit de l' « *attitude inamicale* » à l'égard de l'U.R.S.S. D'emblée Tito posait un problème. Ayant conquis le pouvoir sans une aide déterminante de l'extérieur, il se jugeait capable de gouverner en toute souveraineté. Ses services tenaient à l'œil les techniciens soviétiques qui, sous prétexte d'apporter leur concours, commençaient à édifier leurs réseaux en Yougoslavie. Ces techniciens durent regagner leur pays.

A l'extérieur, Tito prenait des initiatives sans la bénédiction du Kremlin. Il soutenait les communistes grecs, que Moscou sacrifiait. Il empêchait Staline de mener comme il l'entendait la guerre froide, cette politique de tension constante et parfois aiguë, en veillant à ne pas provoquer un conflit mondial. Trop puissant pour être un satellite, trop loué pour ne pas susciter d'émules dans les pays voisins, le chef yougoslave faisait obstacle à la création d'un nouvel empire soviétique. Pour le perdre, il fallait le peindre aux yeux de tous comme le traître absolu et, à titre de prophylaxie, anéantir dans la région ses imitateurs ou ceux qui risquaient de le devenir. Le Kominform allait donner ce mot d'ordre : « *Combattre la clique de Tito est le devoir international de tous les partis communistes et ouvriers.* » Dans les démocraties populaires, ce fut le massacre des dirigeants et militants qualifiés à tort ou à raison de titistes parce qu'ils n'obéissaient pas suffisamment au dictateur soviétique. Ou simplement parce qu'ils avaient des rivaux mieux en cours à Moscou.

Staline n'imaginait pas, en 1948, que les Yougoslaves pourraient lui tenir tête. « *Il me suffit de lever le petit doigt et il n'y aura plus de Tito* », confiait-il. Il négligeait une des données majeures du conflit : la fierté nationale. Tout découle de la résolution d'un « petit » qui refusait de faire les quatre volontés d'une grande puissance. Comme pour montrer qu'il n'avait en rien trahi, Tito, en un premier temps, gauchit encore son régime. Mais à quoi bon donner des preuves d'orthodoxie à d'anciens camarades trop occupés à injurier pour l'écouter ? Pour faire front à la menace, la Yougoslavie avait besoin de concours extérieurs. Elle accepta l'aide occidentale avant d'avoir découvert le non-alignement. Elle admit également qu'il n'était pas infamant d'être « révisionniste ». Ses théoriciens trouvèrent dans Engels les fondements d'un socialisme autogestionnaire très différent du modèle de Moscou. Le titisme naquit ainsi au début des années 50. Il fut le fruit de la nécessité d'un petit qui, après avoir éprouvé sa volonté de vivre, élaborait ses raisons de vivre. Depuis lors, il a connu des avatars. Mais il a tenu.

Les rapports tourmentés avec Moscou

L'histoire des relations des Yougoslaves avec les Soviétiques est instructive. En 1953, Tito fut le premier à pressentir que la mort de Staline changeait le paysage. Il en avertit Churchill qui était encore sceptique sur la réalité du changement. Puis il se prêta au jeu de Khrouchtchev, qui souhaitait une réconciliation. Quelle revanche, pour lui, de constater que le successeur de Staline lui reconnaissait la qualité de communiste et s'accommodait de son indépendance !

Les rapports entre les deux pays et les deux partis ne cessèrent pourtant d'être tourmentés. Une première détente — 1955-1956 — fut suivie de turbulences provoquées par les explosions de 1956 en Pologne et en Hongrie. Les Russes reprochèrent aux Yougoslaves d'avoir jeté de l'huile sur le feu. Les titistes répondirent que le Kremlin se montrait incapable d'appliquer les nouveaux principes qu'il proclamait. Le différend s'apaisa. Tito fit même son possible pour faciliter la tâche de Khrouchtchev et de ses successeurs. Il ne réagit guère lorsqu'il apprit, en 1964, le brusque limogeage de M. « K ». Nouvelle tension pourtant en 1968 : les Yougoslaves n'admirent pas l'invasion de la Tchécoslovaquie. Ils jugeaient aussi qu'un pays qui n'hésitait pas à envoyer ses soldats à Prague pour y restaurer le « vrai socialisme » n'aurait aucun scrupule à rétablir son ordre dans n'importe quel autre pays socialiste. Ce conflit finit aussi par s'apaiser.

Trente ans après l'excommunication, Tito a présenté devant le onzième congrès de la Ligue des communistes la justification de ce qui a été fait pendant ces trois décennies et s'est montré résolu à poursuivre le même chemin. Il y avait dans l'assemblée les représentants de partis qui, en 1948, appelaient à la révolte contre lui, notamment les délégués des « eurocommunistes », dont le discours actuel n'est pas indifférent aux prophètes de la « voie nationale vers le socialisme ». Tito a entendu aussi le message très chaleureux des Chinois, qui furent pourtant, entre 1958 et 1968, ses adversaires les plus tonitruants. Seul l'ennemi constant, l'Albanais Enver Hodja, s'est tenu totalement à l'écart de la cérémonie. Mais Yougoslaves et Albanais n'ont-ils pas maintenant conscience de leur communauté d'intérêts face à une puissance ambitieuse ?

Le « traître » a dû savourer le spectacle. L'U.R.S.S., qui, en 1948, déchaînait la sarabande contre lui a besoin de ses faveurs. Et presque tous ceux qui l'abreuvèrent d'injures, ou leurs héritiers, ont fini par absorber une dose de titisme.

BERNARD FÉRON.

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

M. Pontillon : la C.E.E. est devenue une ligne de résistance à la diplomatie du dollar

M. Robert Pontillon, sénateur des Hauts-de-Seine, président de l'Union des P.S. de la C.E.E., a déclaré mardi 27 juin au cours d'une réunion de presse : « *Seuls les socialistes européens peuvent faire bouger un peu les choses. L'Europe n'est plus aux dimensions requises pour le capitalisme international. Celui-ci souhaite un libre-échange universel. La C.E.E. est devenue une ligne de résistance à la diplomatie du dollar. Nous ne voulons pas « casser la baraque » en dépit de sa dérive libérale.* »

M. Pontillon a souligné qu'au niveau politique l'Europe peut encore apporter beaucoup, notamment en ce qui concerne les négociations Nord-Sud, le désarmement et la détente. « *Nous sommes donc très attachés au maintien de la construction européenne* », a-t-il ajouté.

Analysant la déclaration adoptée à Bruxelles par les P.S de la C.E.E. (*le Monde* daté 25-26 juin), le sénateur des Hauts-de-Seine a souligné que la S.P.D. allemande a fait des concessions en acceptant qu'aucun engagement vers l'intégration européenne ne soit pris et en n'accordant aucune ébauche de pouvoir constituant à l'Assemblée européenne. Il a noté que, par rapport au « projet de programme » repoussé par le P.S. français (mais aussi par le parti travailliste britannique), le nouveau texte — beaucoup plus bref — contient une définition d'une nouvelle croissance, esquisse une critique de la « *dérive libérale* » de la Communauté, prévoit des possibilités d'action contre les sociétés multinationales. Le « projet de programme », a-t-il ajouté, parlait trop d'intégration. Le nouveau document en reste au traité de Rome. Enfin, le texte adopté introduit la notion de « démocratie industrielle ».

A ce document commun, chaque P.S. ajoutera son propre programme. Puis, les partis socialistes de la C.E.E. élaboreront en commun une série de propositions concrètes qui serviront de ligne de conduite à leur groupe à l'Assemblée européenne.

En réponse aux critiques du P.C.F., M. Pontillon a noté qu'il n'avait jamais souhaité isoler le courant syndical communiste. Il a insisté sur la nécessité de renforcer la coopération des P.S. avec l'ensemble du mouvement syndical et d'accentuer les contacts avec « *le secteur associatif lié au courant socialiste* ».

Pour ce qui concerne la composition de la liste que le P.S. présentera, M. Pontillon, à titre personnel, a souhaité qu'elle soit homogène et ne comprenne que des socialistes. Elle pourrait être composée de trois tiers : des dirigeants nationaux du parti, des parlementaires, des représentants des régions. Le sénateur des Hauts-de-Seine, après avoir constaté que le cumul des mandats est inévitable pour la première législature de l'Assemblée européenne, car il convient de créer un lien avec les Parlements nationaux, a souhaité qu'une incompatibilité intervienne ensuite entre le statut de parlementaire national et celui de parlementaire européen. Il a enfin, à titre personnel toujours, souhaité une concentration, à Bruxelles, des services de la C.E.E. et de l'Assemblée européenne.

● *Une « poste européenne de l'amitié » pour les jeunes.* — Le bureau d'information des Communautés européennes organise, en liaison avec le Salon de l'enfance, une « *poste européenne de l'amitié* » pour les jeunes de onze à vingt ans désireux de participer à l'édification de l'Europe unie. Cette poste servira de boîte aux lettres pour tous les jeunes de la Communauté européenne qui voudront entrer en correspondance.

★ Ecrire à Poste européenne de l'amitié, 11, rue Anatole-de-La-Forge, 75017 Paris. Préciser nom, prénom, date de naissance, adresse complète et préférences (garçon ou fille, nationalité ou langue). Joindre une enveloppe timbrée portant nom et adresse.

LES PARTENAIRES DE LA FRANCE ET DE LA R.F.A. VONT ÊTRE INFORMÉS DE L'ENTRETIEN DE HAMBOURG

M. Bernard Clappier, gouverneur de la Banque de France, a été chargé par M. Valéry Giscard d'Estaing de mettre certains partenaires européens de la France et de la R.F.A au courant des entretiens qu'ont eus vendredi 23 juin, à Hambourg, le président français et le chancelier Helmut Schmidt. Cette mission d'information commencera par Rome, où M. Clappier rencontrera M. Giulio Andretto, président du conseil italien, et se poursuivra en Belgique et au Luxembourg. De leur côté, les responsables d'Allemagne fédérale informeront les Néerlandais et les Danois, les Britanniqes faisant partie du groupe chargé de préparer le conseil européen de Brême.

A propos de la déclaration des P.S.

« L'HUMANITÉ » : un tour de passe-passe.

Yves Moreau commente dans *l'Humanité* du 26 juin le document adopté à Bruxelles par les P.S. de la C.E.E. Il écrit :

« *Le moins qu'on puisse dire de ce texte, adopté en accord avec les gérants du capitalisme en R.F.A., c'est qu'il ne confirme aucun ancrage à gauche. Tout au contraire.*

» *Pierre Guidoni, membre du bureau exécutif du P.S., s'avise maintenant d'admettre que le projet de programme de l'an dernier* « se situe entièrement dans la » logique intellectuelle du capita- » lisme dont il reprend les théo- » ries les plus banales ». *Mais la même appréciation s'appliquerait tout aussi bien à la déclaration de Bruxelles (...).*

» *La substitution d'une déclaration politique au projet de programme des P.S. ne doit donc pas faire illusion. Elle visait à camoufler le glissement social-démocrate du P.S. Mais, pour quiconque sait lire, ce glissement est inscrit noir sur blanc dans la déclaration. Le tour de passe-passe de Bruxelles n'y change rien.* »

DANS LA PRESSE HEBDOMADAIRE

Premiers pas

Que l'Europe ne soit pas un sujet qui mobilise l'opinion publique, chacun en convient, que l'Europe ne fasse pas souvent la une de l'actualité, chacun le constate. Que l'Europe soit en train de devenir un des thèmes sur lesquels les partis politiques risquent non seulement de s'affronter dans la prochaine période, mais aussi de se diviser, chacun le pressent.

Les divergences sont surtout apparentes au R.P.R. Dans sa rubrique « Les hommes et les événements », *LE NOUVEL ECONOMISTE* écrit : « *La campagne sur l'Europe de M. Michel Debré embarrasse de plus en plus le R.P.R. Son nouveau et très ardent discours, prononcé tout près de Colombey-les-Deux-Eglises, a même pratiquement convaincu M. Jacques Chirac de ne pas s'exprimer personnellement sur le sujet avant la rentrée. Afin de mesurer le poids des prises de position du père de la Constitution sur les militants gaullistes. Le président du R.P.R. n'en est pas moins décidé à empêcher absolument M. Michel Debré de prendre la tête de la liste du R.P.R. pour les élections européennes.* »

Pierre Pujo considère dans *ASPECTS DE LA FRANCE*, royaliste, que c'est « *à bon droit* » que M. Debré s'en prend à « *tous ceux qui, consciemment ou non, ont admis (...) que la France avait pour tout avenir celui d'une province européenne* ». Pierre Pujo poursuit : « *Ces gens-là voient dans l'élection de l'Assemblée européenne au suffrage universel et l'extension de ses attributions le moyen de parvenir à leurs fins. Ils se réclament volontiers du président de la République qui a poussé à cette élection autant qu'il a pu, sans prendre les précautions indispensables pour préserver notre souveraineté nationale. Les critiques de M. Chirac sur ce point et la mise en garde de M. Couve de Murville lors du débat de politique étrangère à l'Assemblée nationale sont donc justifiées.* »

LE POINT affirme dans sa page « confidentiel » : « *Consigne de* (M. Giscard d'Estaing) *pour la composition des listes U.D.F. des candidats au Parlement européen : un tiers de députés et de sénateurs, un tiers de responsables économiques, un tiers de militants de base.* »

Evoquant la réponse de M. Jean-François Deniau, ministre du commerce extérieur, à M. Debré, *Rivarol* note : « *Nous ne pensons pas que M. Deniau nourrisse l'ambition folle de faire revenir M. Debré sur ses certitudes théologiques... Et pourtant, comme nous l'avons déjà souligné, l'attitude du pouvoir n'a rien qui, pour l'essentiel, doive alarmer un censeur aussi vigilant que le Coléreux.* »

Dans *L'EXPRESS*, Danièle Granet relève que « *l'extrême droite joue l'Europe* ». Elle écrit : « *Pour la première fois depuis vingt ans, les Français voteront à la proportionnelle. Pour la première fois, à l'occasion des élections européennes, les partis extrêmes pourront prendre place dans un Parlement. Ainsi, les hommes de droite se liguent-ils pour avoir toutes leurs chances.* »

Le meeting de l'eurodroite, qui doit se tenir mardi soir 27 juin à Paris, à l'initiative de trois partis européens d'extrême droite, (*lire nos autres informations p. 14*) est sévèrement condamné par *L'ETINCELLE*, l'hebdomadaire communiste révolutionnaire. Louis Vernon assure : « *Nous ne devons pas tolérer l'expansion de cette internationale fasciste.* » Il explique : « *Le meeting du 27 juin est une provocation. Derrière le sigle de l'eurodroite se cachent des forces qui ont collaboré aux pires actes contre les travailleurs. Le visage « design » que veut se donner l'extrême droite ne peut cacher la couleur brune de ses drapeaux, son idéologie raciste, antisémite, sa haine du mouvement ouvrier. Aujourd'hui les groupes fascistes ne représentent pas une menace immédiate, néanmoins la bourgeoisie peut s'en servir en tant que forces de provocations contre les travailleurs, car ces SS charognards sont toujours à l'affût de meurtres et attentats contre tous ceux qui luttent.* »

Sous le titre : « Dans un an, l'Europe du dollar et du mark », Georges Montaron estime dans *HEBDO-T.C. - TEMOIGNAGE CHRETIEN* que la situation et les objectifs des partis politiques pour le scrutin de juin 1979 font qu'un « *vrai débat sur l'Europe est impossible* ». Il ajoute : « *Chaque parti va noyer le poisson. Et les pauvres électeurs que nous sommes seront bien gênés pour se déterminer en conscience. Il y a fort à parier que la plupart des opposants à l'Europe germano-américaine baisseront alors les bras et céderont au nationalisme des partis. Quant à ceux qui ne veulent aucune compromission, il leur restera à voter pour le parti communiste — s'il demeure ferme sur l'Europe — ou pour des listes marginales qui tenteront de ramener les électeurs aux vrais débats. Mais que pèseront alors leurs suffrages ? Les conditions dans lesquelles ce scrutin se prépare condamnent dès le départ cette Assemblée européenne qui n'aura été élue que dans la confusion. Et cela accroît nos craintes.* »

Claude Jacquemart commente dans *VALEURS ACTUELLES* un sondage effectué du 2 au 6 juin sur un échantillon national de mille personnes selon la méthode des quotas par la SOFRES. Il résume : « *Les Français sont plutôt favorables à l'élection de l'Assemblée européenne au suffrage universel (prévue pour juin 1979). Ou indifférents au problème. Dans leur majorité, ceux qui formulent une opinion croient que les décisions de la future Assemblée auront des conséquences sur leur vie quotidienne. Mais, au moment de voter, la plupart se détermineront en fonction des problèmes intérieurs.* » Dans le même hebdomadaire, André Lesueur estime : « *La bombe européenne fabriquée par M. Giscard d'Estaing peut être à double détente. La première explosion visant le R.P.R. Et la seconde accentuant la cassure de la gauche, au moment précis où certaines convergences seraient apparues entre socialistes et giscardiens. De toute manière, c'est bien d'une opération de politique intérieure qu'il s'agit.* »

S'il ne s'agit que de cela, elle risque d'intéresser d'autant moins les Français qu'elle apparaîtra rapidement comme opération de « politique politicienne ». — A. Ch.

هكذا من الأصل

ESPAGNE 1978

Une stratégie du consensus

Tous ceux qui ont connu l'Espagne franquiste ne peuvent manquer d'être impressionnés par les profonds changements intervenus au cours des deux dernières années. Tout en se félicitant, pour l'essentiel, du nouveau climat, les Espagnols eux-mêmes s'étonnent parfois. Les plus optimistes d'entre eux pouvaient difficilement imaginer, en novembre 1975, à la mort de Franco, que l'Espagne serait avant la *fin de 1978 une monarchie parlementaire analogue* à celle de la Grande-Bretagne, de la Suède ou de la Belgique.

Depuis les élections générales du 15 juin 1977, une véritable stratégie du consensus a été pratiquée par toutes les formations politiques représentées dans les nouvelles Cortès démocratiques. Exception faite de deux incidents, les membres de la commission parlementaire chargés de rédiger un projet de Constitution ont travaillé pendant près d'un an dans un esprit de collaboration amical. Parmi eux, un ancien ministre de Franco et un communiste catalan. Un symbole parmi d'autres de cette coopération « de tous les Espagnols » souhaitée par le roi Juan Carlos.

Le développement économique de l'Espagne depuis un quart de siècle est évidemment à la base de cette évolution originale. Un tourisme de masse forcené a défiguré quelques-uns des plus beaux paysages côtiers de la péninsule, mais il a contribué au « boom » des années 60. En 1950, sous-développée, semi-agricole et obsédée par les souvenirs de la guerre civile, l'Espagne est aujourd'hui la dixième puissance industrielle du monde.

La patience populaire, le bon sens de presque *tous, l'action résolue et intelligente des nouvelles* générations, rejetant la fatalité du dialogue de sourds entre vainqueurs et vaincus, ont fait le reste. Le roi Juan Carlos et le chef du gouvernement, M. Adolfo Suarez, ont beaucoup contribué à cette attitude « responsable » des partis politiques.

Deux gros points noirs pourtant dans ce tableau globalement positif : une situation économique préoccupante (un million de chômeurs) pouvant déclencher des troubles sociaux graves et incontrôlables par les syndicats. Un « abcès » basque dont on voit mal, malgré les quelques progrès enregistrés, comment il pourra être éliminé, même dans l'hypothèse d'une négociation. Les difficultés sérieuses de la vie quotidienne expliquent d'autre part une certaine morosité de l'opinion. Le désenchantement est réel un an après les premières élections générales libres que l'Espagne a connues en quarante années.

Des progrès spectaculaires ont été réalisés, mais bien des espoirs ont été frustrés et des risques de « dérapage » demeurent ou se précisent. L'un d'eux, et non des moindres, est l'évolution encore imprécise des régimes de préautonomie accordée à toutes *les régions d'Espagne. La presse et les syndicats sont* libres. Mais les nostalgiques du passé associent le retour de la démocratie à la révolution prévisible des mœurs après quatre décennies de frustrations excessive. L'Eglise, qui s'était enfin détachée du franquisme après en avoir été l'un des principaux piliers, est traversée de courants contradictoires et réprobateurs. Et l'on peut constater que la remise en cause brutale des mœurs et la revanche des jeunes générations ne se sont pas encore accompagnées d'une véritable renaissance dans le domaine des arts et des lettres. Avant de se lancer dans les combats politiques de demain, les règles du jeu ayant été précisées avec l'adoption d'une nouvelle Constitution, les Espagnols se penchent avec perplexité sur leur passé.

MARCEL NIEDERGANG.

LA SOCIÉTÉ

Un ciel dégagé des terreurs ancestrales...

LE nouveau régime n'a pas seulement apporté à l'Espagne les libertés dites formelles. Aujourd'hui, les Espagnols peuvent adhérer à des partis politiques ou à des syndicats. Ils choisissent leurs dirigeants et jouissent d'une grande liberté d'expression sauf à la télévision. Mais ce n'est pas le plus important. Une véritable révolution des coutumes a eu lieu, particulièrement dans les jeunes générations. Le pays remet maintenant en question des valeurs considérées comme inaltérables depuis des siècles et sur lesquelles le franquisme avait construit quarante ans d'oppression.

La société permissive est déjà un fait en Espagne. Avec sans doute des aspects un peu vulgaires dans le pire sens du mot. Le théâtre et le cinéma sont tombés dans des abîmes d'ennui, sans parler d'une vague de pornographie sans intérêt. La drogue commence à être un problème. La délinquance et l'insécurité dans la rue sont en hausse, mais il reste que les aspects positifs sont beaucoup plus nombreux que les négatifs, dans cette espèce d'orgie de liberté que vivent les Espagnols depuis quelque temps. Les marginaux, les homosexuels, les pauvres, les débiles, les enfants trouvent des voix qui réclament le respect et la tolérance pour tout être humain. Les francs-maçons peuvent s'organiser au grand jour. Les Argentins, les Uruguayens ou les Chiliens victimes de la terreur de leurs régimes trouvent ici asile

Une nouvelle conception des relations humaines, une nouvelle approche de la famille ou du couple, l'extension de l'éducation sexuelle à tous les niveaux, le grand intérêt pour l'écologie et jusqu'à l'autorisation récente des camps de nudistes ou des casinos de jeu sont des symptômes ou des exemples de ce que nous voulons dire.

Les dirigeants de nombreuses entreprises ont abandonné la cravate et à la démocratie formelle succède une sorte de démocratie réelle caractérisée précisément par le non-respect de certaines formes : par la façon de s'habiller, d'utiliser un vocabulaire cru d'une façon naturelle, dans la manière d'envisager les relations sexuelles avant le mariage. L'adultère n'est plus un délit. Il existe plusieurs projets de lois de divorce qui pourraient être inscrits dans la Constitution, et, bien que beaucoup doutent qu'une loi sur l'avortement soit possible, on permet les manifestations de ceux qui la réclament

Bien sûr, les nuages noirs roulent dans ce ciel dégagé des terreurs ancestrales. L'affaire du procès du groupe théâtral catalan Els Joglar, condamné à deux ans de prison par un tribunal militaire, permet aux plus sceptiques de se poser des questions sur l'authenticité de cette nouvelle *situation*.

Ce peuple qui est en majorité jeune est en train de se venger en très peu de temps de beaucoup de choses. Et les excès commis ne sont pas si nombreux. D'ailleurs, ils peuvent se comprendre avec cette nécessité d'épuiser des appétits séculaires Le bikini a été vu pour la première fois sur les plages espagnoles il y a une quinzaine d'années, et le nu n'est apparu dans les revues illustrées qu'en 1976. J'ai moi-même été poursuivi en justice cette même année pour avoir publié dans *El Pais*, qui est un journal sérieux et ennuyeux, quelques conseils médicaux sur l'usage des contraceptifs. L'été dernier, le commissariat d'Ibiza était rempli avec fréquence de citoyens de toutes les nationalités dont le délit avait été de se baigner nus dans la mer, dans des lieux éloignés de tout, sauf de l'œil vigilant de la garde civile.

Les Espagnols qui ont entre vingt-cinq et quarante ans — qui sont la majorité et qui occupent la plupart des postes de décision politique, économique et culturel — ont été éduqués d'une manière totalement répressive Ils avaient peur du sexe, et leur haine des protestants n'était pas moindre, car le gouvernement de Franco se chargeait d'assurer le sauvetage de leurs âmes. Seule la corruption administrative et le népotisme n'étaient pas des péchés à cette époque, à la fin des années 50, où l'on pouvait voir de nombreux curés de village inciter leurs ouailles à lancer des pierres sur les jeunes filles de Madrid qui se promenaient en pantalon.

La société permissive n'est donc pas dans le cas espagnol une simple décadence des valeurs traditionnelles de l'autre société, mais une revanche active d'une nouvelle génération contre une accumulation de *mythes* idéologiques qui soutenaient l'architecture politique du franquisme. C'est surtout une société créatrice dans laquelle il n'est plus nécessaire de se cacher pour lire ni de faire l'amour dans l'ombre. Une société dans laquelle les nouveaux Espagnols se sentent encore un peu, selon le dicton populaire, « comme des enfants avec des souliers neufs ». Fascinés par leur éclat mais préoccupés de savoir comment s'en servir. Si un voyageur qui a connu l'Espagne franquiste s'arrêtait pour observer le sens de ce changement profond des coutumes espagnoles, il arriverait à la conclusion que la nouvelle situation est en fait un état d'âme collectif extrêmement créateur en dépit des vices ou des failles qu'il peut apporter.

JUAN LUIS CEBRIAN,

LES NATIONALITÉS

Le droit à l'autonomie

DANS un processus de transformation rapide, mais qui s'essouffle, l'Espagne post-franquiste se pose un premier problème, le plus difficile : celui des structures nationales au sein du vieil Etat espagnol.

On sait que le premier cri des Catalans, quand ils ont pu se manifester, fut : « *Volem l'Estatut* », c'est-à-dire : nous voulons, comme en 1932, être autonomes. Et les Basques, dès 1962, avaient donné un autre modèle d'affirmation collective : l'action armée d'une petite minorité contre les forces de répression a créé, dans le pays, une dialectique occupants-occupés, où le peuple, implicitement, a pris parti.

Ces deux cas, bien connus, comportent des problèmes annexes : la Navarre, bastion franquiste en 1936, est-elle assez transformée pour rejoindre Euskadi, et quel secteur d'Euskadi ? Valence et les Baléares, « pays catalans », auront-elles leurs statuts particuliers ? *Rejoindront-elles un « catalanisme »* élargi ? Les luttes sont vives.

Or il y a d'autres autonomismes. Celui de la Galice, linguistique, culturel, exigeait un statut dès les années 30. L'isolement des Canaries suggère un gouvernement local, mais éveille une inquiétude extérieure. L'Andalousie, l'Aragon, « régionalistes » dès 1900, le redeviennent avec ardeur. Et la Castille commence à se demander, après l'expérience franquiste, si elle a bien fait d'assumer l'impopularité de l'unitarisme, et de trop s'identifier à une « Espagne » diverse et rétive.

Vus de loin, ces problèmes ne semblent pas insolubles. « Régionalisme », « décentralisation », sont partout à l'ordre du jour. Et aucun des statuts envisagés en Espagne n'exige plus de pouvoirs que n'en ont les « Etats » (unis) de l'Amérique du Nord, ou les Etats (« fédérés ») d'Allemagne occidentale. Méfions-nous, toutefois, des rapprochements. Chaque mot, dans chaque pays, porte sa charge particulière.

Et d'abord, le morcellement, les tendances centrifuges, sont, dans la péninsule Ibérique, des tentations *naturelles*. La Meseta centrale repousse les communications. Le long des Pyrénées, et face à la mer, des groupes humains vivent souvent *une histoire propre*. Les substrats de la pluralité linguistique remontent loin. L'invasion musulmane, brisant l'apparente unité de l'*Hispania* antique, ne laisse bientôt que des « *tafias* » multiples, face à de multiples « royaumes » chrétiens, dont chacun mène sa « reconquête ». L'Espagne est une juxtaposition de variétés. Il lui arrive de revenir au « cantonalisme ».

La reconquête suit pourtant trois axes majeurs, dont le sens linguistique ne peut échapper : axe portugais, axe castillan, axe catalan. Mais les rois catalans, de concert avec la bourgeoisie des ports maritimes, créent un empire méditerranéen, qui décline dès le quinzième siècle, mais dont le souvenir restera. Et à son tour le Portugal, à partir d'une alliance semblable, se lance sur les routes de l'océan. La Castille a mené, par bonds successifs, la reconquête continentale, mais qui prépare aussi des contrastes : au Nord, une « mésocratie » de petits nobles et de libres paysans, au Sud, les « latifundia » aristocratiques, les travailleurs misérables.

(Suite page 10.)

PIERRE VILAR.



UNE DÉCLARATION DU ROI JUAN CARLOS

« Approfondir nos relations à la lumière des nécessités actuelles... »

« LA visite en Espagne du président de la République française, qui répond à celle que j'ai faite moi-même en France en octobre 1976, est un événement d'une très grande signification.

» L'histoire de nos deux pays, qui a été commune en beaucoup d'aspects, fait que les relations entre l'Espagne et la France ont la plus haute importance. L'échange de visite de chefs d'Etat permet de souligner celle-ci et c'est aussi une occasion pour approfondir nos relations à la lumière des nécessités actuelles. Des problèmes graves et complexes se présentent, mais des occasions inédites de collaboration existent.

» La politique internationale requiert aujourd'hui plus que jamais la détermination et la lucidité des dirigeants appuyés sur la maturité et le sens des responsabilités de leurs peuples. Ceux d'Espagne et de France ont donné des preuves abondantes de leur détermination à diriger leur propre destin et de leur capacité pour réussir. Sur cette base solide, les gouvernements peuvent orienter efficacement une action commune dirigée vers l'avenir.

» La réunion des chefs d'Etats symbolise la coopération des peuples et des gouvernements. Elle stimule un travail en commun et enrichit les possibilités d'action qui s'ouvrent aux deux pays pour la construction harmonieuse de la paix, de la sécurité, du progrès et de la promotion humaine en Europe et dans le monde. L'Espagne recevra une nouvelle fois, les bras ouverts, le grand pays ami et voisin en la personne de son président. Quant à moi, j'espère à cette occasion renouveler les liens personnels qui nous unissent depuis quelque temps. »



LES NATIONALITÉS

Le droit à l'autonomie

(Suite de la page 9.)

En 1492 se révèle un équilibre nouveau. Fondement réel : pour une fois, le Centre péninsulaire, avec ses deux façades atlantiques et son gros trafic de laines, prend l'avantage, démographique et économique, sur la façade méditerranéenne, qui est au terme d'un long déclin. Part du hasard: la politique d'unions matrimoniales, qui a réussi à l'est, a échoué à l'ouest ; le Portugal, se croyant au faîte de l'expansion, rejette l'offre de Colomb, ce qui donne « les Indes » à la Castille. Charles-Quint porte celle-ci au zénith de la puissance, de l'empire « où le soleil ne se couche pas ». En 1580, le rêve final se réalise : Philippe II hérite du Portugal, fait l'unité de la péninsule et des deux autres empires. Un tel passé ne s'oublie pas. Mais fut-il le triomphe d'un *Etat ?* Ou d'une *nation ?* En 1978, cette apparente querelle de mots demeure une querelle brûlante.

L'Espagne du seizième siècle fut un Etat, cohérent dans sa politique économique, militaire, religieuse. Mais celui qui, pour l'étranger, est « le roi d'Espagne », est « seigneur » en Bizcaye, « comte » à Barcelone, « roi à Valence »..., une trentaine de titres qui signifient que de vieilles unités gardent leurs douanes, leur fisc, leur monnaie, leurs représentations, parfois permanentes, comme la Généralité de Catalogne, ressuscitée en 1932. Dirons-nous, avec Marx, que l'Espagne monarchique fut « *un conglomérat de républiques mal gouvernées* » ? Cela dépend, à vrai dire, de la chronologie.

Devant la Castille triomphante, les « républiques » périphériques faisaient le gros dos (mais évitaient l'émigration, l'inflation, qui ruinaient le Centre). Vers 1600, l'équilibre est renversé. « *Notre Espagne* » est en danger, dit-on en Castille. Mais, à Madrid, au même moment, des Barcelonais traitent *en étrangers* de leurs questions monétaires, avec un grand mépris pour l'Etat.

En 1640, le Portugal *se révolte*. L'unité ibérique aura duré soixante ans ! Or la Catalogne aussi *se révolte*, ce qui ne lui vaut que des déboires (en 1659, la perte du Roussillon). Et pourtant, en 1705, toute la « Couronne d'Aragon » *se révolte* encore, et y perd ses privilèges. Barcelone, tombée la dernière, commémore encore cette fin héroïque, le 11 septembre (un million de manifestants en 1977 !). Est-il vrai que cette défaite de 1714 « *mit fin à neuf siècles d'entité nationale souveraine* » pour la Catalogne ? La formule surestime les vieilles formes de « souveraineté ». Il reste que le siècle qui, pour la France, fut celui de Richelieu et de Louis XIV a été pour l'Espagne celui des *révoltes*, de la tendance à l'éclatement.

Le dix-huitième siècle vérifie que les unités se forgent dans les infrastructures : ce n'est pas le centralisme bourbonien qui rend alors l'Espagne prospère. C'est l'onde de prospérité (interne, coloniale) qui vaut aux « pôles de développ-ment » périphériques l'appui du « despotisme éclairé ». Mais la transformation reste inégale. Constituants de Cadix, moines guérilleros, sont deux éléments bien contradictoires dans le refus *national* opposé à Napoléon. Capmany fait la théorie de cette « *communion* » éphémère. Mais il avait aussi, à propos des Catalans, employé le mot *nationalité* pour définir toute collectivité modelée par une histoire commune.

Distinguons donc entre deux types de faits : 1) les faits de longue durée qui font des Basques, des Catalans, des Castillans, des nationalités au moins aussi accusées que la nationalité portugaise ; 2) les exigences politiques de ces nationalités, qui sont variables avec les moments.

Le dix-neuvième siècle, comme le dix-septième, pousse aux dissidences. Une Espagne appauvr' hésite entre un ancien régime qui se survit et un Etat unitaire-libéral contre qui le « carlisme » arme la montagne basque, navarraise, catalane, valencienne, tandis qu'à Barcelone les premiers insurgés ouvriers crient : « *République catalane !* » On en a conclu à la continuité d'un « catalanisme » populaire. Disons que tout sentiment latent de communauté est à base populaire et que des oppositions de signe contraire peuvent le mobiliser. Et il en est de même des « renaissances » intellectuelles. Aucune n'est infondée. Mais leur destin politique dépend de la force des classes qui les accueillent. Pour un romantique des années 60, l'Espagne est la *nation*, et la région la *patrie*. « Espagne des nationalités » est alors une formule d'extrême gauche. Or la « République fédérale » de Pi i Margall durera un an !

La Restauration monarchique (1875) eut donc pour modèle *l'Etat-nation*, unitaire, expansif. La perte de Cuba, dernière « perle » impériale, à la date de 1898, fit exploser des *nationalismes* de sens opposé : espagnolisme amer et exalté de l'intelligentsia, nationalisme basque, tout juste détaché du traditionalisme des « fueros », nationalisme catalan, que théorise Prat de la Riba, à l'usage d'une bourgeoisie définitivement déçue par l'Etat.

Née de là, souvent mal comprise, l'équation catalanisme = bourgeoisie a servi le pouvoir central, divisé la classe ouvrière, irrité la gauche catalane vite devenue majoritaire. En fait, la bourgeoisie a apporté une presse, des organisations, des institutions et l'adoption du catalan par les classes supérieures. C'est beaucoup. Mais toute lutte de classe aiguë en Catalogne a rejeté cette bourgeoisie « nationale » entre les bras tutélaires de l'Etat central : 1918, 1923, 1931, 1934, 1936, l'histoire du vingtième siècle combine au jeu normal entre classes privilégiées, classes moyennes et classe ouvrière, un jeu entre Madrid, Bilbao, Barcelone, les Asturies... où les alliances de pouvoir (réelles ou redoutées) ne coïncident pas forcément. En 1936, le coup d'Etat militaire prétend défendre à la fois l'ordre social existant et l'unité nationale. Il trouve en face de lui les organisations ouvrières, un patriotisme catalan, un patriotisme basque, et aussi un patriotisme espagnol hésitant entre jacobinisme et fédéralisme.

Et maintenant ? Le féroce unitarisme franquiste a nourri l'héroïsme basque, l'unanimité catalane. L'après-franquisme a dû ouvrir la voie aux autonomies. On devine qu'il ne suffirait pas d'une « décentralisation » administrative. L'ETA basque refuse de désarmer. Et, comme en 1933, les Catalans ont voté beaucoup plus « à gauche » que le reste de l'Espagne.

En appelant à la tête de la Généralité catalane à reconstruire le président Josep Tarradellas, dont le prestige reposait sur son rôle pendant la guerre et sa fidélité aux légitimités en exil, le roi et M. Suarez ont accepté de démentir quarante ans de propagande. Beaucoup n'ont voulu y voir qu'une manœuvre contre les élus catalans de juin. Mais l'atmosphère est au compromis ; personne n'a osé rompre. Mais le fossé peut-il être comblé entre les générations ? Et une « transition » qui dure trop a les inconvénients de l'immobilisme.

Quand les immigrés andalous crient : « *Catalunya es la nació !* », quand les Barcelonais crient : « *Vive l'autonomie andalouse !* », on se dit que *l'idée fédérale* est peut-être en marche. Mais personne, aux Cortès, n'a osé la proposer pour l'immédiat. Et la seule formation d'extrême gauche qui la proclame fondamentale reste illégale ! Le 12 mai 1978, la Commission constitutionnelle a voté un texte, dont l'analyse sémantique et conceptuelle laisse rêveur : « *La Constitution se fonde sur l'indissoluble unité de la nation espagnole, patrie commune et indivisible de tous les Espagnols, et garantit le droit à l'autonomie des nationalités et des régions qui l'intègrent, ainsi que la solidarité entre elles toutes.* »

Heureusement, l'histoire est faite pour surmonter les contradictions.

PIERRE VILAR.

LES SYNDICATS

Un objectif difficile,

L'ESPAGNE a renoué, non sans mal, avec la liberté. Les Espagnols sont aujourd'hui orgueilleux de leur système démocratique semblable à celui des autres pays occidentaux. Mais, si le pays dispose d'un Parlement élu librement le 15 juin 1977, un long chemin est encore à parcourir dans le domaine syndical avant que la situation espagnole ne soit comparable à celle de l'Europe. La preuve : alors que des millions d'ouvriers manifestaient, le 1er mai dernier dans les grandes villes d'Espagne, de nombreuses banderoles dans les cortèges réclamaient encore la « liberté syndicale ». Au Parlement, le projet de loi d'action syndicale a été amendé par les forces de droite, majoritaires, qui s'efforcent de limiter les revendications de la gauche en dessous du seuil obtenu par les syndicats de l'Europe occidentale.

L'article 9 de ce projet de loi accordait certains droits aux comités syndicaux d'entreprise. Mais certains secteurs du patronat ont dénoncé ce qui, selon eux, constituait une tentative de liquidation de la libre entreprise. Cet article n'était en fait qu'une timide reprise des lois sur la cogestion en vigueur en République fédérale d'Allemagne et dans certaines entreprises italiennes sans que, dans aucun de ces deux pays, l'économie de marché ait pour autant été remise en question.

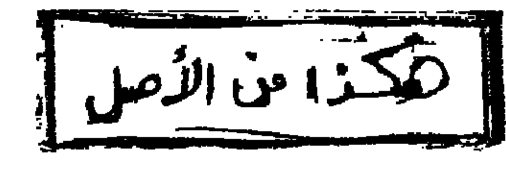
Le grand capital espagnol a accepté avec prudence, et non sans soubresauts, le processus démocratique au niveau politique parce que celui-ci implique une participation à la construction européenne. Mais cette adhésion ne s'est pas matérialisée au « niveau syndical », car le patronat espagnol ne s'y sent pas à l'aise. Non pas que les travailleurs espagnols soient réputés plus révolutionnaires que leurs homologues européens, mais le patronat, qui a longtemps vécu sous la protection du système franquiste, doute de la capacité des travailleurs espagnols à accepter le libre jeu démocratique et craint que d'excessives concessions ne transforment les syndicats ouvriers en une force révolutionnaire peu contrôlable.

Au cours de la guerre civile, la classe ouvrière massivement organisée proposait une alternative révolutionnaire réelle. Les deux centrales syndicales, l'Union générale du travail (socialiste) et la Confédération nationale du travail (anarchiste), qui rassemblaient l'écrasante majorité de la classe ouvrière, n'adoptèrent jamais de positions conciliatrices face au grand capital, mais prônèrent au contraire des solutions franchement radicales.

Outre ces pesanteurs historiques, le capitalisme espagnol s'est vu conforter dans son refus d'accorder au plan syndical ce qu'il avait accepté au plan politique par la capacité d'organisation de la classe ouvrière. Les luttes sociales obligèrent souvent le patronat à céder à une époque où l'appareil répressif de la dictature était sans égal dans aucun pays européen.

Un ouragan terrible

Le mouvement ouvrier espagnol pratiquement détruit en 1939 fut systématiquement achevé dans les années d'après-guerre. Seuls demeuraient, des deux grandes centrales ouvrières, quelques milliers de militants éparpillés qui avaient rejoint la guérilla ou agissaient clandestinement dans des groupes ultra-minoritaires. La répression fut sanglante ; des milliers de dirigeants ouvriers furent exécutés après la guerre civile, emprisonnés ou exilés. De ce terrible ouragan, le mouvement ouvrier mit des années à se remettre. Mais une nouvelle avant-garde ouvrière plus combative est née. Le syndicalisme qui émerge au grand jour ne se comprend que dans la perspective du long processus de réorganisation et de lutte sous le franquisme.



NDICATS

ctif difficile,

AGNE





l'unité

Jusqu'en 1948, on ne peut parler d'action syndicale, la lutte ouvrière se limitant à des affrontements armés sporadiques avec les forces de l'ordre. Mais cette même année 1938, le parti communiste décide d'abandonner la guérilla, de dissoudre son appareil syndical clandestin et d'adopter un changement radical d'orientation. Il opte, en effet, pour l'action au sein des organisations de masse dominées par l'appareil franquiste. Il s'agit, pour le P.C.E., de combiner l'utilisation des possibilités « légales » *offertes par le système* franquiste avec la lutte clandestine illégale. L' « entrisme » dans les syndicats « verticaux » porte ses premiers *fruits* au début des années 50. A cette époque, l'appareil syndical franquiste est infiltré en profondeur dans certaines régions du pays : comme le Pays basque et la Catalogne. Aux communistes viennent se joindre des petits groupes de chrétiens progressistes, comme les Confréries ouvrières d'action catholique et les Jeunesses ouvrières d'action catholique, ébauches de certains courants syndicaux et politiques actuels.

A la fin des années 50, les syndicats traditionnels, l'U.G.T. et la E.N.T., réagissent, bien qu'ils ne croient pas beaucoup à l'utilité de la lutte au sein des syndicats « verticaux ». L'expression « commissions ouvrières » apparaît pour la première fois dans un tract diffusé par le P.C.E. en 1?5, qui incite la classe ouvrière à lutter à l'intérieur de l'appareil d'Etat. Les travailleurs sont invités à former des commissions ouvrières représentatives. Un an plus tard, la première commission est créée au cours d'une grève à La Camocha, une mine de charbon des Asturies. Les commissions s'implantent dans tout le pays, fomentent des grèves en Catalogne, au Pays basque, aux Asturies et à Madrid. Jusqu'en 1961, cependant, elles n'existent que le temps d'une grève, pour négocier avec la direction. Le conflit achevé, elles se dissolvent, laissant la place au seul organisme de représentation permanente des travailleurs : *l'assemblée d'usine ou d'entreprise*. Pour la première fois, en 1963, une commission ouvrière provinciale voit le jour au Pays basque, et l'exemple est rapidement suivi en Catalogne et à Madrid. La première réunion nationale des représentants des commissions ouvrières se tiendra en 1967. Son développement organisationnel s'accompagne d'un accroissement de la conflictivité dans le monde du travail. Parallèlement, la C.N.T. et l'U.G.T. renforcent leur implantation et, pour mieux coordonner leur action, créent une alliance syndicale qui réaffirme son refus d'investir la citadelle du syndicalisme « vertical ». A peu près à la même époque, les chrétiens progressistes fondent l'Union syndicale ouvrière (USO), qui opte le plus souvent pour l'unité d'action avec les commissions, même au sein des syndicats franquistes. Cette pénétration de l'appareil vertical amène les deux centrales à présenter des candidats aux élections syndicales officielles convoquées tous les trois ans. Malgré les entraves administratives dont ils sont souvent victimes, nombre de leurs militants sont élus haut la main.

La décomposition progressive du régime permet à l'opposition syndicale de se manifester au grand jour, au risque de subir les derniers coups d'une répression sporadique. Avec l'avènement de la démocratie, les centrales syndicales sont légalisées ; mais les différentes conceptions de l'action syndicale, les influences concurrentes des partis et les manœuvres de la droite et du gouvernement ont donné naissance à un syndicalisme fractionné recrutant davantage dans les avant-gardes que parmi la grande masse ouvrière.

Clarification

Neuf syndicats se partagent actuellement le monde du travail. Six syndicats nationaux : les commissions ouvrières (proches du P.C.E.), l'Union générale du travail (socialiste), l'Union syndicale ouvrière (socialiste autogestionnaire), la Confédération nationale du travail (C.N.T., anarchiste) et deux syndicats d'extrême gauche, la Confédération des syndicats unitaires des travailleurs et le Syndicat unitaire. On compte également trois syndicats régionaux : la Solidarité des travailleurs basques, le Syndicat ouvrier catalan et le Syndicat ouvrier galicien. La plupart de ces syndicats se définissent comme des organismes de classe, démocratiques, unitaires et indépendants des partis. Mais, en réalité, l'influence des partis politiques est sensible, quoique dans des proportions différentes, dans toutes les centrales. Une exception cependant : l'USO, syndicat d'origine chrétienne qui a tenté de remplacer le rôle joué par le parti politique par une sorte de « pansyndicalisme » qui, sans afficher d'idéologie bien définie, accepte volontiers dans ses rangs des militants des partis de gauche.

Les élections syndicales d'avril ont contribué à clarifier le panorama, même si, *convoquées par* décret-loi, elles se sont déroulées selon un mode de scrutin qui morcèle le corps électoral. Malgré l'adoption de cette loi, les centrales dites « jaunes » ont été à peu près balayées. Les commissions ouvrières ont obtenu 35 % des voix et l'U.G.T. 22 %. Aucune autre centrale syndicale n'a dépassé les 5 %. Selon des sources syndicales, les commissions ouvrières et l'U.G.T. rassemblent à elles deux quatre millions d'adhérents, c'est-à-dire 25 % de la population active. L'objectif essentiel du syndicalisme espagnol demeure l'unité syndicale.

JAVIER MARTINEZ REVERTE.

LA PRESSE

Après le « printemps », une certaine « normalisation »

« *QUARANTE ans de secret ont sans aucun doute donné naissance à plusieurs mois de scandale.* » La formule a été employée par un éditorialiste madrilène pour expliquer le « boom » des publications pornographiques après la mort de Franco. D'une façon quelque peu caricaturale, elle met en relief l' « explosion » démocratique de la presse et illustre aussi les limites de l'intérêt de l'opinion.

L'euphorie suscitée par les nouveaux « mots » tels que « démocratie », « liberté », « suffrage universel », « amnistie », « partis politiques », que le régime franquiste avait toujours voués à l'enfer de la censure, est retombée. Au « printemps » du journalisme a succédé une certaine « normalisation », les libertés formelles étant respectées. Le renouveau a été spectaculaire : à la fin de 1977 on recensait 7 200 publications, dont près de 200 quotidiens, 830 hebdomadaires, 327 bimensuels et 2 375 mensuels. Par le nombre de titres enregistrée, l'Espagne occupe donc aujourd'hui l'une des premières places dans le monde, même si les tirages sont nettement inférieurs à ceux d'autres pays.

Plusieurs éléments ont joué un rôle dans cette explosion : un nouveau style d'information, plus rigoureux, qui répond ainsi davantage aux exigences d'un public en apparence docile sous la dictature mais qui s'est révélé moins crédule, plus critique, libre en somme.

Un moteur essentiel

Il y a deux ans encore, le lecteur espagnol souhaitant être au contact de l'actualité espagnole devait recourir souvent à la presse étrangère. Aujourd'hui, en revanche, les correspondants étrangers en poste à Madrid utilisent les journaux et hebdomadaires espagnols comme première source d'information. De nouveaux journaux sont nés, comme *Avui* en Catalogne, *Deia* et *Egin* au Pays basque, *Diario 16*, *El Imparcial* et *El Pais* à Madrid. La presse est l'un des moteurs essentiels de la transition vers la démocratie. Son rôle est double : maintenir une certaine prudence qui favorise la consolidation de la démocratie formelle et, en outre, aiguillonner les « forces vives » du pays pendant cette étape où il n'est pas exagéré de parler d'un certain « vide » étant donné le caractère transitoire du gouvernement. Dans ce contexte, le rôle joué depuis sa fondation par le quotidien indépendant *El Pais* est singulier. Son jeune directeur, Juan Luis Cebrian, affirmait : « *La démocratie est nécessaire et inexorable. Ce journal n'est pas et ne sera pas communiste, mais le rétablissement de la démocratie en Espagne passe par la légalisation du parti communiste. En conséquence, nous défendrons sa légalisation* ».

Avec des titres comme *Ya*, *ABC*, *La Vanguardia*, *Informaciones*, la presse espagnole, pour la première fois en quarante ans, a commencé à être prise en considération en dehors de l'Espagne. *El Pais* a un tirage moyen de cent quatre-vingt-dix mille exemplaires. Avec mille deux cent cinquante actionnaires qui représentent tout l'échiquier politique depuis la droite jusqu'au P.C.E., *El Pais* symbolise aussi la marche délicate vers la démocratie. La guérilla entretenue par des groupes de pression qui souhaiteraient s'approprier le nouveau quotidien pour « l'amender » inquiète mais encourage aussi ses quatre cents employés et journalistes. « *Le succès d'un journal comme* El Pais, écrit le responsable de l'agence de presse juive, *constitue la meilleure preuve que la société espagnole a atteint sa maturité démocratique.* »

Dans cette contribution de la presse au changement politique, les hebdomadaires plus que les quotidiens ont été l'instrument de propagation et de diversification des idées. Une douzaine d'hebdomadaires nationaux tels que *Cambio 16*, *Cuadernos para el dialogo*, *Triunfo* se caractérisent par une thématique essentiellement politique. La formule « erotico-politique » avec en tête de liste *Interviu* (un tirage d'un million selon ses propres sources) a connu un succès fulgurant, conséquence directe de la répression pratiquée par le franquisme. Certains font remarquer non sans ironie que la presse pornographique espagnole, malgré sa « jeunesse », est la mieux armée de toutes les branches industrielles pour affronter la concurrence éventuelle au sein de la Communauté économique européenne. L'érotisme espagnol a, en effet, atteint les niveaux de vulgarité requis par nos sociétés pour permettre la bonne marche des affaires.

Aujourd'hui, la presse espagnole est confrontée aux mêmes problèmes que la presse occidentale, problèmes découlant de la crise économique et de la concurrence des moyens audio-visuels. Quarante ans de censure ont, en outre, suscité des habitudes et des comportements que seuls le temps et la démocratie authentique, quand elle sera mise en œuvre, pourront effacer progressivement. « *Si des mesures ne sont pas prises immédiatement, de nombreuses entreprises devront fermer* », déclare le président de l'association de la presse quotidienne, M. Pedro Crespo de Lara.

Après l'énorme intérêt suscité par la renaissance de l'information, les tirages n'ont cessé de diminuer au cours des derniers mois. Le manque de publicité, monopolisée pour 40 % par la télévision d'Etat, handicape lourdement les ressources de la presse écrite. Mais la raison fondamentale de la crise tient au faible taux de lecture des Espagnols : selon des statistiques de l'UNESCO, le tirage moyen des journaux pour mille habitants est en Espagne de quatre-vingt-seize exemplaires contre deux cent trente en France, quatre cent quarante-deux en Grande-Bretagne et cinq cent trente-six en Suède. En Europe occidentale, seul le Portugal figure encore derrière l'Espagne pour le taux de lecture.

Des tracasseries

La législation en matière de presse demeure en outre celle de la dictature, même si elle n'est pas appliquée avec autant de rigueur. Les tribunaux ordinaires ne se sont toujours pas substitués à l'administration pour les délits de presse. Récemment encore des revues comme *Ozono*, *Opinion*, *Cuadernos para el dialogo* et *Fuerza Nueva* ont été victimes de tracasseries administratives. La revue *Prive* a payé une amende de 5 millions de pesetas (300 000 F) pour « pornographie ». Certaines institutions comme le roi ou l'armée demeurent intouchables.

Autre problème : la presse du Mouvement, premier groupe de presse espagnol, composé de quarante quotidiens et quarante-cinq stations de radio employant cinq mille travailleurs qui furent l'instrument de propagande privilégié du franquisme. A la fin de l'exercice budgétaire 1977, la presse du Mouvement, rebaptisée « Moyens de communication de l'Etat », accusait un déficit de 150 millions de francs. Quel sera son avenir ? Quel sera aussi l'avenir du quotidien syndical *Pueblo*, lui aussi largement déficitaire ? Les partis de gauche s'opposent fermement à leur privatisation, contrairement à la droite et à certains groupes de pression.

Une tentative parallèle de démocratisation de la radio-télévision espagnole s'est soldée par un échec. Depuis décembre dernier, le monopole est régi par le conseil de la radio-télévision espagnole, auquel participent des députés de tous les partis politiques. Mais les deux tiers de parlementaires du conseil sont membres de l'Union du centre démocratique. Le T.V. n'est pas toujours au service du peuple, mais du gouvernement. Les moyens de communication de l'Eglise sont également un héritage du passé. L'Eglise exerce son action sur la société à travers ses moyens de communication : sept cents revues, quarante-cinq stations de radio, plusieurs maisons d'édition, un réseau de distribution de films et plusieurs salles de cinéma.

La législation des forces syndicales et politiques a enfin entraîné l'éclosion au grand jour d'une presse de parti jusqu'alors clandestine. Sa prolifération concerne surtout la presse périodique, les partis de gauche ne se sentant pas d'attaque pour lancer des quotidiens. *Mundo Obrero*, hebdomadaire du P.C.E., et *El Socialista*, organe du parti socialiste ouvrier espagnol, les publications les plus connues, se sont largement renouvelées. Mais elles continuent de diffuser une pensée militante sans grand intérêt pour le plus grand nombre.

FELICIANO FIDALGO.

L'ÉGLISE

Adaptation et perte d'influence

L'ÉGLISE, comme la société espagnole, est sans doute passée du franquisme à la *démocratie*. Les premiers *symp*tômes de cette évolution étaient sensibles avant la mort de Franco : création dans les années 50 d'une revue de catholiques indépendants, rénovation de l'action catholique et de ses mouvements ouvriers dénonçant certaines injustices. En revanche, la hiérarchie ecclésiastique est longtemps restée d'une très grande prudence. Elle fit échouer cette tentative de liberté d'expression qu'était *la chaire universitaire libre de Pie XII*, et l'élan rénovateur de l'action catholique fut étouffé par les évêques, qui rentraient pourtant du concile Vatican II.

Les œuvres des auteurs catholiques français ont toujours été mal vues par les autorités ecclésiastiques espagnoles avant et après le concile, d'où la fatigue et le découragement des catholiques les plus conscients. La hiérarchie catholique a incontestablement changé après la mort de Franco : elle comprenait d'ailleurs des évêques plus jeunes, et peu à peu le tableau franchement réactionnaire de l'ancien épiscopat s'est modifié. Après les années très « fermées » de l'époque franquiste, une certaine perspective d'ouverture paraissait possible. Son artisan le plus visible, encore qu'il ne soit pas le plus *décidé*, a *été le cardinal* Tarancon, président de la conférence épiscopale.

Le nouveau régime a reçu le soutien du cardinal dans son discours de couronnement du roi. *Une Eglise nouvelle, plus démo*cratique et plus moderne, ouvrait les bras à la nouvelle étape politique. Mais ce qui est curieux, c'est qu'aucun document digne de ce nom n'a été publié par les évêques depuis cette date, si l'on fait exception de quelques interventions malheureuses à l'occasion des premières élections démocratiques du 15 juin 1977. Apparemment les questions sociales n'ont pas intéressé officiellement nos évêques dans cette étape de construction d'un nouvel Etat démocratique. Ils se sont surtout occupés de ne pas perdre les avantages acquis pendant le franquisme dans le domaine de *l'enseignement, qui était* à peu près totalement entre leurs mains sans grand bénéfice pour un authentique christianisme. Ils se sont efforcés de ne pas perdre non plus les privilèges économiques dont le régime franquiste avait été si prodigue à leur égard.

Il faut pourtant admettre qu'au milieu de fortes critiques des secteurs religieux et de plusieurs crises (de nombreux prêtres et religieuses ont abandonné leur *sacerdoce*), *l'Eglise est sortie de* sa léthargie « nationale-catholique », où la religion intégriste et la politique officielle conservatrice furent si longtemps et si étroitement unies.

Il reste que cette évolution est encore à l'occasion remise en question (voir, par exemple, l'avant-projet de Constitution qui accorde une attention spéciale à l'Eglise catholique). Les perspectives sont difficiles à définir. Mais on ne s'avance pas trop en affirmant que le pessimisme est de règle en ce qui concerne l'avenir de l'Eglise catholique en Espagne. Derrière une façade, on découvre aujourd'hui très peu de « fond » chrétien dans les masses ou dans les minorités. L'absence de conviction morale personnelle chez beaucoup est également un fait. Ainsi voit-on apparaître un cadre *politique corrompu de beaucoup* de façons et une absence de civisme chez trop de dirigeants politiques qui préfèrent les fonctions personnelles à la construction d'un avenir démocratique solide pour tous. Les hommes modérément démocratiques qui dirigent aujourd'hui l'Eglise sont de la même race que les hommes modérés et un peu équilibristes qui dirigent la politique officielle. Aussi compare-t-on souvent à Madrid le « tarancoñisme », symbole de l'épiscopat, au « suarezisme », symbole du centre, de l'opportunisme et de l'absence d'objectifs très clairs dans les affaires du gouvernement. Aujourd'hui, l'Eglise espagnole n'offre pas un « projet » réellement attirant pour la jeunesse, pour les milieux ouvriers ou pour les intellectuels. L'Eglise conserve le soutien de la petite et *moyenne bourgeoisie*, bien que cette dernière juge, à l'occasion, que les évêques sont trop « progressistes ». Autre élément : les groupes minoritaires mais importants d'un point de vue qualitatif, comme les différentes communautés chrétiennes de base, l'Eglise populaire ou le Mouvement des chrétiens pour le socialisme qui militent fréquemment dans des partis marxistes et parfois même à l'extrême gauche. Une conclusion : l'influence de l'Eglise si grande à l'époque du franquisme est tombée brutalement. D'une manière générale, le peuple ne s'intéresse plus guère à l'Eglise officielle, malgré l'évo*lution plus moderne et démocra*tique de celle-ci

ENRIQUE MIRET-MAGDALENA.

LES FEMMES

Machisme pas mort...

AU beau milieu de la Gran Via, une inscription vengeresse a été tracée : « *Mujer violada hombre castrado* » (« *Pour chaque femme violée, un homme sera castré...* »). La « guerre des sexes » a éclaté relativement tard en Espagne, où le franquisme avait solidement maintenu une conception « machiste » de la famille. La revendication féministe, longtemps souterraine et réprimée, apparaît désormais en plein jour et prend des formes parfois étranges...

Mme Maria Jose Rague, qui participe au travail de réflexion engagé à Barcelone autour de la revue *Vindicacion Feminista* (« Vengeance féministe ») répète, un peu lasse, mais avec un sourire, les arguments déjà mille fois avancés. « *Les femmes représentent 53 % de la population espagnole. Peut-on dire qu'elles occupent 53 % de l'espace social de ce pays ? Pour nous, la mort de Franco était la condition nécessaire, mais non suffisante, de l'émancipation. En fait, rien n'a encore changé fondamentalement.* »

Elle a quitté son mari et vit dans un appartement bourgeois. Il est difficile, selon elle, de dissocier vie privée et recherches théoriques sur la condition féminine. La réflexion féministe n'a pas à s'embarrasser d'oripeaux scientifiques qui ne conviennent guère au sujet étudié et frisent parfois l'hypocrisie. Le mouvement des *femmes ne doit pas* craindre d'être « subjectif ». Il l'est nécessairement...

« *La femme espagnole n'existe pas*, affirme-t-elle. *Seuls existent son mari, son père, son frère, son fils. Elle ne vaut que dans la relation qu'elle entretient avec eux. Que ce lien vienne à être rompu, pour une raison ou pour une autre, elle-même tombe dans une trappe. On ne la voit plus.* »

« *La lutte sera très longue* », estime également Carmen, psychiatre dans un grand hôpital et membre du Front de libération de la femme, une organisation féministe qui regroupe surtout des militantes des partis de gauche. « *Le « machisme » est encore la règle, et le conditionnement auquel les femmes espagnoles sont soumises est à l'origine de nombreux conflits intérieurs qui se résolvent parfois par la dépression nerveuse, l'hystérie, voire le suicide.* »

1975, année charnière

Il n'est pas surprenant que le mouvement féministe ait ses militantes les plus passionnées — et les plus théoriciennes — à Barcelone. Le royaume catalan médiéval conservait le droit romain (encore aujourd'hui, la Catalogue est soumise au code de Justinien, et non à celui de Napoléon sur lequel a été calqué le code civil espagnol). Exemple à *peu près unique dans* le bassin méditerranéen, la Catalogne médiévale admettait la transmission des héritages (et des noms de famille) par les femmes...

Après l'explosion de libertés et le foisonnement d'expériences du front populaire, notamment celle, d'inspiration anarchiste, des Femmes libres (1), il faut attendre la fin des années 60 *pour voir apparaître au plein jour* le courant féministe. En 1969, Mme Lidia Falcon, avocate et journaliste de Barcelone, crée l'association Mujer y Sociedad (Femme et Société). De petits groupes éphémères (formés surtout de psychologues ou de psychothérapeutes) apparaissent et disparaissent.

Mme Lidia Falcon (emprisonnée pendant un an) et ses amies élaborent une doctrine et prônent une autonomie totale par rapport aux partis politiques « masculins ». Elles redonnent vie à l'Association des femmes universitaires, une organisation un peu assoupie, qui, jusqu'à 1975, sert de catalyseur et de carrefour de toutes les tendances féministes ; 1975 est l'année charnière : Franco meurt en novembre, et c'est l'Année internationale de la femme. Tout semble d'un seul coup possible. Des journées féministes se tiennent, en décembre, à Madrid. En mai *1976*, les Journées catalanes de la femme ont lieu à Barcelone. Des manifestations, d'une ampleur jamais égalée (atteignant ou dépassant cent mille personnes), pour la légalisation *du divorce et contre les lois sur* l'adultère secouent définitivement l'opinion espagnole. Le féminisme de masse est né.

Il semble qu'aussitôt après cette explosion une scission — apparemment irrémédiable — s'opère entre les petits cénacles d'intellectuels qui menaient le combat pour la bonne cause depuis des années et les innombrables femmes qui sont descendues dans la rue à leur appel. Aux yeux des féministes pures et dures, les partis politiques de gauche (essentiellement le P.C. et le P.S.O.E.) se livrent à une « récupération » forcenée en *développant leurs « sections »* féminines spécialisées. Les campagnes d'adhésion des partis auprès des femmes remportent de grands succès. « *Il y a presque eu autant de femmes à s'inscrire dans les partis de gauche depuis deux ans qu'il y en avait eu à passer leur permis de conduire au début du « miracle économique espagnol »*, explique en souriant un sociologue qui lie ces deux « libérations » : le permis de conduire a précédé le bulletin de vote et la carte d'un parti. Il s'agit, dans tous les cas, d'une reconnaissance « officielle » (d'abord économique, puis politique) par la société masculine du nouveau rôle de la femme espagnole.

La démocratie retrouvée a incontestablement eu pour résultat paradoxal de couper les groupes *féministes de la « base »* qu'ils avaient soudain eue à leurs côtés en 1976. La politique se faisant là où elle doit se faire, c'est-à-dire dans les partis et au Parlement, certaines militantes ont désormais choisi entre les mouvements féministes d'origine et leur parti d'adoption en faveur de ce dernier.

Celles qui sont restées dans les « groupuscules prophétiques » s'intéressent apparemment plus aujourd'hui aux « *marginales* ». (Vindicacion feminista) a effectué, en novembre dernier, une enquête sur trois expressions « maudites » : lesbienne, prostituée, droguée (2), qu'à la grande masse des femmes espagnoles.

Il reste un énorme travail à accomplir pour éliminer la législation héritée du passé. « *Le problème le plus urgent est celui du divorce* », explique Mme Carlota Bustelo, député socialiste de Madrid, une des plus jeunes parlementaires élues en 1977. Gardant la simplicité de sa vie passée (elle a vécu modestement en France, à Metz, où son mari, réfugié politique, s'était installé), *elle rappelle que « le mot de divorce ne figure pas dans le projet de Constitution ». « Le P.S.O.E. avait proposé l'instauration du divorce par consentement mutuel. L'U.C.D.* (le parti gouvernemental) *et l'Alliance populaire* (droite) *ont au contraire rédigé des articles concernant la famille qui sont les plus réactionnaires du projet de Constitution...* », affirme-t-elle.

« *Nous vivons dans un archaïsme aberrant* », renchérit Mme Cristina Alberdi, une jeune avocate madrilène qui, avec deux amies, a créé un cabinet ouvert en priorité aux femmes et qui est à la tête du mouvement pour la libéralisation du statut juridique de la femme (3). Directe et chaleureuse, elle explique comment un acte religieux, le « mariage canonique » a, en Espagne des effets civils (4).

Il est pratiquement impossible actuellement aux personnes baptisées (l'immense majorité de la *population espagnole*) de ne pas se marier à l'Eglise. Il faut en effet, pour qu'un mariage uniquement civil soit accordé, apporter la preuve que l'on n'a pas été baptisé, ou que l'on a « apostasié » publiquement la foi catholique depuis un certain temps. En vertu du concordat de 1953, les tribunaux ecclésiastiques sont seuls compétents pour prononcer l'annulation éventuelle des « mariages canoniques »... Cette procédure est très longue et très coûteuse. Il n'existe pas de jurisprudence en ce qui concerne l'annulation des mariages uniquement civils.

« *Si une femme vient me voir parce qu'elle ne s'entend plus avec son mari*, explique Cristina Alberdi, *elle peut demander au juge la séparation de corps, mais celle-ci n'est accordée que lorsqu'on peut prouver que la situation est urgente, le mari étant violent, alcoolique, etc.* »

Des progrès

La femme séparée de corps conserve la garde des enfants (de moins de sept ans), mais son mari conserve de toute façon la « puissance paternelle » et elle perd tout droit au patrimoine conjugal. La loi est encore plus stricte, si l'on peut dire, pour les hommes, puisqu'il ne leur est pas possible d'entamer une procédure de séparation *de corps tant que l'annulation* canonique n'a pas été prononcée par le tribunal ecclésiastique.

Il y a des progrès incontestables : depuis 1975, les femmes n'ont plus besoin de l'autorisation de leur mari pour trouver un emploi, demander un passeport ou ouvrir un compte bancaire. La femme adultère n'est plus passible de la prison (5). Le Parlement a voté le 26 avril la légalisation de la vente et de la publicité des contraceptifs. Mais l'avortement reste interdit. *Le divorce également. Dans ce* domaine, l'Espagne n'est pas encore entrée dans l'Europe.

DOMINIQUE DHOMBRES.

(1) Créée en 1936, l'organisation Mujeres libres a rassemblé un moment vingt mille adhérentes avant de disparaître avec la IIe République espagnole en 1939. Dans un livre récemment traduit en français, *Femmes libres* (Editions la Pensée sauvage, B.P. 11, 38640 Claix), Nary Nash a retracé l'aventure de ce « féminisme prolétarien », d'essence libertaire.

(2) Vindicacion feminista, n° 17 (novembre 1977). Le numéro 22 (avril 1978) pose également sous le titre « *Dictature hétérosexuelle* » la question : « Les lesbiennes sont-elles des femmes comme les autres ? »

(3) Cristina Alberdi est notamment l'auteur de deux livres *Aberto si o no (l'Avortement oui ou non)* et *Ahora divorcio (le Divorce aujourd'hui)*. Elle anime le Collectif juridique, fondé en 1975, qui joue un rôle très actif dans le débat public sur la réforme des lois concernant la femme et la famille.

(4) Le mariage prononcé par un prêtre catholique a *des effets civils*, mais non celui effectué par un rabbin ou un pasteur protestant.

(5) Les articles 449 et 452 du code civil stipulaient que la femme adultère pouvait, sur plainte de son mari, encourir de six mois à six ans de prison. L'adultère du mari, en revanche, n'était punissable que si celui-ci entretenait « de façon notoire » une concubine sous le toit conjugal. Ces dispositions ont été récemment annulées par les Cortès (Parlement).

TROIS POINTS DE VUE

MANUEL FRAGA IRIBARNE
député de l'Alliance populaire
ancien ministre de Franco

« La gestion du gouvernement a été peu efficace dans le domaine économique. »

« Les politiciens britanniques aiment dire qu'une semaine en politique est une période très longue. Mais il est vrai aussi qu'une année dans l'histoire d'un pays est une période très courte. Notre Calderon de la Barca a écrit que *« les siècles passés semblent des heures »*.

» Au cours des douze derniers mois, il s'est produit une série de faits parallèles. Le premier a été l'élaboration d'un projet de Constitution à une allure certainement lente, lenteur due essentiellement au désir d'obtenir un large accord entre les différents groupes politiques. Le texte approuvé est valable (libertés publiques, principes sociaux, monarchie parlementaire, Parlement de deux Chambres, autonomie régionale, tribunal constitutionnel). Il faut maintenant que le peuple se prononce par référendum.

» La seconde action concerne la crise économique et la réforme sociale. La gestion du gouvernement, malgré la trêve politique que les partis lui ont accordée en signant les pactes de la Moncloa, a été de ce point de vue très peu efficace. La pression des partis socialiste et communiste ainsi que celle des syndicats ouvriers (commissions ouvrières et Union générale des travailleurs) expliquent la rédaction d'un texte législatif inopportun qui va compliquer sérieusement le fonctionnement interne et la productivité des entreprises.

» Troisième question : la politique internationale. L'Espagne doit remettre en ordre sa politique étrangère par rapport à trois axes principaux. Le premier, c'est l'Europe. La demande d'adhésion à la Communauté européenne a été faite, et il devra y être répondu en faisant abstraction des égoïsmes nationalistes. Le second, c'est l'OTAN : l'Espagne doit s'intégrer au plus tôt dans la défense atlantique. Le troisième, les relations Nord-Sud : l'Espagne, pays de classe moyenne, doit s'efforcer de suivre une politique adaptée à ses moyens en Amérique latine comme en Afrique, et bien évidemment dans le monde arabe, où elle peut jouer un rôle éminent de médiation.

» Quatrième série de problèmes : le processus d'autonomie des régions. C'est peut-être la question la plus difficile de toutes. Elle l'a toujours été dans l'histoire des nations européennes, qui se sont toujours efforcées de maintenir un équilibre difficile entre les forces centrifuges et les forces d'unification. Mon opinion est qu'on a été trop loin dans ce que l'on appelle les systèmes de pré-autonomie avant que la Constitution ait défini les bases et les statuts d'autonomie définitifs. Il faudra agir avec beaucoup de prudence et avoir beaucoup d'imagination pour que, à l'avenir, le développement des autonomies permette de créer une union plus parfaite entre les Espagnols et ne suscite pas de nouveaux problèmes.

» Le bilan de cette première année est complexe et provisoire. Ceux qui, il y a deux ans, prévoyaient une catastrophe se sont trompés. Ceux qui, il y a un an, estimaient que tout était résolu se sont également trompés. C'est l'heure du réalisme et de la réflexion. »

ENRIQUE TIERNO GALVAN
président du parti socialiste ouvrier

« Un nouveau gouvernement s'impose... »

« Pour comprendre ce qui s'est passé ces dernières années en Espagne, il faut avoir présent à l'esprit que la force de Franco dont nous nous sommes tant moqués *« Je laisserai tout attaché et bien attaché »* avait quelque chose de vrai.

» L'administration est encore en grande partie liée au franquisme et il est difficile de rompre des préjugés et des comportements qui se sont forgés pendant quarante ans. Les grandes institutions du pays : l'Etat, la banque, l'Eglise et l'armée elle-même sont attachés et bien attachés au passé immédiat. Mais si l'on avait coupé les cordes du nœud les conséquences auraient pu être pire. Par conséquent, le gouvernement comme l'opposition sont attachés par des liens qui se distendent peu à peu, mais qui mettront du temps à se défaire totalement. Il est nécessaire de songer à cela si l'on veut comprendre les hésitations et les comportements qui peuvent paraître abusifs et inutiles comme le consensus transformé en technique pour résoudre des problèmes constitutionnels.

» D'autre part, les efforts pour changer la mentalité de beaucoup d'Espagnols et remplacer des structures légales sont une tâche qui incombe fondamentalement à l'opposition ou, ce qui revient au même, à la gauche. Car il semble que le gouvernement a atteint dans ce domaine le plafond de ses possibilités. Ou bien je me trompe, ou bien le gouvernement Suarez est tellement conditionné par ses compromis avec le passé qu'il ne semble pas capable de faire beaucoup plus pour rompre certains des liens qui nous unissent encore au franquisme.

» Cette situation permet de comprendre le désenchantement dont il est beaucoup question en ce moment. Le citoyen moyen est mécontent par ce qu'il s'aperçoit qu'il n'y a pas de changement profond en ce qui le concerne directement : ses contacts avec l'appareil de l'Etat. Les municipalités n'ont pas été changées. Les grands groupes de pression interviennent chaque fois plus. Cela était le cas avec l'Eglise catholique dans le débat sur l'enseignement et cela a été le cas également dans la tentative ratée de cogestion dans l'entreprise. Les limitations de l'activité du gouvernement déconcertent l'opinion, ce qui ne veut pas dire qu'il y a déception par rapport à la démocratie, mais manque de confiance à l'égard du pouvoir. Il est lamentable que l'on tarde tant à organiser des élections générales pour que l'on puisse former un gouvernement ayant les mains libres afin de limiter ce mécontentement et de répondre à cet enthousiasme pour la démocratie qu'il y a dans le pays. Ou bien l'on défait le plus rapidement possible les liens qui nous unissent encore au franquisme, ou bien le mécontentement augmentera.

» Si nous étions en condition d'atteindre rapidement un niveau de bien-être assez élevé pour la classe moyenne et le prolétariat, nous pourrions accepter une certaine lenteur. Nous pourrions attendre le temps nécessaire que le Parlement remplace, sans crises, l'ancienne législation. Mais la plus grave crise économique que l'Espagne ait connue, encore plus profonde que dans le reste de l'Europe, ne nous permet pas d'attendre que le risque grandisse. D'une manière ou d'une autre, la nécessité d'un gouvernement disposant de plus de liberté de manœuvre et manifestant plus d'audace que celui-ci s'impose. »

IGNACIO CAMUNAS
député
membre de l'Union du centre démocratique

« Un consensus provisoire... »

« S'il y a une idée qui peut résumer le comportement et les attitudes politiques pendant cette première année de la démocratie espagnole, c'est bien celle du consensus. La politique du gouvernement, les réponses de l'opposition, les débats parlementaires et les mass media ont reflété ce concept d'une manière permanente.

» Quatre raisons expliquent ce comportement. La première est qu'aucune des deux thèses qui se sont affrontées dans un débat national avant les élections du 15 juin 1977 n'a réussi à l'emporter clairement. La thèse de la réforme politique et la thèse de la rupture, défendue par l'opposition, ont débouché sur une synthèse : on a adopté un processus de réformes avec un contenu de rupture. D'où la nécessité d'une action concertée de tous les groupes politiques. La deuxième raison découle des résultats électoraux du 15 juin 1977. Aucune majorité parlementaire évidente pouvant disposer d'une autonomie totale et d'une grande capacité de manœuvre n'est apparue. Troisièmement, les Espagnols savent, dans leur immense majorité, qu'il fallait éviter des erreurs des précédentes Assemblées constituantes. L'un des objectifs fondamentaux d'aujourd'hui est que l'Espagne puisse enfin se donner une Constitution acceptable, en vérité, pour tous les Espagnols.

LES LETTRES

L'impossible rupture

La mort de Franco n'a pas libéré, comme par magie, une « nouvelle » littérature qui aurait été pourchassée, mise entre parenthèses ou simplement clandestine. Quarante années c'est long, peut-être trop, et il ne fait pas le moindre doute que le franquisme a interrompu violemment l'évolution de la culture et de la littérature espagnole en 1939. De nombreux écrivains et intellectuels durent s'exiler, et le règne implacable d'une censure féroce a marqué les premières années de l'après-guerre. La longue nuit du franquisme a en outre frappé la communauté espagnole qui vit encore sous le choc d'un phénomène historique « imposé ». Un proverbe ironique et sceptique court maintenant dans Madrid : « On ne pourra pas éviter pendant les prochains quarante ans de parler sans fin des quarante derniers. »

La censure franquiste avait relâché considérablement sa pression pendant les derniers temps, mais elle continuait d'exister, comme le montre l'interdiction en 1975 de publier les romans de Juan Marsé et Juan Goytisolo. Signalons que ces livres — *Si te dicen que caí* et *Juan Sin Tierra* — qui circulent aujourd'hui librement sont devenus d'authentiques best-sellers. Mais la censure n'est pas morte, malgré un ministère de la culture flambant neuf. Il s'agit, c'est vrai, des derniers vestiges d'une censure qui n'ose pas dire son nom, qui a honte d'elle-même, et qui se réfugie derrière les secteurs les plus réactionnaires de la justice et s'honore d'honnêtes exceptions. Mais par inertie, et maintenant par héritage, ses soubresauts n'ont rien à envier à la meilleure « justice » totalitaire. Récemment, une journaliste a été condamnée à trente-quatre ans d'interdiction d'exercice de sa profession comme directrice de revue pornographique. (Elle n'a pas eu de chance et a dû tomber sur un juge qui ne regarde pas les kiosques débordant de publications semblables.)

Irrévérence, outrage à la justice, c'est le nom que porte cette « figure » dans un code pénal en voie de réformation, mais qui, pour l'essentiel, est le même que celui du franquisme.

Un autre exemple dérisoire et absurde : on vient de séquestrer les éditions de célèbres récits érotiques, comme *les Onze Mille Verges*, d'Apollinaire ou les *Mémoires d'une chanteuse allemande*. Excès de zèle d'un fonctionnaire franquiste ou d'un juge qui n'auraient pas encore aperçu les affiches brillantes d'*Histoire d'O* dans les vitrines de la Gran Via madrilène ? Henry Miller est enfin autorisé ; et l'on multiplie les collections érotiques.

Les mouvements *acretas* (anarchistes) et gauchisants se répandent parmi les jeunes, et une série de revues irrespectueuses conquièrent de petits, mais importants, secteurs du marché. *Ozono, Ajoblanco, El Viejo Topo* n'hésitent pas à mettre en question les thèmes littéraires et culturels, avec plus ou moins de bonheur, mais avec un impact certain. D'autres, plus strictement littéraires, viennent de paraître, comme *Divan*, éditée à Saragosse par des écrivains de Barcelone.

Il est vrai que l'Académie suédoise a salué la naissante démocratie espagnole avec un prix Nobel indiscutable, celui de Vicente Aleixandre : mais il n'en est pas moins vrai qu'Aleixandre était déjà un grand poète avant. Le Nobel, comme d'habitude, est arrivé tard au rendez-vous, mais à l'« heure politique », avec son opportunisme traditionnel. On n'a jamais parlé autant de « culture » en Espagne que pendant ces vingt-quatre derniers mois : mais ce mot est devenu un alibi. Tout le monde en parle, mais personne n'en fait. Les programmes culturels des partis politiques sont d'une telle pauvreté que les médiocres prestations du nouveau ministère de la culture semblent brillantes. Un ministère écrasé sous la charge de plus de trente-cinq mille anciens fonctionnaires du franquisme, en majorité membres des anciens syndicats verticaux, mais qui a au moins supprimé la censure des publications, des spectacles, du théâtre et du cinéma. Enfin, le centre d'expériences artistiques d'avant-garde du ministère est cependant entravé par le poids de la bureaucratie, et une excellente revue poétique, *Poesia*, a dû attendre trois mois avant de pouvoir être diffusée en raison de difficultés administratives. Deux nouvelles revues littéraires sont nées : *Taller de Cultura*, dirigée par de jeunes intellectuels, et *Hyperion* qui se flatte de n'admettre que des collaborations d'écrivains nés après la guerre civile. Les journaux lancent des suppléments littéraires ou culturels.

La démocratie n'a pas encore fait éclore de nouveaux écrivains. Le danger consiste à dire : on efface et on recommence ; il consiste à céder à la tentation de lutter contre la mauvaise conscience en rejetant dans les décombres la littérature des quarante années de la dictature ; littérature qui dans les meilleurs cas n'était pas franquiste, mais « faite sous le franquisme ». La politisation effrénée de la vie espagnole écrase d'un poids insupportable la culture et la littérature. On ne peut pas raser celle d'hier, car alors il ne resterait rien. La récupération de l'importante et chaotique littérature de l'exil n'ouvre pas de chemins vers l'avenir. C'est le roman latino-américain qui a rempli le vide laissé par l'échec de la littérature engagée des années 50, car les formalistes balbutiants n'en ont pas été capables.

L'Espagne doit assumer son héritage au-delà de ses haines et de ses obsessions. Qui est écrivain catalan ? Celui de Barcelone qui écrit d'excellents livres en castillan ou celui, médiocre, qui les écrit en catalan ? Cette question absurde a été posée dans une revue intellectuelle et politique en langue catalane. Entre-temps, le prix du roman « Nadal » est attribué à un roman médiocre sur la guerre civile. L'autre grand prix, le « Planeta », est allé à Jorge Semprun et son *Autobiografia de Federico Sanchez*, passionnant livre de Mémoires rédigé comme un roman, mais qui n'en est pas un. Les prestigieux prix de la Critique sont revenus à un poète — Caballero Bonald — et à un romancier — Torrente Ballester — qui avaient déjà obtenu la même récompense à deux reprises antérieurement. Manque d'imagination ? C'est clair ; mais le choix était mince. La parole est aux nouvelles générations. Les grands écrivains sont les poètes survivants de la génération de 1927, et les romanciers déjà connus, avec Cela à leur tête. La dernière grande surprise, Juan Benet, date déjà de dix ans. De nouveaux poètes surgissent, derrière les « novisimos », tels Pedro Luis Ugalde et Ramon Buenaventura. Et des romanciers qui prennent des risques : Alvaro Pombo, José Maria Guelbenzu, Juan José Millas, Leopoldo Azancot. On ne peut pas les ranger aux côtés de leurs aînés ; mais ils expriment une plus grande sérénité, une rigueur esthétique peu habituelle dans l'Espagne d'aujourd'hui. Ce sont des voix nouvelles pour un public qui les ignore encore. Mais la collectivité est anxieuse de faire table rase du passé et de tout politiser, de lire des livres d'histoire immédiate, des mémoires, des reportages, même s'ils sont déguisés en romans. Le livre le plus vendu ces derniers mois est un ouvrage de politique fiction intitulé « ...*Y al tercer año resucito* » (Il est ressuscité la troisième année). Qui ? Francisco Franco évidemment. Mais cela n'a plus rien à voir avec la littérature.

RAFAEL CONTE.

Le Monde

politique

Le meeting de l'Eurodroite à Paris

Les contre-manifestants veulent éviter tout incident

Le meeting de l'Eurodroite, organisé par le Parti des forces nouvelles (P.F.N., extrême droite), devait se tenir mardi soir 27 juin, salle de la Mutualité, à Paris.

Un important dispositif policier devait être mis en place alentour pour éviter tout incident. De leur côté, les organisateurs de la manifestation de protestation *« contre le meeting des fascistes européens »*, prévue en fin d'après-midi, avaient pris soin de choisir un parcours suffisamment éloigné de la salle de la Mutualité. A l'appel des syndicats, des partis de gauche et des organisations d'extrême gauche (1), ainsi que de la Ligue des droits de l'homme, de la LICA, du MRAP et de nombreuses associations de résistants, parmi lesquelles la Fédération des déportés, internés, résistants et patriotes (F.N.D.I.R.P.), l'Association nationale des familles de fusillés et massacrés de la résistance française, et l'Association nationale des cheminots anciens combattants, résistants, prisonniers et victimes de guerre (2), des manifestants devaient se regrouper à 18 h. 30 place d'Italie et se rendre en cortège jusqu'à la place du 18-juin-1940, en progressant par les boulevards Auguste-Blanqui, Raspail et Montparnasse.

Evoquant cette manifestation dans *l'Humanité* du 27 juin, Jacques Coubard écrivait, dans un éditorial intitulé « Réagir » : *« Si MM. Giscard d'Estaing et Barre laissent l'internationale fasciste prendre Paris pour tribune de lancement de leur campagne électorale européenne, le défi sera relevé.*

» Ne nous y trompons pas. Ce n'est pas seulement au nom du passé que les communistes ont alerté l'opinion sur ce rassemblement dont l'affiche réunit tant de nostalgiques des dictatures plus ou moins récentes. (...)

» La démonstration fasciste intervient à un moment où la droite a intérêt à mettre en scène un climat d'insécurité (le bruit de l'explosion de Versailles n'y est sans doute pas étranger). La loi du profit roi, c'est la loi de la jungle. Aussi bien l'envoi des commandos de truands du patronat contre les grévistes, les polices parallèles... en sont d'autres applications.

» Le recours à la violence pour masquer ses responsabilités est un réflexe conditionné de la bourgeoisie, comme la manipulation des mouvements d'extrême droite. Pour dissimuler ses responsabilités. Pour dévoyer les victimes de la crise dont elle cache le véritable visage sous son vieux masque « libéral ».

» C'est contre cela qu'il est nécessaire de réagir sans attendre. »

D'autre part, M. Alain Krivine, membre du bureau politique de la Ligue communiste révolutionnaire (L.C.R., trotskiste) avait, dans un éditorial de *Rouge*, organe de la L.C.R., dénoncé *« les exclusives scandaleuses lancées par le P.C. et la C.G.T. contre l'extrême gauche »*, avant de préciser : *« Dans le climat de division qui ravage la classe ouvrière depuis plusieurs mois, il n'est pas indifférent qu'ait pu pour la première fois se réaliser l'unité sur une action précise. Certes aujourd'hui, en France, le fascisme ne représente pas le danger principal, et les travailleurs qui sont engagés dans un combat difficile contre la politique d'austérité du gouvernement Giscard - Barre souhaiteraient à juste titre que l'unité réalisée contre le meeting nazi se fasse aussi dans les plus brefs délais pour la défense de leurs luttes et de leurs revendications. Pourquoi l'union qui a été possible contre le fascisme ne le serait pas aussi contre la politique sociale du pouvoir ? »*

Lundi soir, après qu'une délégation d'une vingtaine d'habitants du sixième arrondissement, réunis à l'initiative du P.C., eut vainement tenté de rencontrer M. Pierre Bas, député, adjoint au maire de Paris, pour lui remettre une pétition *« exigeant l'interdiction du meeting de l'Eurodroite »*, le P.C. avait dénoncé *« la collusion entre M. Bas et les groupes d'extrême droite »*.

Enfin, le P.F.N. s'était une nouvelle fois élevé, lundi, contre la manifestation prévue place d'Italie.

Après avoir estimé que les partis de gauche et d'extrême gauche *« bafouent les principes les plus élémentaires du droit démocratique à la liberté d'expression »* et fait état de diverses agressions contre plusieurs de ses membres et d'un attentat contre la salle de la Mutualité, le P.F.N. avait indiqué : *« La gauche unie, du P.C. aux autonomes, dévoile ainsi son vrai visage, celui de l'intolérance, de la violence physique et du terrorisme. »*

(1) Il s'agit des fédérations de la capitale de la C.G.T., de la C.F.D.T., de la FEN, du P.C., du P.S., du P.S.U. et de l'Union des gaullistes de progrès.

(2) Cette dernière association nous a indiqué qu'elle est composée d'adhérents de toutes opinions politiques, syndicales et religieuses et qu'elle ne saurait être classée « à droite ou à gauche ».

Nationalistes, mais européens

Le Parti des forces nouvelles, le Mouvement social italien et Fuerza Nueva, attendaient beaucoup du meeting qu'ils avaient organisé ce mardi 27 juin, au palais de la Mutualité à Paris, pour lancer l'organisation commune qu'ils ont fondée le 20 avril dernier à Rome : l'Eurodroite. D'autant plus que ce meeting devait être précédé par une conférence de presse de ses principaux représentants : MM. Pascal Gauchon pour le P.F.N., Giorgio Almirante pour le M.S.I. et Blas Pinar pour Fuerza Nueva.

L'ampleur des protestations suscitées à gauche par la tenue de cette réunion et, surtout, le fait que de nombreux partis, groupes et syndicats soient allés jusqu'à en demander l'interdiction ont d'ores et déjà donné au meeting une importance et une publicité que ses organisateurs n'osaient espérer. Ils leur ont également permis de s'indigner, dans des motions non moins véhémentes, de la conception que les protestataires semblaient avoir en matière de liberté d'expression.

Mais les mouvements d'extrême droite qui avaient convoqué cette réunion auront toutefois redouté, jusqu'à la dernière minute, une mesure d'interdiction qui aurait pu, dans la perspective de la campagne électorale européenne, en précéder d'autres. Ou, à tout le moins, des incidents violents qui, même si l'extrême droite n'en avait pas eu l'initiative — les « autonomes » avaient en particulier indiqué qu'ils s'opposeraient par tous les moyens au meeting — risquaient de ternir l'image légaliste et relativement modérée que cette famille politique cherche désormais à donner d'elle, dans la plupart des pays d'Europe.

Un groupe parlementaire en 1984 ?

C'est d'ailleurs en vertu de cette stratégie que le P.F.N., le M.S.I. et Fuerza Nueva se refusent actuellement à toute alliance électorale — sinon à tout contact — avec le N.P.D. ouest-allemand, et même avec le National Front britannique : les nostalgies national-socialistes du premier, les orientations anti-européennes et, surtout, les thèses délibérément racistes du second lui semblent de très mauvaise politique. Quant à la manifestation néo-nazie de Chicago, samedi dernier, elle paraît redoutable aux fondateurs de l'Eurodroite, à la fois sur le plan idéologique et sur le plan stratégique « *Ces tristes pantins à croix gammée, qui ont rassemblé cent fois moins de militants que de contre-manifestants, n'ont vraiment rien appris, s'ils ont tout oublié* », estime, par exemple, M. Pascal Gauchon, secrétaire général du P.F.N. « *Ils risquent en outre, la propagande communiste aidant, de faire croire à l'opinion mondiale que le combat nationaliste a vraiment ce visage ridicule et sanglant* », renchérit M. Massimo Magliaro, l'un des dirigeants du M.S.I.

Les trois formations rassemblées sous l'appellation d'Eurodroite fondent de grandes espérances sur *l'élection au suffrage universel direct* de l'Assemblée de Strasbourg et de Luxembourg. Le scrutin à la proportionnelle peut, en particulier, donner aux nationalistes français l'occasion de renouer avec une tradition parlementaire dont la V° République et son système majoritaire les ont dépossédés, du moins depuis les législatives de novembre 1962.

Il faut un minimum de quatorze élus pour constituer un groupe à l'Assemblée européenne. L'Eurodroite n'est pas sûre d'en rassembler suffisamment dès la première élection, l'an prochain. En revanche, ses représentants se déclarent certains d'en regrouper entre vingt et vingt-cinq après le prochain scrutin en 1984, tout particulièrement dans la perspective de l'élargissement de la C.E.E. aux trois pays d'Europe du *Sud qui souhaitent en devenir membres* : l'Espagne, le Portugal et aussi la Grèce, où le Rassemblement national (E.K.) pourrait, avec 7 % des suffrages environ apporter un appoint substantiel à ses alliés.

Il ne s'agit pas, pour l'extrême droite européenne, de constituer une véritable Internationale. Une telle notion est, par hypothèse, étrangère à cette famille de pensée. Mais, du moins, ses composantes souhaitent-elles mettre en commun, par-dessus les frontières, un certain nombre de moyens. C'est là une tradition déjà ancienne, même si, aujourd'hui, les nationalistes français sont plus enclins à saluer la naissance d'un « homme nouveau européen » au sud du Vieux Continent qu'à l'Est.

En attendant ces lendemains européens qui chantent, les quelques élus que l'Eurodroite peut escompter dès 1979 s'intéresseront de près aux formations parlementaires de la droite classique au sein de l'Assemblée nouvellement désignée. C'est d'ailleurs là, depuis sa fondation, la stratégie adoptée par le P.F.N., et par certaines personnalités droitistes françaises, convaincues qu'à défaut d'incarner à eux seuls un courant vraiment autonome ils peuvent du moins peser sur les comportements de la droite classique — *par exemple, en France, sur* ceux des giscardiens ou du R.P.R.

Un groupe fera de leur part l'objet d'une attention particulière : celui de l'Union démocratique européenne, qui pourrait, notamment, rassembler les chrétiens-démocrates ouest-allemands (C.D.U. et C.S.U.), les conservateurs britanniques et danois, et probablement les gaullistes. Certains contacts ont également été pris avec le parti républicain et avec des formations démocrates chrétiennes européennes, bien que le M.S.I. juge que, en Italie la D.C. — tout comme les amis de M. Fraga Iribarne en Espagne — s'accomode un peu trop aisément de l'eurocommunisme.

BERNARD BRIGOULEIX.

M. BARRE SE RENDRA DANS LES ALPES-MARITIMES LE 8 JUILLET

M. Raymond Barre se rendra le samedi 8 juillet dans les Alpes-Maritimes où il visitera, le matin, le parc international d'activités de Valbonne-Sophia Antipolis, créé en juillet 1974 par le gouvernement. Le premier ministre présidera notamment une réunion de travail à laquelle doivent participer les dirigeants du Syndicat mixte pour l'aménagement et l'équipement du plateau de Valbonne, que préside M. Francis Palmero (U.C.D.P.), sénateur, les parlementaires, les élus du département concernés par le développement des activités du parc et les représentants de l'administration.

M. ANDRÉ ROSSI PARLEMENTAIRE EN MISSION

Le premier ministre a nommé, lundi 26 juin, M. André Rossi, député de l'Aisne, ancien ministre, parlementaire en mission. M. Rossi sera chargé d'étudier, en liaison avec le ministre des affaires étrangères et le ministre de la culture et de la communication, les moyens d'une coopération renforcée entre la France et les pays du Proche-Orient en matière radiophonique.

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

L'allongement du congé de maternité

Sous la présidence de M. Roland Huguet (P.S., Pas-de-Calais), l'Assemblée nationale examine, lundi après-midi 26 juin, le projet de loi adopté par le Sénat après déclaration d'urgence, portant diverses mesures en faveur de la maternité.

Rapporteur de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, Mme HELENE MISSOFFE (R.P.R., Paris) estime que le texte est *« bon car il est simple, précis, efficace, et il sera rapidement mis en application »*. Elle explique qu'il allonge le congé maternité de deux semaines après la naissance pour la femme salariée, ainsi que le congé adoption, qu'il prévoit le remboursement intégral des soins dispensés aux femmes enceintes pendant les quatre derniers mois de la grossesse, celui des soins dispensés aux nouveau-nés hospitalisés le premier mois et celui du diagnostic et du traitement de la stérilité. Mme Missoffe met l'accent sur une lacune du projet, qui oublie les non-salariées. Après avoir indiqué que la commission avait approuvé le texte à l'unanimité, elle suggère notamment qu'il y ait modulation du congé prénatal, prolongation de l'arrêt de travail obligatoire avant la date présumée de la naissance (actuellement de deux semaines) et que les congés de maternité ne soient pas comptés dans l'absentéisme féminin.

Mme SIMONE VEIL, ministre de la santé et de la population, souligne que l'objectif du texte est de *« mieux protéger les familles pendant la période qui précède ou qui suit la naissance de l'enfant »*. Elle indique qu'il est envisagé de faire passer à sept le nombre des examens prénataux obligatoires dans les ré*gions où la mortalité néo-natale* est élevée, et que l'engagement pris dans le programme de Blois d'allonger à trois mois le congé de maternité sera tenu.

Pour Mme JACQUELINE CHONAVEL (P.C., Seine-Saint-Denis), ce texte, dans la mesure où il est de nature à *« alléger la peine, à améliorer les conditions de vie et de santé »*, est *« positif »*, mais il est insuffisant. Elle évoque une expérience de surveillance de la grossesse à Aulnay-sous-Bois et au Blanc-Mesnil (Seine-Saint-Denis) qui fait apparaître une diminution de 8.8 % à 7,5 % de la prématurité et de 18.1 à 10.3 pour mille de la mortalité périnatale.

M. FRANÇOIS AUTAIN (P.S., Loire-Atlantique) considère que le projet n'est pas à rejeter, mais qu'il est en retrait sur les promesses du programme présenté par M. Barre à Blois avant les élections. Comme venait de l'évoquer le précédent orateur, M. MICHEL COUILLET (P.C., Somme) met l'accent sur la situation des femmes agricultrices, qui mériteraient, explique-t-il, quelques mesures d'encouragement. M. RENE DE BRANCHE (U.D.F., Mayenne), qui juge ce texte *« réconfortant »*, tant du point de vue démographique que de celui de la justice sociale, souhaite que la maternité ne remette pas en cause l'équilibre économique des entreprises agricoles, artisanales ou commerciales.

Après que M. JEAN FONTAINE (non-inscrit, la Réunion) a mis en garde le gouvernement contre des décrets qui videraient le projet de sa substance, Mme VEIL répond aux orateurs.

Après avoir adopté les deux premiers articles du projet, les députés repoussent un amendement communiste qui tendait à rendre impossible tout licenciement pendant vingt semaines après l'accouchement (et ce au scrutin public par 286 voix contre 195) et deux amendements présentés par les socialistes et les communistes, ayant le même objet : aligner la durée pendant laquelle le contrat de travail ne peut être résilié après l'accouchement sur la durée globale de suspension du contrat de travail. Les amendements socialistes ou communistes tendant à allonger la durée de suspension du contrat de travail, celle du congé prénatal et postnatal, celle du congé de maternité et à faire bénéficier la mère adoptive d'un congé identique à celui de la maternité, sont repoussés.

En réponse à Mme MISSOFFE, Mme VEIL précise que la loi s'appliquera à toutes les femmes dont le congé ne sera pas expiré le 1er octobre 1978, date de son entrée en vigueur.

Après une intervention de Mme JACQUELINE FRAYSSE-CAZALIS (P.C., Hauts-de-Seine) en faveur de la gratuité des soins pendant toute la durée de la grossesse, l'Assemblée adopte un amendement présenté par le gouvernement qui institue un fonds spécial d'action sociale auprès de chaque caisse mutuelle régionale et auprès de la Caisse nationale d'assurance-maladie et qui prévoit le versement d'une allocation destiné à la couverture partielle des frais exposés pour assurer le remplacement des femmes de commerçants et d'artisans dans les travaux qu'elles effectuent au titre de leur activité non salariée.

Après que M. EMMANUEL HAMEL (U.D.F., Rhône) s'est félicité des engagements pris par le gouvernement d'accélérer les mesures d'harmonisation des différents régimes, l'ensemble du projet est adopté à l'unanimité.

**

Au cours de cette séance, l'Assemblée a également examiné :

● Les conclusions du rapport de la commission mixte paritaire sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi tendant à valoriser l'activité inventive et à modifier le régime des brevets d'invention (*le Monde* des 13 et 18 mai). Le rapporteur, M. CLAUDE MARTIN (R.P.R., Paris) a regretté que le projet donne compétence à tous les tribunaux de grande instance en matière de brevets et qu'il ne comporte pas d'incitation à l'invention. Après l'adoption d'un amendement de M. RENE DE BRANCHE (U.D.F., Mayenne), qui rend automatique la mention du nom de l'inventeur salarié en cas de dépôt d'un brevet d'invention, les députés ont approuvé un amendement de M. Jean-Pierre Prouteau, secrétaire d'Etat à la petite et moyenne industrie, qui établit la faculté, actuellement ouverte au pouvoir réglementaire, de fixer le nombre des tribunaux compétents pour connaître des actions en matière de brevets. Le nombre minimal de ces tribunaux, a précisé M. PROUTEAU, sera de cinq. M. ANDRE BILLARDON (P.S., Saône-et-Loire) a indiqué que son groupe s'abstiendrait, notamment en raison du refus d'accorder un pouvoir d'appréciation plus important à l'Institut national de la propriété industrielle. Le texte de la C.M.P., ainsi modifiée, a été adopté.

● Le projet de loi modifiant la loi du 29 juillet 1961 conférant aux îles Wallis-et-Futuna le statut de TOM. Cette dernière est modifiée sur deux points, l'un relatif au régime domanial et foncier, l'autre au mode de rétribution des fonctions de membre de l'Assemblée territoriale.

● Le projet de loi, adopté par le Sénat, relatif aux piscines et aux baignades aménagées. Voté dans le texte du Sénat (*le Monde* du 20 mai), donc définitivement, ce texte améliore les conditions d'hygiène et de sécurité dans les piscines et baignades aménagées, publiques et privées, autres que celles réservées à l'usage personnel d'une famille.

A. Ch.

LE DÉBAT AU SEIN DU P.C.F.

« France nouvelle » : il ne faut pas oublier la fonction d'instrument du parti

M. Jean-Yves Bourdin analyse dans *France nouvelle*, l'hebdomadaire central du P.C.F., le débat en cours au sein de sa formation. Il écrit :

« C'est pour se donner les moyens d'une intervention active dans l'histoire que les travailleurs de notre pays se sont forgé, entre autres outils, un puissant parti communiste : c'est cette fonction d'instrument qui ne doit jamais être oubliée quand on parle de la liberté des communistes ; on ne peut en aucun cas appliquer directement une conception générale de la liberté, y compris celle que développent ces quelques lignes, au parti communiste, en faisant comme si le parti devait être le lieu de la réalisation de la liberté. (...)

» C'est pourquoi un communiste n'est pas plus « libre », contrairement au sentiment qu'il peut avoir, quand il intervient à l'extérieur du parti, dans le Monde *ou dans* l'Express, *que quand il intervient à l'intérieur du parti : pourtant personne ne lui tient la plume ! Simplement les conséquences de son intervention ne seront pas celles qu'il visait, le poids de ses actes pèsera contre son parti. Ce qu'il risque, c'est de perdre la possibilité d'agir sur l'histoire dans le sens qu'il visait. Une des conséquences les plus graves de l'entreprise engagée par certains communistes est dans le fait qu'un certain nombre de militants qui avaient mené une activité politique et théorique importante sont en train de perdre leur crédit auprès des communistes. (...)*

» Il est vrai que militer au parti communiste implique un certain nombre de contraintes qui ne sont pas toutes agréables à supporter : par exemple la nécessité d'appliquer une ligne politique déterminée collectivement, et avec laquelle on n'est pas toujours et sur tous les points en accord. Pouvoir enfin se « libérer » de ces contraintes peut apparaître comme séduisant. Malheureusement, c'est de sa responsabilité politique qu'on se libère du même coup. »

M. MAUROY : les socialistes tiennent à leur unité.

M. Pierre Mauroy, membre du secrétariat du P.S., a déclaré le dimanche 25 juin à Riom (Puy-de-Dôme) : *« Les socialistes tiennent à leur unité comme à la prunelle de leurs yeux. A l'évidence, le parti socialiste est plus que jamais autour de son premier secrétaire, François Mitterrand, homme aux qualités morales et intellectuelles exceptionnelles, qui incarne les espérances du peuple français. »*

S'adressant au P.C.F., le maire de Lille a noté : *« Vous êtes les seconds, mais vous avez le devoir de servir l'union de la gauche. »*

● ERRATUM. — Lors du colloque du CERES (*le Monde* du 27 juin), M. Charzat, pour évoquer les amis de M. Mauroy, a parlé d'un *« courant possibiliste et municipaliste »* (et non *« monopoliste »*). D'autre part, dans nos premières éditions, M. Guidoni ne parle pas de *« lutte de clans »* mais de *« lutte de classes »*.

APRÈS L'ÉLECTION MUNICIPALE D'AIX-EN-PROVENCE

● *M. Jacques Chirac* a adressé lundi 26 juin à M. Alain Joissains (rad.), chef de file de la liste de la majorité victorieuse de l'élection municipale partielle d'Aix-en-Provence, un télégramme dans lequel on lit notamment : *« Je me réjouis tout particulièrement de cette victoire, car, dès le départ, en 1977, comme cette année, le R.P.R. s'était placé derrière vous dans le cadre d'une liste regroupant le plus largement possible tous ceux qui souhaitaient enlever la municipalité d'Aix-en-Provence à l'hégémonie socialiste. »*

● *M. Gabriel Péronnet*, député de l'Allier et président d'honneur du parti radical, a déclaré : *« Les radicaux socialistes sont parmi les mieux placés pour concrétiser la politique d'ouverture voulue par le président de la République. Le brillant succès remporté par notre ami Alain Joissains à Aix-en-Provence est la démonstration de ce qu'est sur le terrain une véritable politique d'ouverture. »*

● *Le RECOURS (Rassemblement et coordination unitaire des rapatriés et spoliés d'outre-mer)* estime qu' *« il n'y a aucune conséquence politique précise à tirer du vote des rapatriés à Aix-en-Provence »*. Soulignant qu'il n'est pas intervenu dans la campagne électorale, contrairement à ce qu'il avait fait en mars 1977, *« parce que les éléments pouvant justifier une telle intervention n'étaient pas réunis »*, le RECOURS ajoute : *« Les rapatriés d'Aix-en-Provence ne se sont déterminés qu'en fonction des impératifs purement locaux et en dehors de toute orientation politique ; ils ont ainsi démontré leur totale indépendance d'esprit à l'égard de ceux qui prétendaient pouvoir se passer de la compétence et du concours de représentants d'une population composée de 22 % de rapatriés. »*

[Le RECOURS estime que M. Félix Ciccolini a commis une erreur en réduisant le nombre des rapatriés sur sa nouvelle liste.]

● *Les onze membres du conseil municipal d'Aboën*, commune de deux cents habitants du canton de Saint-Bonnet-le-Château (Loire), ont donné leur démission pour protester contre la fermeture de l'école communale prévue pour la prochaine rentrée scolaire.

Le Monde

société

Informatisation et politique

(Suite de la première page.)

En relation avec l'ordinateur central, l'autorité pourrait tout savoir en un clin d'œil sur chacun de nous, désormais prisonnier, privé même le cas échéant des libertés élémentaires.

A partir de là, la société politique informatisée réunirait, explique-t-on, ceux qui auraient accès à l'information. Très peu nombreux, ils disposeraient d'un immense pouvoir sur tous les autres, réduits à l'état de sujets, voire d'objets. C'est presque l'univers terrifiant du Big Brother annoncé par George Orwell dans *1984*.

Un tel péril certes, n'est pas illusoire ni imaginaire, et il est heureux qu'on en ait pris conscience. Cependant, à en croire le rapport Norac-Minc, une telle description ne rend compte que d'un danger parmi d'autres et, partant, que d'un modèle de société politique informatisée dont il n'est pas fatal qu'il se réalise. Car l'informatisation permet aussi bien, soutiennent les auteurs, cette centralisation extrême que son contraire, une décentralisation complète allant jusqu'à l'autonomie des cellules de base, de la commune à l'individu. Tout dépend de l'usage qui en sera fait, et cette ambivalence récuse toute fatalité. C'est la volonté des hommes — leur intervention et l'orientation qu'ils donneront aux institutions, à commencer par l'Etat — qui en décidera.

Les hommes ! Précisément, la démarche repose de toute évidence sur une analyse de la sensibilité ou plutôt des deux sensibilités qui forment le fond du tempérament national et parfois coexistent, parfois s'opposent. On ne trouvera pas dans le rapport de portraits de ces deux types de Français, de ces deux France. Et pourtant, à partir du document, on peut aisément les imaginer.

Car il est vrai qu'il existe deux France, qu'on pourrait appeler la France régalienne et la France conviviale, pour recourir au vocabulaire à la mode. La France régalienne appelle de ses vœux un Etat que l'on peut, selon qu'on en a, déclarer gestionnaire ou technocratique, fort ou autoritaire, centraliste ou jacobin, nationaliste ou chauvin, et qui participe peu ou prou de toutes ces notions à la fois. C'est un pouvoir bureaucratique et tatillon, monarchique dans son principe et impérial dans son exercice, qui entend plier la nation à ses conceptions de l'ordre, de l'équilibre, du progrès, voire de la grandeur, leur subordonnant toute décision, toute politique.

En face, la société conviviale se présente comme un constant *foisonnement d'initiatives*, privilégie la chaleur humaine aux dépens du productivisme, préfère le changement et le mouvement, même s'ils sont générateurs de désordre, à la stabilité et à l'encadrement. Cette société-là reconnait à chacun le droit de s'interroger sur les valeurs de travail, de confort, de culture, sur les critères de réussite et de progrès, et elle choisit la dispersion plus ou moins autogestionnaire des responsabilités à tout centralisme autoritaire.

D'un côté, l'attachement aux valeurs traditionnelles et un Etat fort qui fait prévaloir l'essentiel national ; de l'autre, l'effervescence des jeunes générations qui mettent en question ces valeurs et cultivent les « cent fleurs » de la spontanéité. Ou, si l'on ose aller jusque-là, d'un côté Michel Debré, de l'autre Cohn-Bendit.

Cette analyse, répétons-le, n'est pas faite noir sur blanc dans le document ; toutefois, les termes de « pouvoir régalien » et de « société conviviale » y figurent en toutes lettres.

De ces deux sensibilités, de ces deux visions de la société, de ces deux formes de pouvoir — ou d'absence de pouvoir, — quelle est celle qui répond le mieux aux exigences de la société informatisée de demain ? Entre le régalien et le convivial, il n'y a pas de choix : c'est leur combinaison qui peut seule assurer à la centralisation - décentralisation sa pleine efficacité en tempérant les excès de l'une par la créativité de l'autre. Pas de « tout ou rien », mais à chacun son domaine, bien précis. Au régime, l'Etat — un Etat dont le rôle est réduit à l'essentiel. Au convivial, le reste — tout le reste. La froide rigueur, omnisciente et omnipotente, doit être réservée à l'administration des choses ; le mouvement, les innovations, dans la production comme dans la sociabilité, la fantaisie autogestionnaire, sont l'affaire du gouvernement des hommes.

Telle est du moins la thèse soutenue par les auteurs du rapport. Un tel partage suppose une foule de révisions parfois déchirantes, et on y reviendra. Mais il exige surtout que soit réalisée la difficile conciliation des deux sensibilités non seulement parmi nous mais en chacun de nous. Pour être réussie, l'informatisation de la société passerait donc par l'apparition d'un nouveau type d'homme, par la naissance de nouveaux Français. C'est sans doute la première fois aussi qu'une telle naissance est possible et peut être préparée, raisonnée, guidée, la première fois fois que, délibérément, consciemque, délibérément, consciemment, l'homme peut tenter de s'inventer.

PIERRE VIANSSON-PONTÉ.

Prochain article :

LES NOUVEAUX FRANÇAIS

UN DÉBAT A « L'OPINON EN 24 HEURES »

« L'informatisation de la société » sera le thème du déjeuner-débat de « l'Opinion en 24 heures » organisé par le Cercle de l'Opinion (1) au Paris-Hilton, 18, avenue de Suffren, le jeudi 29 juin à 12 h. 30. Participeront au débat, MM. Simon Nora et Alain Minc, auteurs du rapport sur ce sujet, ainsi que MM. Jacques Attali, Jean-Pierre Brûlé, P.-D.G. de C.I.I.-Honeywell Bull, Jacques Lemonnier, P.-D.G. d'I.B.M. - France, Pierre Bouchand, président du Club informatique des grandes entreprises françaises, Philippe Dreyfus, vice-président de CAP Gemini Sogeti, Jacques Lesourwe, professeur aux Arts et Métiers, et Gérard Théry, directeur général des télécommunications.

(1) 1-3, rue Lulli, 75002 Paris. Tél. : 722-14-89.

POINT DE VUE

LE VIOL AU SÉNAT

par BRIGITTE GROS (*)

LA lutte contre cet acte inadmissible de violence qu'est le viol est devenue, depuis trois ans, un objectif essentiel de certains mouvements féminins et féministes.

Ce combat s'inscrit dans la progression logique d'une civilisation qui veut, par étapes successives, mettre le fait en accord avec le droit. Notre constitution proclame bien haut l'égalité des hommes et des femmes. Cependant, malgré l'évolution des mentalités et des conceptions amorcée depuis quelques années, un long chemin reste à parcourir pour parvenir à une égalité de fait.

Certes, aujourd'hui, la violence et son développement angoissant suscite l'inquiétude et la réprobation générale.

Le viol non. Hier il était considéré comme une « fatalité » de la condition féminine. Aujourd'hui, certains le pensent encore, tandis que d'autres commencent, en conscience, à le reconnaître comme une forme particulièrement odieuse de violence et s'inquiètent de le voir rester encore le plus souvent impuni.

Au nom de l'éthique et de la morale de notre société, le moment est donc venu de modifier la législation sur le viol qui date du début du dix-neuvième siècle ; une législation qui avait pour principal objectif, de protéger non pas la « femme » dans sa dignité, mais les « familles » dans leur honneur et dans leurs biens. Sans tarder cette législation, d'un autre âge, doit être adaptée aux réalités de notre temps. D'autant que, le nombre des agressions dont les femmes sont victimes a doublé en l'espace de quelques années comme le révèle le rapport Peyrefitte.

Une nouvelle exigence

Récemment, le législateur a reconnu le « fait féminin », l'identité de la femme, son droit à la dignité et à l'autonomie, sa liberté d'être, en lui accordant l'accès à la contraception, et dans certaines conditions à l'interruption volontaire de grossesse.

Dès à présent, le législateur se doit d'intervenir pour protéger la femme contre toute atteinte par la violence à l'intégrité de son corps, donc à l'intégrité de son esprit et à la paix de son âme. Une femme qu'on viole est une femme qu'on torture. Une femme violée est une femme blessée, meurtrie, abaissée, humiliée, parfois pour sa vie entière. Le viol est un crime intolérable. Sa répression, mais aussi sa prévention, sont devenues une nouvelle exigence de notre civilisation.

Depuis quelques semaines, la lutte contre le viol a changé de nature et de dimension. Elle n'est plus le combat de quelques femmes courageuses, mais isolées. Il est devenu celui du Sénat, de la République, celui de cette Haute Assemblée qui a su évoluer avec son temps et épouser les problèmes humains des plus brûlants de son époque. Le *Sénat de 1978 n'est plus l'assemblée anti-féministe de la III*e *République* qui pendant plus de vingt ans a empêché la reconnaissance du droit de vote et d'éligibilité du « deuxième sexe ». L'accueil que mes collègues masculins ont réservé à ma proposition de loi en vue de protéger la femme contre le viol m'a émue mais non pas étonnée. En l'espace de peu de jours, trente d'entre eux ont, spontanément, manifesté le désir de la contresigner.

Et combien d'autres, touchés par ce problème humain d'importance, avec le président Poher, ce grand féministe, ont approuvé mon initiative, et œuvré pour accélérer l'examen de cette proposition par la Haute Assemblée. C'est avec satisfaction que j'ai ensuite vu les sénateurs socialistes déposer à leur tour un texte de qualité. Puis les sénateurs communistes ont également emboîté le pas. Enfin, tout récemment, des députés R.P.R. et U.D.F. viennent de suivre une démarche analogue.

Le Sénat sera donc appelé à débattre, le mardi 27 juin, de ce fléau social et à voter un certain nombre de dispositions pour y porter remède. Après un article liminaire qui donne une définition très précise du viol, une première série de dispositions sont destinées à engager la victime à porter plainte contre celui ou ceux qui ont osé commettre cet acte inqualifiable.

Il s'agit, en particulier, d'améliorer l'accueil des femmes dans les établissements de soins et de leur éviter d'avoir à subir un interrogatoire dans un commissariat de police derrière une machine à écrire.

Aujourd'hui, sur soixante viols commis chaque jour cinq seulement sont instruits, le plus souvent parce que les femmes n'osent pas porter plainte en franchissant les portes du commissariat.

Une seconde catégorie de dispositions concernant l'instruction et le jugement des affaires de viol. Il est indispensable que le délai soit aussi bref que possible afin que la victime n'attende plus plusieurs années, comme on l'a vu au fameux procès d'Aix, avant d'obtenir justice. Nous demandons aussi que le procès soit public, sauf opposition de la victime, et que le jugement de condamnation pour viol puisse être publié dans la presse et affiché sur les panneaux officiels de la commune ou de l'arrondissement du lieu de résidence du condamné.

Nous souhaitons enfin la suppression de l'enquête de moralité de la victime, incursion inadmissible dans sa vie professionnelle et familiale, indigne d'une démocratie qui se veut respectueuse de la personne humaine.

Une troisième disposition, enfin, vise à donner aux associations qui se destinent à défendre les droits de l'homme et de la femme, la possibilité de se porter partie civile dans les affaires de viol. Une telle disposition a pour but de permettre à la victime de se sentir moins seule au cours de ce long et parfois interminable calvaire que constitue un procès.

Mais la lutte contre le viol n'est pas seulement un problème de droit, c'est aussi un problème de culture, d'éducation et de mœurs, qui concerne chacun d'entre nous, et dont nous sommes tous pour une part responsables. Après le Parlement, il appartiendra donc au pouvoir exécutif, aux ministres de l'intérieur, de l'éducation, de la santé et de la communication, de prendre chacun à leur niveau et sans tarder les mesures nouvelles qui s'imposent.

Sur ce problème humain de la plus haute importance, nous devons tous, hommes et femmes solidaires, contribuer à une transformation radicale des mentalités et des comportements. Nous devons être capables d'amorcer un changement de culture. Pierre Emmanuel a raison d'écrire : *« Tout se passe comme si notre civilisation avait perdu le pouvoir de se donner un sens. »*

Il faut qu'elle le retrouve. C'est tout le jeu des relations humaines qui est en cause et qui doit être repensé à partir du respect de l'autre et surtout dans l'amour.

(*) Sénateur (non-inscrit) des Yvelines.

JUSTICE

DEVANT LE TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE PARIS

Gilbert Zemour comparaît pour extorsion de signatures et menaces de mort

Rares sont les affaires de racket qui aboutissent devant les tribunaux. L'extorsion de fonds par chantage, intimidation ou menaces diverses laisse en général peu de traces. Et les victimes, si elles ont quelque velléité de porter plainte, sont le plus souvent bien en peine de pouvoir fournir des éléments de preuve, les remises d'argent étant toujours camouflées sous des prétextes divers. Dans le milieu, les écrits n'existent pas, et les propriétaires de cabarets qui se rebellent contre ceux qui veulent « passer à la caisse » sont vite réduits au silence.

Pourtant, ce mardi 27 juin, deux hommes comparaissent devant la 13e chambre correctionnelle du tribunal de Paris, sous la double inculpation d'extorsion de signatures et tentative et menaces de mort avec ordre et sous conditions. Ces deux hommes ne sont pas les premiers venus puisqu'il s'agit de Gilbert Zemour, qui appartient à une famille déjà célèbre, et de son ami Marc Francelet. Le premier, incarcéré depuis le 6 février dernier, est toujours détenu, tandis que le second, écroué à la même date, a été remis en liberté sous contrôle judiciaire le 5 avril. Un troisième homme est également poursuivi pour les mêmes faits, Frédéric Ricco, dit Freddy Levy, contre lequel un mandat d'arrêt a été lancé le 19 mai dernier.

A l'origine de l'affaire, une plainte déposée le 31 janvier par René Juillet, dirigeant plusieurs établissements de nuit de Paris, et notamment le Lady L et L'Apostrophe, situés respectivement 4, rue Balzac (8e) et 9, rue Princesse (6e). René Juillet s'est constitué partie civile.

Le racket ça n'existe pas

Quand il se présente pour la première fois dans le courant du mois de décembre 1977 à la brigade des stupéfiants et du proxénétisme, René Juillet n'est plus, depuis longtemps, un tranquille exploitant de cabarets. En plus des difficultés de gestion qu'il rencontre dans les deux établissements cités plus haut, il avoue aux policiers qu'il est l'objet de racket de la part de Gilbert Zemour depuis plusieurs années. René Juillet, âgé de trente-trois ans, qui a toujours vécu du revenu des cabarets après avoir été, à ses débuts, représentant dans une usine de céramique, ne dort plus qu'avec une arme sous son oreiller.

Il ne quitte que rarement son appartement et s'installe même, pour plus de sécurité, pendant un certain temps, dans un grand hôtel parisien. Un incendie d'origine criminelle éclate dans un hôtel appartenant à sa mère. Des attentats sont commis contre des établissements qu'il dirige. Le 25 novembre 1977, trois hommes se présentent vers 5 heures du matin à L'Apostrophe. Parmi eux, Claude Pretot, quarante et un ans, repris de justice, qui, depuis 1952, a passé plus de treize ans en prison. Ce dernier menace de s'emparer de la caisse, accuse René Juillet d'être une « *balançoire* » (un mouchard) et déclare : « *Je peux te tuer quand je veux.* » Une altercation éclate. Se sentant menacé, René Juillet tire et blesse grièvement Claude Pretot, qui, depuis, est paralysé des deux jambes. Pourtant, l'affaire est étouffée. Ce n'est pas la première fois que des pressions sont exercées contre le personnel des cabarets de René Juillet.

Dans la nuit du 30 janvier dernier, c'est Gilbert Zemour lui-même qui, selon le tenancier, se présente au Lady L et exige la fermeture de l'établissement, ainsi que de l'Apostrophe, prétendant que René Juillet lui doit de l'argent. Des menaces sont proférées. Plusieurs membres du personnel affirment qu'il voulait « *leur casser la tête à tous* ». Trois individus, dont Frédéric Ricco, arrivent quelques instants plus tard à L'Apostrophe et demandent eux aussi la fermeture. Alain Ciric, le directeur, est pris à partie par Frédéric Ricco, qui lui déclare que tout cela « *va mal finir* ».

Les mesures d'intimidation sont de plus en plus pressantes. Le même jour, la compagne de René Juillet, Mme Michèle Maurel, avait reçu la visite de Marc Francelet, qui apparaît de plus en plus, sinon comme le porte-parole, du moins comme l'intermédiaire de Gilbert Zemour. Selon Mme Maurel, Marc Francelet profère des menaces de mort. Evoquant la mort de Izy Spieghel, ancien patron de L'Apostrophe, victime d'un règlement de comptes le 17 octobre 1975, il aurait déclaré : « *S'il arrivait quelque chose à Juillet, ce ne serait pas signé.* » Le lendemain, Marc Francelet, revenant au domocile de Mme Maurel, aurait même precisé que « *la tête de Juillet était mise à prix* » (pour la somme de 50 000 francs, paraît-il).

Un pion sur l'échiquier

Ces démarches de Marc Francelet ne sont pas les dernières. Il se rendit à plusieurs reprises à L'Apostrophe et rencontra René Juillet, le 4 février, au Lady L. Le différend fut à nouveau évoqué sur un ton menaçant. Alain Ciric, témoin, indique même que Marc Francelet a déclaré à René Juillet qu'il risquait « *de finir comme Izy Spieghel* ». Ce qui lui vaudra plus tard de recevoir un message téléphoné enregistré sur bande magnétique, sur laquelle on peut entendre : « *Tu as appris à courir. Bon. Tu vas t'entraîner, hein, parce que tu ne courras jamais plus vite qu'une balle de 11,43. Tu as fait une crasse à quelqu'un.* »

Marc Francelet, qui déclare être journaliste, propose même à René Juillet d'arranger le différend qui l'opposait à Claude Prétot après l'affaire du 25 novembre, à condition qu'il retire sa plainte contre Gilbert Zemour. Après le refus du tenancier, Claude Prétot, qui n'avait toujours pas déposé plainte à la suite du coup de feu reçu le 25 novembre, le fera le 4 février. Plus tard, dans quatre lettres adressées au juge d'instruction, M. Claude Hanoteau, entre le 28 mai et le 8 juin, il retirera sa plainte et sa constitution de partie civile, affirmant que c'était Marc Francelet qui avait rédigé, et même posté, la lettre de plainte au procureur de la République. « *Je me suis contenté de signer* », écrit-il. Dans la dernière missive, Claude Prétot précise : « *J'ai servi de pion sur l'échiquier pour permettre la défense de Francelet et de Gilbert Zemour... J'ai littéralement agressé Juillet.* (...) *Je ne veux pas marcher dans leurs saloperies plus longtemps.* »

Marc Francelet se défend des accusations portées contre lui, ajoutant même qu'à plusieurs reprises il a agi de sa propre initiative afin de trouver un arrangement, et qu'en ce qui concerne son rôle dans la plainte de Claude Prétot il s'est souvenu « *des affirmations du garde des sceaux selon lesquelles tout citoyen doit renseigner la police contre les malfaiteurs...* » (sic). Il est vrai que Marc Francelet a été interpellé le 5 février, alors qu'il se présentait à la brigade des stupéfiants et du proxénétisme.

Quant à Gilbert Zemour, arrêté la veille, il prétend que René Juillet lui doit de l'argent. Selon ses dires, il aurait, à l'origine, prêté une somme de 600 000 F à Izy Spieghel pour l'achat du Club d'O, qui est devenu par la suite L'Apostrophe. Gilbert Zemour aurait ensuite cédé ce cabaret à René Juillet moyennant 450 000 F. Celui-ci a effectivement versé 250 000 F, mais des difficultés seraient survenues pour le paiement du solde, soit 200 000 F. Les tractations furent longues et difficiles.

Des « engagements »

L'instruction a cependant permis d'établir que René Juillet avait remis plusieurs chèques à Gilbert Zemour pour une somme de 110 000 F. Mais Gilbert Zemour affirme que René Juillet lui doit encore 200 000 F (bien qu'aucun document n'établisse la réalité et la cause de cette créance) et que celui-ci aurait « *monté une affaire de racket pour se soustraire à ses engagements* ». Inculpé, il niera toujours avoir menacé qui que ce soit. René Juillet nie la version de Gilbert Zemour, et va même beaucoup plus loin, affirmant qu'il a versé des sommes considérables à Gilbert Zémour. Il lui a, par exemple, dit-il, donné 42 500 F pour les frais d'hospitalisation et d'intervention de Claude Prétot, moyennant un non-dépôt de plainte.

Quoi qu'il en soit, les dépenses de Gilbert Zemour sont hors de proportion avec ses revenus. Quand il a été arrêté, par exemple, il était porteur d'une liasse de dix billets de 500 F. Agé de quarante-trois ans, domicilié officiellement à Bruxelles, il déclare avoir pour seul revenu un salaire de 20 000 F par mois provenant d'une agence immobilière belge, la Société Maxime Chalot. Mais l'instruction permettra d'établir qu'il n'a touché que 42 894 F pour l'année 1977. Pour quelqu'un qui jongle avec les millions, c'est peu. Gilbert Zemour n'est-il qu'un modeste agent immobilier comme il le prétend ? On peut en douter quand il déclare qu'il avait « *les moyens de faire fermer et de couler les boîtes de Juillet* » et qu'en fonction de sa réputation, « *personne ne pouvait s'attaquer à Juillet ou à l'un de ses établissements* ».

« *Son ami Juillet* », comme il l'appelle quelquefois, est détenu à Fleury-Mérogis sous l'inculpation de tentative d'homicide volontaire. Il a commencé le 31 mars une grève de la faim interrompue par un séjour à l'hôpital des prisons de Fresnes pour protester de son innocence, en invoquant la légitime défense. Le 24 mai, il avait perdu 24 kilos. La chambre d'accusation de la cour de Paris devait se prononcer sur sa demande de mise en liberté ce mardi 27 juin, jour même de la comparution de Gilbert Zemour en correctionnelle. Mais il est vrai que les deux affaires ont été, dès l'origine, disjointes...

MICHEL BOLE-RICHARD.

FAITS ET JUGEMENTS

Sept faux-monnayeurs arrêtés.

Des faux-monnayeurs, qui se préparaient à écouler 230 000 F en faux billets de 100 F, ont été arrêtés par des policiers de Toulouse et de Marseille.

Prévenus par la police de la principauté d'Andorre, des inspecteurs de Toulouse ont, tout d'abord, appréhendé, le 17 juin, à la gare de Toulouse-Matabiau, un ressortissant espagnol, Francisco Fiol-Mulet, trente-quatre ans, demeurant à Bastia (Corse), puis ses deux hommes de couverture, Albert Comarque, cinquante-neuf ans, originaire de Cannes, et son gendre, Joseph Paoli, trente-cinq ans, demeurant à Bastia. Ce dernier portait un attaché-case, dans lequel les enquêteurs découvrirent une somme de 150 000 F en fausses coupures de 100 F. 80 000 F ont été découverts dans des consignes de Toulouse et de Cannes.

La suite de l'enquête, confiée au service régional de la police judiciaire de Marseille et au juge d'instruction de cette ville, M. Claude Coulange, a permis, d'autre part, l'arrestation en Corse de quatre complices : Félix Bonifaci, vingt-huit ans, Josiane Dimitroff, vingt-deux ans, Maria Angeles Santos-Dominguez, trente-sept ans, et Nicole Comarque. — *(Corresp.)*

● *Mᵉ Denise Toinel-Tournois* a été confrontée, lundi 26 juin, avec Marcel Séjourné dans le cabinet de M. Daniault, juge d'instruction à Paris. L'avocate a déclaré que son ancien client « *avait réduit considérablement ses premières affirmations* », qui lui avaient valu d'être inculpée de sortie irrégulière de correspondance (*le Monde* du 14 juin).

● *Prison avec sursis pour une « bavure ».* — L'officier de paix Jean-Claude Catteau, trente-cinq ans, responsable de la mort d'un adolescent âgé de dix-sept ans, au cours d'une poursuite, a été condamné à dix-huit mois d'emprisonnement avec sursis, lundi 26 juin, par la seizième chambre correctionnelle de Bobigny (Seine-Saint-Denis). Dans la nuit du 9 au 10 juillet 1976, à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis) où il venait d'être nommé, M. Catteau avait tiré sur un groupe d'adolescents, qui s'enfuyaient après avoir attaqué un autobus. M. Catteau a expliqué qu'il avait trébuché sur un obstacle et que le coup était « *malencontreusement parti* ». Le lendemain, un habitant du quartier découvrait le cadavre de Gilles Olivier ; grièvement blessé, l'adolescent avait agonisé toute la nuit (*le Monde* des 13 et 15 juillet 1976).

JUSTICE

AUX ASSISES DE PARIS

S'évader d'un quartier de sécurité renforcée

Le 29 mars dernier, ils étaient quatre sur le banc des accusés de la cour d'assises de Paris : Georges Segard, Daniel Debrielle, Jean-Pierre Pont et Carman Rive. Ils répondaient — traduction en langage juridique de leur tentative d'évasion du centre pénitentiaire de haute sécurité de Lisieux, le 5 juillet 1976, avec prise d'otages — de « séquestration de personnes, violence à citoyen chargé d'un ministère de service public et tentative d'évasion ».

La défense avait alors demandé que Jacques Mesrine et Taleb Hadjadj, détenus en quartier de sécurité renforcée, fussent entendus comme témoins. Elle avait également déposé des conclusions invitant la cour à visiter un quartier de sécurité renforcée. Le procès avait été renvoyé pour complément d'information (« le Monde » du 31 mars).

Lundi 26 juin, seuls Georges Segard, Daniel Debrielle et Jean-Pierre Pont ont à nouveau pris place sur le banc des accusés. L'absent, Carman Rive, âgé de vingt-cinq ans, a été tué le 8 mai dernier lors d'une tentative d'évasion en compagnie de François Besse et de Jacques Mesrine.

Daniel Debrielle bondit, s'accroche au micro et parle, parle, parle encore. Cravate bleu marine sur chemise bleu ciel, costume sombre, teint bronzé, il possède son rôle. La tentative d'évasion du centre de haute sécurité de Lisieux ? Il en prend la responsabilité. *« Il n'y aurait pas eu d'affaire Lisieux sans moi,* dit-il d'entrée. *Moi, j'en pouvais plus, j'étais plein de désespoir. J'étais tout neuf, monsieur le président, vous comprenez, quand je suis arrivé à Lisieux. Je n'avais que neuf mois de prison. »* Debrielle jette un coup d'œil à droite, à gauche. Il laisse filer un moment. Son regard interroge les jurés, sûr de sa bonne cause.

A vingt-huit ans, Debrielle a le tonus d'un jeune premier avantageux. Ses dix condamnations, pour vol, bris de clôture et tentative d'évasion, ne comportent pas de coups et blessures. Il le clame et dit : *« La prison est l'école de la délinquance. »*

Debrielle ressaisit le micro. Il va se faire pédagogue. *« Le quartier de sécurité renforcée, c'est vingt et une heures par jour dans une cellule, seul. C'est une heure de promenade par jour dans une cour en béton avec deux grillages au-dessus de la tête. La nuit, un projecteur donne sur les barreaux et les renvoie partout. Vous ouvrez l'œil et vous ne voyez que des barreaux. Les Q.S.R. c'est l'isolement total. »*

Debrielle souffle un peu, et reprend son discours : *« Je vous assure, on ne tient plus ; on est isolé ; on devient fou là-dedans. Même les offices religieux, monsieur le président, on n'y a pas droit. On n'a le droit qu'à la fermer. »* Une pause. Et puis il lance deux ou trois formules bien senties : *« Les Q.S.R., c'est la prison dans la prison ; la punition dans la punition. C'est pas possible, j'ai craqué. »*

« On nous brise »

Le président de la cour, M. Jean-Georges Diemer : *« Debrielle, vous n'étiez pas en prison pour rien ! »* Debrielle se précipite sur le micro : *« Je suis innocent des faits qui ont motivé mon arrestation* (un hold-up à Deauville). *J'ai attendu seize mois pour que le magistrat instructeur vienne me voir, monsieur le président. »*

Le président, dubitatif : *« Bon... »*

Son avocat : *« Mais c'est vrai, c'est certain. Ce sont les faits. »*

L'avocat général, en appui : *« C'est exact. »*

Daniel Debrielle se dresse : *« Monsieur le président, c'est simple, en prison, quand on veut exercer ses droits, on vous qualifie de dangereux et c'est le Q.S.R. Le seul fait de se défendre et on dit : « Debrielle, » il est revendicatif, il est dange- » reux. » En prison, la vérité c'est qu'il faut subir. Quand on est mouton, alors là ça va. On a des permissions, des remises de peine, des conditionnelles, etc. »*

A peine le temps de reprendre ses esprits et Debrielle « repart » : *« La justice ? Vous savez, quand Yves Saint-Martin tue deux personnes sur la route, il fait huit jours de prison. Le type qui ne paie pas une note de 40 F au restaurant, il fait trois mois. Voilà comment je la ressens la justice. »* Enfin, un mot à l'emporte-pièce sur la « réforme » des Q.S.R. en cours, depuis l'évasion de Mesrine : *« Ils sont en train de nous faire un petit parloir, un vrai petit goulag. L'affection est interdite en prison. On vous brise... »* Debrielle se rassoit.

Ancien boulanger, il achèvera son « festival » sur une anecdote : *« Dans mon Q.S.R., je ne touche jamais le sol, je suis emprisonné au quatrième étage. Je n'en sors jamais. Quand je me suis marié, le directeur de la prison m'a fait un cadeau : un morceau de pelouse emballé dans un paquet... »*

Georges Segard, âgé de trente-sept ans, donnera, lui, dans la sobriété. Depuis le 9 juin 1961, il a vécu près de quinze ans en prison. *Des vols et recels de vols, Segard* était passé, le 10 avril 1972 — en compagnie de Christian Jubin — à une tentative d'évasion au Palais de justice de Paris. Parmi d'autres personnes, M. Robert Magnan, juge d'instruction, avait été pris en otage.

Jean-Pierre Pont, troisième inculpé, s'est tenu en retrait tout au long de cette première audience. Démentant avoir été au courant de l'évasion préparée par Debrielle, Segard et Rive, il affirme n'avoir que subi, sous le triple signe de *« la peur, la trouille et la pétoche »*, la journée du 5 juillet 1976. Pont a été condamné à trois reprises pour vols et une fois pour complicité de coups mortels. *« Je suis dans une cage à la Santé,* a dit Pont. *Je ne veux pas être récriminateur, mais c'est comme cela. » « Une cage à fauves »*, a précisé Debrielle.

L'audition des témoins devait commencer mardi 27 juin.

LAURENT GREILSAMER.

FAITS DIVERS

ACCIDENT D'HÉLICOPTÈRE EN MER DU NORD
Treize morts, cinq disparus

De notre correspondant

Oslo. — Un hélicoptère norvégien transportant dix-huit personnes est tombé en mer du Nord le 26 juin à 10 heures. L'appareil, un Sikorsky S-61, appartenant à la société norvégienne Helikopter Service, était parti de Bergen trente-cinq minutes plus tôt pour se rendre sur le champ pétrolier de Statfjord (secteur norvégien). Malgré la rapidité des secours, favorisés par le beau temps qui régnait au moment de l'accident, aucun des dix-huit passagers — treize Norvégiens, deux Britanniques, deux Américains et un Français — n'a pu être retrouvé vivant. Dans la soirée du 26 juin, on avait récupéré treize corps, cinq personnes étaient portées disparues.

C'est la troisième fois qu'un Sikorsky S-61 s'écrase dans la mer du Nord depuis 1973, date à laquelle la société Helikopter Service a obtenu le monopole pour le transport aérien vers les installations pétrolières. En novembre 1977, les douze passagers et le pilote avaient trouvé la mort ; en juillet 1973, il y avait eu trois morts et douze survivants.

STEINAR MOE.

● *Décollage manqué à Toronto : deux morts.* — Deux personnes ont trouvé la mort et des dizaines d'autres ont été blessées, le lundi matin 26 juin, dans l'accident d'un DC 9 de la Compagnie Air Canada qui a manqué son décollage sur l'aéroport international de Toronto. L'appareil, qui reliait Ottawa à Vancouver avec cent deux passagers à bord, est tombé en bout de piste dans un fossé de plusieurs mètres de profondeur et s'est brisé en plusieurs morceaux. Il n'y a eu ni explosion ni incendie.

L'accident semble être dû à l'éclatement d'un pneu ou à une subite perte de puissance d'un des réacteurs, peut-être à cause de l'aspiration d'un oiseau. — *(A.F.P., Reuter.)*

● *Quinze personnes* ont été tuées en Colombie et trente-cinq autres grièvement blessées dans un accident survenu à un autobus près de la ville de Buga, à quelque 500 kilomètres de Bogota. — *(A.F.P.)*

● *Un automobiliste de Valence,* M. Jean Chair, quarante et un ans, a trouvé la mort, lundi 26 juin, dans un accident alors qu'il tentait d'échapper aux gendarmes qui voulaient le soumettre à un Alcotest près de Chanas (Isère). Après être remonté précipitamment dans sa voiture, M. Chair, en s'enfuyant, n'a pu éviter un engin routier stationné sur la chaussée. Il devait succomber avant d'avoir pu être dégagé de sa voiture.

RELIGION

Une brassée de confessions de foi

Continuant la série des confessions de foi (1), nous publions ci-dessous les textes de Mme Isabelle Parmentier, professeur, et de Gérard Delteil, de la faculté de théologie protestante de Montpellier. Ultérieurement, « le Monde » publiera les confessions de foi de Jean Delumeau, de Mme Suzanne Van der Mersch et de Pierre de Locht.

(1) *Le Monde* des 14, 17, 20 et 25-26 juin.

Invitation au voyage

par ISABELLE PARMENTIER

« Je crois en Dieu comme je pars en mer. »

Non, ce n'est pas une boutade. Depuis le jour où j'ai entendu la Parole du Christ : *« Venez et voyez ! »*, c'est l'espérance qui m'emporte. Les vérités toutes faites, les preuves sur Dieu, ne m'intéresse pas. A quoi servent-elles sinon à casser en nous l'élan de la course ? A quoi bon ce jeu intellectuel qui n'aboutit qu'à construire à mon image le Dieu de mes rêves, celui qui résoudra mes angoisses métaphysiques, ou bien me dictera une morale « bien-sous-tout-rapport » me permettant d'échapper au risque de ma liberté ?

Non, c'est d'une invitation au voyage qu'il s'agit !

Une chose est certaine : je n'ai pas quitté la rive de moi-même. D'autres sont venus me chercher, des croyants venus du fond des âges, des chrétiens rencontrés aujourd'hui. Je suis saisie par le témoignage de ces hommes et de ces femmes dans l'Eglise qui vivent quotidiennement cette rencontre avec le Christ en conservant au fond d'eux-mêmes l'étonnement, l'élan, la même disponibilité joyeuse du premier jour.

Qui donc est cet homme Jésus-Christ, pour que je croie en Lui ?

La vie du Christ, sa Parole, son amour des hommes, éveillent en moi un écho extraordinaire. Et que dire de cette paix intérieure au plus intime de moi-même lorsque, mystérieusement, sa Présence m'illumine ?... C'est tout cela qui m'engage dans la foi, et non les dogmes ou la morale de ceux qui ont une solution à tout.

Ce qui m'engage à croire :

— C'est tout à la fois l'humilité de la Parole du Christ et l'humilité de celui qui me parle de sa relation personnelle avec le Christ ;

— C'est la prière de Jésus tourné vers son Père, et la prière de la communauté croyante qui célèbre les merveilles de cet Amour en m'invitant à cette intimité profonde possible entre Dieu et nous ;

— C'est cette parole du Christ adressée à tout homme à travers l'histoire : *« Lève-toi et marche »*, aussi bien que l'engagement concret des chrétiens pour que ce monde devienne *« autre »*.

Au fond, qui peut dire qu'il connaît Dieu ? Mais, grâce au Christ, dont l'amour m'a mystérieusement saisie, et grâce à l'Eglise, qui me fait vivre de sa vie de Ressuscité, j'ai la certitude d'avoir accès à Dieu. Je ne fuis pas les questions sur Dieu : Christ est ma seule réponse ! Je crois Jésus lorsqu'il dit qu'il ne fait qu'un avec son Père. La foi est une question de confiance : j'aime le Christ, et dans l'Eglise je lui fais confiance !

En Lui je reconnais Dieu qui se donne au monde pour que nous ayons la Vie.

C'est cette puissance de vie en Jésus qui alimente ma foi.

Jésus fait vivre — ou re-vivre — tous ceux qu'il rencontre ; ceux qui sont prisonniers de leur mal, de leur péché, de leur réputation, prisonniers aussi de leur résignation face au destin qui pèse sur eux. Jésus passe, rien ne l'arrête : sa Parole s'adresse à tous. Il est Celui qui vient éternellement à la rencontre des prisonniers de toutes les nuits du monde.

Deux éclairs

Et soudain deux éclairs traversent la nuit.

L'homme crie vers Dieu sa faim. Il ne peut pas y avoir de rencontre avec le Christ s'il n'y a pas cette faim au creux de nos vies, désir d'« autre chose », élans vers d'autres espaces. Quel malheur pour un riche d'être rassasié, et pour un pauvre d'être résigné ! Quel malheur d'idolâtrer ou simplement de rechercher ces multiples « assurances-vie » qui nous vaccinent contre l'espérance ! Pour croire, il faut commencer par renoncer à ses sécurités. Dieu n'est pas comme nous voulons qu'il soit.

Face à l'homme qui a faim, il y a le regard d'amour de Jésus. Comment expliquer ce regard ? En Jésus, il n'y a aucune complicité avec le mal qui nous tient prisonnier, simplement une immense compassion, cette capacité mystérieuse qu'a Dieu de souffrir avec nous. Il casse nos murs parce qu'il nous aime sans rien nous reprocher, sans condition ni restriction. Un tel amour me dévoile ma pauvreté intégrale au moment même où je reçois de Lui ma dignité. Cet instant est Vérité. Je suis si tentée de me dissimuler derrière un comportement dicté par le rôle social que je joue. Ce masque me permet de survivre : Christ *m'apprend à vivre !*

Cette vérité appréhendée dans l'amour me rend libre. Et Dieu permet que son amour me soit signifié dans son Eglise par un frère dans la foi. Le pardon que je reçois est une eau vive qui fait éclater mon cœur de joie, car il est l'acte par lequel je nais à une vie nouvelle.

N'est-ce pas cela « ressusciter avec le Christ » ?

On ne possède pas la Résurrection, on y entre.

Longtemps j'ai fêté Pâques comme un joyeux anniversaire, me réjouissant sincèrement avec l'Eglise de cet événement fondateur de notre foi, mais je restais finalement au bord du tombeau vide, au seuil du mystère. A quoi bon un Dieu de Gloire si nous avons encore les pieds dans la boue ? Qu'est-ce que la Gloire de Dieu ?

Je crois que la Gloire de Dieu, c'est d'avoir pris chair dans notre chair d'homme, d'avoir partagé notre condition humaine dans ce qu'elle a de plus grand, mais aussi de plus tragique. Je crois en un Dieu crucifié par les hommes. Le Dieu tout-puissant que célèbre l'Eglise n'est autre que cet enfant de Noël sans défense sur la paille et ce Crucifié défiguré par la souffrance sur une infamante poutre de bois. Je crois que cet homme est Dieu parmi nous, venu nous sauver de la mort par un amour plus fort que la mort. Le Ressuscité glorieux du matin de Pâques est ce Crucifié de nos matins ténébreux. Quelle Toute-Puissance de la non-puissance ! Quelle force d'amour infiniment capable d'ouvrir l'homme à une vie nouvelle !

Apparemment rien n'est changé. Pourtant la vie a définitivement pris les couleurs de l'Espérance ! Je ne suis jamais seule : il n'y a pas de souffrance, de mort, de combat où je ne sois sûre d'être rejointe par Celui qui partage et assume mon existence. Telle est la lumière éblouissante du matin de Pâques : Dieu devient proche, sa Présence m'habite, un dialogue s'instaure ; il est là !

Rien de magique dans la foi : tout est humilité.

Tout commence

La grandeur de l'homme réside dans sa capacité d'aimer l'autre plus que lui-même, à l'image du Christ qui donne sa vie pour nous. Tout ce qui n'est pas Amour défigure l'homme. Dieu et le mal en moi se livrent un combat acharné. Je *suis capable du pire : Dieu me* sauve ! Pas magiquement, pas malgré moi. Mais peu à peu, par la lecture quotidienne de Sa Parole qui prend chair en moi, par la vie en Eglise, par le combat quotidien au coude à coude avec les hommes d'aujourd'hui, Dieu transforme mon être de pierre en un être de lumière. En Jésus-Christ, le monde est en train de devenir « autre ».

Le Père a tout remis entre les mains du Fils, et le Christ, ayant aimé les siens jusqu'à l'extrême, a remis son esprit entre les mains du Père. De cet échange merveilleux d'amour, l'homme prend naissance, et l'Eglise reçoit la charge d'annoncer cette bonne nouvelle. Tout commence. *« La terre, il l'a remise entre les mains de l'homme. »* (Ps. 115.) Quand cesserons-nous, enfin, d'attendre que Dieu agisse à notre place ? L'Eglise au nom de Dieu me transmet la foi non comme un trésor à consrver mais comme une tâche à accomplir.

Ma liberté va inventer dans l'Esprit du Christ et avec Lui l'obéissance au dessein d'amour du Père. Je me lève et je marche, en rejoignant la multitude des croyants.

Croire en Dieu c'est, à la suite du Christ, ouvrir ce qui semble sans issue, réunir ce qui est séparé, libérer les prisonniers, donner à chacun le goût de vivre et de faire vivre les autres.

J'aime mon métier d'enseignante. Il est le lieu de ma conversion, où le désir de dominer peut être transformé en volonté de service et d'amour. Il est tellement plus facile de dicter des solutions que d'éveiller à la responsabilité et à la liberté. Il est tellement plus naturel de laisser briller les forts et de s'habituer aux lampes éteintes des faibles. Croire en chaque élève, l'aimer parce que tout est possible, inventer avec lui la joie de vivre, croire à son avenir à partir de ce qu'il est, tel est le chemin exigeant de l'aventure éducative. Il y a des paroles qui tuent et d'autres qui font naître. Dieu ne rit pas lorsqu'il nous confie sa mission.

Oui, Dieu croit en l'homme beaucoup plus que l'homme ne croit en Lui. A cause de cela, à cause de la patience infinie de Dieu qui espère envers et contre tous, j'ai la certitude que le monde est sauvé !

C'est de cette foi de Dieu en l'homme et de l'homme en Dieu que témoigne l'Eglise. Sans elle que deviendrais-je ? Elle m'a tout donné : la vie, la miséricorde, l'espérance. Quand deux ou trois sont réunis au nom de Jésus-Christ, il est au milieu d'eux. Voilà l'Eglise greffée sur son Seigneur, Eglise de tous les temps et de tous les pays, appelée à la communion universelle depuis les origines. Je crois en cette Eglise servante et pauvre, humble parmi les hommes, radieuse de l'espérance du Christ et porteuse du Salut. Elle a toute la confiance de Dieu. Avec elle j'attends la Résurrection du monde déjà commencée obscurément en chacun de nous et la vie éternelle de tous avec Dieu dans l'amour. Béni sois-tu Dieu : Père, Fils et Esprit de joie ! Tu as fait ta demeure dans le cœur de l'homme ton bien-aimé. Tu es vivant pour la vie du monde à jamais ! Alleluia !

Une nouveauté radicale

par GÉRARD DELTEIL

La parole de Jésus de Nazareth me provoque, parce que jamais la reconnaissance de l'homme ne fut si radicale. Non pas de l'homme en général selon le discours d'une universalité abstraite, mais de l'homme sous la figure des derniers, des exclus. C'est sur les lieux d'exclusion que Jésus dresse les actes messianiques de libération qui disent la nouveauté radicale : des hommes et des femmes rendus à eux-mêmes, reconnus dans leur dignité, libres d'habiter leur corps, leur histoire, leur avenir.

Toute société fabrique ses réprouvés, et les prisons sont là partout pour que nous déversions de l'autre côté du mur ce poids de culpabilité que nous reportons sur d'autres.

L'Eglise aussi sécrète ses marginaux, ses exclus, ceux qui sont tenus à distance parce qu'ils ne reproduisent pas le discours dominant ou le modèle reçu.

La reconnaissance des exclus, c'est la subversion de tous les codes. Aucun préalable : ni de la morale, ni de la piété, ni d'une quelconque croyance. Jésus communie à la table des réprouvés. Il s'attaque à la racine à nos systèmes d'exclusion, rompt le cercle de nos inculpations réciproques et de nos autojustifications interminables.

Je crois cette parole qui ne cesse de susciter l'homme autre, de le faire entrer à son tour dans le mouvement de cette reconnaissance.

Tant de pouvoirs travaillent dans notre société à manipuler les conformismes régnants, à la copie d'un modèle quelconque. Jésus transgresse les tabous, viole les usages les plus sacrés, attaque le Temple pour faire advenir l'homme hors de tout ce qui l'enferme. Cette parole m'interpelle parce qu'elle sort de tous les schémas, parce qu'elle innove et suscite en qui l'entend l'audace d'inventer l'homme libre dans la reconnaissance des autres.

Je crois cette parole qui provoque chacun à devenir libre. A échapper à la contrainte des normes religieuses, sociales, aux conformismes régnants, les usages les plus sacrés, attaque le Temple pour faire advenir l'homme hors de tout ce qui l'enferme. Cette parole m'interpelle parce qu'elle sort de tous les schémas, parce qu'elle innove et suscite en qui l'entend l'audace d'inventer l'homme libre dans la reconnaissance des autres.

Jésus dévoile Dieu dans cette provocation. Toute sa vie réinterprète le geste fondateur de l'Exode, vecteur de toute l'histoire biblique : Jahwé qui a arraché son peuple à l'esclavage pour lui ouvrir l'espace d'une liberté toujours à renaître.

Croire la parole de Jésus de Nazareth, c'est vivre ce pari du sens contre le non-sens. Ce choix n'est jamais une évidence. L'évidence serait plutôt celle du chaos, de la fatalité de l'injustice, des révolutions qui avortent — tout ce qui alimente le désenchantement occidental.

Jésus tient jusqu'au bout le pari que l'homme et l'histoire sont porteurs de sens. Jusqu'à assumer lui-même l'absurde, l'échec, les pouvoirs qui tuent, l'horreur dernière.

J'entends l'affirmation évangélique qu'il est ressuscité comme l'annonce d'une brèche décisive dans notre histoire : le renversement de toutes les fatalités, la vie ouverte sur une libération sans limites. Confrontée à cette parole, plus aucune situation humaine ne saurait être perdue, et les pertes successives qui jalonnent nos existences jusqu'à la dernière, celle de la mort, peuvent prendre sens dans la confiance que la réalité ultime est non celle de l'absurde et du chaos, mais celle de l'amour.

La force du christianisme est d'avoir lié à ce point la souffrance de l'homme et le dévoilement de Dieu, la démesure de l'absurde et le surcroît de l'espérance.

Toute la tâche humaine trouve ici son horizon : déployer tout au long de l'histoire cette conversion du non-sens en espérance, ce passage de l'écrasement à l'émancipation, cette passion pour que l'homme vive.

∴

Où nos chances d'être hommes, de vivre l'humanité jusqu'au bout seraient-elles plus grandes qu'exposées à cette parole ? Je choisis, avec tant d'autres, d'être auditeur de l'Evangile, de le laisser fonder mon projet d'existence, parce qu'il est la parole la plus totalement « autre » qui puisse m'atteindre.

De tous les obstacles à la foi, le plus central est bien ici : Jésus est radicalement pauvre. Sa parole met en question notre existence jusque dans ses bases mêmes ; elle entre diamétralement en conflit avec le grand projet d'accumulation productive dans lequel notre société engouffre son appétit de domination et cherche protection contre son angoisse de mort.

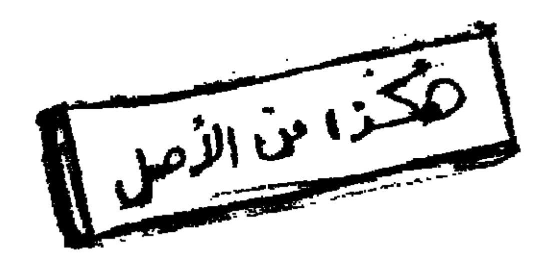
Je choisis de me tenir devant cette parole qui me blesse, à laquelle je me refuse, qui me provoque à une conversion radicale. Jésus dépossède : la foi qu'il suscite n'est pas je ne sais quel supplément d'âme, de pouvoir ou d'autre chose, mais l'acte plus coûteux de rejoindre les exclus, les dépossédés ; de lutter près d'eux pour que tout homme actuellement méconnu soit reconnu dans sa promesse d'homme. Contre toutes les aliénations qui écrasent les masses humaines, contre l'oppression policière, économique ou idéologique qui enferme tant de peuples, j'entends la parole du Ressuscité comme l'utopie d'une libération totale, comme l'appel à une transformation radicale.

Comment vivre en Eglise sans trahir cette parole ? Comment entrer en institution sans désamorcer sa charge subversive ? L'Eglise porte en son cœur cette contradiction.

C'est pourquoi elle n'existe qu'en s'exposant à la parole biblique, en se battant avec elle, contre elle, sans jamais prétendre la savoir d'avance dans sa doctrine ni détenir les clés de son interprétation par son magistère. Double et permanente tentation de se dérober à cette lutte avec les textes et avec l'espérance qu'ils portent. La foi est toujours pauvre : elle est étonnement et reconnaissance, jamais prétention de savoir ou propriété ecclésiastique.

Ce que je perçois de l'événement Jésus-Christ est très partiel et mes mots sont infirmes pour le dire. J'ai besoin de mes frères dans l'Eglise pour que leur parole rectifie et amplifie la mienne, car c'est ensemble, dans nos divergences même, que nous cherchons à conjuguer les actes, les signes, les langages qui porteront confession de notre foi en Jésus-Christ, libération pour tous. La confession de la foi n'est pas texte, discours ; elle est dans la communauté messianique adoration et « militance », poème de la louange qui célèbre d'avance le sens ultime de l'histoire et pratique d'une lutte qui tend à le faire advenir dans les faits.

Jésus annonçait le Royaume... et c'est l'histoire qui continue. Echarde que la foi porte en elle comme un démenti permanent. Mais cette histoire — à cause de la résurrection — nous la vivons comme le lieu où l'homme, la vie, tout devient possible.



TRANSPORT A PARIS

La «balade» des handicapés

« BONJOUR, *Monsieur Marcel.* » 7 heures. Virginie s'installe pour le voyage. Puis ce sera le tour d'Hélène, de Patrick, d'Ivika. Chaque matin, quatre-vingts enfants handicapés prennent ainsi les cars de ramassage qui les mènent à l'école de la rue de la Guadeloupe, dans le dix-huitième arrondissement de Paris.

« *Avant, j'étais aux bennes municipales*, dit M. Marcel Laurenti, un chauffeur. *Au début, c'était dur. Maintenant je m'y suis fait. Je les connais tous. J'y suis attaché.* » Pour certains, le trajet durera deux heures, et autant au retour. Quatre heures de transport quotidien, de quoi, en effet, apprendre à se connaître. Une circulaire du 11 août 1976 prévoit pourtant que « *les circuits doivent être en nombre suffisant tel que le temps de déplacement réel pour les enfants (trajet proprement dit plus attente) ne soit en aucun cas supérieur à une heure trente pour la journée scolaire* ». On est loin du compte. Au lieu d'aider ces enfants, on augmente leurs difficultés, leur fatigue.

Il n'existe qu'une seule école dans Paris qui dispense aux handicapés moteurs un enseignement du cycle préparatoire jusqu'à la troisième. A l'école de la Guadeloupe, douze classes accueillent ces élèves. Ils y côtoient des enfants valides, mais l'intégration ne se fait pas. « *Ils vont en rééducation pendant que les autres font de la gymnastique* », explique le directeur, M. Le Moing, qui occupe ses fonctions depuis dix-sept ans. « *Pour les handicapés je suis tenu par les horaires des transporteurs. Je n'ai pas autant de possibilités pour établir leur emploi du temps.* » Mais quand l'intégration serait souhaitable, elle est empêchée par les obstacles administratifs. L'école a été surélevée d'un niveau il y a quinze ans, mais on n'a pas engagé la dépense pour faire accéder l'ascenseur au nouvel étage. Tous les valides se sont donc retrouvés au-dessus et tous les handicapés au-dessous. « *Il n'y a pas de cours d'anglais*, explique une mère d'élève, *ce qui barre des carrières à nos enfants, le secrétariat bilingue par exemple.* » Ils n'ont pas les mêmes choix au départ. Leur réinsertion sociale est compromise. « *De toutes façons*, reconnaît le directeur, *après l'école il n'y a pour eux guère de débouchés : les ateliers protégés, les centres d'aide par le travail, les foyers occupationnels, mais le plus souvent ils retournent dans leur famille.* »

Depuis trente ans l'école fonctionne ainsi. Dans une salle sans meuble, sans décoration, une orthophoniste essaie de corriger le bégaiement d'un élève à l'aide de quelques marionnettes. « *On n'a pas toujours besoin d'un matériel très sophistiqué pour obtenir de bons résultats* », fait remarquer M. Le Moing. Les maîtres sont spécialisés, les femmes de service en plus grand nombre que dans les autres établissements, mais, pratiquement, rien d'autre. « *Pour avoir un fauteuil roulant, il faut tenir compte de la lenteur administrative et le prévoir deux ans à l'avance. D'autre part, je n'ai aucun endroit pour entreposer le matériel* », avoue le directeur. On ne peut guère « faire mieux », on fait donc pour les handicapés comme pour les autres, mais... en suivant un rythme plus lent.

On s'habitue

« *Je connais quelques-uns de ces élèves qui sont allés jusqu'à l'université, cependant ils sont rares* », reconnaît M. Le Moing. Leur scolarité ne serait-elle qu'une halte sur la voie toute tracée d'un échec social, d'une absence de réinsertion ? Une infraction à la fatalité qui veut qu'une malchance en entraîne une autre ? On finit par s'habituer. Le petit valide n'a qu'à traverser la rue pour rentrer chez lui, mais on ne trouve pas indécent de véhiculer quatre heures durant un enfant handicapé, comme si les infirmes avaient une vocation particulière à être transportés.

Les parents, les enseignants ont alerté les pouvoirs publics. M. Le Moing a plusieurs fois demandé un aménagement du trajet. On a imaginé de faire appel à des taxis. « *Mais souvent les chauffeurs ne veulent pas prendre nos enfants* », s'indigne une mère. L'ambulance ? Il peut y avoir des urgences, les élèves devraient attendre et arriveraient en retard à l'école. M. Le Moing tient réunion sur réunion pour résoudre la difficulté. « *Il y a longtemps*, dit-il, *que nous réclamons à la préfecture d'équiper les cars d'élévateurs. Nos chauffeurs et nos accompagnateurs sont souvent âgés et ils ont des difficultés pour monter des jeunes en fauteuil roulant, dont certains ont des poids d'adulte. Mon prédécesseur avait fait des plans. Je suis allé moi-même voir un constructeur en Vendée. Mais nous n'avons jamais rien obtenu.* » Puis les longs trajets, il est vrai, arrangent parfois les parents qui travaillent, ou tout simplement ceux qui désirent souffler un peu.

Alors, à bord, on a repris le rythme de croisière. Aujourd'hui Hélène a apporté des bonbons, Patrick, qui est en troisième, ne sera plus là l'année prochaine. Il ira à Garches (Hauts-de-Seine) préparer un brevet d'études professionnelles (B.E.P.), Ivika parle de football. « *C'est que, vous savez, il vous donne de bons pronostics.* » La petite vie de tous les jours. Ils passent autant de temps avec M. Marcel qu'avec leurs maîtres. Dans son car de vingt-quatre places, M. Marcel fait de la pédagogie sur le tas : « *J'ai remarqué*, dit-il, *que quand il y a de l'orage ils sont plus nerveux. J'ai interdit la confiture, car ils en mettent partout.* » Les enfants, rieurs, l'aiment bien. Les filles viennent lui chuchoter dans l'oreille : « *Une « cousine » à droite ! une « cousine » à gauche !* » Les enfants font des signes aux contractuelles qui les saluent. Bref, on tue le temps. Plus que deux heures et on sera arrivé...

CHRISTIAN COLOMBANI.

RÉUSSITE SCOLAIRE

Avantage aux filles

Les filles sont-elles plus douées pour les études que les garçons ? Si l'on en juge par les statistiques des admis au baccalauréat et par deux « études différentielles » sur les résultats scolaires comparés des filles et des garçons réalisées dans l'académie de Besançon (1), quatre observations s'imposent : les filles sont en moyenne, à niveau scolaire égal, plus jeunes que les garçons, et les différences d'âge s'accroissent à mesure que l'on s'élève dans la scolarité ; les garçons redoublent plus souvent ; les garçons sont largement majoritaires dans les voies de « garage » ; le pourcentage de réussite est plus grand chez les filles. Au total, elles s'adaptent mieux au système scolaire.

FAUT-IL conclure de leur réussite que les filles sont plus intelligentes ? La notion d'intelligence, on le sait, recouvre des domaines aussi divers que mal limités, et la variété des aptitudes ne peut s'interpréter en terme de supériorité stricte. L'école — et son système d'évaluation de l'échec ou de la réussite — ne prend pas en compte toutes les formes d'intelligence. « *Le sexe dit faible est finalement le sexe fort au point de vue intellectuel, au moins en ce qui concerne les possibilités de poursuivre avec bonheur des études dans le système français, ce qui n'est pas forcément la même chose...* », écrit M. H. Roncevich.

La réalisation quasi totale de la mixité a permis d'étudier les différences de comportement scolaire entre les sexes. Le conditionnement social, économique et culturel semble peser de moins en moins sur l'éducation primaire et secondaire des filles. La différence de traitement qui se manifestait jadis entre les filles et les garçons explique que celles-ci étaient moins nombreuses à l'école maternelle. Aujourd'hui, il naît chaque année un peu plus de garçons que de filles (5 %). A cela s'ajoute (et une étude classe par classe avec les variables de précocité et de redoublement en Haute-Saône l'a montré) le fait que les garçons sont plus nombreux dans le primaire parce qu'en moyenne ils y passent — du fait de l'échec scolaire — plus de temps...

Dans les collèges publics, la proportion s'inverse : les effectifs des filles scolarisées dans le premier cycle dépassent ceux des garçons. Elles sont plus jeunes, *mais elles sont aussi moins en* retard. Les garçons sont nettement majoritaires dans les classes préprofessionnelles de niveau (C.P.P.N.) et dans les classes préparatoires à l'apprentissage (C.P.A.). La finalité professionnelle n'explique pas tout. Les garçons seraient plus « attirés » par ces sections dans la mesure où elles offrent une sortie rapide vers la vie active. Le fait que ces sections préparent à des emplois « réputés » masculins ne suffit pas à expliquer la prééminence des garçons. Celle-ci pourrait venir du retard scolaire et du plus faible niveau des garçons, au cours des premières années du secondaire qui leur interdisent des études générales ultérieures et justifient leur « évacuation » vers ces voies-là. Sans aller, comme les auteurs des études de Besançon, jusqu'à se demander si « *la débilité est plus souvent masculine que féminine* », l'entrée dans la vie active, qui se fait chez les garçons avec une qualification moindre (51 % ont un niveau inférieur au B.E.P.C. contre 39,1 % des filles), dément les stéréotypes sur la supériorité masculine.

Dans les lycées, il semble qu'il y ait beaucoup moins de filles que de garçons en retard. Trois hypothèses, qui ne s'excluent pas forcément, peuvent être émises : « *Les filles âgées quittent plus facilement le lycée (...) elles redoublent moins la classe de première (...) elles réussissent plus souvent au bac du premier coup.* » Il y a une corrélation entre le sexe et l'âge des candidats au bac, l'accès aux séries, la réussite et les souhaits d'orientation ultérieure. Après avoir étudié le pourcentage des jeunes filles bachelières à moins de dix-huit ans et leur origine sociale, M. Jean-Claude Précheur (2) avait observé en 1972, que, quel que soit le milieu d'origine la réussite précoce des filles est toujours supérieure à celle des garçons : « *Les chances d'accéder jeune à l'examen sont donc d'autant plus fortes qu'on est de sexe féminin et socialement issu des professions libérales et cadres supérieurs.* »

La précocité des jeunes filles est vérifiée dans toutes les séries du baccalauréat, ainsi que leur taux supérieur de réussite (sauf dans les séries D' et E) : 70,3 % contre 63,1 %. Elles sont toujours plus nombreuses dans les sections littéraires où elles représentent les trois quarts de l'effectif total, et leur participation est en constante progression dans les autres séries : 63 % en B, 54 % en D, 36 % en C mais seulement 4,1 % en E.

Les filles paraissent bénéficier autant que les garçons du développement de l'enseignement technique. Sur l'ensemble des candidats présentés aux baccalauréats de techniciens en 1977 elles représentaient 55,7 %. La réussite des filles, comme au baccalauréat d'enseignement général, est supérieure à celle des garçons : 63,4 % contre 56 % (3).

Tous ces chiffres traduisent des différences dont il faut analyser, sans excès de généralisation, la signification. Ils montrent simplement que, dans un cadre socio-culturel donné, les filles s'adaptent mieux, aujourd'hui, que les garçons. Les explications données de ce phénomène sont multiples autant que contradictoires. La croissance physiologique particulière aux filles, disent les uns, leur confère une maturité plus précoce. Le système d'éducation, pensent les autres, est porteur de traditions, et la « moindre agressivité » du sexe féminin s'en satisferait plus aisément. On peut aussi penser que, la libéralisation des mœurs aidant, les jeunes filles, comme l'écrivent les auteurs du rapport de Besançon, « *expriment maintenant toutes leurs virtualités* ».

La féminisation du corps enseignant jouerait aussi un rôle déterminant, selon des psychologues. Les professeurs du sexe féminin valoriseraient inconsciemment les filles.

Ce n'est que dans l'enseignement supérieur que les garçons prennent leur revanche : « *Un niveau d'aspiration moins élevé semble alors caractériser le sexe féminin, lui faisant perdre au lendemain du bac une partie du bénéfice de la formation intellectuelle et de la réussite acquise à égalité avec le sexe masculin.* »

CHRISTINE MESNARD.

ELLE A TOUT RÉUSSI : LES TESTS, LES EXAMENS, LES CONCOURS TOUT !
DIPLOME
PRIX
PRIX
DIPLOME
OUAIS MAIS ELLE EST PAS TERRIBLE
PLANTU

(1) *Etude différentielle selon les sexes dans l'académie de Besançon*, H. Roncevich, inspecteur principal, et *Etude sur l'âge des élèves des diverses classes des établissements publics d'enseignement selon le sexe*, Y. Cammilleri, inspecteur de l'information et de l'orientation.

(2) Jean-Claude Précheur, Annales de l'Est, université de Nancy-II, mémoire n° 49 (1975), *Etude sur les facteurs de répartition des candidats au bac, A, C, D, en 1972.*

(3) Statistiques du ministère de l'éducation. Note d'information du 12 mai 1978.

LES GRANDES ÉCOLES ET LA SÉLECTION

Les avantages des classes aisées

Les grandes écoles opèrent-elles une sélection sociale plus importante que les universités ? Le recoupement des statistiques ***rassemblées par le ministère*** **des universités et des résultats, plus récents, de l'enquête du « Guide de l'étudiant » (« le Monde de l'éducation », n° 32, octobre 1977), conduit à nuancer la réponse suivant les types d'écoles et les cycles universitaires que l'on compare.**

LES patrons, les membres des professions libérales et les cadres supérieurs représentent 29 % de la population active, mais leurs enfants entrent pour 60 % dans les effectifs de l'enseignement supérieur. A l'inverse les enfants des employés, ouvriers et personnels de service, qui représentent 60 % de la population active, ne comptent que pour 20 % dans le supérieur.

Cette ségrégation sociale se retrouve dans le recrutement des grandes écoles. Pour les écoles d'ingénieurs, elle est identique à la moyenne du supérieur. En revanche, les écoles de commerce se montrent encore plus sélectives : 71 % des élèves viennent des classes aisées, 10 % des plus défavorisées. Pour les autres écoles les pourcentages sont respectivement de 66 % et 8 %.

Comment expliquer le caractère *plus ségrégatif des écoles* commerciales ? Le coût des études, le plus souvent situé entre 4 000 F et 10 000 F par an, alors qu'elles sont souvent presque gratuites pour les écoles d'ingé*nieurs, peut dissuader certains* étudiants et leurs parents. On ignore, souvent, les nombreuses possibilités de bourses, exonérations et prêts qui permettent, en réalité, à l'élève d'une grande *école commerciale de subvenir* à ses besoins plus aisément que l'étudiant d'une université. D'autre part le métier d'ingénieur semble mieux défini et connu par la classe *ouvrière* que les carriè*res commerciales ou de gestion.* Il est peut-être davantage perçu comme le symbole de la promotion.

Le système des classes préparatoires qui, apparemment, fait courir le risque de perdre — en cas d'échec — une à trois années n'est-il pas de nature à éliminer certains jeunes de milieux modestes ? M. André Lanquetot, délégué général du Comité national pour le développement des grandes écoles, ne le pense pas car, affirme-t-il, ce risque est moins grand qu'il ne paraît, les deux tiers des élèves de mathématiques spéciales réussissant à « intégrer » une école d'ingénieurs. De plus, il existe parfois des équivalences avec la première année d'université.

L'« écrémage » social est souvent proportionnel au prestige de l'école. Parmi les étudiants qui sont reçus dans une école d'ingénieurs mais échouent à Polytechnique, par exemple, ceux *dont la famille est suffisamment* aisée, ambitieuse et informée (tout le monde ne sait pas qu'une des supériorités de Polytechnique est de permettre l'accès aux grands corps de l'Etat) seront « poussés » à se représenter à Polytechnique tandis que les autres se contenteront d'une *école* moins « cotée ».

Dans la comparaison de la sélectivité respective des grandes écoles et des universités, il faut tenir compte de la diversité des situations de ces dernières suivant les disciplines. La médecine est ainsi plus « fermée » que les sciences. De plus, contrairement aux grandes écoles, la sur-représentation des classes aisées s'accentue au cours des années d'études. Ainsi, en 1976, la proportion de fils d'ouvriers et de personnel de service était moitié moindre dans les troisièmes cycles universitaires que dans les grandes écoles (9,4 % contre 18,5 %).

Au total, plus sélectives socialement que les universités à l'entrée, les grandes écoles le sont plutôt moins, en moyenne, à la sortie.

La véritable sélection commence avant. En partie au moment de l'inscription en classes préparatoires où, pour obtenir un certain taux de réus*site, on procède à un recrute*ment garantissant l'« homogénéité » de la classe. Mais aussi, et surtout, dès l'entrée en classe maternelle...

MICHEL SIDHOM.

	Patrons de l'industrie et du commerce	Professions libérales et cadres supérieurs	Cadres moyens	Employés	Ouvriers	Agriculteurs	Inactifs et autres
Ensemble de l'enseignement supérieur	8 %	32 %	19 %	11 %	8 %	8 %	14 %
Classes préparatoires aux grandes écoles	12 %	29 %	27 %	9 %	7 %	7 %	9 %
Ecoles d'ingénieurs	8 %	30 %	21 %	9 %	7 %	12 %	13 %
Ecoles de commerce et de gestion	16 %	39 %	16 %	6 %	4 %	7 %	12 %
Autres écoles	10 %	39 %	16 %	5 %	3 %	9 %	18 %

(*) Cette répartition, selon la catégorie socio-professionnelle des parents, des étudiants de différents types d'établissements, a été établie à partir de l'enquête par sondage sur « Les étudiants en 1977 » effectuée par « l'Etudiant » auprès de cinq mille personnes. Ces chiffres n'ont pas été publiés.

A chacune sa manière

EN même temps qu'il propose d'accroître le nombre des élèves des grandes écoles, le programme de Blois a prévu d'en diversifier le recrutement (*le Monde* du 11 mai). Le nombre d'élèves recrutés par concours à la sortie des classes préparatoires (les « taupes ») ne changerait guère. Pour accroître *les promotions, on ferait appel* à des étudiants ayant achevé une licence ou une maîtrise à l'université, et, d'autre part, à des salariés de formations diverses, mais qui ont plusieurs années d'expérience professionnelle et occupent ou peuvent occuper un poste d'ingénieur (ou de cadre technique). Ayant, les uns, une orientation plus scientifique, les autres une expérience pratique, ils pourraient en même temps contribuer à modifier le climat intellectuel des écoles.

La formule paraît réaliste. Créer des classes préparatoires serait long et coûteux ; leur recrutement serait incertain et les premiers candidats n'arriveraient pas aux concours avant quatre ou cinq ans. En revanche, dans les deux cas prévus, il existe une clientèle potentielle considérable et, théoriquement, disponible tout de suite. Quarante *pour cent en effet* des « ingénieurs » en fonction dans l'industrie sont des autodidactes, les « ingénieurs-maisons ». Les licenciés et les maîtres ès sciences sont peut-être moins nombreux qu'il y a quelques années. Mais la disparition des débouchés dans l'enseignement pourrait inciter davantage à passer deux ans dans une école d'ingénieurs *pour* entrer dans l'industrie.

En principe, le système fonctionne déjà. Les écoles nationales supérieures d'ingénieurs (ENSI), qui font partie des universités, *peuvent recruter 15 %* de leurs promotions parmi les étudiants universitaires sur des concours spéciaux pour les titulaires d'un diplôme de premier cycle sur titres pour les maîtres ès sciences qui entrent directement en deuxième année. D'autres écoles publiques admettent des maîtres ès sciences en proportions variables, mais allant jusqu'à 25 % dans le cas de l'Ecole supérieure d'électricité. D'autre part, plusieurs écoles peuvent déjà délivrer un diplôme d'ingénieur à des « professionnels » après un temps *de scolarité,* des expériences sont en cours pour des titulaires du diplôme universitaire de technologie.

Universitaires « motivés » et taupins « fatigués »

Mais tout cela ne concerne encore qu'un nombre limité de personnes. A quoi cela tient-il ? En ce qui concerne les salariés, personne, en principe, n'y est hostile : cela ne mettra pas un ingénieur de plus sur le marché. Pourquoi ne pas donner aux autodidactes le diplôme correspondant à leur fonction ? « *La moitié d'entre eux devraient avoir un titre reconnu et sanctionné* », dit M. Caurier, président de la « *commission du* titre ». Dans la pratique, les entreprises n'ont pas envie de se priver de ces cadres pendant six mois ou un an. D'autant que, diplôme en poche, ils pourraient être davantage tentés de quitter la maison. Le programme de Blois aidera-t-il à convaincre les entreprises d'envoyer leurs cadres en stages de formation de longue durée ?

Pas de problème non plus, en principe, pour les maîtres ès sciences : les responsables des grandes écoles font souvent l'éloge de ces étudiants « motivés » par opposition à des « taupins » fatigués. Les universitaires se disent heureux de voir leurs étudiants « casés ». Cependant, il est rare que toutes les places « disponi*bles » soient occupées.* Les responsables des établissements sont souvent favorables, comme à Nancy-I, à Paris-XI ou à Lille-I, « *un tiers des étudiants s'inscrivant devraient, après le premier cycle, entrer dans une école d'ingénieurs rattachée ou non à l'Université* », nous déclarait, l'an dernier, le président de cet établissement. Mais les enseignants ne souhaitent pas toujours voir partir de bons étudiants.

Une meilleure information des étudiants accroîtrait le nombre de candidats, et l'augmentation des places aurait un effet « psychologique » encore plus fort. Mais la majorité des enseignants des grandes écoles restent attachés au mode traditionnel de recrutement par la « taupe ». « *La différence essentielle entre l'Université et la grande école,* dit M. Gaillard, *directeur* des études de l'Ecole nationale des ponts et chaussées, *c'est que cette dernière pratique la sélection à l'entrée : elle a un effectif constant et un recrutement homogène.* » Comme les chefs d'entreprise, les diplômés des universités insuffisamment « sélectionnés ». Jugement qui ne semble pas correspondre aux faits : sept « taupins » sur dix entrent dans une école, deux étudiants en sciences sur dix sont admis en deuxième cycle. La différence compense bien la *sélection préalable* à l'entrée des classes préparatoires. D'autant que dans les deux cas, ce sont les bons bacheliers qui réussissent le mieux.

GUY HERZLICH.

UNE SORTIE RATÉE...

L'ingénieur aux champs

LOUIS B. a vingt-huit ans. En 1973, il a décroché son diplôme d'ingénieur à l'Ecole nationale supérieure de chimie de Montpellier. Il a *aussitôt effectué son service* national (dans l'île de la Réunion) et, en octobre 1974, il s'est mis en quête d'un emploi. Pour commencer, il a consulté l'annuaire publié par l'association des anciens élèves de son école et il a écrit à toutes le entreprises qui y étaient répertoriées. « *J'ai écrit cent vingt lettres en tout et obtenu seulement un entretien.* » Pas de chance : c'était une entreprise américaine recherchant des ingénieurs chimistes parlant anglais. « *Je n'étais déjà pas fort en allemand,* dit-il en souriant derrière ses lunettes, *mais pour l'anglais, zéro.* »

Après avoir « épluché » pendant six mois les petites annonces du *Monde* Louis B. constate, *en se passant la main* dans la barbe : « *Dans la chimie les perspectives sont complètement bouchées en ce moment.* » Inscrit à l'Agence pour l'emploi « *un mois et onze jours* » après sa libération, il a perdu le bénéfice de la Sécurité sociale (il faut s'inscrire dans un délai d'un mois). Il a seulement pu toucher 15 F par jour pendant quinze mois de l'aide publique.

Louis B. n'a jamais trouvé d'offre à sa convenance à *l'agence locale pour l'emploi de* Besançon. « *Je suis allé aux réunions de l'Association pour l'emploi des cadres, mais je n'ai eu qu'une seule offre et pas de réponse.* » Désespérant de jamais trouver d'entreprise ayant besoin d'un ingénieur chimiste, Louis B. est retourné à la ferme familiale dans le Haut-Doubs, où, depuis trois ans, il aide son frère à l'exploitation agricole. Il a pratiquement renoncé à chercher aujourd'hui. « *D'après ce qu'on m'a dit à l'école, deux élèves seulement sur cinquante ont trouvé un emploi dans la dernière promotion.* »

Sans l'avouer, Louis B. donne l'impression qu'il regretterait de quitter définitivement sa ferme et son Haut-Doubs natal. Il souhaite « vivre au pays », quitte à faire un métier qui ne correspond pas du tout à sa formation. « *J'ai pensé un moment chercher un emploi de maître auxiliaire dans l'enseignement, mais on me dit maintenant que, là aussi, c'est sans espoir.* »

ROGER CANS.

ÉDUCATION

EXPÉRIENCES ET TRADITIONS

Quand les parents ne s'en laissent pas conter

Depuis trois semaines la classe du cours élémentaire 2e année - cours moyen 1re année de Villiers-le-Bâcle (Essonne) est vide. Le jeudi 15 juin, c'est même l'école entière, quatre-vingt-sept élèves, qui a été désertée. Ainsi en ont décidé les parents pour protester contre un changement d'institutrice à trois semaines de la fin de l'année scolaire. C'est qu'à Villiers les parents ne s'en laissent pas conter.

« *CETTE grève de l'école n'est qu'une péripétie dans la participation à la vie de la commune.* » M. Robert Junca, père de deux enfants, technicien aux ponts et chaussées, en a vu d'autres. Pendant neuf mois, l'an dernier, les résidents du quartiers de Bel-Air ont bloqué le remboursement de leurs prêts aux H.L.M. pour obtenir le drainage du terrain. Quand les P.T.T. ont interrompu la distribution du courrier parce qu'il n'y avait pas assez de préposés à Gif-sur-Yvette, les habitants sont allés chez le préfet et l'ont menacé de... poursuites pour « rupture de continuité » de l'Etat : les P.T.T. ont rétabli le service.

Avec « sa » grosse ferme, son parking sur la place et ses tilleuls, Villiers-le-Bâcle ressemble pourtant à *tous les villages de l'Ile-de-France et* de Navarre. Mais à parler avec les habitants, une autre réalité se découvre. En 1973, ce bourg de deux cent cinquante habitants, situé à mi-chemin entre le centre d'études nucléaires de Saclay et le Centre national de la recherche scientifique de Gif-sur-Yvette restait un village où tout le monde se connaissait. « *Un village de paysans* », dit M. Gilbert Lannois, maçon devenu professeur et conseiller municipal. Bien que les ouvriers agricoles, au nombre de trente-cinq plus trente saisonniers après la guerre, ne se comptaient plus que sur les doigts d'une main. Pour retenir les jeunes, ou les faire revenir au village, la commune décide alors de construire des logements H.L.M. Mais les contraintes d'équipement imposent un programme de cent quarante pavillons au lieu des trente prévus. En quelques années, la population va tripler; des « nouveaux » vont arriver. « *Tout est allé trop vite* », pense aujourd'hui Gilbert Lannois. « *Ça a ravigoté le pays.* », répond Mme Alphonsine Groseille, soixante-deux ans, native de Villiers.

Pour du sang vif, ce fut du sang vif ! Un an avant leur emménagement, les futurs habitants du quartier de Bel-Air se constituent en association, avec l'appui du maire. Le conseil municipal, d'ailleurs, a installé lui-même le bureau de vente pour écarter la candidature des acheteurs plus intéressés par un placement que par la vie à Villiers... L'association des habitants de Villiers (A.H.V.) multiplie les initiatives. Une ferme de 2 hectares et demi risque de devenir la proie des promoteurs : l'A.H.V. l'occupe, bloque la procédure d'acquisition, fait déclarer un projet de centre aéré d'utilité publique. Le centre aéré est, en réalité, une ferme pour enfants. « *Ici, l'élevage, la culture,* dit Olivier, un des animateurs du centre, *ce n'est pas du folklore : il y a quinze ans à peine, la ferme du Bel-Air était exploitée.* » La municipalité et les habitants ont déposé, en 1975, une demande de statut d'établissement expérimental pour une école verte. « *Nous voulions,* explique M. Daniel Denis, un des animateurs de l'A.H.V., *un espace ouvert où enfants, adultes, parents, élus, éducation nationale, collaboreraient autour d'une activité qui a un sens par rapport à l'histoire de la commune. L'éducation ne peut pas prendre la même forme dans un village comme le nôtre et dans une école de Paris.* » Mais la réponse de l'administration a laissé un souvenir amer : « *L'éducation nationale a sabré notre projet,* affirme Mme Josette Franck. *Elle nous a fait savoir que la responsabilité de l'éducation de nos enfants lui appartenait !* » Seuls les ministères de la jeunesse et des sports, de l'environnement et de la culture ont accordé une subvention initiale de 150 000 francs.

Le rôle du maire

Les habitants de Villiers ne renoncent pas à ce projet. C'est pour le montrer que Josette, bien qu'aucun de ses trois enfants ne soit au *C.E.2-C.M.1* en grève, accompagne un groupe d'élèves, à tour de rôle avec onze autres pères ou mères de famille. Certains font du secourisme avec les enfants, ou de la menuiserie ; un employé de la mairie de Gif-sur-Yvette a pris une demi-journée de congé pour pouvoir, lui aussi, participer à ce « roulement ».

S'il y a quelqu'un que ce comportement n'étonne pas, c'est le maire, M. Jean David. « *Vingt-cinq ans de syndicalisme dans l'aviculture, et vingt ans de mairie, ça vous apprend les contacts humains !* » Et la licence de droit qu'il a passée à cinquante ans lui a apporté le reste. M. Jean David est un personnage. Dès qu'il arrive à l'école ou au centre aéré, les enfants lui sautent au cou.

M. David accepte que le budget de la commune soit préparé par une association où siègent des conseillers municipaux et des habitants. « *Au début du siècle, j'aurais été un notable,* avoue-t-il. *Ce n'est plus possible aujourd'hui. Le niveau d'information et de culture des gens s'est élevé. Cela change fondamentalement les rapports : la municipalité n'a plus à régler les problèmes des citoyens mais à les aider à trouver la solution en eux et entre eux...* » Puis il ajoute : « *La structure peut donner du génie aux gens.* »

La « structure » c'est aussi, à Villiers, un journal, *l'Echo de la rigole*, tiré à deux cent cinquante exemplaires, où écrivent enfants, adultes, anciens. C'est Radio-Village, une radio libre qui émet chaque soir à 19 heures et dont les villageois ont empêché la saisie le 21 juin...

Quand on voit vivre Villiers-le-Bâcle, on comprend mieux pourquoi retirer une institutrice, à quelques semaines de la fin de l'année, sans avoir pris contact avec le village, était une erreur. Même si les textes officiels le permettent. « *Par cette grève scolaire,* dit M. Daniel Phalippou, membre du comité des parents de l'école, *on veut simplement montrer qu'on existe.* »

CHARLES VIAL.

LA FERME DES ENFANTS

« La cane plus blanche que noire est blessée, les autres lui tapent dessus. La cage est petite mais pour l'instant, à bien regarder sa tête, elle a l'air vraiment bien. » Protégée derrière les barreaux de sa cage-infirmerie, la cane attend la guérison. Les enfants qui viendront la nourrir tout à l'heure sauront par l'écriteau pourquoi on l'a ainsi provisoirement emprisonnée. Ils demanderont des précisions à Olivier, à Marie ou à André, les trois animateurs de la ferme du Bel-Air à Villiers-le-Bâcle.

Cette ancienne ferme que la municipalité occupe depuis deux ans est devenue un centre aéré ; le projet est d'en faire une véritable ferme pour enfants, en lien étroit avec l'école communale. L'an dernier quatre-vingts enfants de quatre à treize ans ont cultivé un coin de terre. Certains viennent le matin et le soir donner à boire et à manger aux six chèvres, deux ânes, dix lapins, trente poules, deux pigeons, une tourterelle et quatre canards ou canes qui vivent sur ces deux hectares et demi...

LIBRES OPINIONS

Pitié pour les vieux « profs »

par ROGER LAPLANTE (*)

LES biologistes et écologistes ont, à juste titre, demandé que l'on ne sacrifie pas les races ou variétés non choisies par les sélectionneurs pour des critères de rendement. Ils demandent qu'on les conserve comme reliques d'adaptations locales possédant quelques qualités accompagnant leurs défauts, qualités qui pourraient être perdues définitivement avec leur disparition et que l'on sera peut-être un jour heureux de retrouver pour régénérer les races actuellement diffusées partout.

Je demande la même protection en ce qui concerne la pédagogie et le contenu de l'enseignement. Ce qui, il y a vingt ans, était tenu pour des qualités fondamentales d'un maître : l'autorité (n'excluant pas la bienveillance), la clarté d'expression, l'exigence de cahiers bien écrits, bien présentés, leçons apprises, acquisition d'un minimum de connaissances, est désormais tenu pour secondaire et inacceptable parfois. Il faut, dit-on, privilégier la créativité, le raisonnement, la redécouverte, l'auto-éducation, l'autodiscipline. L'acquisition des connaissances et des raisonnements par une méthode dogmatique est devenue une grave hérésie, et ceux qui la pratiquent sont grandement coupables !

Je demande un peu de tolérance envers ces pédagogues « fossiles » en voie d'extinction. Ils sont évidemment âgés, souvent en fin de carrière. S'ils enseignent correctement et efficacement suivant leur conception réputée archaïque depuis peu, qu'on les laisse continuer en paix. Ils ne risquent pas de porter préjudice au développement intellectuel de leurs élèves, et je ne crois pas que les parents puissent les critiquer, car ils ne véhiculent aucune idée subversive.

Etant donné le dogme actuel de la pédagogie, la race de ces maîtres démodés est condamnée à disparaître. Alors, pourquoi vouloir à tout prix précipiter leur fin ? Les modes changent ! Peut-être redécouvrira-t-on un jour les vertus de cette pédagogie tant critiquée, et même calomniée, actuellement !

Les pédagogies nouvelles ont été développées par des enseignants qui croient à leur valeur, j'en suis persuadé. Ils ont actuellement les faveurs de l'inspection générale. Cependant, il ne faudrait pas que ce soit un motif pour écraser sans pitié, au nom du modernisme, ceux qui croient toujours aux anciennes valeurs. Il ne faudrait pas oublier certaines expériences regrettables, reconnues telles maintenant, comme le rejet et la persécution de la biologie classique en U.R.S.S. au profit exclusif d'une biologie nouvelle doctrinaire, radicalement différente, imposée par Lyssenko de 1948 à 1965 ! Pendant dix-sept ans, une conception nouvelle, qui s'est révélée à l'usage erronée, a été seule admise au nom de la nouveauté et du progrès !

A chacun sa vérité ; l'essentiel me paraît être la bonne foi, la conscience professionnelle et la tolérance.

(*) Professeur de biologie au lycée Voltaire, à Paris.

ÉDUCATION

IRRÉGULARITÉ OU COINCIDENCE AU CONCOURS DE MATHÉMATIQUES ?

L'agrégation et les rumeurs

« Irrégularités », « fuites », « étranges coïncidences », « favoritisme » : *les rumeurs n'ont cessé de courir parmi les quelque deux mille candidats à l'agrégation de mathématiques de cette année — surtout évidemment parmi les « collés ».*

A l'origine de ces rumeurs, une coïncidence comme il s'en produit à chaque examen ou concours : certains candidats avaient déjà traité le sujet en cours d'année. Il se trouve en effet que le problème posé lors de l'épreuve de mathématiques générales portait sur la théorie des codes et qu'un problème du même ordre avait été traité dans la préparation de l'Ecole normale supérieure de l'enseignement technique (ENSET) à Cachan (Val-de-Marne).

« Deux mois avant le concours, les normaliens de l'ENSET savaient qui rédigerait les sujets », *accuse l'un des candidats.* « Des fuites se sont répandues jusqu'à Nice et à Strasbour et aussi à l'Ecole normale supérieure de Fontenay-aux-Roses », *affirme un autre.* « La preuve qu'il y a eu quelque chose, *explique un troisième,* c'est qu'ils ont augmenté le nombre des admissibles. »

Le président du jury, M. Emile Riche, dément qu'il y ait eu la moindre fuite et admet seulement que le préparateur de l'ENSET s'est trouvé « en conjonction avec l'auteur du sujet ». *Pour M. Riche, ce genre de coïncidence est inévitable puisque les écoles normales et les préparations universitaires traitent chaque année une cinquantaine de sujets différents. Le « scandale » n'éclate que lorsque la coïncidence se produit dans une préparation « prestigieuse », cible des « envieux »...*

« Il n'y a pas eu de fuite », *confirme le vice-président du jury, M. Edmond Ramis, L'explication, selon lui, est la suivante : le préparateur de l'ENSET a proposé cette année un problème conçu à partir des notations d'un spécialiste américain de la théorie des codes correcteurs d'erreurs M. J. A. Sloane, qui était venu à l'ENSET en juillet 1977 pour un colloque sur la théorie de l'information.* « Le préparateur de l'ENSET ne pouvait pas savoir que l'auteur du sujet de concours, M. Broué, choisirait un problème dans la théorie des codes. D'ailleurs, *ajoute M. Ramis,* M. Broué ignorait l'article de M. Sloane, en février 1977, dans *The American Mathematical Monthly.* »

De toute façon, selon M. Ramis, l'énoncé du sujet est très loin des cas traités par MM. Sloane et Broué ; deux questions sur quatre n'ont aucun rapport avec leurs publications.

Le Syndicat national des enseignements de second degré (SNES), alerté par ses adhérents, a estimé suffisantes les explications qu'il a reçues à ce propos.

« C'est chaque année la même chose, *dit un admissible.* Il faut toujours que les « collés » justifient leur échec. » *Les reçus, eux, devront justifier leur admissibilité à partir de ce lundi 26 juin au lycée Montaigne, à Paris, où ont lieu les épreuves orales.*

ROGER CANS.

Les « groupes autonomes » demandent la création d'un « bac optionnel »

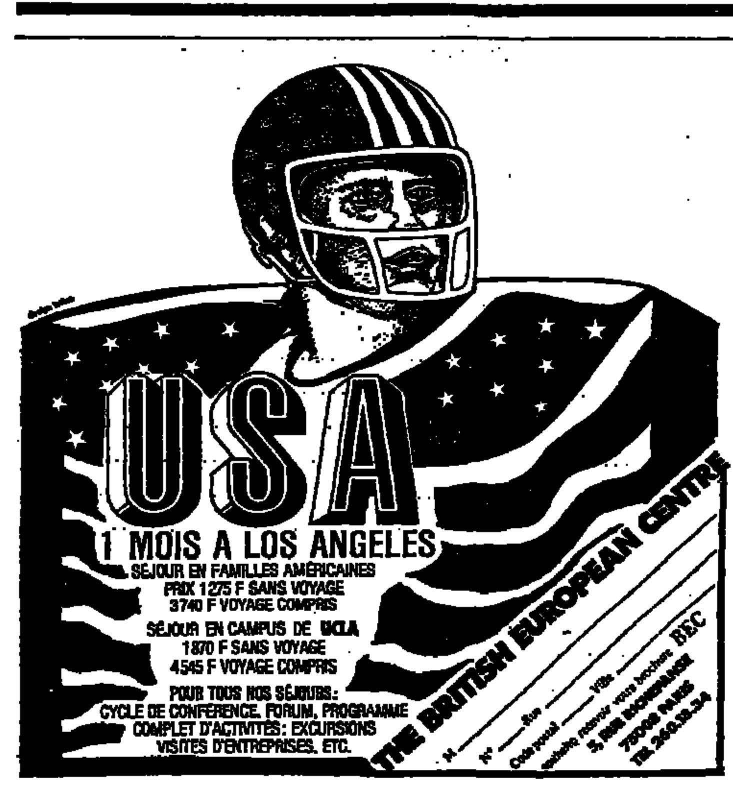
« Un baccalauréat par matière et sans coefficient ni compensation entre disciplines », c'est ce que souhaite la Confédération nationale des groupes autonomes (C.N.G.A.) (1). Au cours d'une conférence de presse, le 21 juin, les porte-parole de la C.N.G.A. ont précisé ce qu'ils entendent par « *bac optionnel* » : un baccalauréat que chaque candidat passerait matière par matière, et qui ne serait délivrée qu'une fois la moyenne obtenue dans toutes les disciplines.

La C.N.G.A. propose que l'on mette ce système en place dès la prochaine session « *dans le cadre actuel de l'examen pour ne pas désorganiser hâtivement ce qui existe* ». C'est-à-dire que l'on proposerait aux redoublants de ne subir à la prochaine session que les épreuves où ils n'avaient pas obtenu la moyenne l'année précédente. Ils pourraient même être dispensés des cours dans les disciplines déjà acquises.

D'autre part, la Confédération suggère l'instauration d'un recrutement national des instituteurs (concours d'entrée national dans les écoles normales et « mouvement » national pour les mutations). Dans le second degré, la C.N.G.A. recommande pour les élèves de sixième en difficulté un cycle d'observation en trois ans au lieu de deux et le rétablissement des dédoublements de classe pour les travaux dirigés.

Dernier des syndicats d'enseignants à être reçu au ministère de l'éducation, la C.N.G.A. s'entretiendra avec M. Christian Beullac le 5 juillet.

(1) Avec dix mille voix obtenues aux dernières élections professionnelles, la C.N.G.A. se classe au septième rang des syndicats d'enseignants. Elle fédère aussi bien des instituteurs que des professeurs du second degré.



LA PRÉPARATION DU BUDGET DE 1979

M. Barre demande une meilleure utilisation des moyens

Les vingt-sept recteurs des académies ont été reçus à déjeuner, lundi 26 juin, par le premier ministre. Au terme de cette rencontre, l'hôtel Matignon a diffusé le communiqué suivant :

« Le premier ministre a tenu, à cette occasion, à préciser que le rôle qui leur est actuellement dévolu, de chanceliers des universités et de responsables de l'ensemble des services représentant les ministères de l'éducation et de la jeunesse et des sports, ne sera en rien modifié. Il a notamment précisé que la chance de la France, à l'approche de l'an 2000, est étroitement liée à la formation que nous sommes amenés à donner actuellement à notre jeunesse. Il a insisté sur le fait que les moyens consentis au bénéfice du service de l'éducation ne seront pas amenuisés, mais devront évidemment être en rapport avec les possibilités de la nation, et que l'utilisation de ces moyens devra être maîtrisée avec le plus grand soin. Enfin, il a engagé tous les responsables de l'éducation à étudier avec une attention particulière les possibilités de promotion d'un enseignement professionnel adapté aux exigences du monde moderne. »

D'autre part, M. Christian Beullac, ministre de l'éducation, a déclaré, lundi soir 26 juin, à France-Inter : « Le budget qui m'est alloué est déjà considérable (80 milliards prévus en 1979). Il n'est pas question de le réduire, mais peut-être est-il préférable, avant de penser à dépenser plus, d'être sûr de bien dépenser les moyens existants. »

CONFLIT A L'I.U.T. DE TOULOUSE

(De notre correspondant.)

Toulouse. — Un conflit est ouvert à l'Institut universitaire de technologie (I.U.T.) de l'université Paul-Sabatier de Toulouse, après le refus du directeur de nommer chef du département de génie civil le candidat choisi par le conseil départemental et le conseil de l'I.U.T., M. Roland Lafitte, *professeur agrégé de mathématiques.*

Malgré de nombreuses interventions, notamment une lettre signée par sept chefs de département sur onze, et la demande du conseil de l'I.U.T. réuni le 19 juin, le directeur, M. Henri Rème, a persisté dans son refus. Celui-ci a entraîné le départ de la séance du conseil des élus syndicaux représentant le personnel et les étudiants et la suspension des délibérations du conseil.

Jusqu'à présent, à l'I.U.T. de Toulouse, la pratique a toujours été de nommer les chefs de département choisis par les conseils de département et le conseil de l'I.U.T.

M. Lafitte avait recueilli au conseil du département de génie civil l'unanimité des dix-huit membres présents.

Dans un communiqué, l'intersyndicale de l'I.U.T. signale qu'elle a engagé « *une action contre ce nouvel acte arbitraire* », où elle voit « *une conséquence de la procédure suivie l'an dernier pour la nomination du directeur lui-même, imposée par le ministre des universités contre l'avis largement majoritaire du conseil de l'I.U.T.* ». — G. C.

[M. Henri Rème nous a déclaré que « les problèmes de relations humaines qui se posent au sein de ce département ne se résoudront pas à coups de motion ». Il nous a précisé que le tribunal administratif de Toulouse a cassé, en mai, la nomination de M. Lafitte, qui était chef du département de génie civil depuis deux ans, en invoquant notamment comme motif que M. Lafitte, enseignant du second degré, ne pouvait assumer certaines tâches du supérieur. Ce jugement faisait suite à une demande d'un des enseignants qui, selon M. Rème, sont opposés à M. Lafitte au sein de son département. M. Lafitte a cependant demandé à bénéficier d'un décret de janvier 1977, qui modifie les conditions de nomination dans les I.U.T. En attendant de prendre une décision définitive, M. Rème a pris la direction par intérim du département.]

● « *Le logement des étudiants* » est le thème principal du dernier numéro (juin-Août) des *Dossiers de l'étudiant*. Celui-ci fait le point sur les avantages et les inconvénients des différentes formules : cités universitaires, foyers, chambres chez un particulier, locations de studios, communautés, H.L.M., hôtels, et... « squatt ». Les nombreuses adresses fournies concernent aussi bien la province que Paris. (*L'Etudiant*, 7, rue Thorel, 75002 Paris, 96 pages, 10 F.)

JEUNESSE

L'UN DES TROIS « TERRAINS D'AVENTURE » DE PARIS EST MENACÉ

Des trois « terrains d'aventure » qui existent actuellement à Paris n'en restera-t-il plus que deux à la fin de l'été ? Les animateurs du terrain de la rue des Bois, dans le dix-neuvième arrondissement, s'inquiètent des menaces qui planent sur cet « *espace de quartier* » ouvert à tous et où des enfants peuvent jouer avec l'eau, faire du feu et construire des cabanes. Le terrain doit en effet être fermé le 15 juillet pour permettre la construction d'un foyer pour personnes âgées.

Les animateurs du terrain de la rue des Bois (1) veulent empêcher cette fermeture et ont lancé une campagne de soutien. Ils estiment en effet qu'elle aurait des conséquences graves sur les enfants dont ils s'occupent, puisqu'on mettrait fin à une expérience de cinq années. Ils ont rappelé, au cours d'une conférence de presse, que les terrains d'aventure étaient en plein essor en Grande-Bretagne (quatre-vingt-dix terrains à Londres, quatre cent cinquante pour l'ensemble du pays), en Allemagne fédérale, aux Etats-Unis et dans les pays scandinaves. En collaboration avec l'association Place des Fêtes-Avenir, ils organisent le 13 juillet une fête sur le terrain de la rue des Bois.

★ Action terrains d'aventure, 9, rue du Pré-Saint-Gervais, 75019 Paris.

(1) Les deux autres terrains d'aventure sont situés 211, avenue Jean-Jaurès (19e), et rue des Orteaux (20e). Il existe une trentaine de terrains dans toute la France.

DROITS DE L'HOMME

LES SUITES DE L'AFFAIRE ORLOV

Après les physiciens, les mathématiciens...

L'émotion suscitée par l'affaire Orlov et la série de procès en U.R.S.S. pour délit d'opinion ne cesse de s'amplifier. Ainsi après les physiciens français qui ont décidé de boycotter l'U.R.S.S. (vingt-cinq l'ont fait et d'autres engagements personnels sont actuellement recueillis), à l'appel du Comité des mathématiciens soixante-dix d'entre eux (et non des moindres), qui assistaient, à Paris, au *séminaire Bourbaki* (réunion triannuelle), ont signé l'engagement suivant : « *Je refuse désormais de participer à tout congrès scientifique où un conférencier serait imposé par les autorités de son pays en remplacement d'un conférencier invité par les organisateurs du congrès.* Ainsi, les mathématiciens pourront-ils manifester leur mécontentement chaque fois qu'un gouvernement de quelque pays que ce soit voudra interdire à l'un de ses scientifiques le droit de participer à une conférence internationale. Aucun pays n'est mentionné, car si l'U.R.S.S. pratique abondamment cette méthode, elle n'en a malheureusement pas le monopole.

Les mathématiciens se sont, semble-t-il, aussi concertés sur la forme que pourrait prendre leur action pendant et après le procès, *annoncé pour cet été*, de leur collègue soviétique Anatole Chtcharansky. Leur action pourrait, dit-on, être autrement plus vaste si leur collègue ne recouvre pas la liberté.

Enfin, M. Henry Jackson, sénateur démocrate de l'Etat de Washington, appuyé par sept collègues, dont des républicains, a proposé au Sénat américain de soutenir la candidature pour le prix Nobel de la paix 1978 du groupe de citoyens soviétiques (dont cinquante-huit noms sont connus) qui s'emploient à surveiller l'application en U.R.S.S. des accords d'Helsinki. Ils ont, écrit-il, « *mis en jeu leur liberté parce qu'ils croient que les droits individuels et la liberté d'information sont directement liés à la paix entre les nations* ». Des parlementaires norvégiens, belges, *britanniques* et des *membres* de la commission américaine sur la sécurité et la coopération en Europe ont déjà fait une telle proposition.

CORRESPONDANCE

L'académie des sciences et les droits de l'homme

Nous avons reçu de M. François Lurçat, physicien, professeur à l'université Paris-Sud, la lettre suivante :

L'académie des sciences a créé un comité des droits de l'homme : cette nouvelle a dû réjouir beaucoup de vos lecteurs. Il est heureux que l'académie mette ainsi le poids de son autorité scientifique dans la balance, et le nouveau comité ne manque malheureusement pas de travail.

L'académie — je l'apprends ensuite — a élu sept nouveaux associés étrangers, dont trois éminents savants soviétiques. Et je m'inquiète. La condamnation de Youri Orlov à sept ans de travaux forcés et cinq ans d'exil pour délit d'opinion a soulevé dans les milieux scientifiques une émotion générale : l'académie aurait-elle laissé passer cette occasion de manifester son sentiment ? Ce n'est guère concevable. Mais alors, comment expliquer que le public ignore tout de ses démarches éventuelles ? Dans un tel domaine, l'expérience a montré que l'opinion publique est le seul recours, la seule force sur laquelle on puisse compter. Comment la diplomatie secrète pourrait-elle être efficace ?

SCIENCES

Ancien président de l'Académie des sciences soviétique

MSTISLAV KELDYCH EST MORT

Le mathématicien soviétique Mstislav Keldych, qui présida de 1961 à 1975 l'Académie des sciences d'U.R.S.S., est mort samedi 24 juin, annonce l'agence Tass.

[Né le 10 février 1911 à Riga, Mstislav Keldych s'illustra notamment par de nombreux travaux dans les domaines de l'aérodynamique, des mathématiques appliquées et des problèmes de vibrations, qui le conduisirent à être l'un des promoteurs du programme spatial soviétique. Il participa aussi au développement, en U.R.S.S., de la technologie nucléaire et de l'informatique.

Directeur, depuis 1960, de l'Institut de mathématiques appliquées de l'Académie des sciences, Mstislav Keldych était membre du comité central du parti communiste et député au Soviet suprême. Il était aussi, depuis 1971, commandeur de la Légion d'honneur.]

Conçu pour l'étude des océans

LE SATELLITE SEASAT-1 A ÉTÉ PLACÉ SUR ORBITE

Premier satellite entièrement consacré à l'étude des océans, Seasat-1 a été lancé lundi 26 juin depuis la base californienne de Vandenberg. Placé sur orbite circulaire à 800 kilomètres d'altitude, le satellite emporte plusieurs instruments : le principal est un radar qui peut mesurer la distance du satellite au sol avec une précision de 0.5 mètre, donc déterminer la hauteur des vagues. D'autres instruments mesureront la direction des vagues, l'intervalle entre crêtes, et fourniront une image globale de la zone étudiée. La relation entre les caractéristiques des vagues et celles des vents qui leur donnent naissance est actuellement très mal comprise ; la mission principale de Seasat-1 est d'apporter les informations nécessaires à son élucidation.

La hauteur de l'eau ne dépend pas que des vagues, mais aussi de la marée, des variations de pression atmosphérique, et de la répartition des masses à l'intérieur du globe terrestre, toutes choses sur lesquelles Seasat-1 devrait apporter de nouvelles informations. Le satellite enregistrera aussi la température superficielle de l'eau, qu'on suppose jouer un grand rôle dans la genèse des cyclones. Il pourra détecter ces cyclones et aussi d'éventuels raz de marée.

L'ACADÉMIE DES SCIENCES A ÉLU QUATRE ASSOCIÉS ÉTRANGERS

L'académie des sciences a élu, lundi 26 juin, quatre associés étrangers dans la section de biologie animale et végétale, MM. Kenneth Thimann, Knut Schmidt-Nielsen, Marc Herlant et Christian de Duve.

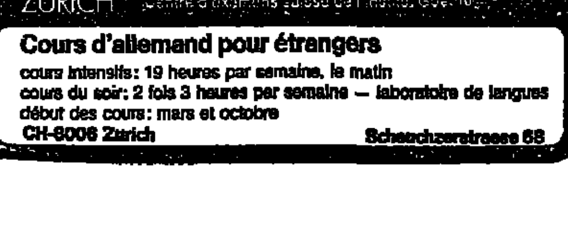
[Né le 5 août 1904 à Ashford (Grande-Bretagne), M. Kenneth Thimann émigre en 1930 aux Etats-Unis. Naturalisé américain en 1941, il est jusqu'à 1972 professeur de physiologie végétale à l'université de Harvard. Ses travaux ont porté essentiellement sur les hormones végétales et l'effet de la lumière sur la germination.]

[Né le 24 septembre 1915 en Norvège, M. Knut Schmidt-Nielsen, après des études aux universités d'Oslo et de Copenhague, émigre aux Etats-Unis en 1946, où il acquiert la nationalité américaine en 1952. Ses travaux ont trait essentiellement à l'anatomie, la physiologie et l'écologie du désert. Il est notamment spécialiste du rat-kangourou, du chameau, de l'autruche, des lézards, des tortues et des serpents.]

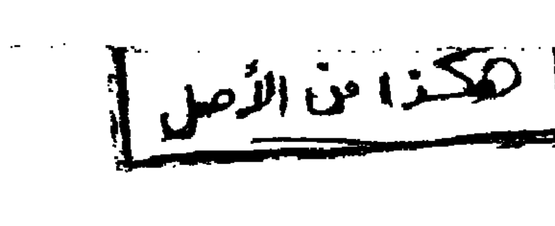
[Né en 1907 à Bruxelles, M. Marc Herlant est l'un des spécialistes mondiaux de l'hypophyse. Docteur en médecine et agrégé de l'université de Bruxelles, il a été professeur d'histologie à la faculté de médecine de Bruxelles. Depuis 1971, il est correspondant de l'Académie des sciences de Paris.]

[Né le 20 octobre 1917 à Thames-Ditton (Grande-Bretagne), de nationalité belge, M. Christian de Duve est professeur à l'université de Louvain et, depuis 1962, professeur à l'université Rockefeller à New-York. Il a effectué d'importants travaux sur les lysosomes, l'insuline et le glucagon, qui lui ont valu, en 1974, le prix Nobel de médecine.]









Le Monde DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES

LES PROGRÈS DE LA BIOLOGIE

Au terme d'une course de vitesse entre deux équipes

5 226 lettres pour «décortiquer» un virus

SI un archéologue de l'an 5000, étudiant une civilisation disparue qui vivait sur les rives de l'Atlantique nord trois millénaires auparavant, retrouve par hasard la page 497 du magazine américain *Science* (numéro du 5 mai), il en conclura sans doute que ses lointains ancêtres utilisaient un curieux langage, limité à quatre lettres, et écrira certainement de gros volumes sur la question. La page précitée contient une faible part de la suite de plus de 5 200 lettres choisies parmi A, C, G et T représentant le même nombre de nucléotides qui forment l'acide désoxyribonucléique (A.D.N.) d'un virus, le SV40 (1). Un groupe américain de l'université Yale vient en effet, après plusieurs années de travail, d'élucider la structure de ce virus.

L'archéologue pourrait faire la même étrange découverte par le biais de la revue britannique *Nature;* celle-ci a publié, six jours plus tard, le même texte apparemment cabalistique, dû cette fois-ci à des biologistes de l'université de Gand, en Belgique. Il semble bien, au demeurant, que les Belges aient les premiers écrit leur article, mais que les délais de publication différents des deux revues les aient fait passer en second.

Ces « *textes* » ne sont pas isolés ; il y en a déjà eu d'autres, mais ils sont de plus en plus fréquents : une semaine plus tard, on trouvait, en effet, dans *Nature* une autre «séquence», beaucoup plus courte toutefois : celle d'un viroïde, sorte de petit virus des plantes.

Les méthodes expérimentales de la biochimie ont récemment fait des progrès importants, et leur automatisation complète est en vue. On peut imaginer de n'avoir bientôt plus qu'à introduire une certaine quantité d'A.D.N. dans la machine appropriée pour voir apparaître un *listing* d'ordinateur énumérant dans l'ordre les quelques milliers, voire quelques millions, de nucléotides qui constituent cet A.D.N. De mauvaises langues prétendent même que l'ordinateur aura en mémoire un texte standard ; l'auteur n'aura qu'à y insérer la liste, remplir quelques blancs pour personnaliser un peu « sa » découverte, signer, et envoyer pour publication à la revue de son choix.

Il y a trois ans, en effet, il fallait bien compter une année pour décoder une suite de cent nucléotides. On arrive maintenant, les bonnes semaines, à en « séquencer » cinq cents. En sens inverse, on sait construire par synthèse une suite donnée de nucléotides, à la vitesse d'environ cent nucléotides par semaine.

L'étape essentielle fut la mise au point, fin 1976, d'une méthode nouvelle par deux biochimistes de Harvard. Il s'agit en gros de la découverte de réactifs chimiques qui attaquent spécifiquement l'un des quatre types de nucléotides présents dans l'A.D.N. Les détails sont complexes, mais le résultat est l'obtention d'une série de fragments d'A.D.N., ayant tous une même origine, mais de longueurs croissantes, depuis un, deux, trois,... dix,... cinquante... nucléotides jusqu'à plus de cent. Une technique classique de séparation, l'électrophorèse, permet de discriminer les fragments suivant leur longueur. On observe sur un gel polyacrilamidique un ensemble de barres sombres, dont la position est directement liée au nombre de nucléotides présents dans le fragment. Si toutes les longueurs étaient présentes, la figure serait très régulière. En pratique, pour un réactif chimique donné, seules sont présentes certaines bandes, celles dont la longueur correspond à une coupure de l'A.D.N. au niveau d'un nucléotide du type attaqué par ce réactif chimique. En comparant les séries de bandes obtenues avec plusieurs réactifs, on lit directement la séquence de nucléotides qui constitue l'A.D.N. de départ.

Des résultats légèrement dissemblables

La rapidité et la sûreté de cette méthode ont, comme on l'a dit plus haut, bouleversé le patient travail que devaient auparavant faire les analystes, qui retiraient l'un après l'autre les nucléotides situés en fin de fragments et déterminaient leur nature. La conséquence a été importante dans la compétition belgo-américaine pour l'élucidation du virus SV4O. Au départ, les deux groupes s'étaient réparti la tâche, chacun travaillant sur une moitié de la grosse molécule d'A.D.N. Avec la nouvelle méthode, ils ont tous deux visé l'analyse complète, et se sont trouvés engagés dans une course de vitesse dont les effets ne semblent guère bénéfiques : chaque équipe a publié des résultats partiels erronés. Les résultats finals sont, eux aussi, légèrement dissemblables : l'article américain recense 5 226 nucléotides, soit deux de plus que n'en ont trouvé les Belges. Et l'on constate, en outre, plusieurs petites différences — légères, mais non dénuées d'importance, — pour le « fonctionnement » du virus.

La question essentielle n'est cependant pas là. Elle est dans l'apport qui résultera de telles analyses. Nul ne croit plus à une quelconque force vitale, et il est clair que le fonctionnement des organismes vivants résulte de l'interaction des atomes et molécules qui les composent. Tout est inscrit dans cette composition, et dans celle du milieu environnant. Mais on n'est pas beaucoup plus avancé si, connaissant cette composition, on ne sait pas en extraire ce qu'on cherche.

L'analyse complète de l'A.D.N. du virus SV40 est un beau résultat. Il se trouve que c'est aussi un résultat important. Ce virus a été beaucoup étudié, et l'analyse permet de confirmer certaines hypothèses. Elle montre aussi des caractéristiques intéressantes : deux gènes ont même origine, mais ne se superposent qu'en partie, l'un d'eux s'interrompant pour reprendre plus loin dans la chaîne de nucléotides. Il y a d'autres superpositions, et certaine région de l'A.D.N. doit être « lue » de deux façons différentes pour coder deux protéines. Enfin, la proportion des quatre types de nucléotides est riche d'enseignements, et surtout celle des différents triplets — un triplet de trois nucléotides successifs forme un « mot » significatif du langage ou du code génétique. Certains triplets sont absents, alors qu'on trouve en abondance d'autres triplets qui leur sont équivalents dans le code génétique.

Mais à bien lire les articles des deux équipes rivales, on a quand même l'impression que les chercheurs sont désarmés devant l'énorme quantité d'information (au sens mathématique du mot) que représente une suite de 5 234 ou 5 226 nucléotides, et qu'ils ne savent pas trop qu'en faire. Cela n'a rien que de normal, et l'interprétation peut être faite plus tard, et par d'autres. Mais elle doit être faite.

On voit actuellement paraître en biologie beaucoup d'articles « réductionnistes », où l'on analyse un système complexe en éléments plus simples. Les progrès des techniques biochimiques vont, sans doute, accroître leur nombre. On voit moins d'articles qui proposent des modèles fonctionnels, ou simplement des idées. Il est vrai que c'est là une tâche qui ne saurait être automatisée.

MAURICE ARVONNY.

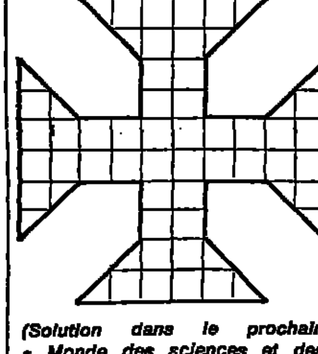
(1) L'A.D.N. est un enchaînement de nucléotides, assemblages formés d'un sucre (le désoxyribose), d'un acide phosphorique et d'une base : il y a quatre bases, adénine, cytosine, guanine et thymine, dont les initiales servent usuellement à désigner les nucléotides. C'est l'ordre dans lequel sont enchaînés les différents nucléotides qui contient le programme génétique, c'est-à-dire l'information nécessaire au « fonctionnement » d'un être vivant.

En toute logique

Une croix et un carré

PROBLEME N° 123

Cette croix inhabituelle possède une propriété intéressante : elle peut être découpée en huit morceaux, pouvant être assemblés en un carré. Saurez-vous réaliser cette dissection ?



(Solution dans le prochain « Monde des sciences et des techniques ».

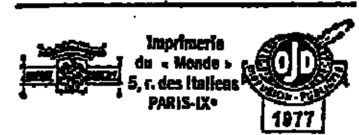
SOLUTION DU PROBLEME N° 122

Si les cinq lignes du carré ont la même somme, la somme des vingt-cinq nombres doit être divisible par cinq. Voyons donc si cette somme se termine par 5 ou par 0.

Les vingt-cinq nombres palindromiques consécutifs à partir de 11 sont : 11, 22..., 99, 101, 111, 121..., 191, 202..., 252. La somme de leurs unités est : 67. La somme de ces vingt-cinq nombres ne peut être divisible par 5.

PIERRE BERLOQUIN.

Édité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

DEUX LIVRES

« Ordre et dynamique du vivant »

« *IL a longtemps été absolument impensable qu'on puisse considérer l'origine de la vie comme un problème qu'on serait, peut-être, en mesure de résoudre avec les seules ressources de notre monde terrestre.* » Et pourtant, comme le montre Antoine Danchin dans son livre *Ordre et dynamique du vivant*, cet objectif, s'il n'est pas encore atteint, semble de plus en plus proche de nous.

Ce n'est pas qu'à elles seules la paléontologie et la biochimie n'aient pu mener à bien ce fantastique parcours. C'est en fait grâce à la rencontre de ces disciplines avec d'autres comme l'astrophysique — qui l'aurait cru il y a cinquante ans ? — et, surtout, à la véritable révolution qu'a été le développement, depuis moins de trente ans, de la biologie moléculaire, que nos connaissances ont fait d'immenses progrès.

Parties de l'étude des êtres vivants qui nous entourent, les sciences naturelles ont pu faire, grâce à la biologie, une formidable plongée au cœur même de la matière. Nous savons aujourd'hui, de plus en plus précisément, comment fonctionnent les véritables usines à protéines dont nous ne sommes qu'un assemblage sophistiqué. Et déjà, nous commençons à envisager — un tout petit peu à utiliser — les méthodes qui seront demain à notre disposition pour influer précisément, à volonté et au niveau le plus intime, sur les organismes vivants. De plus en plus, les chercheurs de l'industrie pharmaceutique cessent d'essayer au hasard telle ou telle molécule ; ils commencent à pouvoir dessiner *a priori* celle dont ils ont besoin pour infléchir et corriger un comportement animal, avant d'en faire ensuite la synthèse. Plus même, on saura très prochainement construire artificiellement, au sein de bactéries, de véritables usines à fabriquer des médicaments ou d'autres substances utiles.

L'itinéraire que nous fait suivre, d'une main sûre, Antoine Danchin, n'est certes pas des plus simples. Et le lecteur profane aura peut-être du mal à le suivre au long de raisonnements parfois un peu trop complexes ou trop détaillées. Le jeu en vaut pourtant la chandelle et nous découvrons vite que nous sommes dans un espace à trois dimensions.

La science du XXIe siècle

La première est l'histoire des sciences elle-même : l'auteur nous fait revivre, en quelques pages, des siècles de tâtonnements et de lents progrès, progrès qui s'accélèrent rapidement au cours des dernières décennies. Encore que Lucrèce ait déjà, dans le *De natura rerum*, avancé l'idée fort actuelle que l'évolution n'est pas le fruit de quelque déterminisme, mais qu'elle est le produit d'une sélection de quelques combinaisons parmi les innombrables possibles.

La seconde, que nous avons décrite plus haut, est cette plongée au cœur de la matière, qui nous fait, par exemple, comprendre comment une modification très minime d'une molécule peut avoir des conséquences considérables.

Tout juste peut-on regretter que l'auteur n'ait fait qu'esquisser les chemins nouveaux de la biologie qui devraient, dans les années qui viennent, et grâce sans doute à l'apport de nouvelles disciplines, nous faire « remonter », par un curieux retour en arrière, du niveau moléculaire au niveau des systèmes et des organismes eux-mêmes.

La troisième dimension est, de nouveau, historique : c'est celle de l'évolution qui, partant de quelques molécules simples, monoxyde de carbone, méthane, ammoniac, eau, a abouti, en quelques milliards d'années, aux organismes vivants compliqués que nous connaissons. Et Antoine Danchin montre clairement comment l'évolution telle que nous l'a décrite la biologie moléculaire s'ajuste précisément aux connaissances de la paléontologie.

Si la physique, dit-on, a été la science du vingtième siècle, la biologie sera celle du vingt et unième siècle : Antoine Danchin nous en fait magistralement découvrir la richesse et la profondeur.

XAVIER WEEGER.

★ **ORDRE ET DYNAMIQUE DU VIVANT ; CHEMINS DE LA BIOLOGIE MOLECULAIRE, par Antoine Danchin, éditions du Seuil, 384 p., 95 F. Un index complète fort judicieusement cet ouvrage.**

« De la naissance des espèces aux aberrations de la vie »

IL est des livres qu'on a envie de censurer, tant est forte l'impression qu'un coup de ciseaux bien placé séparerait le bon grain de l'ivraie. Mais comme l'auteur ne serait sûrement pas d'accord, il faut prendre son œuvre comme un tout, avec ses bons et ses mauvais côtés.

Dans le livre de Jean de Grouchy, *De la naissance des espèces aux aberrations de la vie*, les bons côtés l'emportent largement. Dans la forme : le style est limpide, le jargon est absent — et l'on est même surpris de trouver sous la plume d'un médecin si peu de mots à racines grecques. Sur le fond aussi, le propos est clair : la vie n'existe et se maintient que parce qu'elle évolue. Les innombrables mutations qui affectent les gènes ont permis à la vie d'exister sur la terre depuis trois milliards d'années, dans un environnement qui change constamment. Mais cette adaptabilité a sa contrepartie : « *Les malformations congénitales, d'une part, le cancer, de l'autre, sont les deux termes de la rançon que nous payons à l'évolution pour que l'espèce survive* ».

Jean de Grouchy brosse à grands traits ce qu'on sait, ou plutôt ce qu'on suppose, de l'origine de la vie, rappelle les expériences de Miller sur la formation abiotique d'acides aminés, décrit les structures élémentaires de l'A.D.N., introduit les bases de la classification de Carl von Linné ; dès la moitié du livre, il a rejoint le *domaine* où il travaille : l'étude comparée des chromosomes de l'homme et des grands singes, qui jette sur l'évolution des primates une lumière nouvelle ; la description des accidents chromosomiques et de leurs conséquences médicales ; leur liaison avec le cancer.

Une évolution par sauts

Au passage, il a introduit une thèse, vraisemblable. Ce sont les scissions chromosomiques, les translocations, les fusions, qui auraient créé les espèces nouvelles, et non les mutations qui se produisent au niveau du gène ; celles-ci se traduisent, en général, par la perte d'une capacité, l'interdiction d'une réaction chimique, et, même quand leur effet est bénéfique, elles n'auraient joué qu'un rôle mineur. Pour l'auteur, l'évolution s'est faite par sauts, faisant apparaître de temps à autres des individus, nettement différents de leurs géniteurs, qui sont les souches des espèces nouvelles. Seuls, de profonds remaniements chromosomiques peuvent avoir introduit brusquement des différences marquées — allant jusqu'à l'impossibilité pour le « mutant » de se croiser avec un non-mutant, et donc de dissoudre sa spécificité.

Thèse vraisemblable, mais qui n'est que vraisemblable. Pourquoi Jean de Grouchy veut-il en faire une vérité d'évidence que seuls des attardés pourraient ne pas comprendre ? Pourquoi fait-il une présentation caricaturale du darwinisme ? Le mot a été tellement employé qu'on peut, certes, lui faire dire bien des choses, et des plus déraisonnables, mais il est difficile de le limiter à celles-ci.

Et surtout, quel besoin d'utiliser, à l'appui de sa thèse, des arguments très contestables qui déparent le livre ? « *La grande impossibilité du néo-darwinisme est que l'accumulation — aussi nombreuse que l'on voudra — de mutations génétiques nouvelles ne parvient pas à constituer une barrière sexuelle, propre à cloisonner une espèce nouvelle.* » Cette évidence n'en est pas une, et certaines expériences plaident contre.

Ou encore : « *Si cette ramification* (entre deux espèces) *dure très longtemps, si elle s'éternise, si les deux espèces en puissance sont pendant longtemps mal définies, plus ou moins interfécondes, sans barrière sexuelle nette entre elles, on assisterait à une dilution des deux espèces (...), à l'échec de la spéciation.* » Il suffit de remplacer ici le mot « espèce » par « race » pour constater que l'interfécondité n'a pas cet effet de « dilution ». Les races humaines existent depuis des millénaires et ne sont pas près de disparaître.

Jacques Monod disait que la modestie sied au savant, mais non aux idées qu'il doit défendre. Il faut cependant savoir ne pas aller trop loin. La thèse de Jean de Grouchy sur le rôle essentiel des remaniements chromosomiques est défendable. Mais de là à dire qu'elle seule peut expliquer l'évolution, il y a une grande marge ; il est dommage que l'auteur ait amoindri la crédibilité et l'intérêt de son livre par une affirmation aussi aventureuse. — M. A.

★ **DE LA NAISSANCE DES ESPECES AUX ABERRATIONS DE LA VIE, de Jean de Grouchy, éditions Robert-Laffont, 216 p., 34 F.**

L'ANVAR fête ses dix ans

Un va-et-vient entre la recherche et l'industrie

L'Agence nationale de valorisation de la recherche (ANVAR) fête prochainement ses dix ans. Etablissement public à *caractère industriel et commercial* placé auprès du Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.), sous la double tutelle du ministère des universités et du ministère de l'industrie, l'Agence a, en effet, été créée par un décret du 10 juillet 1968.

En dix ans, l'activité de l'ANVAR n'a pas été négligeable : grâce à son action, un millier d'inventions environ sont sorties des cartons à dessin et sont, aujourd'hui, soit exploitées par l'industrie, soit sur le point de l'être par l'intermédiaire d'environ sept cents entreprises.

La première tâche de l'ANVAR est d'exploiter les découvertes nées dans les laboratoires des organismes publics de recherche ou des universités : suivant une expression imagée, l'Agence a *« le droit de regarder par-dessus l'épaule du chercheur »* pour déterminer si les résultats qu'il obtient peuvent faire l'objet d'un développement industriel et commercial. Si tel est le cas, le rôle qui lui est officiellement dévolu est alors de prendre les mesures qui s'imposent (dépôt de brevets en France et à l'étranger, accords de secret, financement *d'études complémentaires* ou de prototypes, négociations de licences, etc.).

La deuxième « clientèle » de l'ANVAR est le secteur privé : inventeurs *« indépendants »* ou petites et moyennes entreprises ; les grandes entreprises disposent, *en effet*, le plus souvent de moyens propres largement suffisants pour financer leurs prototypes, et de services juridiques parfaitement au fait des difficultés et des pièges des règles de propriété industrielle.

Au total ; pour les cinq dernières années (1973 à 1977), 10 802 dossiers ont été remis à l'ANVAR ou à ses correspondants régionaux, 2 947 pour le *secteur public* et *7 855 pour* le secteur privé. L'invention présentée est « évaluée » par des experts appartenant ou non à l'Agence (1) ; elle est ensuite acceptée ou refusée. En 1977, *2 141 dossiers ont ainsi* été étudiés : 87 % des dossiers présentés par le secteur public ont été retenus, contre 14 % pour le secteur privé (32 % des projets développés par des entreprises, 9 % par des inventeurs indépendants).

En fait, comme l'explique M. Jean-Pierre Bérard, directeur de l'Agence, l'action de celle-ci a beaucoup évolué. Au départ, il s'agissait à peu près d'un « tout ou rien » : quand une invention *était sélectionnée, elle faisait* le plus souvent l'objet d'une prise en charge totale. L'ANVAR s'occupait elle-même de l'ensemble des opérations, du développement, du dépôt de brevets pris *en commun* par l'Agence et l'inventeur, de la mise au point définitive du produit et de la recherche de partenaires industriels intéressés par une licence.

Des services plus diversifiés

Aujourd'hui, les services qu'offre l'ANVAR sont beaucoup plus *diversifiés : la moitié des inventions* qu'elle retient font encore l'objet d'un « traitement complet » ; *mais*, pour le reste, il pourra s'agir d'un simple conseil à l'inventeur sur la manière de *protéger sa trouvaille, de la seule* recherche d'un partenaire ou de la diffusion de l'invention par le canal des services d'information sur l'innovation de l'Agence.

La création de l'ANVAR n'avait pas été unanimement appréciée, surtout du fait que les textes qui l'instituaient lui donnaient, *de jure*, un monopole presque total sur les inventions du C.N.R.S. En fait, affirme M. Bérard, la pratique est tout autre : *« On fait appel à nous quand on a besoin de nous ; nous ne pouvons être efficaces que si notre intervention est souhaitée et nous agissons toujours en accord avec le titulaire de l'invention. »*

Deux faits sont aujourd'hui, selon M. Bérard, à mettre au passif du bilan de ces dix années : tout d'abord, indique-t-il, *« on ne se rend pas suffisamment compte de notre action »*. Qui sait, souligne-t-il, que l'ANVAR a été pour une bonne part à l'origine du développement de l'énergie solaire en France ? Elle a aidé d'une manière significative au lancement des opéra*tions d'habitat solaire. Et surtout*, elle a été une aide précieuse pour démontrer que le pompage solaire dans les pays en voie de développement n'était pas une utopie : *« En 1970,* dit M. Bérard, *personne n'y croyait. Mais quand est survenue, en 1973, la crise de l'énergie, nous en avions démontré la réalité industrielle. »* Et cette action, pour laquelle l'ANVAR a engagé 86 000 francs dans un premier temps, puis 400 000 francs, a favorisé la création puis l'essor de la SOFRETES.

La mauvaise image que certains ont de l'ANVAR s'explique en partie par des facteurs *« bien normaux »*, reconnaît M. Bérard : *« L'inventeur dont la découverte n'a pas été retenue nous en veut un peu de ne pas avoir dans son invention la même foi que lui. Nous ne sommes jamais dans une situation aisée, surtout que nous sommes souvent le dernier recours de l'inventeur indépendant. »* Et quand un industriel met sur le marché un produit que l'ANVAR a contribué à développer, il parle bien sûr de lui-même, cite le plus souvent l'inventeur, mais oublie parfois que l'Agence a été là, au bon moment, pour l'aider à prendre un risque.

Moins normale, pense M. Bérard, est l'attitude de certains industriels qui ne comprennent pas qu'ils doivent payer pour pouvoir utiliser la recherche publique qu'ils affirment déjà financer par l'impôt : l'ANVAR, ne distribuant pas de subventions, ne peut, en effet, agir que sur ses fonds propres ; en bonne gestion, elle récupère donc, quand c'est possible, tout ou partie de ses *mises de fonds afin d'amortir* son capital.

Le maximum de risques

Cette particularité est, précisément, le deuxième point négatif qui, pour M. Bérard, dépasse largement le cadre de l'Agence. *« Il s'agit,* explique-t-il, *du manque de cohérence »* de la politique d'aides publiques à la recherche. *« Nous sommes très en amont de l'application industrielle : nous travaillons sur des durées de dix à quinze ans, et, quand nous acceptons un dossier, nous nous situons trois à sept ans avant le stade du prototype. Nous prenons nos décisions au moment où il y a le maximum de risques. »* Et alors que l'ANVAR doit, d'une manière ou d'une autre, récupérer ses avances, les stades ultérieurs relèvent d'une tout autre procédure : au stade du *« prédéveloppement »*, l'industriel peut obtenir des pouvoirs publics une subvention pure et simple, et le financement du passage au prototype peut bénéficier d'une subvention remboursable uniquement en cas de succès.

En dépit de ces problèmes, l'ANVAR, grâce à des interventions bien choisies, mais relativement limitées (elle peut apporter en général de 60 000 F à 300 000 F), peut se targuer d'avoir souvent visé juste. Parmi les actions auxquelles elle a participé, on peut citer, par exemple, la mise au point d'un combustible solide tiré des ordures ménagères et celle du système de transport VAL que, sous licence, Matra installe à *Lille-Roubaix-Tourcoing* ; les relais à électrets du laboratoire d'électricité générale de l'Ecole supérieure de physique et chimie de Paris (*le Monde* du 22 mars) ; l'étude de systèmes *de stockage de la chaleur solaire,* ou d'hydrogène (hydrures) ; la mise au point du micro-ordinateur Micral par la société R2E ; sans compter de nombreuses opérations en océanologie, appa*reillage scientifique, automati*que, génie biologique et médical, mécanique, etc.

« Nous essayons de voir les secteurs d'avenir et, par là, de mettre en valeur des travaux susceptibles d'un avenir industriel et commercial rapide, affirme M. Bérard, *sans pour autant faire de futurologie. »*

« Il faut encore, estime-t-il, *modifier le comportement, du chercheur et de l'industriel »*, ainsi que, sous-entend-il, des responsables économiques et politiques : *« Quand l'ANVAR a été imaginée, au milieu des années 60, on pensait que la recherche dite « de pointe » était un élément moteur de l'économie. Aujourd'hui, on a trop tendance à dire, à l'inverse, que ce sont les besoins de l'industrie qui doivent conduire à la définition des besoins de la recherche. Nous essayons, dans notre travail, de créer un mouvement de va-et-vient entre ces deux secteurs. »*

X. W.

(1) L'ANVAR emploie 55 cadres à temps plein et 17 à temps partiel.

AUX PAYS-BAS

Deux simulateurs pour le perfectionnement des équipages de pétroliers

LE 26 juin a été mis en service à Delft (Pays-Bas), un simulateur de machine destiné au *perfectionnement* des officiers mécaniciens de pétroliers de 250 000 tonnes de port en lourd. Pendant cette semaine, six officiers mécaniciens français travaillant sur les navires du groupe Esso (ou Exxon) vont ainsi être confrontés à divers incidents, accidents ou pannes, pouvant se produire dans la machine d'un supertanker. Aucun risque, bien sûr, puisque tout se passe dans un *ordinateur* et non pas dans une vraie machine à vapeur actionnant de vraies hélices. Mais les « élèves », sur leur double console analogue aux panneaux de contrôle d'un vrai pétrolier, *devront* résoudre les problèmes qui peuvent se poser aussi bien à une chaudière, à des turbines et à des générateurs, qu'à un gouvernail *ou* à des hélices.

Ce simulateur de 3 millions de francs a été construit en cooopération par Exxon et par T.N.O. (Organisation centrale néerlandaise pour la recherche scientifique appliquée). Si bien que le groupe Esso n'a pas à payer les stages de ses officiers mécaniciens. Pour les compagnies extérieures au groupe, le stage de cinq jours (six parfois) coûtera environ 96 000 francs. Mais, pour ce prix, elles pourront envoyer une demi-douzaine d'hommes (ou plus) ; elles pourront aussi choisir le programme sur lequel elles souhaitent faire travailler plus particulièrement leurs mécaniciens ; et moyennant paiement supplémentaire de 96 000 francs elles pourront prolonger le stage d'une semaine.

Le simulateur de machine est le deuxième engin dont le T.N.O. *dispose à Delft. Depuis 1970, en* effet, un simulateur de manœuvres sert au perfectionnement d'officiers de passerelle travaillant sur divers types de navires : supertankers déplaçant 250 000 ou 545 000 tonnes, porte-conteneurs déplaçant 43 000, 52 000 ou 56 000 tonnes, *méthaniers* d'une *capacité* de 125 000 mètres cubes, etc. Là aussi, c'est un ordinateur qui est l'âme du simulateur. Mais la salle réservée à ce premier simulateur est plus spectaculaire : l'« élève », qui est à la barre (comme sur un vrai navire), a devant les yeux l'avant de « son » bateau tel qu'il pourrait le voir de la vraie passerelle, et celui-ci a l'air d'avancer dans un vrai port. L'illusion *d'optique* est obtenue grâce à une maquette en trois dimensions qui se déplace en fonction des ordres imprimés à la barre et dont l'image, projetée sur un écran, se rapproche, *s'éloigne, se présente* suivant des points de vue différents, en fonction de la progression fictive du navire. Le tout, en tenant *compte, grâce à l'ordinateur*, de la profondeur de l'eau, des vents, *des courants, du chargement du* bateau, des remorqueurs éventuels et d'une vingtaine d'incidents, pannes ou accidents divers survenant dans la machine au gouvernail ou aux hélices.

Depuis avril 1970, mille sept cents officiers (1) — dont plus de cinq cents travaillant sur les navires du groupe Esso — ont suivi des stages de perfectionnement sur ce simulateur de manœuvres. Prix de la journée de stage pour un ou plusieurs hommes : 20 000 francs.

YVONNE REBEYROL.

(1) *Le T.N.O.* a fait le *décompte* par nationalités des officiers ayant suivi les stages depuis avril 1970 : 320 Danois, 250 Britanniques, 220 Italiens, 200 Néerlandais, 170 Suédois, 130 Américains, 90 Allemands de l'Ouest, 80 Espagnols, 80 Français, 20 Grecs, 20 Belges, auxquels il faut ajouter quelques Australiens, Irakiens, Japonais, Norvégiens, Brésiliens et autres. Ce décompte ne fait aucune différence entre les officiers du groupe Esso et ceux d'autres sociétés.

Grâce à l'anodisation et à la coloration

De nouveaux marchés pour l'aluminium

La consommation d'aluminium ne cesse de croître (environ 8,5 % par an), ce qui amène les industriels à rechercher de nouveaux procédés de fabrication moins « énergivoraces », permettant d'éviter l'emploi, comme matière première, de la bauxite, qui se raréfie (« le Monde » du 1er mars). Cette extension du marché a notamment été rendue possible grâce à des procédés de traitement ouvrant à ce métal d'autres perspectives.

L'aluminium sortant des ateliers de fabrication est assez rarement utilisé tel quel : il subit des traitements de surface réa*lisés généralement dans* un *but* de protection ou à des fins décoratives.

Un des traitements les plus courants est l'anodisation, procédé électrolytique qui a pour conséquence de recouvrir le métal d'une couche d'alumine poreuse. Dans certains domaines particuliers — industrie aéronautique, traitement des alliages aluminium-cuivre, — l'anodisation permet de protéger l'aluminium ou ses alliages contre la corrosion. Mais, dans la plupart des cas, elle est utilisée en tant que moyen de conservation de l'aspect que l'on a donné au métal par des traitements préalables. En d'autres termes, elle permet à l'aluminium de conserver sa couleur, son aspect (*brillant ou satiné*), *etc.*, pendant de nombreuses années, en dépit des intempéries ou des dégradations climatiques.

Dans ce domaine, l'anodisation en *continu*, qui consiste à traiter à chaud et avec une forte densité de courant de l'aluminium en rouleau, connaît un grand développement. *Cette* technique, qui n'est pas nouvelle, a fait l'objet depuis trois ou quatre ans d'améliorations qui permettent en particulier de traiter des plaques de 1 à 1,20 mètre de *longueur* — alors qu'auparavant on était limité à 50 cm — et de les recouvrir d'une couche d'alumine de 5 à 8 microns d'épaisseur. Beaucoup moins coûteux que l'anodisation « statique », ce traitement permet à l'aluminium de remplacer d'autres métaux dans le domaine de *la* décoration automobile (rétroviseurs, plaques de décoration...), du bâtiment, etc.

L'anodisation chromique — revêtement du métal par une couche d'alumine renfermant des sels de chrome — trouve ses applications dans l'industrie de l'aéronautique, où elle *fournit une très bonne protection* contre la corrosion. Elle a fait l'objet de quelques perfectionnements grâce au procédé Elo I, *mis en œuvre* il y a deux ans, entre autres, par les établissements Jaquemet. *Cette technique* permet d'abaisser la température et le voltage du traitement, donc de réduire son coût énergétique.

Enfin, l'anodisation dure — méthode classiquement employée *pour obtenir* des revêtements épais et très durs — a fait l'objet d'améliorations (température ramenée de 20 °C à 0 °C densité de courant doublée) qui la rendent plus sûre et favorisent *son développement*.

Des progrès sont aussi observés au niveau de la coloration du métal. Celle-ci se fait par l'intermédiaire de colorants finement divisés, d'un diamètre moyen de 10 angströms (1), que l'on fait pénétrer, généralement par capillarité, dans les pores de la couche d'oxyde. Or les colorants organiques utilisés jusqu'à présent avaient une mauvaise tenue au temps et « passaient » au bout de quelques années. La stabilité à la lumière a été fortement accrue depuis la mise au point, par la société Sandoz, de colorants *ayant une nouvelle* formulation chimique, ainsi que par les améliorations apportées au traitement de coloration par bain.

En outre, au cours des quatre dernières années, on a vu se développer au stade industriel deux méthodes pour colorer l'aluminium en bronze. Dans la première, dite d'« autocoloration », l'anodisation et la coloration s'effectuent en une seule opération, grâce à l'utilisation de bains d'anodisation spéciaux utilisant comme électrolyte des acides sulfonés qui colorent directement l'oxyde. Cette méthode est rela*tivement onéreuse, mais elle* a l'intérêt de donner des couches d'anodisation beaucoup plus dures que les couches d'alumine habituelles. Aussi y a-t-on recours pour recouvrir des pièces soumises à *l'usure* et au frottement.

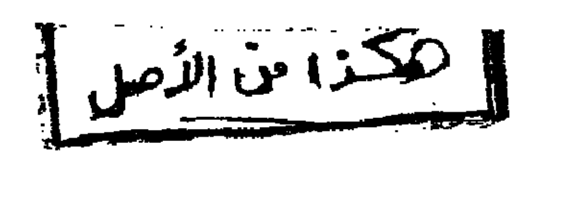
Quant à la coloration électrochimique, qui consiste à faire pénétrer par voie électrolytique le colorant dans les pores de l'alumine, elle permet une meilleure pénétration du colorant que les méthodes classiques pour un coût à peu près analogue. Elle trouve ses principales applications dans l'industrie du bâtiment, du cycle et de la décoration.

Dernière innovation récente : la peinture par poudrage sur les profilés d'aluminium. Cette technique peut se substituer à l'anodisation. Elle conduit en effet à la réalisation de revêtements de 50 microns d'épaisseur qui possèdent une bonne tenue aux rayures, éraflures... Les couches de peinture présentent deux avantages sur les revêtements d'alumine : le ciment ne les tache pas, et elles permettent d'obtenir des pièces peintes en blanc, ce qui peut être d'un grand intérêt dans le domaine du bâtiment, notamment de la maison individuelle. Cependant, l'anodisation est une technique trop bien implantée pour être fortement concurrencée, du moins à court terme, par ce type de méthode.

Tous ces progrès réalisés ces dernières années dans les traitements de surface n'apportent pas de véritables bouleversements dans l'industrie de l'aluminium. Mais ils présentent, toutefois, l'intérêt d'ouvrir au métal de nouveaux marchés occupés jusqu'à présent par des matériaux tels que l'acier, en *particulier dans le domaine des* cycles, de l'automobile et du bâtiment.

ELISABETH GORDON.

(1) Un angström égale un dix-millionième de millimètre.



Un hommage à Louis Bugnard

L'Académie de médecine, lors de sa dernière séance, a rendu hommage au professeur Louis Bugnard, décédé le 12 juin (« le Monde » du 15 juin). Le Pr Coursaget, biophysicien, chef du département de biologie au Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.), évoque ici la carrière et la vie de celui qui fut le directeur de l'Institut national d'hygiène, qui devint par la suite l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM).

par le professeur JEAN COURSAGET (*)

Dès sa sortie de l'Ecole polytechnique, Louis Bugnard éprouve un vif intérêt pour les recherches de physiologie humaine poursuivies à *la faculté de médecine* de Toulouse. Plein d'enthousiasme, il s'engage dans les études médicales et, avant même de les avoir menées à terme, *il fait des* recherches sur les mécanismes physicochimiques de la régulation de la teneur du plasma sanguin en cholestérol et en glucose. Ces travaux le conduisent à vingt-neuf ans à l'agrégation de physique médicale.

Sa vivacité dans l'appréhension, sa lucidité dans l'analyse et sa curiosité intellectuelle, stimulée par le plaisir esthétique qu'il éprouve à mieux comprendre les phénomènes biologiques, le font choisir comme « Rockefeller Fellow ». C'est en cette qualité qu'il devient à Londres le collaborateur d'A.V. Hill, prix Nobel de physiologie, et entreprend d'intéressantes recherches de physiologie neuromusculaire. Une estime et une amitié profonde vont lier les deux hommes pour toujours.

Quelques années plus tard, la guerre et l'occupation allemande révèlent un autre aspect de la personnalité de celui qui semblait devoir se cantonner dans des activités scientifiques. Déjà ému par les malheurs des réfugiés espagnols auxquels il apporte une aide chaleureuse, Louis Bugnard devient un résistant de la première heure, remarqué pour son engagement, sa générosité et son courage. Il contribue, par son exemple, à la sensibilisation du milieu médical toulousain et prévient, par son action, emprisonnements et déportations. Il est désigné comme président du Comité médical de la Résistance pour la région et se trouve ainsi en relation avec des médecins résistants parisiens parmi lesquels Robert Debré, Pasteur-Vallery-Radot, Pierre Klotz et Maurice Mayer. Tous apprécient ses qualités affectives faites de sensibilité et de solidarité.

L'attrait que, de son côté, il éprouve à œuvrer pour un idéal au service d'une communauté conduit Louis Bugnard à accepter, en 1946, la direction de l'Institut national d'hygiène. Animé par sa foi profonde dans le progrès des connaissances scientifiques, il infléchit l'orientation de cet organisme, jusque-là voué essentiellement aux enquêtes épidémiologiques, pour en faire en quelques années l'instrument nécessaire à l'essor de la recherche médicale française, alors dramatiquement démunie d'hommes et de moyens.

Il s'emploie à évaluer l'écart qui s'est creusé avec les Etats-Unis dans les diverses disciplines pendant ces années d'isolement où la progression outre-Atlantique est impressionnante. Il part lui-même pour détecter les foyers les plus actifs de recherche biomédicale et jeter les bases d'un réseau de relations scientifiques et humaines.

De retour en France, il s'assigne un double objectif : d'une part, découvrir les jeunes talents et susciter des vocations pour la recherche, d'autre part, obtenir des *pouvoirs* publics ou de mécènes — qu'il sait convaincre — les fonds nécessaires à des séjours de longue durée de chercheurs français aux Etats-Unis et à l'équipement, même bien modeste, des laboratoires pouvant les accueillir à leur retour.

Les difficultés, innombrables, sont pour la plupart vaincues grâce à l'enthousiasme qui l'anime. C'est sous sa vigoureuse impulsion que l'Institut national d'hygiène devient en fait le grand Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM), dont le pays avait besoin.

(*) Chef du département de biologie au Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.).

Cette immense tâche ne lui suffit pourtant pas et sa double formation l'incite à s'intéresser personnellement au problème des effets sur l'homme des radiations ionisantes. Il s'emploie à faire prévaloir les données scientifiques objectives sur les attitudes passionnelles ou les implications politiques. Là encore, sa personnalité s'affirme aussi bien au plan national, où il devient membre du conseil scientifique du Commissariat à l'énergie atomique, qu'au plan international, où il acquiert une grande notoriété et représente la France au comité scientifique de l'ONU, *chargé de l'étude* de l'action biologique des radiations ionisantes. Soucieux d'assurer la protection des travailleurs, des *malades et de la population*, il crée, en outre, au ministère de la santé, le Service central de protection contre les radiations ionisantes (S.C.P.R.I.), dont on sait, aujourd'hui, le rôle essentiel. Il est difficile de ne pas voir dans ce choix *une nouvelle* manifestation de ses sentiments humanitaires.

Les progrès récents des applications de la physique à la recherche ou au diagnostic soulignent la pertinence du choix initial de Louis Bugnard. Sans même attendre la venue des méthodes isotopiques ou spectroscopiques qui permettent, aujourd'hui, d'acquérir sans traumatisme des données anatomiques ou fonctionnelles, Louis Bugnard a mesuré toute la richesse potentielle dont était porteuse l'association de la physique et de la clinique, et dont nous sommes loin encore d'avoir cueilli tous les fruits. En fait, toute son œuvre est éclairée par sa brillante intelligence.

Et cette intelligence, loin d'être limitée au domaine de la science et de la technique, était enrichie d'une vive sensibilité aux problèmes humains. Son affectivité l'a constamment conduit à accorder la prééminence à l'être. Nombreux sont ceux qui, en France ou à l'étranger, ont bénéficié de la chaleur de son amitié et n'ont cessé de lui manifester leur attachement.

« *Aimer et connaître* » aurait pu être la devise du professeur Louis Bugnard, dont le raffinement évoquait l'humanisme occitan, dont il avait été nourri.

Les cinquièmes Journées internationales d'endocrinologie

Diabète et obésité

Marseille. — Les spécialistes de plus de quarante pays, réunis sur l'initiative du professeur Jean Vague, du 19 au 21 juin, sur le thème « Diabète et obésité », ont fait de Marseille, durant trois jours, la capitale mondiale de l'endocrinologie pour ces cinquièmes Journées internationales qui ont lieu tous les cinq ans. Elles permettront d'achever, par d'importantes publications, les études commencées en 1968 et poursuivies en 1973 sur la physiopathologie du tissu adipeux.

De notre correspondant

Le thème choisi permettait de mettre en évidence, du point de vue scientifique et pratique, l'étendue des ravages qu'exerce un mal de civilisation lié — surtout dans les pays développés — aux surcharges adipeuses. Le nombre total des diabétiques les plus atteints dans le monde — ceux qui requièrent un traitement continue par l'insuline — équivaut à la population de la Belgique (près de dix millions d'individus). Au total, les diabétiques dans le monde sont plus de soixante-quinze millions. *L'obésité*, et dans une certaine mesure la suralimentation, sont directement la cause de 80 % des diabètes. Le nombre total, dans le monde, de ces cas liés à la surcharge adipeuse, dont une prophylaxie efficace au niveau des habitudes alimentaires aurait pu éviter la constitution, équivaut à la population française.

Encore ces chiffres ne représentent-ils que le diabète dont la glycémie à jeun dépasse constamment 1,20 g. par litre. Le nombre des cas de diabète latent est au moins quatre ou cinq fois plus élevé dans le monde occidental. Il concerne 2 % de la population française (5 % en Amérique et ce taux risque de doubler tous les cinq ans). Le diabète réduit l'espérance de vie d'un tiers. Il vient en tête des cas de cécité acquise, double les risques d'infarctus et vient au premier rang des maladies pour le nombre de jours d'hospitalisation. Ces données imposent aux médecins le devoir de mieux connaître les relations du diabète et de la surcharge adipeuse. Mais pour ce faire, il faut d'abord mieux connaître les origines génétiques, probablement multiples, qui conditionnent les anomalies de la sécrétion de l'insuline par le pancréas, responsables de l'hyperglycémie.

Les relations entre diabète et obésité ont été amplement démontrées, notamment lors des deux conflits mondiaux, au cours desquels les restrictions alimentaires ont considérablement réduit l'apparition de cas nouveaux, tandis que la fin des conflits les multipliait spectaculairement. Mais la tâche des médecins est délicate dans la mesure où le mal — chez l'adulte — est souvent asymptomatique et ses manifestations hétérogènes.

On distingue deux grands types de diabète. L'un est dit de type « juvénile » ; il est grave, à évolution rapide, et nécessite aussitôt un traitement à l'insuline. L'autre est dit de type « adulte », à évolution lente et ne réclame l'insuline qu'à long terme. La tâche des chercheurs se complique car les frontières sont diffuses : un diabète de type « juvénile » peut survenir chez un adulte et vice versa. L'obésité ne joue pas de rôle dans le diabète « juvénile » ; elle en joue un, incontestablement, dans le diabète « adulte ». Mal hétérogène, il a été qualifié par le professeur Johannès Köbberling (Göttingen) de « *cauchemar du généticien* », tant ce que nous savons des mécanismes héréditaires reste confus. Aucune réponse fournie ne peut l'être sans équivoque. L'obésité agit-elle comme facteur déclenchant ou simplement aggravant ? Il apparaît que obésité et hérédité joueraient d'une *manière additive*. Le *médecin* allemand note trois fois plus d'obèses dans les familles diabétiques, ce qui démontrerait la base génétique du mal. Mais il existe, d'autre part, des diabétiques maigres. Rien n'est donc exclu... ni prouvé.

Ces « preuves contradictoires » ont été, aussi, soulignées par le professeur Keen (Londres), faisant référence à des enquêtes épidémiologiques Si, dans l'échantillon étudié, on relève chez la moitié des nouveaux cas de diabète un excès de la masse grasse, un sujet maigre sur quatre peut pourtant devenir diabétique si son hérédité familiale l'y prédispose. D'autre part, il existe des populations entières d'obèses (indigènes de Micronésie, par exemple) où l'on ne dénombre pas plus de diabétiques qu'ailleurs. Et puis, tous les obèses ne deviennent pas diabétiques. Ce truisme a permis au professeur Vague de préciser que toutes les formes d'obésité ne connaissent pas des complications diabétiques et que les besoins en masses grasses varient selon les individus.

L'obésité n'est pas incompatible avec la longévité et l'activité. « *Ce dont on est sûr*, explique l'endocrinologue, *c'est que l'obésité est théoriquement indépendante et qu'elle ne provoque le diabète que sur un terrain prédisposé.* » Il est donc des obésités à respecter : lutter systématiquement contre la surcharge graisseuse peut être inopportun et même dangereux. Notamment chez ceux pour qui la « rondeur » est un signe de vitalité, de protection contre l'inadaptation sociale. La détruire, c'est vouloir remplacer un risque diabétique hypothétique et lointain par un risque névropathique concret et immédiat.

On connaît cependant aujourd'hui quel type d'obésité est réellement diabétogène : c'est l'obésité de type androïde (celle qui stocke préférentiellement les masses grasses dans la partie supérieure du corps).

Les mécanismes biochimiques commencent à être entrevus. Notamment la diminution musculaire de la sensibilité à l'insuline chez le diabétique. Chez les obèses androïdes, la sensibilité génétique du pancréas au glucose qui stimule la sécrétion d'insuline, favorisant la pénétration des acides gras dans le muscle, aboutit à une surproduction d'insuline (phénomène constamment observé) en même temps que se manifeste au niveau du muscle une résistance à l'insuline. Ainsi se produit un mécanisme « auto-entretenu », c'est-à-dire une surproduction d'insuline que le muscle refuse et qui favorise la montée de la glycémie. Il arrive un moment (variable avec chaque individu) où l'hyperinsulinémie épuise le pancréas. C'est alors que la production d'insuline étant arrêtée, le diabète gras devient un diabète maigre qui se comporte comme un diabète « juvénile » et que l'apport extérieur d'insuline devient indispensable à la survie du malade.

Le pancréas et l'ordinateur

Ont été, aussi, évoqués les rôles d'autres hormones, telle la cortisol, secrétée par les glandes surrénales, qui est, pense-t-on, diabétogène et favorise la graisse androïde.

Le diabète est-il donc inguérissable ? L'espoir demeure pourtant de le vaincre. Les progrès dans la préparation comme dans la synthèse de l'insuline peuvent ouvrir de nouvelles perspectives. Il en va de même du pancréas artificiel couplé à un ordinateur qui assure un dosage immédiat de la glycémie et en déduit celui de l'insuline à administrer dans les vingt secondes qui suivent. Il joue et jouera peut-être auprès des diabétiques le rôle qui est celui du rein artificiel pour les urémiques. Enfin sans doute, la greffe du pancréas presque totalement maîtrisée chez le rat donne-t-elle encore des résultats moyens. Mais dans ce domaine, ce n'est pas faire preuve d'optimisme excessif que d'espérer de spectaculaires progrès qui seront bénéfiques à l'homme, une fois les problèmes immunologiques surmontés.

JEAN CONTRUCCI.

ENQUÊTE

VILLES NOUVELLES

Stevenage : un mariage avec la campagne

par NICOLE BERNHEIM

LA première chose qu'on vous montre, à Stevenage, c'est la vieille ville. Non qu'on ne soit fier de la « première ville nouvelle anglaise » que, trente ans après sa fondation, *les urbanistes du monde* entier continuent de venir visiter, mais la vieille cité fait l'objet des soins jaloux des édiles.

Stevenage (« le gros chêne », en langue saxonne) a une longue histoire. Si la grande rue — High Street — est si large, c'est qu'elle a été, pendant des siècles, un relais important sur la grande « route du nord » qui, empruntant une partie de l'ancienne voie romaine, menait de Londres à York et à Edimbourg. Au début du dix-neuvième siècle, vingt et une *diligences passaient chaque* jour par High Street pour s'arrêter dans des relais de poste qui existent encore aujourd'hui. Au *Lion blanc*, devenu un pub, des prisonniers français des guerres napoléoniennes ont logé, dit-on, avant de rejoindre leurs geôles du nord de l'Angleterre. L'hôtel *Cromwell*, aux poutres noircies et aux cuivres étincelants, fut la *ferme de John Turloe, secrétaire* d'Etat du protecteur et son maître espion.

Sur la façade Tudor de la Westminster Bank, une plaque indique que ce fut là, au dix-huitième siècle, la demeure d'un honorable mais excentrique épicier, Henry Trigg, qui décida, un soir de libations, de ne pas se laisser enterrer dans le cimetière *communal*, de peur que son corps ne fût enlevé par les « résurrectionnistes » qui volaient les cadavres pour les remettre aux chirurgiens et aux étudiants en médecine à des fins d'expérimentation. Henry Trigg demanda par testament que son cercueil soit installé sous le toit de la grange de sa demeure. Ce qui fut fait.

Tout au long de High Street et de Middle Row, l'ancienne rue du marché, des dizaines de maisons des quinzième, seizième et dix-septième siècles rappellent éloquemment que, depuis Guillaume le Conquérant, l'Angleterre *n'a pas connu d'envahisseurs*. Il y a même, à Stevenage-le-Vieux, deux chaumières de brique, transformées en cottages pour illustration de boîtes de chocolat, qui datent, assure-t-on, des années 1100...

L'histoire de Stevenage-le-Neuf remonte, elle, au mouvement philanthropique des cités-jardins qui fleurit, sous la houlette d'Ebenezer Howard, à la fin du siècle dernier. Ces cités, harmonieux *« mariage de la ville et de la campagne »* dans l'esprit de leur *fondateur, étaient destinées* à transformer les conditions d'existence des ouvriers des grandes villes écrasés par la révolution industrielle.

L'idée devait être reprise, d'une manière plus générale, à la fin de la dernière guerre pour reloger les habitants des faubourgs de Londres. Aux termes d'un plan mis au point en 1944 par *Sir Patrick Abercrombie, huit* cités-satellites devaient être construites dans un périmètre de 30 miles (45 kilomètres) autour de la capitale. Il devait, d'une part, stopper la prolifération des banlieues *lépreuses*, d'autre part, inciter les entreprises à quitter la ville surpeuplée.

Le 1er août 1946, la loi sur les villes nouvelles (New Towns *Act*), *présentée par le ministre* de l'urbanisme, Lewis Silkin, était adoptée. Cette loi donnait entre autres au ministre le droit de « désigner » le terrain sur lequel les villes nouvelles allaient être construites. « Désigner » étant un euphémisme signifiant, en fait, que le terrain en question pouvait être acheté — de force, s'il le fallait — par les pouvoirs publics.

Silkingrad

Le 11 novembre 1946, l'acte de naissance de la première ville nouvelle, Stevenage, était signé. Au grand déplaisir des quelque six mille habitants du Stevenage de l'époque, *circonscription rurale* au nord de Londres, passablement conservatrice, dont les propriétaires terriens et les fermiers voyaient d'un très mauvais œil cette intrusion de la « bureaucratie » du gouvernement Attlee. Furieux de ce qu'ils considéraient comme une mainmise des « rouges » sur leurs biens, ils changèrent un jour la *pancarte de la petite gare de* bois et rebaptisèrent leur cité « Silkingrad »...

Dès le *départ*, la *nouvelle* Stevenage bénéficiait d'un atout considérable : la campagne verdoyante, ondulée et boisée du Hertfordshire, l'une des plus riches et des plus riantes d'Angleterre. Trente ans après, la « plus vieille des villes nouvelles » concrétise, ou peu s'en faut, le vieux rêve d'Alphonse Allais : c'est une ville à la campagne.

Pas ou peu de grands immeubles, si ce n'est dans le centre. Encore ne s'agit-il que de trois ou quatre immeubles administratifs qui ne dépassent pas les douze étages, et de quatre ou cinq immeubles d'appartements réservés aux célibataires ou aux couples sans enfants. Partout ailleurs, cette cité de soixante-douze habitants est composée de petites maisons à un ou deux étages, plus rarement trois, en pimpantes briques de couleur qui vont du blanc au rouge en passant par tous les tons de rose. Partout des jardins, et, dans chaque quartier, une vaste pelouse qui sert de terrain de jeux aux enfants et aux chiens. Il n'y a pas, à *Stevenage*, de ces tristes rangées de jeunes arbres souffreteux communs à toutes les nouvelles agglomérations : les chênes et les pins centenaires ont été préservés. Surtout, Stevenage est un paradis pour les piétons et les cyclistes — accessoirement pour les cavaliers et, plus récemment, les amateurs de planches à roulettes... Un réseau de 40 km de « sentiers », qui commencent dans la campagne et vont jusqu'au centre, permet, grâce à un jeu savant de passerelles et de souterrains de traverser la ville sans jamais rencontrer les automobilistes. Pourtant, *déplore M. Roy Lenthall, le* responsable des transports, 9 % seulement des salariés vont au travail à bicyclette et 7 % à *pied, « bien qu'aucun itinéraire ne dépasse une marche de trente-cinq minutes »*. M. Lenthall, qui est poète, aimerait apparemment que tout *Stevenage* renonce aux automobiles, à leurs pompes et à leurs œuvres. Mais il admet volontiers que les transports en commun sont insuffisants et *qu'il faut attendre les bus souvent* trop longtemps. Le résultat est que, contrairement aux prévisions des planificateurs des années 50, il y a maintenant à Stevenage une voiture pour trois habitants et demi, contre une *pour quatre dans l'ensemble du* pays. Mais M. Lenthall repousse avec horreur tout moyen de coercition, comme le serait par exemple l'augmentation du prix du parking : 12 pence (1 franc) au centre-ville, quelle qu'en soit la durée...

Stevenage a été construite en sept quartiers *(neighbourhoods)* comprenant chacun une dizaine de milliers d'habitants. Chaque quartier est équipé de plusieurs écoles primaires et secondaires — aucun écolier n'a plus de quatre cents mètres à faire pour aller en classe — d'une crèche, d'un centre médico-social avec *quatre médecins* et un dentiste, d'un vaste terrain de jeux, d'un terrain d'aventures pour les enfants, de lieu de culte, d'un centre commercial, d'un centre communautaire ouvert toute la journée et le soir pour les *adolescents et* les adultes, d'un ou de plusieurs foyers du troisième âge comprenant une vingtaine d'appartements de deux pièces-cuisine sous la surveillance d'une gardienne spécialisée. Il y a aussi, répartis dans l'agglomération, un hôpital de 600 lits, un centre pour les enfants handicapés et plusieurs immeubles spécialement équipés pour les handicapés physiques. Le centre-ville regroupe les administrations, la gare, un centre de loisirs sportifs et culturels, un musée, une librairie et un vaste centre commercial entièrement piétonnier. Mais l'une des idées maîtresses des bâtisseurs de *Stevenage* a *été* de permettre aux habitants de vivre intégralement dans leur quartier s'ils le veulent.

Centres commerciaux
Zones industrielles
Zones boisées
C Centres de récréation
Hop. Hôpital
▲ Écoles primaires
■ Écoles secondaires
★ Hélicoptères

Les surprises des urbanistes

Initialement, Stevenage était destinée à abriter un jour *150 000 habitants, mais*, en trente ans, de nombreuses modifications ont été apportées au projet. Aujourd'hui, l'expérience — et la récession — aidant, les autorités locales estiment que la ville conservera ses dimensions *présentes. Par le jeu de l'accroissement* naturel de la population, elle pourrait cependant atteindre une centaine de milliers d'habitant à la fin *du siècle*.

Les urbanistes ont d'ailleurs eu d'autres surprises. Ce ne *sont pas les habitants des taudis* londoniens qui sont venus habiter Stevenage — d'ailleurs, 10 % seulement des nombreux *habitants* de la capitale qui l'ont désertée sont allés s'installer dans une ville nouvelle — mais de jeunes couples attirés par les facilités de logement et les salaires offerts par des industries hautement spécialisées. *Malheureusement, nombre* de ces jeunes hommes et femmes n'avaient pas les qualifications nécessaires pour travailler dans l'aéronautique ou l'électronique et les difficultés à faire coïncider les offres et les demandes d'emploi locales ont été l'un des cauchemars les plus constants des édiles, bien avant la récession de 1972. Beaucoup de ces *jeunes couples ne sont* d'ailleurs pas restés à Stevenage qu'ils ont considéré comme un premier pas vers une émigration plus lointaine, le Canada ou l'Australie. Aujourd'hui encore, en raison de ces difficultés d'emplois, le quart environ des salariés de la ville va travailler à Londres, qui n'est, il est vrai qu'à une trentaine de minutes par des trains rapides, fréquents et confortables.

Le grand atout de Stevenage était, et reste, les facilités de logements : 60 % des maisons *sont louées par les autorités* locales (8 livres par semaine environ pour une maison de trois pièces avec un petit jardin) ; 40 % sont vendues par des promoteurs privés, mais le sol reste la propriété des autorités locales, qui les *vendent à l'acquéreur* à un juste prix (le prix moyen d'une maison de trois ou quatre pièces, avec jardin et garage, varie de 10 000 à 12 000 livres). Mais, depuis le début de la récession, le rythme de construction des maisons s'est ralenti, et il y a *actuellement* des listes d'attente d'un à deux ans pour les candidats locataires.

Pour éviter la *spéculation*, tous les terrains de la nouvelle ville avaient été achetés par une société de développement (Corpo*ration*) *dépendant directement* du ministère de l'urbanisme. Le 1er avril de cette année, la société de développement a cédé son stock d'habitations aux autorités locales *(Borough council)* qui, désormais, les gérera. La même opération aura lieu en 1980 pour le centre-ville et les zones industrielles.

Cette opération ne fait pas que des heureux dans le *comté*, dont la partie rurale reste nettement plus conservatrice que la ville nouvelle. Sur les trente-quatre membres du Borough council de Stevenage, vingt-neuf sont travaillistes, cinq seulement conservateurs. Le député de la ville est, d'ailleurs, l'une des « têtes » du Labour, Mme Shirley Wil*liams, actuellement ministre de* l'éducation. En 1979, un redécoupage de la circonscription de Stevenage aura lieu, et le nombre des conseillers locaux passera alors à trente-neuf. *« Rien ne prouve que nous conserverons une majorité aussi confortable*, nous disait l'un des conseillers travaillistes. *La ville s'embourgeoise...* »

De *fait, le niveau de vie* des habitants de Stevenage est plus élevé que celui de la moyenne des Britanniques, et la ville arbore un air pimpant qui manque à nombre de grandes cités industrielles. Mais la récession l'a durement *touchée : 4 % de sa* population active est en chômage notamment de nombreux jeunes qui quittent l'école, et des « moins de trente ans » dépourvus de qualification. Les grandes firmes industrielles qui ont fait la fortune initiale de la ville — British Aircraft, Imperial Chemical, Hawker Siddeley, Kodak, Amoco — n'ont pas licencié, mais elles *ont renoncé à créer de nouveaux* emplois. Aucune firme nouvelle n'est venue s'installer à Stevenage depuis 1974, et plusieurs usines que les autorités locales louent « clés en main » sont restées inoccupées. Dans la population, la situation financière de nombreux jeunes couples qui, tout à la joie d'avoir enfin une maison, s'étaient endettés, est *critique*.

« Pop », reggae et punk

Malgré ces soucis, le poste « loisirs » garde toute son importance. Comme dans la plupart des villes neuves, le centre de Stevenage est, le soir, déserté. Dès 6 heures, le centre commercial, par ailleurs *sympathique* et égaillé de beaux arbres et d'une pièce d'eau, est vide. *« Il n'y a pas un endroit où aller dîner, à l'exclusion de deux ou trois restaurants de la vieille ville où tout le monde se retrouve »*, gémit un dirigeant syndical.

Un jeune cadre de l'urbanisme trouve Stevenage encore un peu « provincial » et n'hésite pas à prendre le train pour aller voir un bon spectacle dans le West End de Londres. Mais il est célibataire et il reconnaît que, pour un couple, à 2 livres l'aller et retour par personne, la sortie revient cher...

Pourtant, la vie de quartier a l'air d'aller bon train. À 8 heures du soir, un jeudi, il y a foule au centre communautaire de l'Oval. Il y a surtout des adolescents — c'est le jour du club de photo et de la « disco », mais dans le local œcuménique, une *discussion sur* la bible rassemble aussi une quinzaine de participants.

A la Maison des jeunes, pro*che du centre*, c'est carrément la cohue entre la « disco », la salle de patinage à roulettes et celle de basket-ball. Le directeur, M. Jim Hodgeson, trente-quatre ans, et l'air d'en avoir vingt-cinq, circule paisiblement, en *chemise à carreaux*, au milieu de cette foule enfiévrée. *« Le vrai problème,* dit-il, *c'est de répartir équitablement les disques de rock, de reggae et de musique punk, sinon, gare à la bagarre ! Pour le reste, ce sont de bons gosses. Nous sommes cinq ou six de service pour surveiller un peu tout ça, mais nous intervenons au minimum, et guère que pour des histoires d'alcool — interdit aux moins de dix-huit ans — ou de drogue — interdite à tout le monde. Cela arrive d'ailleurs rarement.* » Des Lolitas de douze ans lancent des œillades assassines. Un jeune Antillais apprend le *reggae* à une petite blonde admirative.

« Il y a ici beaucoup de gosses qui ne veulent pas rester chez eux le soir, dit M. Hodgeson. *Certains me font des confidences qu'ils ne font sans doute pas à leurs parents. S'il n'y avait pas ce centre, ils traîneraient et feraient des bêtises. »*

A l'entrée du bâtiment, une affiche discrète indique : *« Si tu ne sais pas où coucher ce soir, adresse-toi à nous. »* Et pourtant, il n'y a pas de taudis ni de « *ghettos* » à Stevenage.

En donner pour tous les goûts, telle est aussi la politique du *jeune directeur artistique* du centre de loisirs, M. Roger Dyason. Les seize mille livres que lui alloue annuellement le Borough Council ne lui crée, assure-t-il, aucune obligation que celle de répondre aux vœux de toutes les couches de la population, *« y compris les minorités »*, souligne-t-il. C'est la raison pour laquelle il programme aussi bien des comédies musicales à succès que Pasolini ou *le Dernier Tango à Paris*, des spectacles « pop » que des concerts de musique de chambre.

Des citoyens de dix ans

« Les uns nous rapportent de l'argent, les autres nous en coûtent, dit-il. *Les comédies musicales jouent à bureau fermé ; pour certains concerts il n'y a que cinquante sièges occupés sur les cinq cent sept de la salle. Mais depuis l'ouverture du centre, en novembre 1975, notre coefficient moyen est passé de 52 % à 61 % des places.*

Le prix des places — de 60 pence (5,40 F) à 2,50 *livres* (22 F) suivant les spectacles — et la facilité de location, puisque le centre se trouve en pleine ville, juste à côté de la gare, jouent sans doute un rôle important dans ce succès.

« Et pourtant, souligne M. Drayson, *Stevenage manque de cette bourgeoisie cultivée qui remplit traditionnellement les salles de concerts, de théâtres et de cinémas d'essai. Ici, on a plutôt tendance à aller deux fois par an au spectacle : une fois pour Noël, avec les enfants, une autre fois pendant les vacances d'été. »*

Le centre de loisirs comprend aussi de nombreuses salles de sport (squash, badminton, basket-ball, tennis, football, bowling, etc.), une crèche, un sauna, deux restaurants et un bar, et il constitue indéniablement un nouveau pôle d'animation.

Mais Stevenage n'est pas encore tout à fait une ville comme une autre, notamment en raison de sa composition sociologique. La pyramide des âges reste déséquilibrée au profit des cinq-quatorze ans et des trente-quarante ans et au *détriment* des plus de soixante ans. Parce que les industries locales recrutent surtout du personnel très qualifié, il y a peu de représentants des couches les plus défavorisées de la population. Il n'y a guère non plus de grande bourgeoisie, les membres des professions libérales, les gros commerçants ou les industriels préférant souvent s'installer en dehors de la ville, dans l'un de ces villages du Hertfordshire dont les maisons ont vu passer la première reine Elisabeth. Il n'y a pas d'université à Stevenage, qui n'est d'ailleurs qu'à une trentaine de kilomètres de Cambridge, ce qui prive la ville de toute une jeunesse intellectuelle.

Mais Stevenage, *ville petite-bourgeoise*, intéresse beaucoup les sociologues, qui se penchent déjà sur la nouvelle génération. Souvent accusée d'être « suradministrée », « surplanifiée » par les Anglais habitués au pragmatisme, la ville nouvelle fabrique-t-elle de « vrais » citoyens ?

La population s'est stabilisée. Le nombre toujours croissant de visiteurs étrangers — les derniers en date sont des urbanistes japonais — a *ancré les habitants* dans la conviction qu'ils vivent, effectivement, une expérience inhabituelle. Deux quotidiens distribués gratuitement dans toutes les maisons assurent une information locale que d'aucuns jugent « plus objective » que celle fournie par les concurrents payants.

Une anecdote semble prouver que l'esprit civique est en train de naître à Stevenage : un conseiller municipal a récemment trouvé, devant la porte de son bureau, une douzaine d'écoliers d'une dizaine d'années qui venaient lui demander d'intervenir parce qu'ils avaient été chassés du terrain sur lequel ils jouaient au football : *« Moi, à leur âge*, commentait le conseiller enchanté, *je n'aurais jamais osé aller m'adresser directement à un conseiller municipal. »*

ENQUÊTES PRÉCÉDENTES :

Chicago (11 janvier 1978) ; Los Angeles (18 janvier) ; Tokyo (25 janvier) ; Londres (1er février) ; Moscou (8 février) ; Changhaï (15 février) ; Lagos (22 février) ; Calcutta (1er mars) ; Le Caire (8 mars) ; Téhéran (15 mars) ; Abidjan (22 mars) ; Barcelone (29 mars) ; Lima (5 avril) ; Bogota et Mexico (12 avril) ; Milan (19 avril) ; Hambourg (26 avril) ; Budapest (10 mai) ; Buenos-Aires (17 mai) ; Bangkok (23 mai) ; Kinshasa (30 mai) ; Paris (14 juin) ; Chandigarh (21 juin).

هكذا من الأصل



Modes du temps

Les colonnes rostrales de la Concorde rénovées clandestinement dans des ateliers de Villeneuve-le-Roi. Notre époque embaume ses ruines.

La Concorde en place pour l'éternité

UN jour, à l'hôtel Crillon, une femme blonde regardait de son lit défait le dos d'un homme grand et brun, arrivé récemment à Paris, chassé par le fascisme italien mais révolutionnaire de droite, auteur d'un livre sur la technique du coup d'Etat, écrivain de grand charme aux longues mains nerveuses. Il s'approcha de la fenêtre et, après une méditation brève sur le balcon, Curzio Malaparte prononça sans se retourner cette phrase qui ne devrait pas cesser de nous intriguer, nous Parisiens : « *La place de la Concorde n'est pas une place, c'est une idée.* »

Du même endroit, je contemplais l'autre jour ce même lieu qui demeure symbolique parce qu'il nous est si familier ; qui ne semble pas bouger alors qu'il se modifie sans cesse ; qui demeure une référence tandis qu'on ne s'aperçoit pas de ses métamorphoses.

Progression sournoise de la décadence d'un décor : c'est le regard qui, exercé par le constat habituel des travaux permanents des villes, enregistre paresseusement des modifications qui paraissent minimes. Ce n'est que beaucoup plus tard — en consultant par exemple un assemblage de photographies réalisées sous le même angle à intervalles réguliers — qu'on reconnaît enfin qu'on ne reconnaît plus rien. Vertige des vestiges.

Devant la place de la Concorde au contraire, il y a un sentiment d'éternité. Même si de superbes embouteillages, déguisés en cérémonies de bruits et de lumières, peuvent nous faire croire le soir à un habile camouflage pour réforme liturgique, la messe du petit matin laisse une vue splendide et une permanence de vues. Grandeur et sobriété, noblesse et simplicité, perfection des jeux de la lumière dans un espace géométrique conçu pour elle et inchangé. Ce qui vous frôle alors dans l'aurore, c'est l'idée de l'infini. Certains vous diront que la pièce centrale, égyptienne, indispensable au lieu, est à l'origine de cette sensation, comme une sorte de brevet d'ancienneté qui précéderait même jusqu'à la naissance. En effet, s'il fut placé là seulement en 1836, l'obélisque de Louxor date de treize siècles avant Jésus-Christ. Mais cet argument ne tient pas face aux modifications continuelles du lieu.

∴

Travaux commencés en 1754 et achevés en 1772. On appelle alors le lieu : la place Louis-XV. Vingt ans après sa statue était détruite et la place devenait la place de la Révolution. C'est seulement en 1830, à la demande de Louis Philippe, qu'elle devint place de la Concorde. On lui connaissait déjà les Chevaux de Marly — superbes sculptures de Coustou, installées en 1795, — mais on allait encore y voir : huit statues de villes de France, en 1835 ; l'obélisque déjà cité, un an plus tard ; les fontaines dessinées par Jacques-Ignace Hittorf, mises en eau de 1837 à 1840, et les colonnes rostrales du même artiste dont la première fut installée en 1837.

Ces objets aussi présents qu'un rasoir électrique ou un cendrier dans un appartement, nous les avions depuis longtemps oubliés (c'est peut-être parce que la Concorde n'est pas une place mais une idée que l'image d'ensemble qu'on a d'elle ne les désigne pas vraiment). Alors, faute de soins, ils se sont dégradés au fil du temps, et une remise en état s'imposait. La Ville de Paris les a confiés, pour des travaux de restauration, à la Société nouvelle de métallisation, qui est — noblesse oblige — la plus ancienne des entreprises de projection à chaud au pistolet. Depuis, ils disparaissent vers des ateliers à Villeneuve-le-Roi puis reviennent sans que personne s'en aperçoive. Ils n'ont pas changé, mais ils sont en meilleure santé.

Après un nettoyage complet des pièces, ils subissent une « épuration des fonderies de base », une « remise en état mécanique avec consolidation des zones fissurées ou cassées », une « protection anticorrosion intérieure et extérieure », un « revêtement en bronze et son patinage » : vocabulaire incroyable des spécialistes pour désigner un *lifting* qui répudie même le maquillage.

∴

L'aventure quotidienne de ces colonnes rostrales est dans la tradition de la place : tout ce qui est nouveau lui permet de demeurer ancienne, tout ce qu'on peut déplacer lui donne le loisir de s'affirmer dans son immobilité esthétique, jusqu'au nom donné à ce bel avion qui va très vite, très loin. Car la Concorde c'est d'abord un lieu qui mérite tous les non-lieu. On pourrait citer à son propos la phrase du Guépard dans le roman célèbre de Giuseppe Thomasi de Lampedusa : « *Il faut que tout change pour que tout demeure absolument comme avant.* »

Il n'y a pas si longtemps, sur les murs de Paris on pouvait voir une publicité pour les « jeans » qui représentait la place de la Concorde comme un vaste campus dont l'herbe rasée entourait la fontaine et venait jusqu'au ministère de la marine. Loin d'être choquante, cette image était agréable et la place demeurait une idée. Pour le Salon nautique, une autre affiche imaginait avec moins de bonheur l'Arc de triomphe entouré d'eau, avec des bateaux à voile sur ce bassin circulaire. Mais là encore l'enchantement plus que le sacrilège était créé. On préfère ces facéties à ces autres « cartons publicitaires », ceux de l'architecte de Hitler, Albert Speer, qui, pour séduire son Führer, lui dessinait non seulement les plans des bâtiments monumentaux qui devaient faire la gloire du Reich de mille ans, mais encore le plan des ruines de ces monuments, montrant ainsi comment ils pourraient subsister dans une gloire éternelle, dans un avenir romantique et crépusculaire.

Un Italien échappé de cette folie, qui fuyait la brutalité des rêves architecturaux de Mussolini, avait donc compris à l'avance ce que le monde moderne peut préserver et ce que ses progrès techniques sont quelquefois capables de nous offrir : des lieux qui rassurent et qui reposent, qui disent vrai et qui changent d'avis, qui sont comme nous, mais qui offrent, en plus, le luxe de paraître éternels.

Miracle de la synthèse et figure idéale de l'alternance politique, la place de la Concorde représente tout cela, et même aujourd'hui beaucoup plus dans une époque qui rajeunit ses vieillards au lieu de visiter ses ruines. Avant de porter ce beau nom, elle fut d'abord la place du roi puis celle de la Révolution.

GONZAGUE SAINT BRIS.

Il y avait le bois massif, le chêne massif ; c'est maintenant le temps du « chêne sauvage », du chêne en chutes.

Meubles de crise

LA tendance amorcée dans le mobilier se confirme : les fabricants de meubles contemporains emploient de plus en plus le bois massif. Hier encore limitée à de petits programmes, la fabrication attaque aujourd'hui la grande série. Le changement de cap est important. Le bois massif était jusqu'ici le domaine du rustique et des copies d'ancien. Les fabricants de « contemporain », quant à eux, utilisaient et utilisent encore principalement le panneau-particule, une production industrielle débitée sur grande largeur et au kilomètre comme du tissu. Pour donner à ces panneaux un aspect noble, on les habille de placages qui peuvent prendre tous les aspects du bois.

Le bois massif, par sa structure même, oblige à une autre technique, et par conséquent à une autre conception du meuble. Parce qu'il se présente en petite section, ce matériau implique le retour à un procédé d'assemblage traditionnel : une caisse ou un cadre que l'on remplit selon les fonctions. A partir de là, chaque créateur va réagir selon son tempérament.

« *Avec le bois massif, on revient obligatoirement au meuble d'autrefois de petite dimension, commode, facile à déplacer, qui peut s'additionner lui-même, se juxtaposer* », fait remarquer Jean-Claude Maugirard, créateur de mobilier et d'aménagement intérieur. « *Alors qu'il n'y a pas si longtemps on privilégiait dans la maison l'espace-fonction modulé selon les activités, aujourd'hui c'est le meuble qui retrouve sa fonction. Il redevient une architecture utile qui s'avoue.* » Les séries « Farm » et « Land » que Jean-Claude Maugirard a dessinées le prouvent bien. A partir d'une caisse-coffre très simple, elles proposent une gamme de meubles à utilisation différente — table, buffet, bureau, commode — et la variété de leurs aménagements — portes pleines ou vitrées, abattants, casiers, tiroirs ou niches, — les rend vivants. Ce nouveau style de production permet en outre une certaine diversification dans le cadre d'une fabrication industrielle, ce qui est toujours satisfaisant pour le créateur.

Chez Christian Germanaz, aussi, la création des produits n'est jamais dissociée de la pratique architecturale. Pour ce designer, qui avait su se jouer des contraintes techniques du plastique — ses fauteuils « Half-Half » meublent le Musée d'art moderne de New-York, — la pratique du bois a été l'occasion d'une remise en question. « *A une époque,* dit-il, *je me comportais en super-ingénieur. Seulement, je négligeais une partie du problème. Aujourd'hui, l'individu, son mode de vie, sa façon d'utiliser les objets m'intéressent tout autant, si ce n'est plus, que la technologie.* »

Ses nouveaux meubles, Christian Germanaz les conçoit comme des espaces en bois très simples qui répondent aux besoins de la façon la plus économique possible. « *Pour moi,* dit-il, *l'accumulation d'objets ne fait pas un espace à vivre. Je suis partisan de structures neutres, les plus neutres possibles parce qu'elles permettent un grand nombre de combinaisons qui vont pouvoir créer tous les espaces différents de la maison ou du bureau.* » « Cadriligne », le nom du programme qu'il a réalisé, exprime exactement ce souci pudique d'être présent sans peser. Les structures sont neutres, mais fines et élégantes, et leur volume, le rapport entre les pleins et les vides, font qu'elles existent.

Mais ce sur quoi Christian Germanaz insiste le plus, c'est sur la rigueur et sur l'économie dans l'utilisation du bois. « *On assiste aujourd'hui à une débauche de la consommation, notamment dans le domaine du mobilier rustique,* poursuit-il. *Or le cas du bois est le même que celui du pétrole. La pénurie le menace. Au Japon, où il était très abondant, il se raréfie singulièrement.* »

La préoccupation du designer rejoint, en quelque sorte, celle de promoteurs de l'opération « Chêne sauvage », à laquelle il a participé au même titre que Jean-Claude Maugirard, Marc Berthier, Daniel Pigeon et le groupe Innovator. Le but de l'opération, qui a été subventionnée par le ministère de l'industrie, est d'utiliser, pour du mobilier d'habitat et de bureau, un matériau de petite longueur habituellement rejeté en grande quantité par les professionnels. Grâce à une mise en œuvre relativement complexe, ces « chutes » en chêne massif ont été mises bout à bout.

FLORENCE BRETON.

(Lire la suite page 26.)

La mode est à la magie et aux rendez-vous astrologiques

VERSEAU CHERCHE BÉLIER

DEPUIS les aruspices romains, l'interprétation des signes a toujours été un jeu dangereux, et l'histoire du Moyen Age à nos jours, à travers les deux hémisphères, sécrète la forte odeur des bûchers. Mais voici que, faisant fi de la sorcellerie, nos modernes pythonisses passent des annonces dans les journaux et que l'occultisme s'exerce impunément au grand jour. La rubrique des horoscopes fleurit, un bulletin est diffusé chaque matin par un poste de radio périphérique. Bref, la mode est à la magie, art chimérique s'il en fut, qui n'abuse que la clientèle bénévole.

Tout autre est l'astrologie, la seule science tenue pour certaine aux origines de l'humanité. Lire dans les astres n'est pas en effet dire la bonne aventure mais déchiffrer sérieusement les données d'un problème solaire comme on traduirait un thème latin. Ces thèmes, les arcades des Champs-Elysées les reproduisent à la demande sous forme d'« astroflashes » qui ne coûtent que le prix d'une consommation à une terrasse de café — des produits de consommation populaire en somme.

Un propos plus noble et plus divertissant vient d'inspirer deux femmes romanesques ou plutôt romancières, qui se sont évertuées à supputer les chances des couples d'après les signes du zodiaque (1). Sous son aspect divertissant, c'est un travail sérieux qui étudie cent quarante-quatre combinaisons amoureuses, pas moins ! Nos gentilles fées se sont en effet penchées sur la carte du tendre armées de sextants et de théodolites pour établir les atouts et les handicaps de chacun et de chacune sous le soleil. Lignes pas faciles à établir quand on sait qu'un homme et une femme du même signe peuvent être en complète opposition, d'où l'extrême circonspection avec laquelle nos auteurs traitent des « thèmes ».

Il y a certes attirance quasi constante de certains signes par d'autres, mais il arrive, apprend-on, que ces affinités électives soient contrecarrées par les ascendants que figurent les constellations qui se levaient dans le ciel à l'heure de notre naissance. Car il y a de tout dans un thème, et pas seulement l'ascendant. Il y a les planètes qui gouvernent les signes, les éléments (eau, feu, air, terre) qui les symbolisent, les positions ou oppositions qui les placent sur la roue du zodiaque, enfin les sexes qui les caractérisent (la Balance est masculine, le Taureau est féminin). Comptez sur des femmes de lettres spirituelles pour ne jamais tomber dans les faux jours de la... « clairvoyance », et, restant légères comme leurs plumes, traiter l'histoire amoureuse universelle à la manière de traductrices-jurées.

D'où certains thèmes d'une écriture particulièrement brillante concernant des couples-phares : Abélard et Héloïse (Homme Taureau - Femme Taureau), Henri II et Diane de Poitiers (Homme Bélier-Femme Capricorne), Louis XV et Mme de Maintenon (Homme Vierge-Femme Sagittaire), Napoléon et Marie-Louise (Homme Lion-Femme Sagittaire), Chopin et George Sand (Homme Poissons-Femme Cancer), Nietzsche et Lou-Andréas Salomé (Homme Balance - Femme Verseau), Jean-Paul Sartre et Simone de Beauvoir (Homme Gémeaux - Femme Capricorne).

Marquées au départ par leur signe, les grandes rencontres humaines le sont sans doute. Mais le mystère de leurs destinées après, *quand commence la longue randonnée de la vie à deux, ne se lit pas dans le ciel. Plutôt sur la grand'route, sur les chemins de crête ou parmi les ronces. On en revient aux racines, au vrai sel de la terre. Voilà pourquoi, brochant sur le tout, nos augures préfèrent se regarder en riant...*

OLIVIER MERLIN.

(1) Marguerite de Bizemont et Hélène Monsart : *les Bons Astromariages*. Edit. Mercure de France, prix : 39 F.

MODE DU TEMPS

Valises molles à pleine charge

Au moment où les « vacanciers » de juillet se battent avec des valises trop chargées et des sacs dont les roulettes, trop petites, se bloquent, deux nouveautés arrivent sur le marché, qui semblent vouloir annoncer les bagages de l'avenir. La première est signée *Irak-Karrimor*, la firme qui, en 1977, avait lancé une série de sacs pour la bicyclette. Cette année, c'est le tour du randonneur pédestre ou de l'utilisateur de transports en commun... au bout du monde.

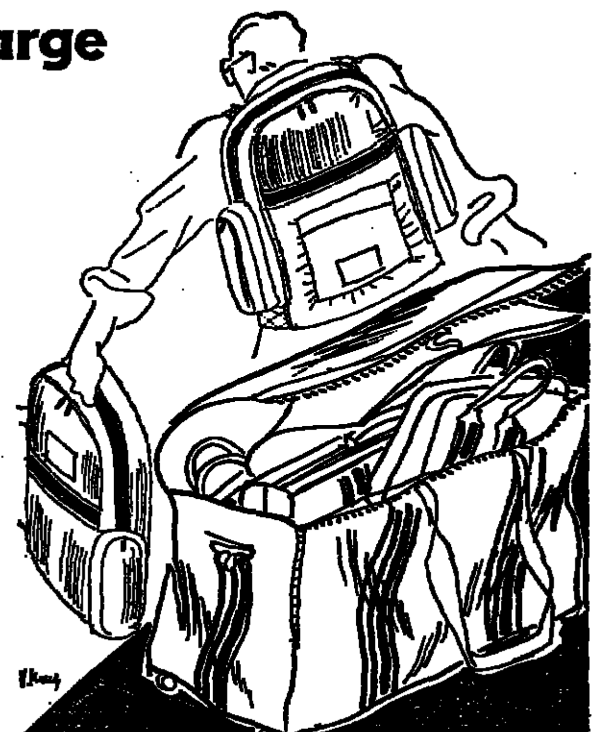
Le « Hobo » (clochard) se charge à plat comme une valise souple à armature intérieure. Une fois les glissières fermées, il se porte sur le dos ou à la main. Il comprend une sangle de pourtour formant poignée, deux poches latérales et une poche plate pour les papiers, passeports, etc. Les bretelles sont en nylon matelassé, à sangles réglables, renforcées par une ceinture à accrocher à l'avant. Sportif, mais confortable, et 60 litres de capacité !

A la demande de ses G.M., le Club Méditerranée vient de faire réaliser une série de modèles de sacs s'emboîtant les uns dans les autres, de formes sobres, solides, destinés aux passagers aériens. C'est une sorte de sac-glacière géant en forte toile kaki renforcée, à glissières latérale et supérieure, posé sur roulettes amovibles. Cette « housse » contient une valise, elle-même à poches, renfermant un porte-habit ainsi que deux fourre-tout. Le prix (1 575 F) est raisonnable pour cinq pièces assorties et bien conçues.

Encore des sacs à bandoulières chez *Favo* : porte-habits à deux cintres ; modèles pour la voiture ; « reporter » à rabat. Toute la gamme existe en bleu acier, brun tabac et blé doré. Pour les voyages en long-courriers un grand gabarit carré peut se monter sur roulettes amovibles.

Samsonite propose ses célèbres valises dures en bleu, blanc cassé, noir ou marron, mais développe aussi des séries souples pour la voiture. Les coloris sont classiques, avec des *teintes de cuirs* naturels, souvent en contraste avec la toile de nylon noir.

NATHALIE MONT-SERVAN.



(Dessin de MARCQ.)

KARRIMOR : à la fois valise et sac à dos, le « Hobo » en nylon souple existe en bleu jean ou jaune d'or, à poches multiples, armature de forme anatomique, sangles réglables aux bretelles et sur le pourtour pour le porter en valise. 218 F env. à La *Cordée, 60, rue de Rome ; la* FNAC, 13, bd de Sébastopol ; la Randonnée, 6, rue Pierre-Sémard, 75009 Paris ; et au Vieux Campeur, 48, rue des Ecoles.

CLUB MÉDITERRANÉE : série de bagages emboîtables en nylon kaki à glissières et sangles beiges bicolores : sac à roulettes, valise et porte-habit, 2 fourre-tout. 1 575 F l'ensemble, chez Tunmer, 5, place Saint-Augustin.

Meubles de crise

(Suite de la page 25.)

Pour promouvoir ce « chêne sauvage », des créateurs ont été invités à concevoir des ensembles de mobiliers. Les six programmes, dont la commercialisation va commencer, concernent plutôt la salle à manger et le séjour. Les fauteuils, canapés et chaises pliantes sont prévus dans un deuxième temps. Les créations actuellement exposées sont nettes, sobres et intéressantes.

Une question se pose malgré tout : comment le public va-t-il accueillir ce *matériau* d'avant-garde, qui, avec ses nœuds et ses défauts, n'est pas « noble » ? Une rééducation de la manière de voir et de concevoir le meuble sera certainement nécessaire.

Une constatation aussi s'impose : *du fait de sa mise en œuvre compliquée*, ce mobilier est coûteux. Il se situe dans le haut de gamme et son prix est seulement inférieur de 10 % à celui du chêne traditionnel. C'est peu. On regrettera que cette opération menée dans un esprit d'économie manque en partie *son but. Mais, là encore*, certains participants n'ont peut-être pas utilisé le bois avec toute la rigueur nécessaire. Par les temps qui courent, c'est une nouvelle discipline à laquelle il va falloir se plier.

FLORENCE BRETON.

★ Le programme « Farm » de Jean-Claude Maugirard est disponible au Printemps et le programme « Land » chez Roche-Bobois, 18, rue de Lyon. « Chêne sauvage », exposition et service commercial, 6, avenue Pierre-Ier-de-Serbie, 75016 Paris, tél. 720-43-73.

La « haute-fidélité » rentre dans le décor

L'ACQUISITION d'une chaîne « haute-fidélité » est, pour les mélomanes, le moyen d'assouvir à domicile leur passion de la musique. Mais, pour beaucoup d'autres, c'est aussi un symbole de leur réussite sociale. Puristes ou non, ils sont prêts à dépenser beaucoup pour bien *s'équiper*.

« *Cettte clientèle*, explique Michel Tencé, conseil en haute fidélité, *est essentiellement masculine et généralement quadragénaire. Une fois son matériel choisi, l'« audiophile » (nouveau terme désignant l'amateur très éclairé) cherche un meuble fonctionnel pour disposer les éléments musicaux. Un beau matériel hi-fi ne se cache pas !* »

Dans son magasin de la rue de Dunkerque, Michel Tencé propose à ses clients une table-console à structure en *profilé d'aluminium et étagères* en glace (1 360 F). Il a conçu un meuble colonne à trois cases superposées, avec éclairage du tourne-disques, et rangement de disques à la base (1 900 F). S'il est possible de caser une trentaine de disques dans un meu*ble hi-fi, les possesseurs d'une* discothèque étendue recherchent autre chose. Un nouveau meuble permet de classer, verticalement, deux cent cinquante disques sur trois niveaux. La juxtaposition de plusieurs de ces colonnes résout tous les problèmes de *rangement*.

La boutique de meubles contemporains « 7 fois 7 » a une antenne, également installée au Village suisse, qui est consacrée aux meubles hi-fi. Pierre Savinel y reçoit tous ceux qui, comme lui, sont des passionnés *de musique, « mais, dit-il, qui sont aussi sensibles à la qualité du décor »*. L'esthétique du meuble est, ici, très recherchée et sa fabrication artisanale permet d'obtenir un rangement sur mesure, aussi bien pour l'équipement musical que pour les disques. Toute nouvelle, une table-pupitre carrée comprend, au centre, une cavité pour le tourne-disques ; sur les quatre pans obliques qui l'entourent s'encastrent — à fleur du meuble — l'amplificateur, le tuner, l'appareil à cassettes, etc. Ce meuble *en bois laqué, noir ou* dans n'importe quel coloris à la demande, vaut 8 750 F nu ; on peut aussi l'acquérir équipé musicalement. Autre solution pour l'utilisation d'une chaîne hi-fi à hauteur d'homme avec un élément mural, également *en bois laqué ; d'une hauteur* de 2,05 m, il possède une niche ouverte pour la platine et un panneau vertical où s'encastrent tous les appareils. Dans le bas du meuble, fermé par deux portes, se rangent les disques et les cassettes.

A ceux qui préfèrent manipuler leur chaîne musicale sans quitter leur fauteuil, Pierre Savinel propose la table basse Hifitebel. En stratifié noir, ivoire *ou marron, elle incorpore* au centre le tourne-disques (qui se dissimule sous un plateau coulissant) et sur les côtés l'ampli-tuner, magnétophone et autres éléments. Elle ressemble à une agréable table contempraine et vaut, sans équipement, 4 600 F.

Chez Ready Made, les clients viennent généralement après *l'achat de leur chaîne hi-fi. « C'est pourquoi*, nous dit-on rue Jacob, *nous avons des meubles dans une gamme étendue de dimensions.* » L'un de ces modèles, en plexiglas fumé avec capot qui peut se maintenir relevé, se fait en cinq largeurs *(de 0,60 m à 1,30 m) et diverses* hauteurs. Un autre meuble, dont les montants et les façades de *tiroirs* sont en métal doré, existe aussi en cinq largeurs et des hauteurs allant de 0,60 m à 1,20 m. Son prix est de 1 683 F en 1,10 m de large et 0,88 m *de haut, équipé d'étagères, deux* tiroirs et rangement de disques. Mesure unique, en revanche, pour un pratique petit meuble en acier et bois noir, vendu 825 F ; il superpose, sur 0,60 m de large et 0,90 m de haut, trois étagères et un casier pour les disques.

JANY AUJAME.

★ Hifi-meuble, 89, rue de Dunkerque, 75009 Paris ; 7 fois 7, Village suisse, av. de Suffren, 75015 Paris ; Ready Made, 38, rue Jacob, 75006 Paris.

Clin d'œil — Cocktail créole

LES Français qui passeront par La Nouvelle-Orléans entre le 22 juillet et le 15 août auront de quoi se réjouir le palais et les oreilles. Par un curieux rapprochement, le Festival Food and Jazz, nommé Interfest par ses organisateurs, *Jak Duarte et Jimmy Brennan*, descendants de créoles francophones, *promet* une débauche de musique et de bonne chère. Si tout le monde sait que le jazz est né dans *le* « Vieux Carré », où Jelly Roll Morton tenait le piano dans une de ces maisons très ouvertes, abusivement considérée comme close, on méconnaît trop souvent les qualités *de la cuisine louisianaise, heureux* cocktail des goûts français, espagnols et anglo-saxons.

Pendant vingt-cinq jours et nuits, les meilleurs chefs de la « cité en forme de croissant » des bords du Mississippi et les plus fameux jazzmen offriront aux visiteurs une grande fête créole. *On pourra* déguster chez Antoine, restaurant fondé en 1842 par un cuisinier français, les huîtres à la Rockefeller et des pommes *soufflées suivant* une méthode locale ; chez Broussard, la truite Conti et le canard Nouvelle-Orléans ; chez Hélène, la *soupe créole* aux écrevisses ; chez Etienne, des crêpes Suzette ; au Petit Restaurant du vieil Hôtel Saint-Louis le filet de bœuf Wellington ; au Louis-XVI, les escargots de Bourgogne et le veau aux morilles ; au Bistro (le « t » a disparu depuis la décolonisation), les croissants et la quiche lorraine ; à l'Oignon rouge, les langoustes du Maine ; et ailleurs tous les plats créoles, du jambalaya au pompano en papillote en passant par le poulet aux patates douces, les écrevisses « pattes *rouges* », *préférées* des Acadiens, et les énormes huîtres du golfe cuites au four sur un lit de jambon et de piment et... flambées au whisky.

Des couturiers français présenteront leurs modèles, et Miss France régnante, Mlle Véronique Fagot, *présidera* un certain nombre de soirées mondaines. Pour les sportifs, un tournoi de tennis France-Louisiane se déroulera à Lake-Forest ; un grand prix cycliste et des régates organisées sur le lac Pontchartrain animeront les matinées. Le 4 août, *une grand-messe, célébrée à la* cathédrale Saint-Louis, précédera une gigantesque parade.

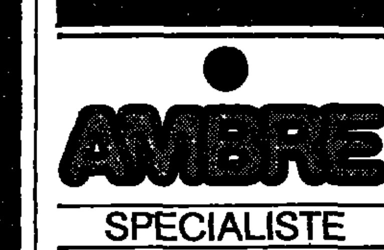
Le 14 juillet, que les Américains nomment opportunément « Bastille Day », sera marqué par une cérémonie place de France, que présidera notre consul général, M. Gilbert Bochet, lequel patronnera également une série de projections de *films français*, un concert de musique de chambre bizarrement intitulé « Un remède de fortune » et un récital de poésie médiévale française, organisé avec le concours de M. Bush, directeur de la Société historique de La Nouvelle-Orléans, où sont rassemblées les archives des vieilles familles aristocratiques *qui défrichèrent le pays des bayous*.

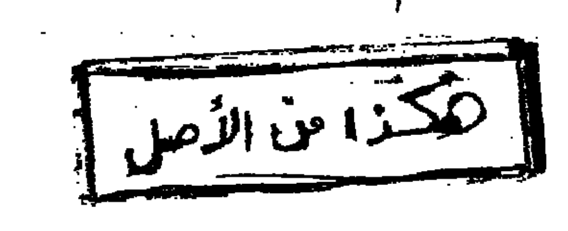
Les « saints », de La Nouvelle-Orléans, et les « dauphins », de Miami, footballeurs professionnels aux carrures impressionnantes, s'affronteront au cours d'un match tandis que sur *le Mississippi* les derniers *show-boats* disputeront une course, comme aux temps où le roi Coton régnait sur le Vieux Sud... *mais* sans *crainte*, aujourd'hui, de faire exploser leur « bouilloire ».

Ces réjouissances estivales, au cours desquelles l'héritage français sera généreusement mis en valeur, *devrait faire de La Nouvelle-Orléans* un centre d'attraction culturel et non conformiste.

Car, par-delà l'américanisation et le pétrole, la Louisiane conserve ce sens de la fête apporté par les premiers colons, qui n'avaient ni télévision ni automobile, et maintenu par les joyeux Cajuns, dont la devise « laisse le bon temps rouler » semble être le principe de base d'une philosophie souriante et bon enfant.

MAURICE DENUZIÈRE.





Le Monde

culture

LE JOUR DES ARTS

Pour le centenaire de Viollet-le-Duc.

Une association du centenaire de la mort de Viollet-le-Duc vient de se constituer sous la présidence de M. Michel Guy. Ses vice-présidents seront MM. Alain Gillot, président de l'ordre des architectes, Jacques Narbonne, conseiller d'Etat, Michel Fleury, directeur des antiquités de la région Ile-de-France, et Jacques de Bagneux, sénateur des Côtes-du-Nord.

L'association s'efforcera, avec le concours de Mme Geneviève Viollet-le-Duc, d'organiser les manifestations qui marqueront en 1979 le centenaire de la mort du restaurateur de Notre-Dame.

Selon l'association, une grande exposition qui permettrait notamment de mieux connaître Viollet-le-Duc, architecte et théoricien, en faisant le bilan de ses constructions et de ses projets non réalisés devrait être organisée à Paris.

Paris-Berlin, pages d'histoires.

En introduction à l'exposition Paris-Berlin, l'Institut national de l'audiovisuel (INA) présentera au centre Georges-Pompidou, du 3 au 10 juillet, une douzaine d'émissions télévisées, puisées dans ses archives et pouvant contribuer à éclairer quelques pages précédant l'avènement du III° Reich. Parmi les films programmés, mentionnons une série consacrée à Dada, *réalisée par Philippe Collin (les 3 et 10 juillet),* Otto Dix ou la Nouvelle Objectivité *de Roger Leenhardt (les 7 et 8),* Kandinsky, *de Ré et Philippe Soupault, réalisation Roger Kahane (les 6 et 9).*

Le FIAC 1978.

C'est encore au Grand Palais que se tiendra, du 20 au 29 octobre prochain, la V° Foire internationale d'art contemporain. De nouvelles galeries — notamment Sidney Janis, de New-York, qui présentera des cubistes, Artek, d'Helsinki, et six galeries japonaises — viendront se joindre à la centaine de celles qui étaient jusque-là représentées. Parmi les expositions personnelles qui seront organisées il y aura Hundertwasser, chez Facchetti, Zao-Wou-Ki, par la galerie de France, Germaine Richier, par la galerie Beaubourg, Dodeigne, chez Jean Leroy, Bissier et Penalba, chez Alice Pauli, un hommage à Max Ernst de la galerie Krugier.

Pour le mécénat d'art.

La galerie de France présentera du 26 juin au 28 juillet une exposition d'œuvres de Lavaud, Le Cloarec, Suzanne Martin et Viswanadhan, qui sont les lauréats de la fondation Piper-Heidsieck. La fondation a été créée pour aider des jeunes artistes à se faire connaître en subventionnant des expositions avec le concours d'une galerie. Les quatre artistes ont été désignés par un jury composé de Jean Allemand, Gaston Diehl, Max-Pol Fouchet, Kijno, Jacques Lassaigne, Gilberte Martin-Mery, André Parinaud, Maurice Rheims et Vieira da Silva.

Le Salon de Toulon-Draguignan.

Le Salon international d'art de Toulon-Draguignan rassemble quelque deux cent cinquante œuvres, dont beaucoup de très grande qualité. Un jury, présidé par M. Edouard Pignon et d'une composition assez prestigieuse, avait sans doute déterminé la participation d'artistes confirmés. Il a attribué le grand prix du conseil général du Var à Daniel Humair (peinture) ; le grand prix de la ville de Toulon à Christian Renonciat (sculpteur), le second prix à Ferit Iscan (peinture), le troisième prix à Bertrand Moulin (peintre) ; le grand prix de la ville de Draguignan à Philippe Varenio, le scond prix à Michel Aksentievitch (dessin) ; le prix Var-Matin République *à J.-P. Giocobazzi ; le prix du comité du Festival musical à Christine Lassara (gravure) ; le prix spécial du jury : M.-G. Borjon (gravure).*

Le Salon est ouvert au Musée municipal de Toulon jusqu'au 25 juin, puis au Théâtre municipal de Draguignan du 30 juin au 30 juillet.

Expositions

SANGUINES DU DIX-HUITIÈME SIÈCLE

La pierre couleur de sang

(Suite de la première page.)

On pourra comprendre sur de bons exemples le procédé commode de reduplication par pression, qui favorise la sanguine et qui faisait partie des astuces techniques. Ainsi faisait Watteau *« afin d'avoir des contre-épreuves, ce qui lui rendait son dessin des deux côtés » ;* ainsi faisait Hubert Robert, qui reprenait à l'occasion la feuille et rajoutait des noirs pour relever l'effet toujours un peu amolli du décalque. Ce qui ajoute à l'intérêt dans cet ensemble de soixante pièces et quelque, c'est la possibilité de confrontations classiques ; par exemple Watteau, bien représenté, avec la triple étude de silhouette féminine de dos, et ses compagnons-élèves Pater, qui sacrifie la forme aux accents, et Lancret qui casse curieusement le modèle, comme ils jouent de la sanguine pour moirer les satins allumer les chevelures.

Il y a de plus grands exemples, mais tous ceux-ci vont bien. On a aussi Hubert Robert, qui règne avec quatorze ou quinze feuilles, où son aisance un peu sèche dans le trait, dans les hachures, apparaît parfaitement, en face de Fragonard, qui tend à varier ses rouges et a une autre idée des feuillages, des profondeurs.

La chance permettant de confronter le grand nu couché de Boucher (vers 1740) et celui de Pierre pour un Antiope (vers 1750), on aperçoit bien l'usage différent, un peu plus dur chez le premier, plus fluide et lumineux chez l'autre, de ce même crayon rouge à la mode. Boucher a été de ceux qui ont fait *« du dessin une branche du commun pour l'artiste »*, comme on nous le rappelle d'après les Goncourt : la vivacité qui l'inspirait dans la scène de rue, mise en place en dix coups de crayon, passait au chic. Par un mouvement inverse, Greuze tend au plein, à l'appuyé, au serré, ce qu'aime trop Diderot, mais ce qui, on l'a justement noté, semble imiter la tension graphique de la gravure.

Quelques curiosités. A côté du petit « croqueton » amusant et très enlevé, en quatre courbes, des *Lavandières*, une étude pleine d'accents gras et appliqués d'Hubert Robert, d'après un tableau de Ribera ; qui l'aurait deviné ? D'un dénommé Ango (un Normand ?) deux relevés d'après des tableaux italiens. Ce jeune homme devait s'exercer à Rome. L'Académie de France s'employait aux relevés, aux notations ; il est intéressant qu'on se soit servi du rouge de l'hématite pour cet exercice. Vingt ans plus tard, le sérieux néo-classique mettait un terme à cet instrument trop doux, trop voluptueux, trop *« galant »*.

ANDRÉ CHASTEL.

★ Sanguines, dessins français du XVIII° siècle. Soixante-cinq numéros, introduction par Mme Roland Michel. Galerie Cailleux, 136, rue du Faubourg-Saint-Honoré. Jusqu'au 8 juillet.

Photo

L'influence américaine

Bernard Descamps est le premier photographe exposé dans le cadre des Ateliers photographies du Musée d'art moderne, au centre Georges-Pompidou. L'exposition, avec ironie, se donne pour une « rétrospective restreinte ». Le propos de ces ateliers, dirigés par Pierre De Fenoyl, est de faire découvrir des jeunes photographes qui travaillent hors des contraintes journalistiques, vers des recherches plus personnelles. Peu importe que l'œuvre ne soit pas encore aboutie.

Descamps regarde les choses comme certains Américains : dans l'espace quotidien, il pioche des lignes et les case dans un nouvel espace, le cadre photographique. Ça ne raconte rien. Ces exercices graphiques s'appuient sur le peu de chose de la rue, ou de l'aménagement, du dehors à l'intérieur : lignes carrelées d'une salle de bains, lignes de mire de l'horizon, rapports des ombres Un mur frappé par le soleil devient un écran blanc en attente de projection.

Descamps compose avec peu de mots : le vocabulaire graphique est partout. Les poteaux sont des traits, et les arbres taillés ronds des boules. Le tissu des chaises-longues est un espace cinétique ondulant. Des figures inextricables se cachent dans les mailles des clôtures. Un damier apparaît dans une devanture quadrillée.

Certaines images, elles-mêmes, s'interrogent sur l'image : qu'est-ce qui reflète ? Qu'est-ce qui trompe l'œil ? Il suffit de bouger l'appareil de quelques millimètres pour que l'illusion joue, ou s'effondre, pour qu'un jouet de plastique tendu à bout de doigt devant l'objectif fasse croire à un cheval blanc égaré dans un parc, pour que les lignes de bois d'un banc en bordure de route se prolongent exactement dans les lignes peintes d'un passage clouté.

Cette investigation un peu « raide » pourrait s'inscrire dans la tendance formaliste américaine qui, en détachant des formes et des couleurs, produit un réalisme sans attaches sociales.

∴

Annabelle d'Huart, pour la Galerie Daniel Templon, a rapporté des Etats-Unis quelques échantillons de la production récente de six photographes qui utilisent la couleur. Ralph Gibson, avec sa série « Theorem », est l'exemple type de cette tendance formaliste illustrée en France par Descamps ou Batho. Gibson aligne des fragments de murs repeints, de panneaux de fausse brique ou de grillage. Il photographie la frontière entre un mur mauve et un mur outremer. Un plan d'eau passé au rose donne une impression de papier, de tissu.

Le regard de William Eggleston fonctionne moins comme un isolant : il accumule les objets, les enseignes et les détritus de la consommation. Le Big Mac ou l'ice-cream Chantilly du Fast Food deviennent insolites.

Kenneth McGowan, prenant pour prétextes des manifestations et des incendies, se livre à des peinturlurages exubérants. Avec ses piscines vides prises dans des bleus tonus crépusculaires, Joël Meyerowitz donne une vision très « warholienne » de la Floride. Joël Maloney, plus terne, a photographié des cabanes dans la neige, des campagnes vertes et rousses, toujours sans éclat, des monticules de sable abandonnés. C'est Neal Slavin, avec sa série *« Quand deux personnes ou plus sont rassemblées »*, qui a eu l'idée la plus tonique : méthodiquement, il a photographié des corporations, des soirées commémoratives, le personnel d'entretien de la statue de la Liberté, les réunions du Rotary-Club, la rencontre annuelle de la reine de la Sincérité et de la reine de la Sociabilité. Les mythes américains semblent ainsi catalogués en une série d'uniformes.

∴

Le drapeau américain de Robert Mapplethorpe, exposé à la Remise du parc, est en voie d'excoriation. Mapplethorpe appartient à une fraction tantôt mondaine, tantôt radicale de la marginalité. Il vaque, des salons clairs où il photographie, dans des poses assez sophistiquées, ses amis, riches ou artistes, à des caves sordides où se déroulent des rituels sado-masochistes. Ce corps homosexuel est tatoué, et harnaché de sangles, de rivets, d'anneaux. La bouche et les yeux sont cousus par des fermetures à glissière.

Toute la peau est doublée d'une second peau de cuir noir. Le sexe, que Mapplethorpe ose prendre en gros plan, détaillant l'exacte innervation, s'exhibe hors d'un linge troué, déchiré, offert comme sur un étal de boucherie.

C'est la première fois qu'on photographie avec autant de précision la posture d'un fantasme. Mapplethorpe, qui a une trentaine d'années, fait son autoportrait crucifié, nu et souriant. Ses photos de fleurs, lamelles de caoutchouc, orchidées et amaryllis transplantées en studio sont plus insignifiantes.

HERVÉ GUIBERT.

★ Mezzanine du Musée national d'Art moderne, Centre Georges-Pompidou.
★ Daniel Templon, 30, rue Beaubourg, Paris (3°).
★ Remise du parc, 2, impasse des Bourdonnais, Paris (1er).

Musique

Fêtes romantiques à Nohant

*Au temps de George Sand et de Chopin, il fallait vingt-quatre heures — relais et repos compris — pour faire, avec la malle-poste, les quelque 300 kilomètres de Paris à Nohant via Châteauroux. Aujourd'hui, après trois heures et demie, on met pied à terre à l'entrée du village, mais dès qu'on pénètre sur la petite place ronde avec ses vieilles maisons, la toute petite église romane et le lavoir où Jean Darnel voit le décor original d'*On ne badine pas avec l'amour, *le temps semble arrêté.*

Dans une remise de la cour de George, une calèche attend d'être attelée, et la grosse maison au milieu des arbres vous accueille aussi naturellement que si elle vous avait toujours connu. « La maison reçoit à bras ouverts, on a envie de courir d'une pièce à l'autre comme l'enfant qui revient de la pension impatient de retrouver sa grand-mère, la cuisinière, les jouets et les livres d'images », *écrit Philippe Jullian* (1).

Presque rien n'a changé depuis l'époque de George Sand, grâce à la petite-fille de la romancière, qui est morte ici il y a dix-sept ans seulement et a légué sa demeure à l'Etat. Dans la salle à manger, le couvert est mis pour un déjeuner de 1869 (avec Alexandre Dumas fils, Flaubert et Tourgueniev) ; le salon est tapissé des portraits de la famille (depuis le maréchal de Saxe), et on y voit cette merveilleuse table ovale en merisier, taillée par un artisan du village, qui permet d'écrire à l'aise même avec une lourde documentation ; sans doute est-ce là que Liszt rédigea ses transcriptions des symphonies de Beethoven. Un joli Pleyel droit de 1849 rappelle l'emplacement du demi-queue que Pleyel prêtait gracieusement à Chopin.

On imagine sans mal la douce vie quotidienne de ces familiers illustres. Le soir, on jouait la comédie. Chopin imitait l'empereur d'Autriche, un vieux juif miséreux ou une dame de province, mais la musique avait bien sûr la meilleure part avec Chopin, qui accompagnait Pauline Viardot, jouait du Beethoven « divinement bien », *selon Delacroix, du Mozart, du Weber et bien sûr, ses propres œuvres.*

(1) Dans Chopin, collection « Génies et réalités », éditions Hachette.

Un bouquet de mélodies

Nohant ne pouvait rester silencieux pour toujours. Depuis dix ans la musique a réveillé ces lieux grâce aux « fêtes romantiques » organisées par le département et dirigées par Jean Darnel qui y a invité les plus grands solistes, les plus délicieux artistes de ce temps. Il y a sur le côté de la maison une grande cour de ferme et une grange au toit pentu avec de grosses poutres apparentes, où se donnent les concerts. C'est un peu, en plus familier, l'atmosphère de la grange de Meslay. Le chant des tourterelles et le bruit de la pluie se mêlent aux songes du piano et aux belles flambées des cordes. On vient de toute la région et de Paris écouter ces concerts colorés par tous les enchantements de la maison voisine.

C'était samedi, non pas Paulien Viardot, mais Jessye Norman, admirablement accompagnée par Geoffrey Parsons, qui chantait un bouquet de mélodies de Schubert, Duparc et Debussy, avec cet art incomparable, cette ferveur, cette générosité qui donnent au mot toute sa charge sensible et ses prolongements infinis. De plus en plus Jessye Norman adopte un ton confidentiel, elle multiplie les demi-teintes, semble retenir son timbre dans un ailleurs lointain et une telle économie de moyens est certes merveilleuse en ce qu'elle décuple l'intimité et l'intensité du mot serti par la musique.

On se demande pourtant si cette tendance n'est que passagère ou marque un tournant dans l'évolution de sa voix. Elle se priverait ainsi volontairement ou non de ce qui a d'abord fait son prestige, ce timbre d'une richesse et d'une profondeur prodigieuses qui a l'éclat et l'ombre, une étoffe soyeuse et majestueuse et un grain d'une originalité exceptionnelle : on ne l'a pas retrouvée, même dans le sommet de ce récital que fut le Nain de Schubert, *d'un dramatisme implacable où elle fut sublime de beauté dans l'horreur.*

JACQUES LONCHAMPT.

■ Malade, la chanteuse Grace Slick ne pourra assurer les deux concerts du Jefferson Starship prévus au Pavillon de Paris les 28 et *29 juin, à 20 heures. Ceux-ci sont* donc annulés.

Théâtre

« LA CHANSON DE ROLAND » à Lyon

L'Attroupement, compagnie voyageuse, demeure à Lyon au Théâtre des Huit Saveurs — un hangar pas très grand, gris béton, qui pour *la Chanson de Roland* devient pareil à une salle des fêtes fantomatique, sans lampions ni fanfreluches. Sur une estrade haute apparaît un personnage hoffmannesque engoncé dans une peliss emitée. Ses longs cheveux blonds s'échappent d'un haut-de-forme. En ouverture, il joue de la flûte, il sonne du cor.

Un à un, les comédiens lui succèdent. Ils empruntent leurs manières — costumes, attitudes, accents — à ces conteurs qui perpétuent les folklores. Il ne les imitent pas, ils les ajustent à leurs tailles, à leurs personnalités. Ils prennent à leur compte les péripéties de la légende. Elle leur appartient, car elle pèse sur leur destin historique, culturel. Ils la ramènent à ses racines — ce qu'ils avaient fait déjà dans leur précédent spectacle, *Agamemnon*. A la fois contemporaine et intemporels, c'est avec leurs mots qu'ils disent Charlemagne devant Saragosse, entouré de ses barons. Peu à peu, le mouvement de l'épopée les entraîne. La scène s'allonge. D'autres estrades sont apportées, forment au milieu du public un chemin sur lequel s'engagent les chevaliers, déguisés en figures de carnaval sans joie. Tandis qu'ils racontent la sourde angoisse d'un pressentiment, Roland et Olivier, assis dos à dos comme deux enfants dans un creux d'ombre, se rassurent de leur amitié...

Pour la deuxième partie, une estrade plus étroite est collée au mur opposé, sur un fond de rideau rouge flamme. C'est le texte original — en vieux français — qui est dit, chanté, proclamé par les personnages, masqués d'or, drapés rouges sur rouge, ou noirs ou clairs. Ils dessinent les formes torturées d'une tapisserie sanglante dont ils s'échappent pour traverser d'une diagonale les spectateurs, les rendre témoins de la mort de Roland. Seul au milieu d'eux, il lance l'appel du cor. Au-delà du cercle étranger du public, lui répondent à l'unisson flûtes et clarinettes, lui répond l'adieu de ses compagnons.

Le spectacle est plein de ces nobles images, rudes et romantiques, qui font que l'on retient son souffle. On oublie certaines inégalités, certaines longueurs de la première partie, dues à l'obligation de s'adapter au lieu et aussi — triste banalité — à la pauvreté. Pour son travail actuel, l'Attroupement n'a pas tant besoin de décors ou de costumes luxueux que de temps. Mais, sans que l'on sache pourquoi, le ministère ne lui a accordé aucune subvention. La compagnie peut vivre à peu près sur ses recettes tant qu'elle joue, mais ne peut pas s'offrir les mois de répétitions nécessaires pour chercher, trouver, affiner, équilibrer. « La Chanson de Roland *est un spectacle arrêté* », dit Denis Guenoun, son leader. Arrêté en cours de route momentanément. Il est trop beau, trop « riche », pour être abandonné. Mais, avant, il y aura *le Chapeau de paille d'Italie*, à Paris sans doute, il faut l'espérer.

COLETTE GODARD.

★ Huit Saveurs, 20 h. 30, jusqu'au 30 juin.

Cinéma

« LA CONSÉQUENCE », de Wolfgang Petersen

De nos jours, en Suisse alémanique, l'histoire d'un amour maudit. Maudit, parce que scandaleux aux yeux du monde. Parce que « différent ». Martin, un acteur, a une quarantaine d'années, Thomas n'en a que dix-sept. C'est en prison qu'ils se sont rencontrés. Martin y purgeait une peine pour incitation de mineur à la débauche. Thomas était le fils de l'un des surveillants. Face à Martin, Thomas a eu la révélation de son homosexualité. Il s'est juré d'attendre la libération de son ami et de ne plus le quitter. Mais le père de l'adolescent ne peut admettre cette situation « contre nature ». Il fait arrêter son fils. Expédié dans une maison de redressement, Thomas se trouve en butte aux vexations et aux sévices d'un garde-chiourme sadique. A sa sortie, « maté », brisé, il a perdu le courage d'être lui-même. Il ne lui reste que l'envie de mourir.

Inspiré d'un roman (sans doute en partie autobiographique) d'Alexander Ziegler, ce film de l'Allemand Wolfgang Petersen est un plaidoyer pour la tolérance, la liberté, le droit à l'amour. A tous les amours. *« Vivre avec un garçon ou avec une fille, quelle différence si l'on est heureux ensemble ? »*, dit Thomas. Affirmation qui semble aujourd'hui banale et qui pourtant se heurte encore, dans la vie quotidienne, à de nombreux tabous. Ce sont ces tabous que Petersen dénonce sans jamais hausser le ton (et en ménageant au maximum la pudeur du public) à travers une suite de péripéties romanesques dont on déplore malheureusement le caractère souvent invraisemblable ou mélodramatique. En fait, mis à part le sexe des protagonistes, cette triste histoire d'une passion contrariée reprend à son compte tous les ressorts et les poncifs des « love story » traditionnelles. Roueries qui seraient excusables si le réalisateur insufflait à sa mise en scène la force de ses convictions. Mais Petersen n'est ni Schlöndorff, ni Fleishmann, ni Fassbinder. Il manque à ce film, d'une dignité parfaite, le feu intérieur, la fièvre, peut-être l'audace, qui l'eussent rendu émouvant.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Voir « les films nouveaux ».

■ Réuni le 22 juin à Paris, le Bureau de liaison des industries cinématographiques (BLIC) a déclaré qu'il demandait « d'urgence l'application du taux réduit de la T.V.A. aux recettes cinématographiques » (« le Monde » du 17 juin). Si une réponse affirmative n'est pas obtenue avant la fin du mois, plusieurs centaines de « ciné-tracts » pourraient être diffusés dans les salles de cinéma à partir du 15 juillet.

RAOUL SANGLA EST NOMMÉ DIRECTEUR DE LA MAISON DE LA CULTURE DE NANTERRE

Le réalisateur de télévision Raoul Sangla a été nommé directeur de la Maison de la culture de Nanterre en remplacement de Pierre Debauche, qui avait demandé à être déchargé de ses fonctions. Cette nomination prendra effet le 1er septembre.

[Né le 1er septembre 1930 à Anglet (Pyrénées-Atlantique), Raoul Sangla, après des études aux collèges de Betharram et d'Ustaritz, puis au lycée de Biarritz, est d'abord plâtrier, comme son père. Il est ensuite assistant-réalisateur de plusieurs metteurs en scène de cinéma : Marcel Carné, Sacha Guitry, Maurice Cam, Guillaume Radot, Claude-Bernard Aubert, Paul Paviot. De 1959 à 1964, il est assistant-réalisateur de télévision auprès de Stellio Lorenzi, Pierre Badel, Lazare Iglésis, Philippe Ducrest. Devenu réalisateur en 1964, il a réalisé trois cent cinquante heures de programme, parmi lesquelles les émissions « Discorama », de Denise Glaser, « Bienvenue », de Guy Béart, les « Invités du dimanche », « Dim Dam Dom », « Un jour futur », de Michel Lancelot », et des œuvres plus personnelles, comme un documentaire sur Claude-Nicolas Ledoux (en 1969), « *Alors, ça va la vie ?* » (en 1970) et « *Peut-être un pas ou deux dans la neige* » (en 1971), qui inaugurent un nouveau style variétés, et plus récemment « *la Croisée* » (en 1975), téléfilm inspiré de « *l'écriture par l'image* », « *l'Œuf de Colomb* » (en 1977), « *la Farce du destin* » (en 1978), feuilleton burlesque, « *la Passion* » (en 1978), dramatique diffusée la veille du Vendredi Saint.

En mai 1968, Raoul Sangla présidati le comité de grève de l'O.R.T.F.]



« Un grand poète. »
Colette GODARD, (le Monde).

CALENDRIER DES CONCERTS

FESTIVAL INTERNATION. DES ARTS MONTE-CARLO 1978

FESTIVAL INTERNATIONAL DES ARTS MONTE-CARLO

COUR D'HONNEUR DU PALAIS PRINCIER à 21 h 45

ORCH. NATIONAL DE L'OPERA
16-7 : R. Kobelik - Y. Menuhin
19-7 : L. von Matacic - A. Fischer
23-7 : Y. Ahronovitch - T. Vasary
26-7 : J. Pritchard - L. Kogan
6-8 : L. von Matacic - N. Milstein
9-8 : G. Prêtre - B. Janis

SALLE GARNIER (OPERA de MONTE-CARLO) à 21 heures

5, 6, 8, 9-7 : BALLET DE L'OPERA DE BUDAPEST (2 programmes différents)
30-7 : ORCH. NATIONAL DE L'OPERA
Montserrat Caballé - G. Mastai
16-8 : Récital A. Weissenberg
8-9-9 : Ballet-Théâtre Joseph Russillo (2 progr. différents)
18-19-9 : I SOLISTI VENITI avec André Bernard (2 programmes différents)

Renseign. : Secrétariat de l'Orchestre National de l'Opéra Tél. : (93) 50-69-31

CHAPELLE ROYALE SAINT-FRAMBOURG SENLIS
Samedi 1er juillet à 17 heures (P.e. Dandelot.)

Fondation Cziffra Auditorium Franz-Liszt
Duo
Gisèle MAGNAN (piano)
Alexis GALPERINE (violon)
Rens. et loc. 16/4. 453-39-99

EGLISE SAINT-SEVERIN
TOUS LES MARDIS à 21 heures
Loc. Durand, face Eglise (Werner.)

SAISON PARISIENNE 1978 ORCHESTRE ET CHORALE
KUENTZ
Le 27 : Vivaldi : 4 Saisons
4 juillet : TRICENTENAIRE VIVALDI
Concertos viole d'amour mandolines, piccolo...

CENTRE CULTUREL SUEDOIS
11, r. Payenne T. 271-82-20
Mardi 27 juin et Vendredi 30 juin à 21 h 15 (P.e. Valmalète.)

L'Ensemble de Musique Baroque de Drottningholm
27-6 : Scheidt, Purcell, Emish, Sammartini, Fischer, Verdier, Telemann
30-6 : Loewe, Roman, A. Düben, Scarlatti, G. Düben, Provençale
HAENDEL dans le cadre du
FESTIVAL DU MARAIS



RÉCITAL DE CHANT

RADIO FRANCE Grand Auditorium
Mardi 27 juin à 20 h 30

Edda MOSER
Irwin CAGE, piano
WOLF - SCHOENBERG PFITZNER - STRAUSS

SAISON LYRIQUE

SALLE PLEYEL
Jeudi 29 juin à 18 h 30

WAGNER SIEGFRIED
J. Cox, R. Kole, F. Mazura, H. Hiestermann, Z. Kelemen, O. Wenkel
NOUV. ORCH. PHILHARMONIQUE
Dir. : G. Patane

ORCH. NATIONAL DE FRANCE

THEATRE des CHAMPS-ELYSEES
Lundi 3 juillet à 20 h 30

Dir. : Lorin MAAZEL
Solistes : J. HAMARI, R. BOFKENS, A. FERRIN
CHŒURS DE RADIO FRANCE
Berlioz « Roméo et Juliette »

Location : RADIO FRANCE, Salle et Agences

CHAILLOT
THEATRE NATIONAL
Les Baracos

LA PRESSE :

« Un pittoresque ironique et désolé... Drôlerie du texte... Très joli sujet... Une troupe ardente... Mise en scène vivante... »

(extraits du Figaro, Télé 7 Jours, Nouvelle République.)

Gémier - Soirée à 20 h 30 (725-81-15)

5 DERNIERES

LUCERNAIRE



« Rire non stop. »
(Pierre Bouteiller)

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : Madame Butterfly.
Comédie-Française, 20 h. 30 : les Femmes savantes.
Chaillot, grande salle, 20 h. 30 : Cyrano ou les Soleils de la raison (dernière). — Salle Gémier, 20 h. 30 : les Baracos.

Les salles municipales

Nouveau Carré, salle Papin, 22 h. 30 : les Soliloques du pauvre.

Les autres salles

Aire libre, 20 h. 30 : Venez nombreux.
Antoine, 20 h. 30 : Raymond Devos.
Atelier, 21 h. : la Plus Gentille.
Athénée, 21 h. : les Fourberies de Scapin.
Biothéâtre, 21 h. : J.-J. Rousseau.
Cartoucherie, Théâtre du Soleil, 20 h. 30 : Dom Juan.
Espace Cardin, 21 h. : Ceux qui font les clowns.
Essaïon, 18 h. 30 : les Lettres de la religieuse portugaise ; 21 h. : la Cigale ; 22 h. : L'empereur s'appelle Dromadaire.
Fontaine, 21 h. : Dzi Croquettes.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 30 : la Cantatrice chauve : la Leçon.
Il Teatrino, 21 h. : Louise la Pétroleuse.
Le Lucernaire, Théâtre noir, 20 h. 30 : Punk et punk et colegram. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : Une heure avec Rainer Maria Rilke ; 20 h. 30 : Labiche à l'affiche.
Michel, 21 h. 15 : Duo sur canapé.
Michodière, 20 h. 30 : les Rustres.
Mission bretonne, 18 h. 30 : Barzaz Breiz.
Montparnasse, 21 h. : Peine des cœur d'une chatte anglaise.
Orsay, 21 h. : les Mille et Une Nuits (Magic Circus).
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Plaisance, 20 h. 30 : le Ciel et la Merde.
Studio des Champs-Elysées, 21 h. 10 : les Dames du jeudi.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : Il était la Belgique... une fois.
Théâtre-en-Rond, 21 h. : *Trois pour rire.*
Théâtre du Marais, 20 h. : les Chaises ; 22 h. : Jeanne d'Arc et ses copines.
Théâtre Marie-Stuart, 21 h. : Vinci avait raison ; 22 h. 30 : Trois p'tites vieilles et puis s'en vont.
Troglodyte, 21 h. : Humour et chansons.
Variétés, 20 h. 30 : Boulevard Feydeau.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 19 h. 45 : I. Saint-Léger ; 20 h. 45 : le Grand Ecart ; 22 h. : la Femme rompue; 23 h. 15 : le Cadeau.
Blancs-Manteaux, 18 h. 30 : la Matriarche ; 20 h. 30 : la Tour infernale ; 22 h. : Au niveau du chou ; 23 h. 15 : P. Triboulet.
Café d'Edgar, I, 20 h. 15 : Chris et Laure ; 21 h. 30 : Popeck. — II, 22 h. 15 : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.
Café de la Gare, 20 h. 15 : Procédé Guimard - Delaunay ; 22 h. : A. More.
Coupe-Chou, 20 h. 30 : le Petit Prince.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : G. Pierron chante G. Coutet ; 21 h. 45 : Yvan Labejof ; 23 h. : l'Eau en poudre.
Dix-Heures, 20 h 30 : Plus con que jamais ; 22 h. 15 : P. Font et P. Val.
Le Fanal, 19 h. : Un coin dans le sens de la marche ; 21 h. : le Président.
La Mama du Marais, 19 h. 45 : Mimi et ses malabars ; 20 h. 45 : Zézette ; 22 h. : Kuillères-valise.
Le Manuscrit, 20 h. : Axel et Sarah, triade.
La Mûrisserie de bananes, 21 h. : les Etoiles ; 23 h. : M. Ripoche.
Petits-Pavés, 21 h. : le Droit à la paresse ; 22 h. 30 : M. Azoulai ; 23 h. : J. Aveline.
Le Plateau, 20 h. 30 : Anticosi ; 22 h. : Hiroshima, mon amour.
Le Point-Virgule, 20 h. 30 : Ah ! les p'tites femmes; 21 h. 30 : Un après-midi d'automne ; 22 h. 30 : Entre chiens et loups ; 23 h. 30 : B. Joyet.
Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : l'Autobus ; 21 h. 30 : la Goutte ; 22 h. 30 : Y a qu'là que j'suis bien.
Le Sélénite, I, 20 h. : la Culture physique ; 21 h. 15 : M. Truffaut ; 22 h. 30 : Rodéo et Juliette. — II, 20 h. 30 : les Bonnes ; 22 h. 30 : Qui a tué la concierge ?
Le Splendid, 20 h. 45 : Amours, coquillages et crustacés.
La Tanière, 20 h. 45 : C. Antonini et J.-B. Plait.
La Vieille Grille, I, 20 h. 30 : Carmela ; 21 h. 30 : A. Pichiarini ; 22 h. 30 : Poussez pas le mammifère. — II, 21 h. : C. Ricard ; 22 h. : Plurielle ; 23 h. : Sugar Blue.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Y a du va et vient dans l'ouverture.

Dans la région parisienne

Créteil, *Maison A.-Malraux, 20 h. 30* : Ensemble vocal S. Caillat (De Lassus, Haydn, Brahms, Schubert, Stravinski, Bartok, Emmanuel). — Maison pour tous, 21 h. : la Vie en tranches, mime.
Montreuil, Studio-Théâtre, 20 h. : Cante Jondo.
Saint-Denis, basilique, 21 h. : Percussions de Strasbourg (Reibe, Kabelac).
Versailles, château, Grand Trianon, 21 h. 30 : Britannicus.

Les concerts

Le Défense (bassin Agam), 22 h. 30 : Spectacle d'eau et de musique (Tchaikovski, Ravel, Carl Orff, *Gershwin, Lambert, Bosseur,* Ascione).
Radio-France, grand auditorium, 20 h. 30 : Edda Moser, chant, et I. Cage, piano (Wolf, Schoenberg, Pfitzner, Strauss).
Salle Gaveau, 21 h. : Quatuor Vegh (Haydn, Schubert, Beethoven).
Lucernaire, 21 h. : Y. Puech, flûte, et F. Petit, piano (Marcello, Nicolai, Bach, Mozart, Beethoven).
Eglise Saint-Séverin, 21 h. : Orchestre et *Chorale P. Kuentz (Vivaldi).*

Festival du Marais

Hôtel de Beauvais, 19 h. et 20 h. 30 : R. Dyens, guitare ; P. Mindy, J.-L. Ceddaha, percussions ; Y. Le Goff, flûte traversière (musique brésilienne) ; 22 h. : Comme un sens inversé.
Pavés du Marais (place du Marché-Sainte-Catherine), 19 h. 30 : Bernard Constant et ses instruments ; 20 h. 30 : Kaleidanse.
Hôtel de Marie, 21 h. 15 : Ensemble de musique baroque de Drottningholm (Roman, Duben, Provenzale, Stradella, Vivaldi).
Eglise Saint-Merri, 21 h. 15 : Chorale de Pampelune (Gesualdo, Monteverdi, Poulenc, Stravinski, Martinu).

Jazz, pop', rock et folk

Palais des arts, 18 h. 30 : René Weerner et l'habit de plumes.
Campagne-Première, 18 h. : Telephone ; 20 h. 30 : Robin Kenyatta ; 22 h. : R. Fagner ; 23 h. : Ariel Kalma.
La Péniche, 21 h. : Duo G. Marais-R. Boni.
Lucernaire, 22 h. 30 : Antoine Tome, chansons jazz.
Drugshow, 20 h. 30 : Strychnine.
Petit Journal, 21 h. 30 : Claude Bolling Trio.
Pavillon de Paris, 20 h. : Bob Marley.

La danse

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Musique et danse de Bali.

Mardi 27 juin

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

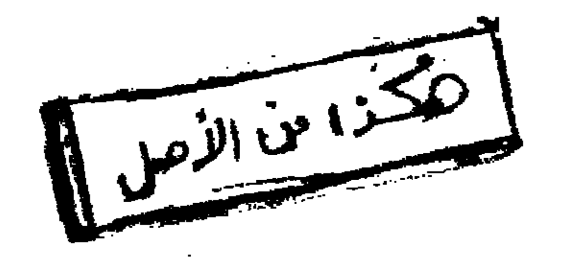
La Cinémathèque

Chaillot, 15 h. : la Complainte du sentier, de S. Ray ; 18 h. 30 : Aparajito, de S. Ray (en sa présence) ; 20 h. 30 : le Monde d'Apu, de S. Ray ; 22 h. 30 : l'Opéra de quat' sous, de G. W. Pabst.
Beaubourg, relâche.

Les exclusivités

ADIEU, JE RESTE (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46)
A LA RECHERCHE DE M. GOODBAR (A., v.o.) (**) : Balzac, 8e (359-52-70)
ALLO ! *MADAME* (It., v.f.) (**) : U G C Opéra, 2e (261-50-32).
L'AMOUR VIOLE (Fr.) (*) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
ANNIE HALL (A., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90)
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : le Marais, 4e (278-47-86)
LE BAL DES VAURIENS (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42)
BARBEROUSSE (Jap., v.o.) 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00)
CHAUSSETTE SURPRISE (Fr.) : U G C - Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e 539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64), jusqu'au 25. Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; *Secrétan, 19e (206-71-33).*
LE CRABE-TAMBOUR (Fr.) : Cin'Ac Italiens, 2e (742-72-19) ; Bilboquet, 6e (222-87-23) ; Calypso, 17e (754-10-68)
L'ETAT SAUVAGE (Fr.) Quintette, 5e (033-35-40) ; Montparnasse 83, *6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82)* ; Français, 9e (770-33-88) ; Ternes, 17e (380-10-41)
LA FEMME LIBRE (A., v.o.) . Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59) ; Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; *Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14)* ; George-V, 8e (225-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; (v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) , Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A., v.o.) (*) Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Miramar, 14e (320-89-52).
HITLER, UN FILM D'ALLEMAGNE (All., vo.) (4 parties) . Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).
L'INCOMPRIS (It., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Marbeuf, 8e (225-47-19).
IPHIGENIE (Grec, v.o.) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82)
JAMAIS JE NE T'AI PROMIS UN JARDIN DE ROSES (A., v.o.) (*) : *U G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23)*
JESUS DE NAZARETH (It., v.f.) (2 parties) : Madeleine, 8e (073-56-03).
LE JEU DE LA POMME (Tch., v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52). Saint-*André-des-Arts, 6e (326-48-18)* ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97).
JULIA (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).
LAST WALTZ (A., v.o.) : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Elysées, 8e (359-04-67) ; Olympic, 14e (542-67-42).
MAIS, QU'EST-CE QU'ELLES VEULENT ? (Fr.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).
LA MORT DE SEBASTIEN ARACHE (Arg., v.o.) La Clef, 5e (337-90-90).
LES NOUVEAUX MONSTRES (It., (v. o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; *Monte-Carlo, 8e (225-09-83)* ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; v. f. : Saint - Lazare - Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
OUTRAGEOUS (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Paramount-*Elysées, 8e (359-49-34).*





SPECTACLES

PAPA EN A DEUX (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-83) ; v.f. : Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LA PETITE (A., v.o.) (**) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v. f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64), jusqu'au 25 ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
POURQUOI PAS ? (Fr.) (**) : Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Tourelles, 20e (636-51-98), Mar. 21 h.
PROMENADE AU PAYS DE LA VIEILLESSE (Fr.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81)
QUAND LES ABEILLES ATTAQUERONT ? (A., v.o.) (*) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98). — V.F. : Omnia, 2e (233-39-36).
RENCONTRES DU TROISIEME TYPE (A., v. o.) : Galerie Point Show, 8e (225-67-29). — V.F. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
RETOUR (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées 8e (720-76-23). — V.F : Paramount - Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17)
REVE DE SINGE (It., v. angl.) (**) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Olympic, 14e (542-67-42). — V F. : Impérial, 2e (742-72-52) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
ROBERT ET ROBERT (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70) . Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont - Gambetta, 20e (797-02-74).
LES ROUTES DU SUD (Fr.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
RUBY (A., v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
SOLEIL DES HYENES (Tun., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71) ; Palais des arts, 3e (272-62-98).
LES SURVIVANTS DE LA FIN DU MONDE (A., v.o.) : U.G C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) — V.F. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (359-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64), jusqu'au 25 ; Murat, 16e (288-99-75).
LE TOURNANT DE LA VIE (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).
UN ESPION DE TROP (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033 - 07 - 76) ; Ambassade, 8e (359-19-08). — V.F. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)
UN PAPILLON SUR L'EPAULE (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Montparnasse - Pathé, 4e (326-65-13).
LA VIE DEVANT SOI (Fr.) : Calypso, 17e (754-10-68).
VIOLETTE NOZIERE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Studio Logos, 5e (033-26-42) ; Montparnasse 83, 6e (544 - 14 - 27) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 8e (522-37-41).

Les films nouveaux

DE LA NEIGE SUR LES TULIPES, film américain de R. Clouse (v.o.) : Mercury, 8e (225-75-90) ; (v.f.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount - Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount - Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25)
LA CONSEQUENCE, film allemand de Wolfgang Petersen (**) (v.o.) U.G.C Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (288-99-75)
GOOD BYE EMMANUELLE, film français de F. Leterrier (**) : Boul'Mich, 5e (033 - 48 - 29) ; Publicis Saint - Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis - Matignon, 8e (359-31-97) ; Max - Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount - Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount - Bastille 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount - Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention Saint-Charles, 15e (579 - 33 - 00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount - Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25)
L'HOROSCOPE, film français de J. Girault : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G C Danton, 6e (329-42-62) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Clichy-Pathé 18e (522-37-41).

Les grandes reprises

AFFREUX, SALES ET *MECHANTS* (It., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90)
APOCALYPSE 2024 (A., v.o.) : J. Renoir, 9e (874-40-75), D. à Mar
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action - Christine, 6e (325-85-78) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Action - Ecoles, 5e (325-72-07).
AU FIL DU TEMPS (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86)
BILITIS (Fr.) (**) : France-Elysées, 8e (723-71-11).
CABARET (A., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39) ; (v.o., v.f.) Escurial, 13e (707-28-04).
LES CHEVAUX DE FEU (Sov., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).
LES CLOWNS (It., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).
LES CONTES IMMORAUX (Pol., v.o.) (**) : Actua Champo, 5e (033-51-60).
CRIS ET CHUCHOTEMENTS (Suéd., v.o.) . Lucernaire, 6e (544-57-34).
2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.o.) Luxembourg, 6e (633-97-77) ; (v.f.) Hausmann, 9e (770-47-55)
LA GIFLE (Fr.), Impérial, 2e (742-72-52) ; *Quintette, 5e (033-35-40)* ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
GO WEST (A., v.o.) : *Action* La Fayette, 9e (878-80-50) ; Luxembourg, 6e (633-97-77)
LA GRANDE BOUFFE (It., v.o.) (**) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
HISTOIRE D'O (Fr.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (It., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11)
LE JARDIN DES FINZI-CONTINI (It., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).
L'ESPION AUX PATTES DE VELOURS (A., v.o.) ; Marignan, 8e 359-92-82) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; La Royale, 8e (265-82-66) , Gaumont-Sud, 14e (331 - 51 - 16) ; Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-13) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
L'ILE NUE (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).

LUNDIS MUSICAUX DE L'ATHENEE

2e saison 1978-79
9 octobre - 18 juin

ELLY AMELING - DALTON BALDWIN
MICHEL BEROFF - CATHY BERBERIAN
BORIS BLOCH - CLEVELAND QUARTET
CONTRASTES - NADINE DENIZE
AUGUSTIN DUMAY
CHRISTOPH ESCHENBACH
BIRGIT FASSBAENDER - BIRGIT FINNILÄ
JUSTUS FRANTZ - GERARD FREMY -
IRWIN GAGE - ARTHUR GRUMIAUX
LYNN HARRELL - BARBARA HENDRICKS
MARILYN HORNE - EUGEN ISTOMIN
JOSE ITURBI - GUNDULA JANOVITZ
SENA JURINAC - MAGDA KALMAR
TOM KRAUSE - DAVID LIVELY
EDDA MOSER - SIGMUND NIMSGERN
JESSYE NORMAN - MICHAEL RUDI
GYORGY SEBOK
ELISABETH SODERSTRÖM
ELISABETH SPEISER - MARTI TALVELA
FRANÇOIS-JOEL THIOLLIER
CAROLYN WATKINSON - MARK ZELSTER
TERESA ZYLIS-GARA

RESERVATION OUVERTE - RENSEIGNEMENTS
073.27.41

DU 5 AU 29 JUILLET 1978 A 20 H 45

SOUS LE PATRONAGE DU MINISTERE
DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION
LA VILLE DE PARIS
LE THEATRE NATIONAL DE L'OPERA DE PARIS
PAR ENTENTE AVEC
RTL

présentent

LE BALLET
DU
THEATRE NATIONAL
OPERA
DE PARIS

AU PALAIS DES CONGRÈS
(SALLE CLIMATISEE)

PORTE MAILLOT

5, 6, 7, 8, 10, 11, 12, 13, 17, 18 JUILLET A 20 H 45
LA BELLE AU BOIS DORMANT
19, 20, 21, 22, 24, 25, 26, 27, 28, 29 JUILLET A 20 H 45
GISELLE
AVEC LES ETOILES ET LE CORPS DE BALLET

LOCATION A PARTIR DU 28 JUIN (12 H 30 A 19 H sauf DIM.) AU PALAIS DES CONGRÈS, PORTE MAILLOT OU PAR TELEPHONE 758.27.78
RENSEIGNEMENTS 758.27.78 ET TOUTES AGENCES
PLACES : 70 F - 50 F - 40 F - 30 F

Pour vous réserver les meilleures places, remplissez immédiatement le bon ci-dessous et retournez-le à : BALLET OPERA, Palais des Congrès, Porte Maillot, B.P. 7 - 75017 Paris. Si vos billets ne vous parvenaient pas 5 jours avant la date choisie, réclamez téléphoniquement au 758.27.78. Aucune réclamation ne sera admise après la séance.

BON DE RESERVATION PAR CORRESPONDANCE

NOM .... TEL. ....
ADRESSE ....
....

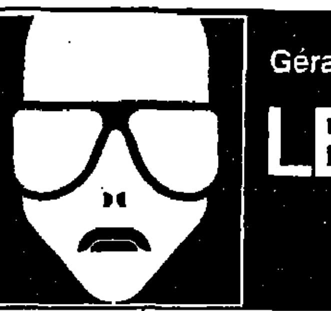
	Dates	Nbre places	Prix unitaire	Total
Belle au Bois Dormant				
Giselle				

Ci-joint règlement d'un total de F .... par chèque bancaire ou postal (3 volets) à l'ordre de Ballet Opéra et une enveloppe timbrée à mon nom pour l'envoi des billets.

LE
SIGNATURE

ORGANISATION SPECTACLES LUMBROSO

En VO : MAYFAIR - HAUTEFEUILLE - MONTE-CARLO - QUARTIER LATIN - 14 JUILLET BASTILLE
14 JUILLET PARNASSE - MARTROI Orléans
En VF : MONTPARNASSE 83 - IMPÉRIAL PATHÉ - NATION - SAINT-LAZARE PASQUIER - GAUMONT CONVENTION - MARLY Enghien - TRICYCLE Asnières - ARTEL Nogent - CYRANO Versailles - CÉZANNE Aix-en-Provence



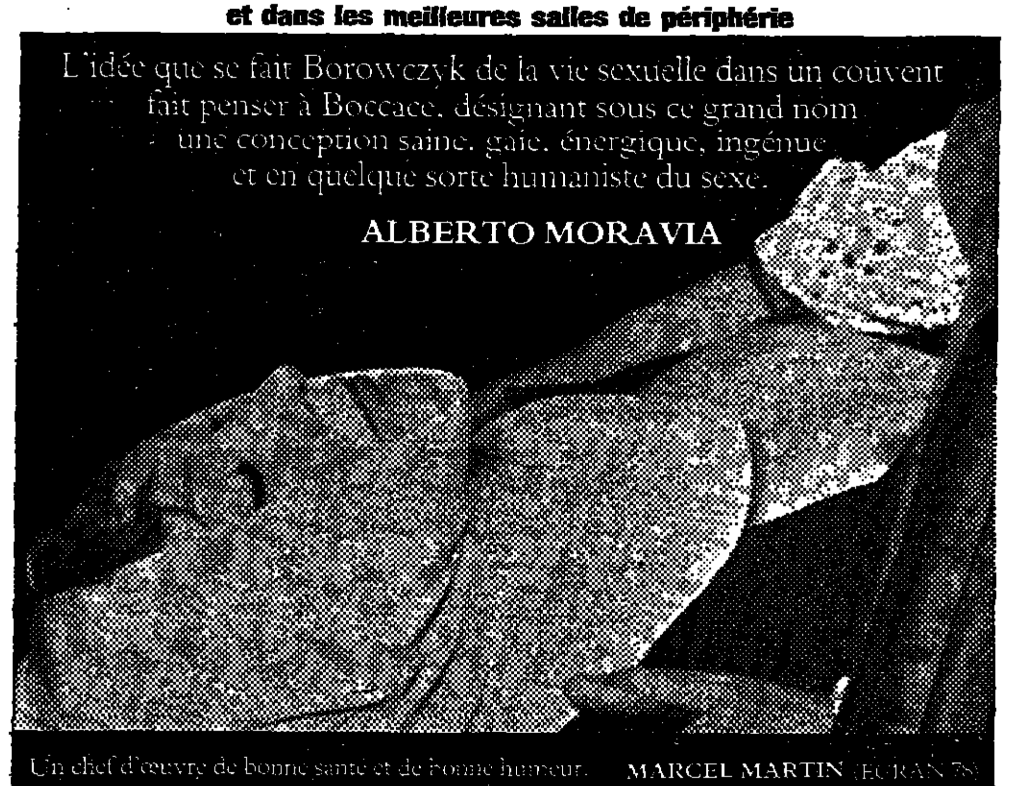
Géraldine Chaplin / José Luis Gomez / André Falcon
LES YEUX BANDÉS
LOS OJOS VENDADOS
Carlos Saura
MERCREDI 28 JUIN

La version française supervisée par Carlos Saura est interprétée par Géraldine Chaplin et José Luis Gomez.

MERCREDI

PARAMOUNT ÉLYSÉES VO - STUDIO ALPHA VO - PARAMOUNT MAILLOT
PARAMOUNT MARIVAUX - CAPRI GRANDS BOULEVARDS
PARAMOUNT MONTPARNASSE - PARAMOUNT ORLÉANS
STUDIO JEAN COCTEAU - CONVENTION SAINT CHARLES - PARAMOUNT GALAXIE
et dans les meilleures salles de périphérie

L'idée que se fait Borowczyk de la vie sexuelle dans un couvent fait penser à Boccace, désignant sous ce grand nom une conception saine, gaie, énergique, ingénue et en quelque sorte humaniste du sexe.
ALBERTO MORAVIA



Un chef d'œuvre de bonne santé et de bonne humeur. MARCEL MARTIN (ÉCRAN 78)

LIGIA BRANICE - HOWARD ROSS - MARINA PIERRO
dans
Intérieur d'un Couvent
Un film de
WALERIAN BOROWCZYK
d'après
STENDHAL
PROMENADES DANS ROME
avec GABRIELLA GIACOBBE - RUDY DALPRA
LOREDANA MARTINEZ - MARIO MARANZANA



MERCREDI

GRAND REX (v.f.) - U.G.C. NORMANDIE (v.o.) - NAPOLÉON (v.f.)
BIENVENUE-MONTPARNASSE (v.f.) - U.G.C. GOBELINS (v.f.)
CONVENTION SAINT-CHARLES (v.f.) - U.G.C. ODÉON (v.o.) PARLY 2
SAINT-GERMAIN C2L - CRÉTEIL Artel - ROSNY Artel - PANTIN Carrefour
VÉLIZY 2 - SARCELLES Flanades - ENGHIEN Français



Votre vie - ou votre mort ? - suspendue à un fil...

MORTS SUSPECTES
(COMA)



MARTIN ERLICHMAN ... MICHAEL CRICHTON
GENEVIEVE BUJOLD / MICHAEL DOUGLAS ... "MORTS SUSPECTES" (COMA) / ELIZABETH ASHLEY / RIP TORN
et RICHARD WIDMARK ... / ... MICHAEL CRICHTON / ... ROBIN COOK
... JERRY GOLDSMITH / ... MICHAEL CRICHTON / ... MARTIN ERLICHMAN
Un film M.G.M.
INTERDIT AUX MOINS DE 13 ANS

SPECTACLES

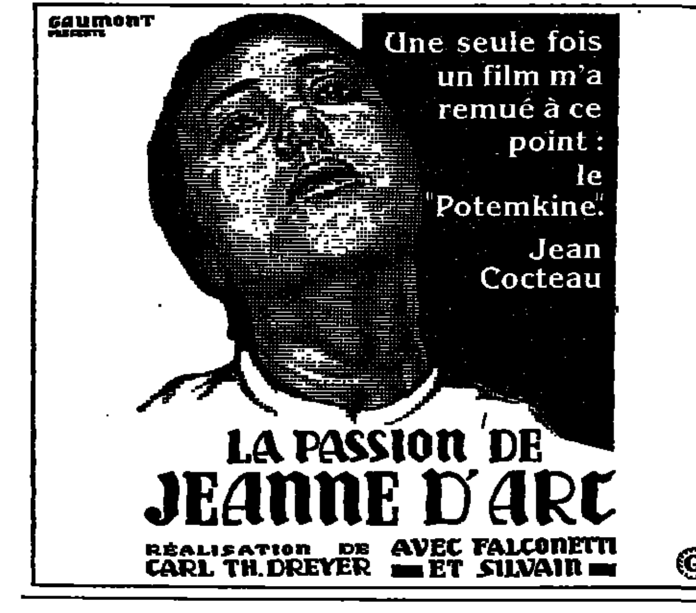
MEAN STREETS (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22) ; Marbeuf, 8e (225-47-19)
MON NOM EST PERSONNE (It., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
NIAGARA (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66)
ORFEU NEGRO (Brés.-Fr.) : Cinéma des Champs-Elysées, 8e (359-61-70).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Dominique, 7e (705-04-55) (sauf mard.) ; Lucernaire, 6e (544-57-34).
PANIQUE A NEEDLE PARK (A., v.o.) (**) : New-Yorker, 9e (770-63-40) (sf mar.).
PHARAON (Pol., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LE SHERIFF EST EN PRISON (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17)
SCHMOCK (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
SOLEIL VERT (A., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13).
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE (A., v.o.) (**) : J.-Cocteau, 5e (033-47-62) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
TREMBLEMENT DE TERRE (A., v.o./v.f.) : Les Templiers, 3e (272-94-56).
TROIS FEMMES (A., v.o.) : Théâtre Présent, 19e (203-02-55)
UN ETE 42 (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).
VICES CACHES, VERTUS PUBLIQUES (Youg., v.o./v.f.) (**) : Les Templiers, 3e (272-94-56).
VIOL ET CHATIMENT (A., v.f.) (**) : Club, 9e (770-81-47).
ZARDOZ (Ang., v.o.) : J.-Renoir, 9e (874-40-75) (Mer. à Sam.).

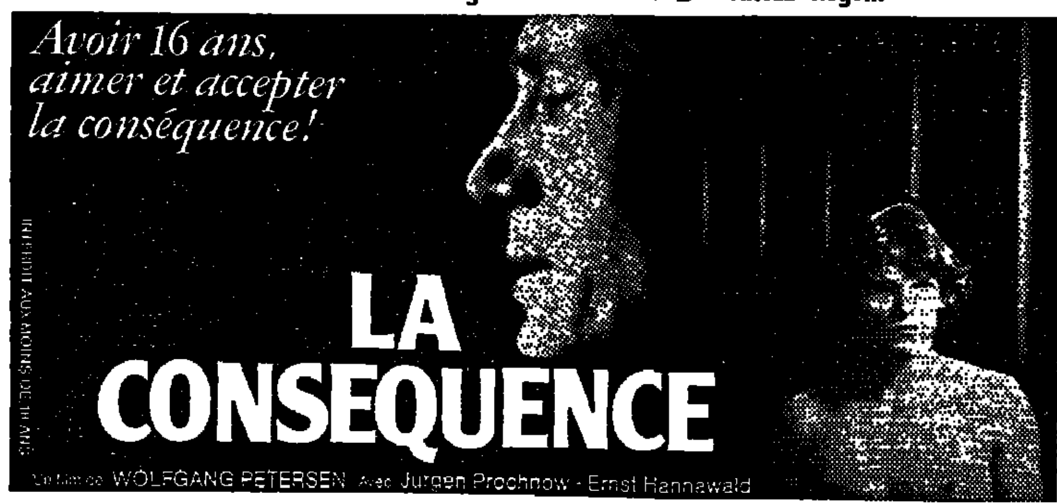
Les séances spéciales

AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h. et 24 h.
L'AUTRE (A., v.o.) (**) : Daumesnil, 12e (343-52-97), soir.
CASANOVA DE FELLINI (It., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82), soir.
LES CLOWNS (It., v.o.) : Olympic, 14e, 18 h. (sf. S., D.).
LA DERNIERE FEMME (It., v.o.) (**) : Lucernaire, 6e (544-57-34), 12 h., 24 h.
EL TOPO (Mex., v.o.) (**) : Lucernaire, 6e, 12 h., 24 h.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.
DES ENFANTS GATES (Fr.) : Tourelles, 20e (636-51-98), sam. 17 h.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, 10 h., 12 h., 24 h.
HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), 12 h., 24 h.
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 20 (sf D.)
JE, TU, IL, ELLE (Fr.) : Le Seine, 5e, 12 h. 15 (sf D.).
JEREMIAH JOHNSON (A., v.o.) : La Clef, 5e, 12 h., 24 h.
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, 10 h., 12 h., 24 h.
PIERROT LE FOU (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e, 12 h., 24 h.
TAXI DRIVER (A., v.o.) : La Clef, 5e, 12 h., 24 h.
THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (Ang., v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83), S., 24 h.
UNE ETOILE EST NEE (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mar., 21 h.

Les festivals

CINEMA AFRICAIN (v.o.) : Le Ranelagh, 16e (288-64-44) : le Destin ; Tiyabu-Biru.
REGARD DES FEMMES SUR... : Palais des arts, 3e (272-62-98), films et débats : Je, tu, il, elle ; What Mazing You ; Boxing Match ; la Vie parisienne ; Soma ; la Substantifique.
G. PHILIPE : La Pagode, 7e (705-12-15) : les Grandes Manœuvres.
LA CHAIR, LA MORT, LE DIABLE (v.o.) : La Pagode, 7e (705-12-15) : les Damnés.
R. BEDFORD-D. HOFFMAN (v.o.), Acacias, 17e (754-97-83), 13 h. 30 : Gatsby le Magnifique ; 16 h. : Nos Plus Belles Années ; 18 h. : les Hommes du président ; 20 h. : Votez McKay ; 22 h. : Lenny
CRIME, VIOLENCE ET POLITIQUE (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) : Votez McKay.
HOMMAGE A LA RANK (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) ; le Cavalier noir.
B. KEATON, Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25) : Buster Keaton Shorts.
CHATELET-VICTORIA, 1er (508-94-14) (v.o.), I, 13 h. : Rocco et ses frères ; 16 h. : le Dernier Tango à Paris ; 18 h. 10 : Jules et Jim ; 20 h. : Aguirre, la colère de Dieu ; 22 h. : Ascenseur pour l'échafaud. — II, 14 h. : Electre ; 16 h. 10 : l'Enigme de Kaspar Hauser ; 18 h. 5 : Citizen Kane ; 20 h. 15 : le Beau Serge ; 22 h. 10 : les Cousins.
STUDIO GALANDE (v.o.), (033-72-71), 12 h. 15 : Les Indiens sont encore loin ; 14 h. : Frankenstein Jr. ; 15 h. 50 : Mort à Venise ; 18 h. : le Privé ; 20 h. : Un tramway nommé Désir ; 22 h. 10 : Chiens de paille.
COMEDIES MUSICALES AMERICAINES (v.o.) Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : Tous en scène.
BOITE A FILMS, v.o., 17e (754-51-50) I 13 h. : Easy Rider ; 14 h. 45, sam., 23 h. 30 : The Song Remains the Same ; 17 h. : Une journée particulière ; 19 h. : Cabaret ; 21 h. : le Dernier Tango à Paris. — II : 13 h. : les Noces de Fritz the Cat ; 14 h. 35 : A nous les petites Anglaises ; 16 h. 30 : Phantom of the Paradise ; 18 h. : Annie Hall ; 19 h. 50 : Mort à Venise ; 22 h. : Bonny and Clyde.
RETROSPECTIVE P. VECCHIALI, v.o., Action République, 11e (805-51-33) : la Machine.
A. HITCHCOCK, v.o., Action La Fayette, 9e (878-80-50) : The Skin Game.
LES GRANDS FILMS FANTASTIQUES DE LA R.K.O., v.o., Action Christine, 6e (325-85-78) : Bedlam.
MARX BROTHERS, Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : Monkey Business.
DROGUE, v.o., Le Seine, 5e (325-95-99), 15 h. 30 : l'Héroïne du Triangle d'Or ; 17 h. : Skezag ; 18 h. 30 : Hallucinations ; 20 h. : le Manque ; 22 h. 30 : French Connection. — II, perm. : More.





RADIO-TÉLÉVISION

MARDI 27 JUIN

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Nobile : les naufragés des glaces.

Ce film de montage, réalisé par D. Costelle, retrace la prestigieuse aventure du général Nobile qui survola le pôle Nord dès 1926. Nobile et des compagnons témoignent. Captivant et émouvant.



21 h. 25, Variétés : Gilles Vigneault à Paris ; 22 h. 35, Le livre du mois, par J. Ferniot et C. Collange.

Avec MM. C. Jambet (Mircéa Eliade) ; *J. Elleinstein* (Trente ans de parti, un communiste s'interroge) ; *G. Suffert* (Deux siècles chez Lucifer) ; *G. Rolin* l'Anti-Manuel de français) ; *J. Boissonnat* (Des choses cachées depuis la fondation du monde) ; *A. Conte* (le Tunnel) ; *J. Duquesne* (J. Guyon) ; *et Mme J. Alia* (les Années orphelines).

23 h. 50, Journal.

CHAINE II : A 2

20 h. 45, Les dossiers de l'écran : Les marées noires ou le prix du pétrole.

Un document inédit de G. Larriaga et A. Cances ouvre des dossiers qui aborderont le drame de la pollution des mers en le reliant aux questions de droit international.

22 h., Débat à Paris et à Portsall.

Avec MM M. Bécam, secrétaire d'Etat aux collectivités locales ; M. Lemaignan, directeur de la Compagnie française des pétroles ; J. Lelièvre, commandant du pétrolier Baillus ; *les commandants Carus et Guillaume ; J. Rouvier, professeur de droit ; M. Legendre, maire de Portsall ; L. Laubier, biologiste ; G. Perhirin, membre des « Amis de la terre » ; Mme Marie-Thérèse Talabardon, hôtelière, et un marin-pêcheur, un goémonier, un ostréiculteur.*

23 h. 30, Journal.



CHAINE III : FR 3

20 h. 30, FILM (westerns, policiers, aventures) : SERVICES SPÉCIAUX, DIVISION K, de V. Guest (1967), avec S. Boyd, C. Sparv, M. Redgrave, L. McKern, J. Kemp. (N.)

Le directeur d'une fabrique de jouets, chef d'un réseau d'espionnage au service du gouvernement britannique, est aux prises avec les agents d'une organisation adverse.
Sujet conventionnel. Réalisation marquée par le souci du détail réaliste. Quelques touches d'humour.

22 h. 5, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., Dialogues : « Labyrinthe de la pensée », avec Cornélius Castoriadis et Marcel Gauchet ; 21 h. 15, Musiques de notre temps ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : la nation Woodstock, les années hurlantes, par P. Dupont.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, Echanges internationaux, « Automne styrien 1977 », avec l'Orchestre symphonique de Zagreb et le Big band RTZ : « Les échos II » (I. Kuljeric), « Tehrana » (Malec), « Concerto per archi » (Haubenstock-Ramati), « 54 Kraja » (Detoni) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit : presqu'île ; 23 h., Jour « J » de la musique ; 23 h. 15, Nouveaux talents, premiers sillons ; Schmeirer, Barbella, Valentine ; 0 h. 5, Sept Continents, de Jules Verne.

MERCREDI 28 JUIN

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Les visiteurs du mercredi ; 17 h. 55, Sur deux roues ; 18 h. 10, A la bonne heure : que faire avec le baccalauréat ? (en collaboration avec « le Monde de l'éducation ») ; 18 h. 25, Un, rue Sésame ; 18 h. 55, Ces animaux qu'on appelle des bêtes ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 40, Eh bien... raconte ! ; 19 h. 50, Tirage du Loto ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Série : L'inspecteur mène l'enquête ; 22 h., Une vie : Maurice Genevoix (n° 2 : Les Vernelles).

22 h. 55, Journal.

CHAINE II : A 2

13 h. 50, Feuilleton : La folie des bêtes ; 14 h., Aujourd'hui madame ; 15 h. 5, Série : L'homme qui valait 3 milliards ; 15 h. 55, Un sur cinq ; 17 h. 55, Sports : golf ; 18 h. 25, Dessins animés ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Il était une fois le Tour.

20 h. 30, Feuilleton : Moi, Claude, empereur ; 21 h. 30, Magazine : Cartes sur table (Mme Jeannette Thorez-Vermeersch, veuve de Maurice Thorez).

22 h. 35, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Conseil national du patronat français (C.N.P.F.) : 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Cinéma 16 : le Rabat-Joie. Scénario et réal. de J. Larriaga, musique de L. Petitgirard, avec C. Piéplu, C. Maurier, R. Villaume.

Il n'arrivait rien à Louis Dupon, boulanger. Et voilà qu'il devient juré. A cause de l'accusé, un certain Duran, son univers éclate.

22 h. 20, Journal.
22 h. 35, Ciné-regards : Objectif cinéma.

Portrait d'un chef décorateur : Kohut Svelko ; André Téchiné tourne les Sœurs Brontë ; *Le prix des lectrices de* Elle *à Marseille.*

FRANCE-CULTURE

7 h. 3, Poésie... Daniel Blanchard (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... la communion au sol ; à 8 h. 32, La marche à l'étoile ; à 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Matinée des sciences et techniques ; 10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie ; 11 h. 2, Robert Casadesus, l'homme et l'artiste ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Soliste (Messiaen, Nordheim) ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Il ne faut pas tirer les oiseaux au repos », de J. Rhys ; 14 h. 45, L'école des parents et des éducateurs ; 15 h., Les après-midi de France-Culture... La distribution des prix ; à 16 h. 25, En direct, avec C. Malhuret ; à 17 h. 15, Les Français s'interrogent ; 17 h. 32, Robert Casadesus, l'homme et l'artiste ; 18 h. 30, Feuilleton : « La guerre des sabotiers de Sologne », de M. Schilovitz ; 19 h. 25, La science en marche (mémoire innée, mémoire acquise) :

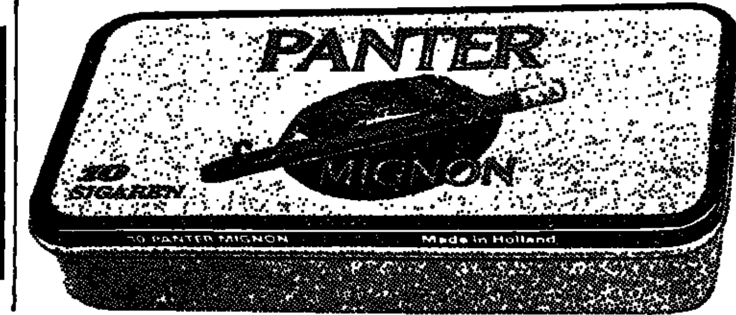
20 h., La musique et les hommes : « Zaïs », de J.-P. Rameau ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : la nation Woodstock, les années hurlantes, par P. Dupont.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Chansons ; 12 h. 40, Jazz classique : Sur quelques big band oubliés ;

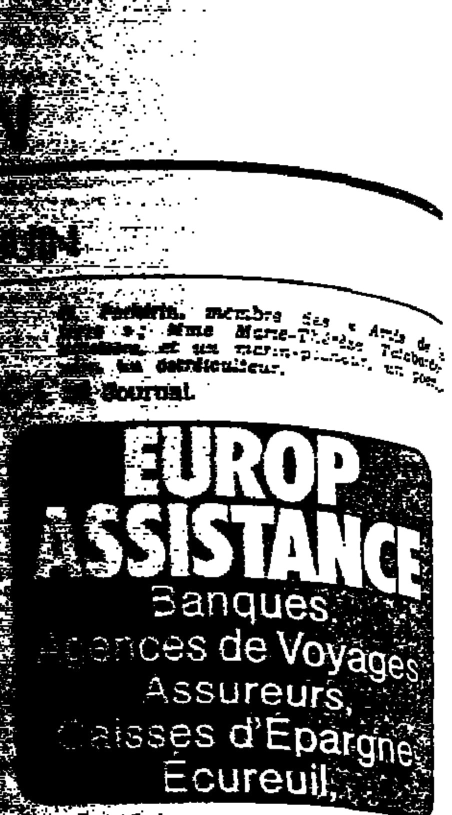
13 h. 15, Stereo service ; 14 h., Variétés de la musique légère ; 14 h. 30, Triptyque... Prélude : Saint-Saens, Fauré, Schmitt ; 15 h. 32, Le concert du mercredi : Orchestre symphonique de Vienne, dir. K. Boehm... « Symphonie n° 2 » (Brahms), « Symphonie concertante » (Mozart) ; 17 h., Postlude : Popartz, Dukas ; 18 h. 2, Musiques magazine : L'actualité des musiques parallèles ; 19 h., Jazz time : « Les hommes du président » ; 19 h. 35, Kiosque ; 20 h., Thèmes variés.

20 h. 30, Entrée de jeu : Vivaldi, Barrière, Frescobaldi, Gabrieli, Geminiani, Forqueray, Aubert, Boccherini ; 22 h. 30, France-Musique la nuit ; 23 h., La dernière image ; 0 h. 5, Sept Continents, de Jules Verne.









هكذا من الأصل

RADIO-TÉLÉVISION

— *VU* —

Robby, le robot

Ce bon, grand, gros robot comme on les aime, docile, serviable et emporté, vous l'avez peut-être vu lundi soir dans la Planète interdite. *Il était rigolo. Surtout quand on lui donnait un ordre pas prévu à son programme. Il fallait voir alors sa tête grésillante, écarlate, carburant à s'en faire péter tous les circuits. Aucun rapport, hélas ! avec les vrais, ceux dont nous ont parlé après les spécialistes réunis par Robert Clarke rue Cognacq-Jay : des machines fonctionnelles de forme abstraite, des outils perfectionnés genre grue, pompe à essence ou appareil dentaire, pas excitants pour deux sous. Sauf bien entendu dans le domaine de la prothèse. Sensationnelle, cette main articulée recouverte bientôt peut-être d'une peau artificielle.*

De tous les instruments destinés à nous éviter un travail répétitif, pénible, insalubre ou dangereux dans les usines, les centrales nucléaires, sous la mer ou à travers les espaces interstellaires, le plus humain c'est celui dont se sert la Régie Renault pour assembler des pièces de forces différentes, un bras doté d'un œil de caméra d'une souplesse et d'une douceur impressionnantes. Le reste relève de la quincaillerie électronique.

On avait pourtant entendu parler, on ne l'a pas rêvé, d'une aide ménagère aux gestes programmés, prête à envahir le marché américain en gants blancs et tablier. On aurait quand même pu nous en dire deux mots. Ne serait-ce que pour flatter le petit Prométhée qui sommeille en chacun de nous... et l'homme fabriqua une machine à son image. Vieilles tentations, vieux mirages, vieilles terreurs concrétisées, illustrées, de l'automate au golem par nos Caligari et autres Frankestein. Mais non, rien. Pas grand-chose non plus sur les énormes problèmes politiques et sociaux soulevés par l'automatisation possible de la production. Terrain miné. On avait peur visiblement de s'y intéresser.

Les débats deviennent de plus en plus techniques, et c'est dommage. Ils ont perdu ce petit côté cours de rattrapage modeste, accessible pour élèves médiocres capables de mieux faire. A présent, ils se haussent du col, ils exigent qu'on prenne des notes, qu'on consulte le dictionnaire. Jusqu'au naït de service, c'était Jean d'Ormesson, qui a cru devoir bachoter la question avant de venir voir l'émission, histoire de jouer les forts en thème.

Conclusion ? Rien à craindre. Les robots ne seront que ce qu'on les fera. Jamais leur compétence ne dépassera la nôtre, même si, à la différence de l'ordinateur qui leur sert de cerveau, ils deviennent capables d'affronter une situation inattendue, de surmonter d'eux-mêmes un incident de parcours. Même si — ce n'est pas impossible — il peut y avoir des robots utilisateurs ou constructeurs de robots, ils resteront absolument soumis aux données qu'on leur aura fournies.

CLAUDE SARRAUTE.

D'une chaîne à l'autre

FR3 : LE S.N.J. CONTRE LA DIRECTION

● Le Syndicat national des journalistes a cité, lundi 26 juin, devant le tribunal correctionnel de Paris (trente et unième chambre) MM. Claude Contamine et Claude Lemoine, respectivement président et directeur général de FR 3 pour *« discrimination envers un représentant syndical » :* selon le S.N.J., qui a réuni une conférence de presse avant l'audience, M. Frédéri Astoux, journaliste au bureau régional d'information d'Orléans et muté à Paris, à sa demande, en avril, a été écarté de l'antenne et affecté à l'« agence d'images », considérée par le S.N.J. comme une « voie de garage ».

Le S.N.J. affirme que cette affaire est exemplaire et que des cas semblables se sont produits auparavant avec d'autres journalistes. « *Pour ces journalistes-là,* dit le S.N.J., *qu'il s'agisse des mutations, de l'affectation à certains postes de responsabilités ou des promotions salariales, les garanties n'existent plus.* » Le jugement sera rendu le 12 juillet.

Mme THOREZ-VERMEERSCH A « CARTES SUR TABLE »

Mme Jeannette Thorez-Vermeersch sera, mercredi 28 juin, l'invitée de l'émission « Cartes sur table » (Antenne 2, 21 h 30) (1).

Agée de soixante-sept ans, Mme Thorez-Vermeersch a été la compagne de Maurice Thorez, secrétaire général du P.C.F. Elle a siégé dans les deux Assemblées constituantes, puis à l'Assemblée nationale jusqu'en 1958 et au Sénat jusqu'en 1968. Elle s'est désolidarisée cette année-là de la prise de position du comité central du P.C.F., désapprouvant l'intervention militaire en Tchécoslovaquie. Elle a alors quitté cette instance, ainsi que le bureau politique, dont elle était membre depuis 1950.

Mme Thorez-Vermeersch a donné son témoignage sur la demande de reparution de *l'Humanité* en juin 1940 *(le Monde* daté 21-22 août 1977) et avait contesté les jugements de M. Elleinstein sur la politique de détente extérieure de l'U.R.S.S. *(le Monde* du 9 avril 1977).

(1) Cette émission remplace celle qui devait être consacrée au président égyptien Anouar El Sadate.

MESSAGES PERSONNELS SUR RADIO-FRANCE-INTERNATIONALE

● Du 1er juillet au 31 août, Radio-France internationale (R.F.I.) lance une opération spéciale pour les Français qui se trouveront à l'étranger. Chaque jour, que ce soit à Montréal, à Mexico, à Dakar ou à Moscou, R.F.I. diffusera les messages personnels que les amis ou les membres de la famille souhaitent adresser à celui (ou celle) qui est parti (e) en vacances ; ceci au cours de la diffusion des programmes habituels de R.F.I. à l'étranger, qui comportent, outre des bulletins d'information toutes les heures, une sélection des émissions de France-Inter, la Bourse de Paris et des émissions spéciales R.F.I.

Pour tous renseignements et messages, écrire à R.F.I. contact, B.P. 9516, Paris-16e, ou téléphoner au *524-24-24*.

TRIBUNES ET DÉBATS

MARDI 27 JUIN

— Un dossier est consacré aux problèmes de l'entrée de l'Espagne dans le Marché commun, sur R.M.-C., à 19 heures.

MERCREDI 28 JUIN

— *M. Yvon Bourges,* ministre de la défense, est l'invité du journal de TF 1, à 13 heures.

SPORTS

TENNIS

LE TOURNOI DE WIMBLEDON

Borg en perdition

De notre envoyé spécial

Londres. — Le tenant du titre battu d'entrée à Wimbledon : telle est l'énorme sensation que Bjorn Borg a failli provoquer, lundi 26 juin, en inaugurant, comme il est de tradition, le Centre Court pour le premier match du « championship ». Il était presque 4 heures de l'après-midi. Depuis deux heures, Borg, la tête de série n° 1, le triple champion de Roland-Garros, « l'invincible » qui vient chercher ici une troisième victoire consécutive pour égaler la performance de Fred Perry avant la guerre, Borg besognait. Ou plutôt non, il paraissait muser, étrangement détaché du score, comme s'il était « ailleurs », et son regard n'avait plus rien de farouche. Ainsi, les terreurs du tennis, les « gros bras », deviennent-ils des êtres vulnérables pas comme les autres *quand l'inspiration les abandonne*. On en avait d'autant plus le cœur serré que le spectacle était totalement insolite. Borg, en effet, jouait très mal : doubles fautes en pagaille, retours à la godille dans le filet, volées de débutant délivrées n'importe comment. Sur le tableau du Centre Court, le « drame », pour prendre le style pompeux, s'inscrivait en chiffres lumineux : Borg était mené 9-8, 1-6, 6-1, 3-1 et une balle de 4-1 dans la raquette de son adversaire. Autant dire en perdition.

Or l'adversaire n'était pas mince : c'était même un géant aux épaules colossales qui laissait tomber des services de gaucher faisant des trous dans l'herbe : Victor Amaya, vingt-trois ans, un pur produit du Michigan sorti tout droit d'une page de Steinbeck, révélé l'autre année à Roland-Garros et tout récemment excellent « performer » aux Internationaux de Rome. Borg avait « annulé » le point dangereux, il avait même remporté *le jeu. Mais*, sur son service, le grand Américain menait de nouveau 40-15 avec deux balles de 4-2. C'est là qu'en vue d'une victoire hors série l'audace des plus braves vacille. Le géant, soudain, devint un « pied-tendre », et Borg, fort de son métier, reprit enfin une maîtrise qu'il ne devait plus relâcher, bouclant les deux derniers sets par 6-3, 6-3.

L'autre curiosité de cette première journée fut *la longue pénitence* qu'endura Jimmy Connors, le grandissime rival de Borg. Connors fut, lui aussi, cruellement éprouvé par un « second couteau », le Néo-Zélandais Russel Simpson, qu'il ne parvint à vaincre que par 7-5, 9-8, 6-1, terminant tout de même très fort en balayant le court de ses revers à deux mains.

Ce premier lundi était décidément à marquer d'une pierre noire pour les favoris. Tandis que se déroulaient ces suspenses, tout au fond de l'All England Club, sur le court numéro quatorze, Dick Stockton, demi-finaliste à Wimbledon en 1974 et tête de série numéro dix, se faisait battre en 3-7, 6-2, 9-8, 7-5 par un inconnu complet, l'Australien John Marks. S'essuyant machinalement la main sur la petite serviette accrochée à sa taille, promenant son profil de mouflon désabusé sur une herbe qu'il ne semblait même pas vouloir brouter, le pauvre Stockton, comme à Roland-Garros devant Vilas en demi-finale, ne parvenait pas à retrouver son toucher de balle naguère si puissant. En face de lui, l'amateur Marks, une moustache indistincte sur un grand corps maigre, réalisait le match de sa carrière, une carrière anonyme que ce joueur dépourvu d'ambition — il est ingénieur électronicien à Sydney — a commencée en tenant une raquette à l'âge de cinq ans.

OLIVIER MERLIN.

FOOTBALL

LES DEUX DERNIERS MATCHES DE LA COUPE DU MONDE ONT ÉTÉ TÉLÉVISÉS EN CHINE

La Coupe du monde de football 1978 a battu largement les records de retransmissions télévisées par satellite, détenu par les Jeux olympiques de Montréal de 1976, a annoncé, lundi, l'organisation Intelsat (Organisation internationale de télécommunications par satellites).

Les heures de transmission par satellites et de réception des matches et des événements liés au Mundial, ont totalisé plus de trois mille quatre cents heures.

L'organisation Intelsat, qui regroupe cent deux pays, note encore que les pays ou groupes de pays ayant le plus suivi le Mundial ont été le Brésil, la Colombie, l'Equateur et l'Europe. La Chine a reçu les deux derniers matches.

Des dizaines de millions de Chinois se sont massés devant les écrans de télévision lundi 26 juin pour regarder la finale Argentine-Pays-Bas, diffusée en différé.

Pour neuf cent millions d'habitants, la Chine compte environ un million de postes de télévision, dont cent cinquante mille appareils en couleur installés surtout dans les casernes, les usines, les administrations, les communes populaires, hôpitaux, établissements scolaires.

La République populaire de Chine n'est toujours pas affiliée à la Fédération internationale de football (FIFA). Elle pose comme condition préalable à sa candidature l'exclusion de Taiwan. — *(A.F.P.)*

AUTOMOBILE

La Starlet Toyota : 4 CV, cinq vitesses et un hayon avant

La Starlet commercialisée par Toyota est une petite voiture classique, sans grande originalité.

Issue de la robuste 1000, tombée en désuétude, elle n'a pour seule ambition que de présenter de nombreux progrès par rapport à sa devancière. Elle y parvient d'autant mieux que la nouvelle définition de la puissance fiscale lui permet de descendre à 5 CV, et même à 4 CV, selon qu'elle est équipée d'une boîte à quatre ou cinq rapports.

La carrosserie, hormis les phares sans élégance, est au « goût européen », tout comme les quatre places, désormais plus larges et plus pratiques (sur la version 4 CV cinq vitesses, la banquette arrière se rabat en deux parties) et le hayon qui équipe les deux modèles. Le tableau de bord redessiné comprend un témoin d'ouverture des portes, et son instrumentation est suffisante, malgré l'absence d'un compte-tours. L'équipement général n'est satisfaisant que sur la version 4 CV (pourvue d'un essuie-vitre de hayon), les finitions sont bonnes et l'ensemble paraît confortable... ce qui n'est vraiment pas le cas sur la route.

En effet, si les qualités routières de la Starlet sont évidentes, celles de sa suspension sont encore éloignées de ce que recherche un automobiliste français. Le travail réalisé par les techniciens japonais (adoption d'une direction à crémaillère, élargissement des voies, allongement de l'empattement, amélioration du guidage de l'essieu arrière et remplacement des lames de ressorts hélicoïdaux) n'a profité qu'à la tenue de route. Le freinage, efficace et bien dosé, ne pose quelques problèmes que sur sol très dégradé. Le moteur, celui de la 1000 inchangé (47 ch DIN à 5 800 tr/mn), garde ses qualités malgré un léger alourdissement de la caisse. Il est, par ailleurs, merveilleusement accessible, et sa facilité de maintenance est un modèle.

Quant à la cinquième vitesse, qui tendra à se généraliser sur les produits d'autres firmes, elle n'est ici qu'un rapport « surmultiplié » ajouté aux quatre premiers qui équipent la boîte standard. Son utilité sur un véhicule d'aussi faible cylindrée paraît contestable puisque le gain — en consommation comme en silence — est faible, et que l'avantage n'est évident que sur autoroute, à vive allure et en l'absence de tout relief. En dehors de ce cas, son usage ne peut conduire qu'à l'habitude funeste des sous-régimes. — M. B.

★ PRIX. Starlet 5 CV (3 portes, 4 vitesses) : 21 980 F. — Starlet 4 CV (5 portes, 5 vitesses) : 23 980 F. Consommations conventionnelles : 6,3 l ; 8,6 l ; 7,5 l.

UN UTILITAIRE LÉGER POUR LA VILLE

Honda Acty : le phénomène

Honda ne s'est pas trompé d'échelle en concevant l'Acty : rien n'est exigu dans ce micro-poids lourd, à l'exception de la cabine où deux routiers musclés ne pourront s'insinuer. Mais un utilitaire de ville n'est pas un long-courrier, et son unique qualité doit être de transporter un maximum de charges pour un encombrement minimum. Sur ce point, l'Acty est un phénomène.

Bien plus court qu'une R 5 (30 centimètres de moins !) et guère plus large qu'une Fiat 126, l'Acty présente cependant un plateau de chargement de 2,5 mètres carrés, sans décrochement, qui peut être encore agrandi après l'abattement des ridelles. Quant à la version fourgonnette, son volume dépasse 3 mètres cubes. C'est plus que ce que peuvent offrir nos gros breaks classiques. Pour y parvenir, Honda a dû innover : le moteur, un bicylindre 4 temps horizontal de 545 centimètres cubes (3 CV), n'encombre pas la cabine puisqu'il est logé — ainsi que la boîte à quatre rapports — sous le plateau, près des roues arrières. Et la suspension, Mac Pherson à l'avant et pont De Dion à l'arrière, occupe une place minime. Pourtant, l'Acty surprend par sa facilité de maintenance, son confort suffisant et son agencement astucieux. Son comportement en ville s'apparente à celui des premières Mini. Il a toutefois des faiblesses : un couple maximal situé à un régime trop élevé et quatre freins à tambour qui peuvent être insuffisants à pleine charge.

Les prévisions de ventes de la firme japonaise sont bien faibles : huit cents Acty en 1978, deux mille en 1979, c'est trop peu pour un marché important où rien d'autre n'existait que des triporteurs onéreux et des camionnettes dérivées de berlines de très grandes séries. L'Acty, avec ses 30 ch. DIN et son aptitude incomparable à la conduite urbaine, est un modèle de ce que doivent être les véhicules de service. — M. B.

★ Prix : plateau à ridelles (bâchable), 13 750 F ; fourgonnette à porte coulissante et hayon, 15 900 F (HT). Dimensions : 3,20 × 1,40 m. Plateau : 1,94 m. × 1,31 m. Fourgon : 1,90 m × 1,29 m. × 1,27 m. Charge utile : 500 kilos (plateau) et 450 kilos (fourgon).

CARNET

Naissances

— M. Jean Naime et Mme, née Maryse Dolivet-Petit, ainsi que François-Xavier, ont la joie d'annoncer la naissance de

Anne-Florence,

23 juin 1978.

— Pierre et Marie-José Moutastruc ont la joie d'annoncer la naissance de

Laurent,

le 18 juin 1978.
1040 Bruxelles.
1, rue d'Oultremont.

— M. François Ancely et Mme, née Danièle Bechetoille, Frédéric, Caroline et Grégoire, ont la joie d'annoncer la naissance de

Cyrille,

18 juin 1978.
Résidence Marly,
boulevard de Paris,
59 Roubaix.

— Francis et Isabelle Fruchart, née Laforêt, ont la joie de faire part de la naissance de

Elise,

29 mai 1978.
Grenoble - Rabat.

Mariages

— On nous prie d'annoncer le mariage de

Mlle Olga BAZANOFF,

fille de M. Vsevolod Bazanoff, décédé, et de Mme, née Anne Djamgaroff, avec

M. Pierre MOREL,

fils du docteur André Morel et de Mme, née Janine Vallernaud, à Moscou, le 27 mai 1978.
6, rue Rameau, 75002 Paris.
12, rue Lamartine, 26100 Romans.
Ambassade de France à Moscou.

— M. et Mme André Houdart,
M. et Mme Maurice Terrin,
sont heureux de faire part du mariage de

Pierre AMROUCHE
et Marie-Laure TERRIN,

qui a été célébré dans l'intimité, le 24 juin 1978.
90, boulevard Malesherbes,
75008 Paris.
14, cours Albert-1er, 75008 Paris.

Décès

— Nous apprenons le décès de

M. Maurice BLESTEAU,

rédacteur en chef de « Gastronomie magazine », officier du Mérite agricole, administrateur du Syndicat de la presse d'information des professions.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, à Montigny (Oise). Un service sera célébré en l'église Saint-François-Xavier, à Paris, le jeudi 29 juin à 16 heures.

[Né le 2 janvier 1910, à Montigny (Oise), Maurice Blesteau collabore, entre les deux guerres, à « l'Intransigeant » et à « Marie-Claire ». Il fonde plusieurs revues, parmi lesquelles « Gastronomie magazine, l'Art culinaire », dont il devient rédacteur en chef en 1968. Il avait été élu, en 1974, secrétaire général de l'Association professionnelle des chroniqueurs et informateurs de la gastronomie.]

— Mme Jean Bonnardel,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Alexandre BONNARDEL,

survenu subitement le 14 juin 1978, à l'âge de vingt-trois ans.
Priez pour lui.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu le 23 juin, à Fervaques (Calvados), dans l'intimité.

— Nîmes.
— Le Vénérable Maître,
Les sœurs et Frères de la Respectable Loge maçonnique mixte internationale du Droit humain, l'Arc-en-ciel, Orient de Nîmes, ont le regret d'informer du départ pour la Grande Loge éternelle, de leur Vénérable d'honneur, le très cher Frère

Paul CASTANET.

L'ensevelissement a eu lieu le 20 juin 1978 à Le Cres - 34920.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Edmond CHASSERY,

domicilié à Champfleury, Voisins-le-Bretonneux, survenu le 23 juin 1978 à Fréjus (Var).

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 29 juin 1978, à 15 h. 30, à Saint-Pierre de Neuilly.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Gaston Dufour,
M. et Mme André Dufour,
font part du décès de

M. Gaston DUFOUR,

survenu le 25 juin 1978.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-André à Montreuil-sous-Bois (93), le 29 juin, à 10 h. 45.
93107 Montreuil.

— Dijon.
M. Pierre Garaudet,
M. et Mme Denis Garaudet,
M. et Mme Francis Fhal,
Médéric et Mathieu Garaudet,
Cyril et Arnaud Fhal,
M. et Mme Fernand Gavat,
Mme Fernand Faltot,
M. et Mme Claude Gavat et leurs enfants,
M. et Mme Marcel Garaudet et leurs enfants,
Mme Paul Guichet et sa fille Andrée,
Les familles Garaudet, Gavat, Guichet et Champion, ont la douleur de faire part du décès de

Mme Odette GARAUDET-GAVAT.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité à Pontailler-sur-Saône, le lundi 26 juin 1978.
M. Pierre Garaudet,
Résidence de Nansouty,
impasse N.-Enfert, 21100 Dijon.

— Le président et le conseil d'administration de la Société mutualiste du personnel de la Banque nationale de Paris,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Roland HOUDON,
vice-président,

survenu en son domicile, le 24 juin 1978, dans sa soixante-neuvième année.

Le service religieux célébré le mercredi 28 juin, à 9 heures, en l'église de Beaugency (Loiret) sera suivi le même jour, à 15 heures, de l'inhumation au cimetière de Garches (Hauts-de-Seine) dans le caveau de famille.

— Mme Edgar Ledermann,
Michelle, Eric, Olivier, Luc Ledermann,
Le capitaine et Mme Jacques Milio,
M. et Mme Thierry Philippon,
Mme Sully Ledermann et ses enfants,
font part du décès du

général de division
Edgar LEDERMANN,

commandeur de la Légion d'honneur, survenu à Bordeaux, le 22 juin 1978.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Luigi LEVY,

survenu à Paris, le 26 juin, dans sa quatre-vingt-septième année, entouré de l'affection de tous les siens.

De la part de :
Mme Luigi Levy, son épouse,
M. et Mme Hary Levy, Bernard Levy, Gilbert Levy, ses enfants,
ainsi que de ses petits-enfants, arrière-petits-enfants, parents et alliés.

Les obsèques auront lieu au cimetière du Montparnasse, boulevard Edgar-Quinet, le mercredi 28 juin, à 16 h. 15.
9, rue du Colonel-Combes,
75007 Paris.

— Mme Emmanuel André-Martin,
Sa famille et ses amis,
ont l'immense peine de faire part du décès de

Emmanuel ANDRÉ-MARTIN,

fondateur du centre de formation professionelle de Gurcy-le-Chatel en 1941,
officier de la Légion d'honneur.

La messe sera concélébrée dans l'intimité en l'église de Saint-Vit (Doubs), le mardi 27 juin 1978, à 15 heures.
26, rue Claude-Lorrain,
75016 Paris.

— Générargues, Paris.
Frédéric et Françoise Musso,
Raymond et Magali Castans,
Les familles Musso, Soutoul, Castans, Verhegge, Pestre,
font part du décès accidentel de leur petit

Antoine MUSSO,

à l'âge de quatre ans et demi.

Les obsèques ont eu lieu à Générargues (Gard), le jeudi 22 juin 1978.

— M. et Mme Alain Pons et leurs enfants,
M. et Mme Bernard Poquet et leurs enfants,
ont la douleur de vous faire part du décès de

Mme Albert PONS,
née Marguerite Techené,

leur mère, belle-mère et grand-mère, survenu le 17 juin 1978, à Cognac.

Les obsèques ont été célébrées en l'église Saint-Léger, à Cognac, le mercredi 21 juin 1978.
16, avenue Bugeaud, 75116 Paris.
20, rue de Bagnères, 64000 Pau.

— M. et Mme Jean-Michel Quatrepoint,
M. Olivier Quatrepoint,
M. Jérôme Quatrepoint,
Mme Prosper Gros et ses petits-enfants,
Mme Ilse Lemoine,
ont la douleur de faire part du décès de

Michel QUATREPOINT,

avocat à la cour d'appel de Paris, survenu dans sa cinquante-huitième anéée, le 22 juin 1978, à Paris.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité, le 27 juin, au cimetière de Gentilly.
55, rue Laugier, 75017 Paris.
27, rue Saint-Ferdinand,
75017 Paris.

— M. Charles Tannenbaum,
M. et Mme Joseph-Henri Darbon,
Mlle Hélène Tannenbaum,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Charles TANNENBAUM,
née Hassé Knopf,

le 25 juin 1978.

Les obsèques auront lieu le 28 juin 1978, à 9 h. 45, au cimetière de Pantin.

Ni fleurs ni couronnes.
17, rue de Trévise, 75009 Paris.

Remerciements

— Mme Emile Penichel,
M. et Mme Lazare Winn et leurs enfants,
Mme C. Limey et son fils,
Et toute la famille,
remercient toutes les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie lors de la disparition subite de

M. Emile FENICHEL,

survenu le 21 juin 1978, à l'âge de soixante-quatorze ans.
30, rue Faidherbe, 75011 Paris.

Anniversaires

— Les Amis de Maryse Bastié organisent une cérémonie qui sera célébrée au cimetière du Montparnasse le jeudi 29 juin, à 12 heures précises, à la mémoire de l'aviatrice, détentrice de records mondiaux et résistante. Rendez-vous porte Edgar-Quinet.

Communications diverses

— Mme Claude Hemery,
M. Claude Mahieu,
seront heureux de recevoir leurs amis, le mercredi 28 juin, à partir de 19 heures, et de leur présenter « l'Apocalypse », suite gravée par Albert Decaris, présentée par Jean Guitton, de l'Académie française.

Ils prient les personnes qui n'auraient pas reçu de carton d'invitation de bien vouloir les en excuser.

3, place du Marché-Sainte-Catherine (68, rue Saint-Antoine). Tél. : 272-66-93.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ETAT

— Université Paris-V, mercredi 28 juin 1978, à 9 heures, amphithéâtre E.-Durkheim, galerie C.-Bernard, escalier J, 3e étage, M. Antonio Benenati : « Essai sur la formation et les structures de l'Italie contemporaine (1860-1960) ».

— Université de Paris-I, mercredi 28 juin 1978, à 14 heures, salle L.-Liard, Mme Hardouin-Fugier : « Louis Janmot, 1814-1892, et les peintres lyonnais. »

— Université de Paris-VIII, mercredi 28 juin 1978 à 14 heures, bâtiment H, salle 015, Mme Claude Valette, née Bourgeois Gavardin : « James M. Barrie, l'homme et l'œuvre. »

— Université de Paris-IV, mercredi 28 juin 1978 à 14 heures, amphithéâtre Quinet, escalier A, Mme Josette Pacaly, née Luya : « Biographies et autobiographie sartriennes. Essai de critique psychanalytique. »

— Université de Paris-I, jeudi 29 juin 1978 à 9 heures, salle L.-Liard, Mlle Marie-Françoise Gribet : « L'activité industrielle du Val-de-Loire entre Digoin et l'agglomération de Nevers. »

— Université de Paris-III, jeudi 29 juin à 14 heures, salle Greard est A, 2e étage, M. Claude Fell : « José Vasconcelos, les années de l'Aigle (1920-1925). Education, culture et ibéro-américanisme dans le Mexique post-révolutionnaire. »

— Université de Paris-IV, jeudi 29 juin 1978 à 14 heures, salle Louis-Liard, Mme Jeanne Battesti-Pelegrin : « Lope de Stuniga. Recherches sur la poésie espagnole au XVe siècle. »

— Université de Paris-IV, jeudi 29 juin 1978 à 15 heures, salle 50, centre universitaire du Grand Palais, Mlle Yvonne Janin : « L'architecture religieuse en bois de la Russie septentrionale (étude comparée avec les églises en bois de Scandinavie). »

— Université de Paris-IV, vendredi 30 juin 1978 à 14 heures, salle Louis-Liard, M. André Bleikasten : « De Narcisse à Protée ou les sentiers du romanesque. Thèmes et symboles dans les romans de William Faulkner (1929-1932). »

Visites et conférences

MERCREDI 28 JUIN

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., 3, rue Malher : « Les synagogues de la rue des Rosiers. L'église des Blancs-Manteaux » (A travers Paris).

15 h. 15, 8, rue Boutebrie : « Le charmant cloître, les pittoresques maisons autour de l'église Saint-Séverin » (Mme Barbier).

15 h., métro Abbesses : « Cités d'artistes et jardins secrets de Montmartre » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

15 h., place du Puits-de-l'Ermite : « La mosquée de Paris » (Paris et son histoire).

15 h., 42, avenue des Gobelins : « Les Gobelins » (Tourisme culturel).

18 h. 30, entrée de l'exposition au Grand Palais : « Exposition Cézanne » (Visages de Paris).

CONFERENCES. — 13 h., 16 h. et 20 h., 13, rue de la Tour-des-Dames : « Conscience cosmique et méditation transcendantale » (entrée libre).

20 h. 30, 46, rue de Vaugirard : « Curandero, le monde des guérisseurs au Pérou » (projection).

20 h. 30, Domus Médica, 60, boulevard de Latour-Maubourg, M. Yves Diénal : « Exposé et séance de psychanalyse. L'influence de l'entourage dans les troubles de l'esprit. L'enfant et la psychanalyse » (Psycho-Santé).

AUJOURD'HUI

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 110

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I								■	
II						■			
III					■				
IV					■				
V		■			■				
VI						■		■	
VII	■								
VIII			■			■			
IX	■								
X				■	■		■		■
XI		■							

HORIZONTALEMENT

I. Point de repère d'un citadin égaré dans la campagne. — II. Pour être gonflée, il faut vraiment qu'elle soit pleine ; Serpente en de lointaines régions. — III. Dans le Cher ; Travail d'approche. — IV. Il sala sans doute une marchandise déjà poivrée ; Prénom étranger. — V. Points ; Porté par une soubrette du répertoire. — VI. Produits de la terre. — VII. Provoquèrent des courants salutaires. — VIII. Réduit en parcelles (épelé) ; En retard ; C'est du propre ! — IX. Sorte de petit nid destiné à recevoir un baiser. — X. Sigle. — XI. Des garçons qui promettent.

VERTICALEMENT

1. Son empire est passablement agité ; A sûrement été curé en Italie. — 2. Plus inconnues ; Se laissent facilement cueillir. — 3. Dans une botte ; Bon débarras ! — 4. Evideras. — 5. Interjection ; Dans l'Orne. — 6. Patrie d'Hippocrate ; Portait des paniers. — 7. Allièrent la retenue à l'expansion. — 8. Boucha ; Très claire. — 9. Jeu d'enfant également familier à des adultes.

Solution du problème n° 2 109

Horizontalement

I. Vide ; Eblé. — II. Isolé ; Oie. — III. Tei ; Crue. — IV. Réguliers. — V. Tracera. — VI. Osât ; Sec. — VII. Au ; Net ; S.R. — VIII. Croire. — IX. Réalité. — X. Ilots. — XI. Séante.

Verticalement

1. Vitre ; Accus. — 2. Isée ; Our. — 3. Doigts ; Orna. — 4. El ; Uranie. — 5. Eclaterait. — 6. Ric ; Telle. — 7. Bouées ; Io. — 8. Lierres ; T.T.C. — 9. Ee ; Sacrées.

GUY BROUTY.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	115 F	210 F	305 F	400 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	205 F	390 F	575 F	760 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	143 F	265 F	388 F	510 F
II. — TUNISIE	180 F	340 F	500 F	660 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

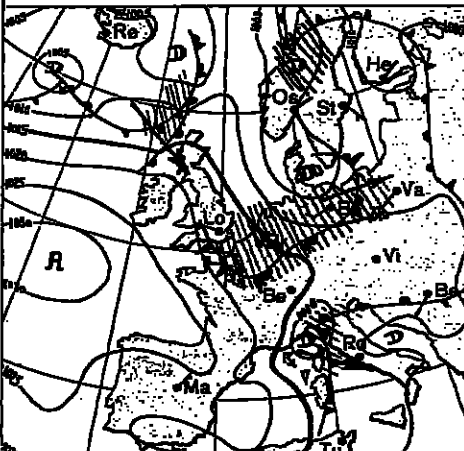
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

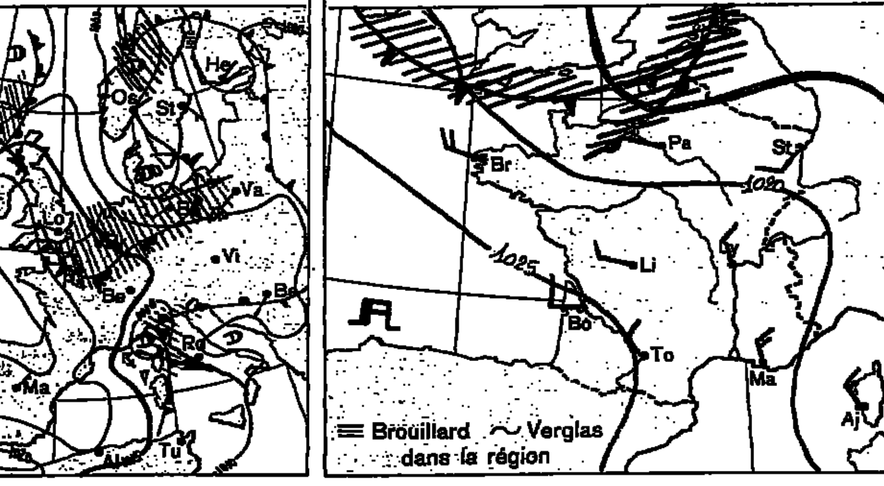
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le mardi 27 juin à 0 heure et le mercredi 28 juin à 24 heures :

Un courant perturbé circulant de l'Islande aux îles Britanniques et à l'Europe centrale affectera passagèrement la France, mais il sera encore peu actif mercredi.

Mercredi 28 juin, de la Manche à la frontière belge et à l'Alsace, le ciel sera généralement très nuageux. Il pleuvra un peu le matin près de la Manche et le soir dans le Nord-Est. Les vents, modérés dans l'intérieur, assez forts près de la Manche, souffleront d'ouest à nord-ouest. Les températures maximales varieront peu par rapport à celles de la veille. Sur le reste de la France, malgré des nuages passagers, le temps sera souvent ensoleillé et les températures maximales s'élèveront. Les vents, d'ouest-nord-ouest, seront modérés.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 26 juin ; le second, le minimum de la nuit du 26 au 27) : Ajaccio, 24 et 11 degrés ; Biarritz, 17 et 14 ; Bordeaux, 18 et 13 ; Brest, 15 et 9 ; Caen, 15 et 10 ; Cherbourg, 14 et 11 ; Clermont-Ferrand, 18 et 10 ; Dijon, 18 et 11 ; Grenoble, 19 et 10 ; Lille, 12 et 6 ; Lyon, 18 et 8 ; Marseille, 21 et 13 ; Nancy, 18 et 10 ; Nantes, 20 et 10 ; Nice, 21 et 14 ; Paris-Le Bourget, 18 et 9 ; Pau, 17 et 11 ; Perpignan, 18 et 14 ; Rennes, 17 et 10 ; Strasbourg, 19 et 10 ; Tours, 19 et 10 ; Toulouse, 16 et 11 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 28 et 16 degrés ; Amsterdam, 13 et 9 ; Athènes, 31 et 23 ; Berlin, 15 et 10 ; Bonn, 13 et 9 ; Bruxelles, 13 et 8 ; îles Canaries, 23 et 17 ; Copenhague, 17 et 10 ; Genève, 17 et 7 ; Lisbonne, 25 et 13 ; Londres, 15 et 7 ; Madrid, 23 et 8 ; Moscou, 26 et 16 ; New-York, 24 et 20 ; Palma-de-Majorque, 25 et 9 ; Rome, 26 et 14 ; Stockholm, 21 et 12.

Journal officiel

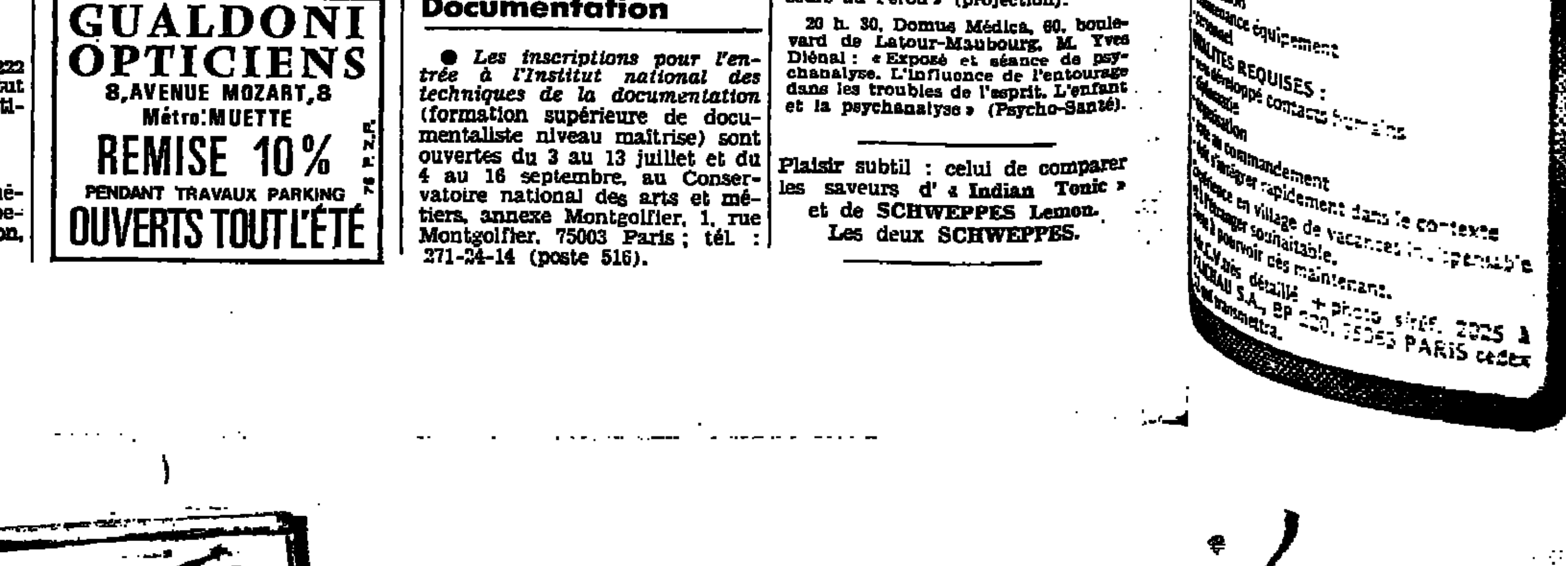
Sont publiés au *Journal officiel* du 26-27 juin 1978 :

UN DÉCRET

● Modifiant le décret n° 69-222 du 6 mars 1969 relatif au statut particulier des agents diplomatiques et consulaires.

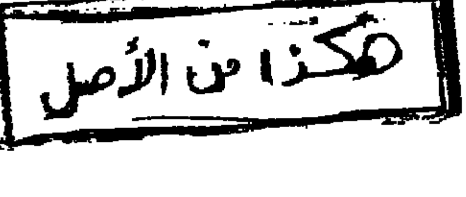
UN ARRETE

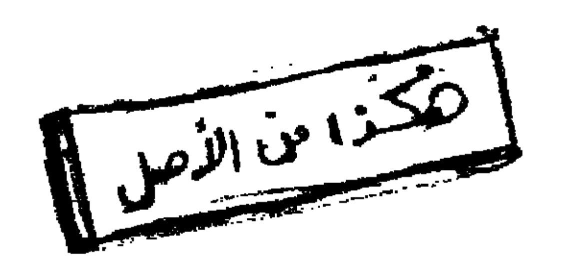
● Relatif aux conditions générales d'homologation des équipements routiers de signalisation, de sécurité et d'exploitation.



Documentation

● *Les inscriptions pour l'entrée à l'Institut national des techniques de la documentation* (formation supérieure de documentaliste niveau maîtrise) sont ouvertes du 3 au 13 juillet et du 4 au 16 septembre, au Conservatoire national des arts et métiers, annexe Montgolfier, 1, rue Montgolfier, 75003 Paris ; tél. : 271-24-14 (poste 516).





	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88



emplois internationaux

emplois internationaux emplois internationaux

INDUSTRIE DU BOIS EN GRECE

L'une des 20 premières industries grecques - 1700 personnes - CA 40 millions de dollars - transformatrice de bois exotiques et du Nord renforce son état-major de production et recherche pour usine 100 km d'Athènes (île d'EUBBEE)

3 cadres techniques du bois

de haute compétence

- 1 Directeur de Fabrication Contreplaqué — Réf. 404.
- 1 Chef de Production Déroulage — Réf. 405.
- 1 Chef de Production Tranchage — Réf. 406.

Ces trois postes peuvent être offerts à des Ingénieurs ou des Techniciens Supérieurs, bilingues français-anglais ou allemand, ayant plusieurs années de pratique professionnelle dans la spécialité demandée. Ils auront à la fois un rôle d'expert technique et de responsable opérationnel.
Ils bénéficieront du statut expatrié avec les nombreux avantages qui s'y rattachent.

Information Carrière SVP 11-11

Toutes informations sur ces offres seront donnés confidentiellement au téléphone du lundi au vendredi heures de bureau par INFORMATION CARRIERE SVP 11-11 qui fixera un rendez-vous aux candidats concernés.

On peut aussi adresser son dossier à : SVP Ressources Humaines 65, avenue de Wagram, 75017 PARIS. Préciser la référence du poste.

En Australie, Canada, Afrique, *Moyen-Orient, Amérique, Asie*, Europe, des EMPLOIS vous attendent. Demandez le mensuel spécial MONDEMPLOIS (serv. M 65), 14, rue Clauzel, Paris-9e.

OFFRES D'EMPLOIS outre-mer étranger par répertoire hebdomadaire. Ecr. Outre-mer Mutations, 47, rue Richer, Paris-9e.

Le président-directeur général d'une importante sté de transport *et de transit recherche* dans le cadre de son expansion
1 ADJOINT(E) DE DIRECTION TECHNICO-COMMERCIAL(E)
pour son siège de Tunis.
Références exigées. Faire acte de candidat. avec C.V. et photo. Ecr. nº 7.544, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Ecole de langues en R. F. A. cherche
PROFESSEUR
pour enseigner le français.
Conditions : études universit., connaiss. de l'allemand, expérience de la méthode directe et notions d'économie appréciées. Rémunérat. selon connaissances. Ecrire : Inlingua Sprachschule, D-5400 Koblenz, Bahnhofsplatz 1. Téléph. 19 49 261-340 13.

Bureau d'Ingénierie Paris recherche pour interventions en Extrême-Orient
EXPERT PONDEREUX
(transport et manutention charbon et ciment)
Les spécialistes, s'exprimant nécessairement en anglais, sont invités à prendre contact pour informations en écrivant ss réf. 4.235 à MEDIA P.A., 9, boulev. des Italiens, 75002 Paris, qui tr.

Création et Direction Générale Filiale industrielle et de distribution au Nigeria

250 à 300.000 F

Notre Société, poursuivant son expansion, crée une Filiale au Nigeria et en recherche le Directeur Général.
Sa mission sera :
- *de conduire toutes les études et négociations préalables à cette nouvelle implantation;*
- *d'assurer la construction et le démarrage de l'unité de production;*
- *de mettre progressivement en place l'organisation administrative, technique et commerciale, et de l'animer.*

Ce poste ne peut convenir qu'à un diplômé Centrale, HEC, A & M, INSA..., parlant couramment l'Anglais, âgé de 35 ans au moins, ayant eu la responsabilité complète d'un centre de profit et désireux de prendre totalement en charge la création et la direction d'une unité opérationnelle promise à un large développement.
Une expérience professionnelle en Afrique serait très appréciée.

Les dossiers de candidatures – sous réf. 1539 M à préciser sur l'enveloppe – seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix, 75002 Paris.

GTE SYLVANIA

charche à s'adjoindre très rapidement pour un programme de formation à
SIDI-BEL-ABBES en ALGERIE un

ENSEIGNANT MACHINES-OUTILS

La fonction comprend l'instruction des machines-outils, du dessin industriel et la soudure à des agents algériens.

Une formation supérieure est souhaitée *et une expérience de l'enseignement est un atout supplémentaire.*

La société prévoit des conditions de travail attrayantes, une rémunération élevée, un logement gratuit, des frais de voiture, etc.

Les candidats sont priés de transmettre leur sollicitation écrite accompagnée d'un curriculum vitaé (+ numéro de téléphone) à :

L.WALTER VERHEGGEN
SYLVANIA TRAINING OPERATIONS
G.T.E. ATEA, Industriepark Klein Gent,
B-2410 HERENTALS (BELGIQUE)
Tél : 014/21.49.24

P.LICHAU

Importante société d'engineering française recherche
ECONOMISTE
chargé des études
DE PLANIFICATION DES TRANSPORTS
à l'échelon national, régional et sectoriel d'un pays d'Afrique noire francophone. Ce spécialiste, diplômé de l'enseignem. supérieur, âgé de 35 ans min., a acquis une première expér. des problèmes qui se posent aux organisations et services publics en ce domaine, si possible à l'étranger. Vous voudrez bien écrire en joignant votre C.V. et en indiquant la dernière rémunération sous la référence 11.129, à MEDIA P.A., 9, bd des Italiens, 75002 Paris, qui tr.

Pour séjour en Amérique latine on recherche
MÉCANICIEN
spécialiste matériel T.P. (référence 3.243)
COMPTABLE
matériel T.P. (référence 3.244).
Une très bonne connaissance de la spécialité professionnelle et de la langue espagnole sont nécessaires pour présenter sa candidature. — Veuillez écrire (joindre C. V. et indiquer dernière rémunération) en précisant *sur l'enveloppe la référence* du poste à MEDIA P.A., 9, bd des Italiens, 75002 Paris, qui tr.

POUR CAMPAGNE 1979
ILES KERGUELEN
recherchons
ÉLECTRONICIEN
niveau AT3 ou ATP
25/35 ans, connaissance parfaite émission réception VHF pour station écoute satellites.
Séjour 12 à 14 mois à partir décembre 1978.
Famille non admise.
S'adresser Territoire des Terres Australes et Antarctiques françaises.
27, rue Oudinot. 75007 PARIS
Tél. 734-74-12

Important bureau d'études français à vocation internationale souhaite entrer rapidement en contact avec des ingénieurs diplômés et possédant une dizaine d'années d'expér. env. dans les domaines suivants
HYDRAULIQUE rurale et urbaine (réf. 2228)
ÉTUDE BARRAGES (réf. 2232)
MÉCANIQUE DES SOLS (réf. 2233)
MATERIAUX CONSTRUCTION (réf. 2234)
Les postes qui sont offerts se situent au *Moyen-Orient*. Il est nécessaire de parler anglais. Possibilité de rémunération intéressante en tant que consultant. Merci d'écr. (joindre C.V. et préciser mode et niveau de rémunération actuelle) en indiquant *sur l'enveloppe la réf.* du poste à MEDIA P.A., 9, bd des Italiens, 75002 Paris qui tr.

Importante société française secteur équipement recherche pour postes en Afrique noire francophone
MÉCANICIEN T.P. (référence 4.181)
30 - 35 ans environ, spécialiste des engins DE BITUMAGE.
CONDUCTEUR DE TRAVAUX (réf. 4187)
Possédant une expér. de plusieurs années de travaux routiers (rechargements de routes) et spécialiste des UNITES DE BITUMAGE.
Pour ces deux postes, une première connaissance de l'étranger est souhaitable, ainsi qu'une expérience dans la conduite d'action de formation.
Veuillez écrire en précisant sur l'enveloppe la référ. du poste (joindre C.V. + mention dernier salaire France) à MEDIA P.A., 9, boulevard des Italiens, 75002 PARIS, qui transmettra.

Importante société française Infrastructures et T.P. rech.
INGÉNIEUR MÉCANICIEN
expérimenté dans les domaines des engins T.P. Diplômé d'une grande école, cet ingénieur aura acquis une première connaissance du travail à l'étranger et sera disponible pour effectuer prochainement un séjour en Afrique noire francophone.
Merci d'écrire (joindre C. V. et préciser votre rémunération actuelle) en indiquant sur l'enveloppe la référence 5.188 à MEDIA P.A., 9, bd des Italiens, 75002 PARIS, qui transmetra.

GROUPE INTERNATIONAL recherche pour sa filiale pharmaceutique marocaine

directeur d'usine

CE PHARMACIEN se verra confier :
- la prise en charge et le fonctionnement de l'unité (gestion de la production et du personnel, gestion administrative et financière)
- le contrôle de la qualité, la supervision des services entretien et sécurité
- les liaisons extérieures (rapports avec les autorités locales et les fournisseurs).

Une expérience similaire de plusieurs années dans la conduite d'un établissement de plus de 100 personnes est indispensable.

La langue anglaise est souhaitée.

Les conditions de rémunération feront l'objet d'une étude avec le candidat dont le contrat de collaboration sera français avec régime expatrié.

Adresser candidature, C.V. à



GESTION ANIMATION DEVELOPPEMENT
19, rue de Montmorency
PARIS 3ème
chargé du recrutement

Recherchons pour importante Cimenterie en Afrique Francophone et pour contrat de 2 ans

CHEF DE PARC
pour 30 engins de carrière, ayant une grande *expérience de la gestion d'un parc important T.P.*

CHEF DE CARRIÈRE
ayant une grande expérience du terrassement en masse et de découverture argileuse et en roche. Quantités journalières : 6 à 8000 m³.

CHEF ACHATS MAGASIN
expérimenté,
ayant des connaissances techniques dans une industrie importante exigées.
Écrire avec cv. détaillé et références à M. BLAISE, "ORIGNY-DESVROISE", 91, bd Malesherbes, 75008 Paris.

HAVAS CONTACT



Importante Entreprise de Bâtiment recherche :

DIRECTEUR

pour sa filiale au MAROC créée depuis 2 ans
- en liaison avec les partenaires marocains et la Société mère, il sera responsable de toute l'activité sur place,
- formation Ingénieur (A.M., E.T.P., etc...) 32 ans minimum et expérience indispensable d'un Service Travaux,
- *lieu de résidence* : **CASABLANCA.**

Adresser C.V. sous réf. 8161 B à :

ORES — 54 bis, rue d'Alsace 31000 TOULOUSE
Groupe BOSSARD

sperar

The international sales headquarter of a major U.S. company, leader in computer components, offers an exceptional opportunity to a young and ambitious

SALES ENGINEER

for European sales activities

We are interested in a strong personality, used to high level negotiations in computer, peripherals, or instrumentations business and by preference mini-computer experience with Digital Equipment, Data General, General Automation, etc.

The candidate should be preferably of French nationality or with French education, with good knowledge of English.

Age between 27 and 32 years.

The responsibilities require to live in Brussels with intensive travelling (± 50 % of the time) in different countries, mainly France and Italy.

If you are ready to accept responsibilities and work for a young and dynamic team, feel free to write in complete confidence to 7.842. « LE MONDE » Publicité - 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e); Publicité, who will transmit.

---

cadre commercial

Société engineering et construction internationale de premier plan pétrole, gaz, pétrochimie, engrais disposant de nombreux procédés propres, recherche pour son service commercial à Paris, un Cadre Commercial pour s'occuper du développement d'activités commerciales et la négociation de contrats importants dans **LES PAYS DE LA MÉDITERRANÉE ET EN AFRIQUE.**

Le candidat sera âgé de 30 ans minimum, aura une formation d'ingénieur (Grande Ecole, Génie Chimique, E.N.S.P.M. ou équivalent étranger) et une expérience d'au moins 5 ans acquises dans les industries de procédés aux niveaux technique et commercial, de préférence dans une société de services.

Une parfaite connaissance de l'anglais parlé et écrit est exigée. La connaissance d'autres langues sera appréciée. Rémunération intéressante suivant l'expérience.

Prière adresser C.V. détaillé et rémunération demandée sous référence 6448 à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA

Pour participer à ses études de développements et d'aménagements urbains à l'ETRANGER, importante Sté française rech.
INGÉNIEUR HYDRAULICIEN
diplômé d'une grande école d'ingénieur, CE SPECIALISTE de l'adduction d'eau et de l'assainissement *aura acquis une expérience* d'environ 5 a., particulièrement en études et projets. Cet ingénieur sera disponible pour effectuer des missions et des séjours à l'ETRANGER. A ce titre, première connaissance de l'outre-mer sera appréciée. Anglais nécessaire. *Merci* d'adresser votre candidature (joindre C.V. et mentionner votre niveau de rémunération actuelle) sous enveloppe portant la référence 17.930 à *MEDIA P.A., 9, bd des Italiens*, 75002 Paris, qui transm.

Année Scolaire 1978-1979
pr Etablissement Enseignement Supérieur Algérien
PLUSIEURS PROFESSEURS
Ing. diplômés ou Doct. ès sc. Age minimum 28 ans. Expér. 3 a. dont 1 a. enseignem.

Technologie, atelier mécanique, électricité, entretien, automatisation énergétique.

Nationalité française.
Condit. intéress., avant. divers. Env. C.V. + photo sous référ. nº T 6.337 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

Société Internationale de premier plan
commercialisant engrais et produits pour l'agriculture recherche

DEUX INGÉNIEURS AGRONOMES

Formation I.N.A. - GRIGNON
Capable négocier à haut niveau la vente de prod. intéressant l'agriculture.

Les postes à pourvoir sont situés :

AUX PAYS-BAS
(le candidat devra parler anglais. Allemand souh.).

AU VENEZUELA
(le candidat devra parler espagnol avec de bonnes notions d'anglais).

Une rémunération élevée est prévue pour les postulants désireux d'entrer dans une carrière internationale.

Les ingénieurs intéressés peuvent adresser un C.V. + *lettre manuscrite et photo*, à *EUROLEAD, sous* référence 7.862, 68, rue de Rennes, 75006 PARIS. Discrétion absolue.

Société Française Produits chimiques recherche pour son développement aux U.S.A. (1 filiale de production et 2 usines existant depuis 1973)

PROTEX

DIPLOME GRANDE ECOLE + Université américaine

Après avoir fait ses preuves en France et en Europe et s'être adapté à ses méthodes (vente, gestion, production), il sera amené dans un délai d'environ 2 ans à prendre la direction des opérations (présentes et futures) aux U.S.A.

Poste d'avenir pour candidat de valeur, désirant prouver ses capacités sur le « terrain » indépendamment de la possession de ses diplômes.

Envoyer C.V. et prétentions à PROTEX, Service recrutement, 6, rue Barbès, 92305 Levallois-Perret

---

ASSOCIATION TOURISME SOCIAL recherche

DIRECTEUR

POUR VILLAGE DE VACANCES EN GRECE

RESPONSABLE :
- gestion
- animation
- restauration
- maintenance équipement
- personnel

QUALITÉS REQUISES :
- sens développé contacts humains
- diplomatie
- organisation
- apte au commandement
- doit s'intégrer rapidement dans le contexte

Expérience en village de vacances indispensable et à l'étranger souhaitable.
Poste à pourvoir dès maintenant.
Adr.C.V.très détaillé + photo s/réf. 2025 à P.LICHAU S.A., BP 220, 75063 PARIS cédex 02 qui transmettra.

---

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

POUR CONNAITRE TOUTES LES POSSIBILITÉS D'EMPLOIS

OUTRE-MER, ÉTRANGER

Amérique du Nord et du Sud, Australie, Afrique, Europe, avoir des offres d'emplois cadres, ingénieurs, techniciens, demandez une documentation sur notre revue spécialisée : MIGRATIONS (T. 40), 3, rue de Montyon - 75429 PARIS, CEDEX 09.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

GROUPE MAISON FAMILIALE
GMF

CHERCHEZ LE TERRAIN ET PARTICIPEZ A NOTRE EXPANSION DIVERSIFIEE

Votre formation universitaire (Droit, Sciences Eco.) ou votre expérience professionnelle doit vous permettre de chercher, d'acquérir des terrains constructibles, d'obtenir les autorisations de construire... en un mot de devenir dans votre région notre ATTACHE FONCIER.
Si vous manquez de chiffres sur le GROUPE MAISON FAMILIALE, sachez que nous avons prévu pour 78 un C.A. de plus de 2 milliards de francs (1er promoteur français de maisons individuelles en habitat groupé et isolé). En mars 78 notre stock de parcelles [illegible] 21674 - nous en avions acheté 10297 en 77. Nous devons en acquérir [illegible] en 78 et plus de 20000 en 79.
[illegible] par des spécialistes, d'une [illegible]
[illegible] photo et prétentions [illegible]

- [illegible]
- 16, 17, 23, 33, 79, 86, 87 ANGOULEME - Mr Gomez 110/112, rue de Royan 16000 Saint-Yrieix
- 62 BOULOGNE-S/MER - Mr [illegible] 58, rue des Pipots 62200 Boulogne-S/Mer
- 14, 22, 35, 50, 61 [illegible] rue de Caen [illegible]
- [illegible] CAMBRAI - [illegible] Avenue du [illegible] - B.P. 18 59403 Cambrai Cedex
- [illegible] 51, 52 CHALONS-S/MARNE - Mr [illegible]
- [illegible]
- [illegible] DIJON - Mr Corset 2, [illegible] du Champs aux Métiers 21[illegible]
- 59 LILLE - Mr Nowak 52, boulevard de la Liberté 5900[illegible]
- [illegible]
- [illegible] MONTPELLIER - Mr [illegible] B.P. 19 - Route Nationale 113 34920 Le Crès
- 18, 28, 36, 37, 41, 45 ORLEANS - Mr Leviez rue de l'Aquitaine - près du péage Ouest 45380 La Chapelle Saint Mesmin
- 60, 75, 77, 92, 93, 94, 95 PARIS NORD - Mr [illegible]
- 78, 91 PARIS SUD - Mr Martignolles [illegible] Vert - B.P. 38 [illegible] Bois d'Arcy
- [illegible] 57, 88 PONT A MOUSSON - Mr Bihr Zone Artisanale Leswebills Cidex 2501 - 54700 Pont à Mousson
- 27, 76 ROUEN - Mr [illegible]

Vous pouvez également écrire confidentiellement [illegible] Mr Michel Godchaux, Directeur Foncier National, [illegible]

CABINET DE GROUPE D'EXPERTISE COMPTABLE ET CONSEIL EN GESTION

P.M.E., 250 km Est PARIS

(Effectif : 50 personnes). Fortement implanté. Désireux de confirmer une développement stable et harmonieux pour sa clientèle entend s'adjoindre :

a) pour son siège social :

CHEF DE GROUPE

— Agé de 30 ans minimum, sa formation niveau D.E.C.S., certificat sup. finaliste ou expertise
— comptable, ajoutée d'une expérience professionnelle de 3 à 5 ans en Cabinet.

— Perspectives de carrière très ouvertes.
Réf. : 9280.

b) pour l'une de ses agences :

PREMIER ASSISTANT

— Agé de 25 ans minimum, sa formation B.T.S. ou D.E.C.S., et une expérience soit en Cabinet, soit industrielle de 2 ans minimum.
Réf. : 9285.

Envoyer C.V. manuscrit et détaillé avec photo et salaire actuel en précisant la référence du poste choisi. Discrétion pour chaque candidature assurée.

MORENO & ASSOCIES
17, rue Courmeaux - 51100 REIMS.

---

la ruche méridionale

a multiplié par 4 son CA en 6 ans, est décidée à continuer et même à faire mieux
recherche

CHEFS DE RAYON BAZAR

- expérience gestion rayon Hypermarché
- apte à diriger une équipe dans le cadre d'une délégation par objectifs
- postes à pourvoir rapidement.

JEUNES SORTANT D'ECOLES DE COMMERCE

I.U.T. ou équivalents

- environ 25 ans
- esprit d'analyse et de synthèse
- ambitieux, battant, goût de l'effort

pour prendre rapidement des responsabilités dans ses réseaux de magasins.

CHEFS PATISSIERS

- bonne expérience laboratoire en Hypermarché
- susceptible de gérer un laboratoire industriel plus important.

Une mobilité dans le secteur géographique du SUD-OUEST augmente les chances de promotion.

Adresser C.V., photo et prétentions à la Direction des Relations Humaines LA RUCHE MERIDIONALE - 2, rue Jean-Baptiste Pérès 47001 AGEN.

(tous les candidats seront reçus)

Sté importante mat. d'équipement cherche pour env. Lyon

DIPLÔMÉ(E) E.S.C.

pour prendre progressiv. la

DIRECTION ADMINISTRATIVE

5 ans expér. nécess.
Avoir bon niveau comptable.
Ecr. av. C.V., photo no 227, ARCHAT, 69288 LYON Cedex 1.

MARSEILLE
TRES IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS

fabriquant produits métallurgiques destinés à grande consommation, recherche pour son usine région Marseille :

CHEF DE PRODUCTION

Ce poste conviendrait à jeune diplômé AM., INSA., BTS ou similaire, ayt minimum 3 ans EXPERIENCE ATELIERS.

Il devra à court terme prendre la responsabilité de 3 ateliers (100 personnes).

Adresser C.V. manusc. indiq. derniers appointem. perçus à B.E.O. (réf. 7271), 3, rue de Téhéran, 75008 PARIS.
Le poste est disponible, mais l'entrée en fonction peut être négociée.

IMPORTANT C.E.
recherche

UN CUISINIER
du 1er au 31 juillet 1978

DIRECTEURS ADJOINTS
du 2 août au 3 septembre

pour colonie de vacances Haute-Savoie
Env. C.V. no T 6.491 M
REGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Pour ORGANISME AGRICOLE région OUEST

DIRECTEUR D'EXPLOITATION

Ingénieur ou (assimilé avec expérience d'au moins 4 ans industries agricoles ou alimentaires, machinisme agricole, aliments du bétail, etc. Age 30 ans environ. 100.000 F p. an. Ecr. ss réf. 1332 à SWEERTS, B.P. 269, 75424 Paris Cedex 09, qui transmettra.

HEWLETT hp PACKARD
FRANCE
Division Instrumentation Electronique
recherche
pour son bureau de vente de LYON

ingénieurs technico-commerciaux

Diplômés d'écoles d'ingénieurs (électronique exclusivement), ayant 2 à 3 ans d'expérience dans la vente de l'instrumentation électronique.

Les postes, basés à Lyon, sont à pourvoir immédiatement. Ils nécessitent, après une période de formation, des déplacements pour lesquels une voiture personnelle est fournie.

Compte tenu du développement de notre société, de réelles possibilités d'évolution de carrière existent actuellement pour les candidats à fort potentiel technique et humain.

Une bonne connaissance de l'Anglais est nécessaire.

Envoyez votre dossier de candidature (CV, lettre manuscrite + photo) à la Direction du Personnel, HEWLETT-PACKARD, BP 6, Quartier de Courtabœuf, 91401 ORSAY

Une PMI à développer au sein d'un grand groupe

Nous recherchons un jeune industriel, 35 ans environ, pour le compte de la division produits grand public d'un important groupe français (électromécanique).
Homme d'innovation et de développement, il saisirait la chance de «monter son entreprise» en bénéficiant de sérieux moyens financiers et de l'appui d'importants réseaux commerciaux.

Ingénieur grande école, il dispose d'une bonne expérience industrielle acquise dans le développement de nouveaux produits destinés au grand public, comportant électricité, mécanique, électronique ...

Dans le cadre des objectifs fixés par le groupe, il bénéficiera d'une large autonomie d'action et sera responsable des résultats de son centre de profit (150 personnes au minimum sous 2 ans).
Siège Région Rouennaise.

Chargés de cette recherche, nos consultants vous garantissent une réponse et une discrétion absolue. Envoyez CV en précisant vos dates de vacances sous réf 612 à

GFC SPECIALISTES EN RECHERCHE DE CADRES RESPONSABLES
110, rue de Sèvres 75015 Paris

DIRECTEUR RÉGIONAL DES VENTES PARIS

Une Société française fabriquant et distribuant sur le plan national une marque de très grande notoriété dans le domaine des apéritifs (cafés, hôtels, restaurants et grands magasins)

recherche

UN HOMME DE VALEUR ET D'EXPÉRIENCE

Il dépendra dans un premier temps du Directeur régional actuel. Après un stage, il aura la responsabilité du développement des ventes. Il organisera, animera, contrôlera le travail des équipes de vente en place.

Il faut un homme du niveau Ecole supérieure de commerce ayant l'expérience de la vente au détail (idéalement cafés, hôtels, restaurants) et du commandement des hommes, concerné par la réussite.

Rémunération conforme aux aptitudes et à l'expérience du candidat.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions au no 7.541, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

DISCRETION TOTALE ASSUREE

LogAbax informatique — PREMIER CONSTRUCTEUR FRANÇAIS DE TERMINAUX ET MINI-ORDINATEURS DE GESTION

recherche pour sa Direction Régionale de

BORDEAUX (Secteur Charente)

UN INGÉNIEUR COMMERCIAL CONFIRMÉ

Une expérience de la vente de mini-ordinateurs de gestion est requise.
Un intéressement sera garanti pendant la période de formation.

Adresser C.V. et prétentions à la Direction du Personnel.
77, av. Aristide-Briand, 94110 ARCUEIL, sous référence 255.

DIRECTEUR COMMERCIAL

Vins de Bourgogne

La Société Joseph DROUHIN, affaire familiale, spécialisée dans la production et le négoce de vins de Bourgogne (appellations contrôlées, millésimés exclusivement) doit sa réputation à la qualité, au respect de la tradition, à une distribution sélective dans les plus grands restaurants de France.

Elle souhaite confier le marché français à un « homme du vin » à l'aise dans tous les milieux et en particulier auprès d'une clientèle prestigieuse.

De formation commerciale supérieure, il aura environ 5 ans d'expérience de la fonction pour pouvoir assurer la responsabilité du développement du C.A., de la qualité de la distribution et de sa rentabilité. Il élaborera avec le P.-D.G. la politique commerciale et animera le réseau de représentants multicartes.

L'origine bourguignonne et la connaissance de l'anglais seraient appréciées.

Résidence BEAUNE.

Le candidat retenu travaillera pendant quelques mois en collaboration étroite avec le Directeur Commercial qu'il est appelé à remplacer.

Adresser C.V., photo et prét. sous référ. 2.387 M en précisant date de départ en vacances à :

CORT
65, avenue Kléber,
75116 PARIS.
Discrétion absolue.

Import. Société industrielle strasbourgeoise leader national dans sa branche

recherche

INGÉNIEUR ANALYSE DE LA VALEUR

Le candidat sera chargé de la détermination des prix de revient en production de projets en cours d'étude et de l'analyse de la valeur.

Intégré aux services de recherche, ce poste demande de constantes relations avec les unités de production et les services de comptabilité.

Une formation d'ingénieur électronicien-électromécanicien est exigée ainsi qu'une expérience de quelques années dans une unité de production.

Adresser C.V. et prétentions sous le no 922 à HAVAS STRASBOURG qui transmettra.

HOSPICES CIVILS DE LYON
recherchent pour
BUREAU D'ORGANISATION ET METHODES

UN ORGANISATEUR

Formation école d'ingénieurs ou équivalent.
Expérience souhaitée.
Engagement sous contrat.
Possibilité de logement.

Adr. lettre manuscrite, C.V., prétentions, photo à CELLULE D'ORGANISATION HOSPITALIERE, Hospices Civils de Lyon, B.P. 351, LYON R.P., 69223 LYON CEDEX 1.

PS Conseil

Un groupe métallurgique (chiffres d'affaires 530 millions de francs, 1.800 personnes, plusieurs unités en France) recherche pour une de ses filiales, possédant plus de 30 % du marché européen de produits consommables destinés aux industries métallurgiques et de la fonderie un

JEUNE INGÉNIEUR MÉCANICIEN

Au sein de la Direction Commerciale, après une période d'intégration, il aura la responsabilité d'un centre d'essais chargé de la mise au point d'applications clients, de produits nouveaux et de démonstrations. Il participera à la formation technique du personnel clients et des délégués commerciaux. Ce poste présentant de réelles perspectives d'évolution dans un groupe en développement régulier, convient à un jeune Ingénieur Mécanicien, possédant si possible une première expérience pratique et attiré par le Technico-Commercial. Il maîtrisera l'Allemand et si possible l'Anglais. La rémunération annuelle de départ, de l'ordre de 60.000 francs, sera liée au potentiel du candidat retenu. Résidence dans les Alpes.

Adresser C.V. sous référence A/336M à :

PS CONSEIL
9, Rue Jacques Moyron - 69006 LYON
Discrétion assurée

POUR FAIRE FACE A SON EXPANSION
LIMAGRAIN
recherche

INGÉNIEUR AGRONOME

Chargé des marchés des Pays de l'EST, il se verra confier d'importantes responsabilités techniques et commerciales qui exigent le goût de l'action et le sens du concret.

La promotion des variétés L.G., la mise en place et le suivi de l'expérimentation, la préparation des négociations commerciales seront les composantes principales de ce poste, qui nécessite la pratique du russe écrit et parlé et de l'allemand si possible.

Une expérience de ces marchés serait très vivement appréciée.

Pour ce poste basé à CLERMONT-FERRAND écrire à LIMAGRAIN B.P. 51 - 63360 GERZAT.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34 32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	9 32

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88



emplois régionaux



kadis

kachler distribution s.a.

IMPORTANTE SOCIETE DE DISTRIBUTION DE BOISSONS

comprenant différents centres de ventes implantés dans l'est, filiale d'un groupe européen, recrute

DIRECTEUR

Il aura la double mission

dans un premier temps :

- de diriger l'ensemble des dépôts:
  Il participera avec l'actuel directeur général à l'élaboration de la politique de la société.
  Il devra développer les ventes, organiser l'exploitation et continuer d'améliorer les résultats.

rapidement mais progressivement dans un deuxième temps :

- de gérer et animer directement l'unité la plus importante et d'en contrôler les résultats.

Nous recherchons un candidat de formation supérieure et/ou possédant une expérience de plusieurs années dans l'animation de centres de profits. Il devra faire preuve de connaissances dans la Distribution alimentaire, avoir les qualités d'animateur et de gestionnaire nécessaires à la direction d'une entreprise d'une centaine de personnes.

Adresser lettre avec C.V. et photo à M. HAUSS - KADIS - 36b, rue St Charles 67300 SCHILTIGHEIM.

Importante Société Industrielle recherche pour DÉPARTEMENT TECHNIQUE

INGENIEUR ELECTRONICIEN

Ecole Supérieure d'Electricité, ENS électronique Grenoble ou équivalent.

2 à 3 ans d'expérience souhaités.

Il aura à construire et à entretenir des appareils de mesure et à définir des méthodes nouvelles en métrologie. ANGLAIS COURANT.

Poste basé à LYON.

Envoyer lettre manuscrite et C.V. détaillé sous réf. 25012 M. à Havas Contact, 49, rue du Pdt-Herriot 69002 Lyon.

HAVAS CONTACT

Grande Banque Privée
recherche
pour sa succursale de LYON un

CADRE COMMERCIAL CONFIRMÉ

Spécialiste des opérations internationales

Diplômé de l'enseignement supérieur, il a au minimum 4 ans d'expérience professionnelle.

Il connaît bien, pour s'en être déjà occupé, les problèmes de financement avec l'Etranger et de garanties COFACE.

La région lyonnaise et les habitudes de la clientèle lui sont familières.

Adresser c.v., lettre manuscrite, photo et prétentions sous réf. 3028, à PLAIN CHAMPS, 5, rue du Helder, 75009 PARIS.

Plain-Champs

L'Université d'Orléans recrute au 4 septembre 1978 CHARGE(E) DE MISSION *pr rechercher, négocier et gérer* des actions de format. continue. Niv. maîtrise exigé. Expérience appréc. Rémun. nette 50.000 F. Adr. candid. avant le 5 juillet à UNIVERSITE D'ORLEANS, SERVICE DE FORMATION CONTINUE, Château de la Source, B.P. 6057, 45017 ORLEANS CEDEX.

IMPte Sté de Services siège social à MARSEILLE recherche p. une mission d'organisation nécessitant sens contacts hum.
— Durée 2 ans environ.
— Intégration ultérieure envis.

UN (E) DIPLOMÉ (E)
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Bonne formation comptable (niv. D.E.C.S.) expérience professionnelle 5 ans environ. Ecr. av. C.V., photo, prétent à no T 06 640 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Organisme Prévoyance Militaire recherche

OFFICIER SUPÉRIEUR RETRAITÉ

pour régions : Metz, FFA Nord, Nord-Alsace, Lyon, Grenoble, Bordeaux, Pau, Toulouse. Envoyer C.V. à S.V.B.M., 20, r. Bachaumont, 75002 Paris.

Laboratoire de recherche fondamentale recrute des candidats à des thèses dans le domaine de la *chimie et de la chimie-physique.* Ecr. nº 7.527, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CGEE ALSTHOM
DIVISION ENERGIE
recrute pour bureau d'études

LYON SAINT-PRIEST

INGÉNIEURS DÉBUTANTS
ou quelques années d'expér.

CHEFS DE GROUPES DU BUREAU D'ÉTUDES

DESSINATEURS-PROJETEURS ET ÉTUDES

Equipem. électrique en général et contrôle commandes pour toutes applications production, transport (postes) énergie et installations industrielles.

Connaissances anglais ou espagnol souhaitées. Adress. C.V., photo et prét. 2, rue Carry, 69003 LYON.

LES CHAMBRES DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE d'AMIENS et d'ABBEVILLE développent leurs actions auprès des P.M.I. et recherchent

un Conseiller en Exportation

capable de prendre en charge des actions de Conseil et de Formation en Exportation auprès des industries petites et moyennes.

Ce poste exige une expérience de la fonction acquise en entreprise ou en cabinet.

Envoyer CV, photo et prétentions sous référence 656 au

CEFAGI 87 - 89 Avenue Kléber 75784 Paris Cedex 16

---

steria
MEDITERRANEE et RHONE-ALPES
recherche des

programmeurs

COBOL - ASSEMBLEUR

connaissances souhaitées :
CII HB 66, IDS, CICS

Adresser C.V. et prétentions

STERIA 43, Bld Notre Dame 13006 MARSEILLE
STERIA 47, rue Domer 69007 LYON

Importante Société Sud-Est
recherche

CHEF DES VENTES

produits sidérurgiques sous l'autorité du directeur commercial ; dirige et coordonne les ventes de ce secteur d'activité ; doit avoir une formation supérieure *type H.E.C. ou E.S.C. + expérience pratique* dans une entreprise de commerce de gros non alimentaire.

Une connaissance approfondie des produits sidérurgiques est indispensable.

Age : 30 ans minimum ; salaire annuel : 75.000 F
Statut cadre

Envoyer curriculum vitae + photo
Ecrire HAVAS, 26000 VALENCE, sous le nº 18.843.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE MÉCANIQUE ET MÉCANO-SOUDURE
recherche

CHEF DU SERVICE CENTRAL PRODUCTION

Chargé de coordonner et conseiller les Unités de Production dans les domaines :
— des méthodes — approvisionnements — coûts de production — élaboration du produit — utilisation des moyens de production — procédés nouveaux de production — engineering.

Le candidat devra avoir :
— Une bonne expérience de l'organisation des méthodes et de la production.

Lieu de poste :
REGION CENTRE SUD-EST

Ecrire à nº 70.923, CONTESSE Publicité 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmet.

Société Française Leader dans sa branche recherche pour Centre

distrib. rég. Centre :

RESPONSABLE Serv. Transport et Douane

Ce cadre aura expérience Transport et poss. de la la distribution. Conn. souhait. procédures douanières import., notions informatiques. 75 000 an. Poste disp. de suite. Envoyer C.V. détaillé et photo nº 3872 - HAVAS 36002 Chateauroux Cedex.

SOCIÉTÉ ACCESSOIRES AUTOMOBILE
100 km SUD-EST de PARIS
recherche

ADJOINT AU RESPONSABLE SERVICE PLANNING

Jeune INGÉNIEUR ENI ou équivalent + IAE

au moins 2 ans d'expérience en gestion d'ordonnancement.

Env. C.V. + photo et prét. nº 70 113 CONTESSE Publ., 20, avenue Opéra, PARIS-1er, qui transm.

---

offres d'emploi

etap

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS DANS SA BRANCHE - UN DES LEADERS SUR LE PLAN INTERNATIONAL

RECHERCHE POUR ÉTOFFER SES STRUCTURES DE DIRECTION

DIRECTEUR GÉNÉRAL D'UNE FILIALE

Le titulaire du poste, 32 ans mini, devra disposer :

- d'une formation supérieure (grande école d'ingénieurs E.C.P., Mines, Agro... ou de gestion H.E.C., E.S.S.E.C...) ;
- d'une solide expérience au niveau d'une direction tant sur le plan gestion qu'animation d'une équipe étoffée.

Ses fonctions :

- dans un premier temps, il assurera des missions d'audit auprès des différentes filiales du groupe ;
- dans un avenir proche (1 an environ), il prendra la Direction Générale d'une filiale importante.

Poste : grande ville province.

Traitement : **180.000 +**

Ecrire sous référence NZ 516 AM.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE PARIS LA DÉFENSE - RECHERCHE

CADRE SERVICE DU PERSONNEL

Il s'agit d'animer et de coordonner la paie de dix usines en assurant tous les contacts nécessaires tant internes qu'externes (informatique, banques, imputations comptables...).
L'habitude de travailler avec l'informatique est souhaitée.

Le titulaire du poste pourra ultérieurement étendre son rôle à des fonctions d'assistance aux usines concernant des problèmes de personnel en général.

Ecrire sous référence PB 517 AM.

GROUPE DE SOCIÉTÉS RECHERCHE POUR UNE FILIALE EN EXPANSION SPÉCIALISÉE DANS LE MATÉRIEL DE TRAITEMENT DES EAUX

INGÉNIEUR D'AFFAIRES

RESPONSABLE DU DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL FRANCE ET EUROPE

pour promouvoir une nouvelle gamme de matériels destinés aux industries et aux collectivités

Ce poste conviendrait à ingénieur diplômé ayant une expérience technique et commerciale dans ce domaine.

Connaissances anglais ou allemand.

Résidence PARIS.

Ecrire sous référence SE 519 AM.

TRÈS IMPORTANTE ENTREPRISE INDUSTRIE ALIMENTAIRE - LEADER DANS SON MARCHÉ ENRICHIT LES STRUCTURES DE SON DÉPARTEMENT MARKETING ET RECHERCHE

RESPONSABLE ÉTUDES DE MARCHÉ

Ecrire sous référence VH 522 AM.

RESPONSABLE PRODUIT

Ecrire sous référence WI 523 AM.

Ces postes peuvent convenir à candidats (es) H.E.C., E S S E C., E.S.C.P., SC. PO débutants (es) ou ayant quelques années d'expérience.

Pour ces deux fonctions, les candidats (es) retenus (es) devront être en mesure d'évoluer vers des postes opérationnels.

Lieu de travail: banlieue proche SUD-EST PARIS

---

offres d'emploi

etap

GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS (C.A. 200 MILLIONS) RECHERCHE POUR SON DÉPARTEMENT PRODUITS INDUSTRIELS LARGE DIFFUSION MARQUE CONNUE

DIRECTEUR DES VENTES

Directement rattaché à la Direction Générale du département

- il animera une équipe étoffée de vendeurs et technico-commerciaux (30 pers. environ) ;
- il participera à l'élaboration de la politique et de la stratégie commerciale.

Poste important et perspectives d'avenir pour *candidat dynamique disposant* :

- d'une formation supérieure commerciale ou ingénieur ;
- d'une expérience de 8 à 10 ans acquise branche produits industriels.

Connaissance de l'anglais souhaitée.
Résidence : grande ville région Rhône-Alpes.

Ordre de grandeur de rémunération : 140.000

Ecrire sous référence UG 521 CM.

DELMAG FRANCE
MATÉRIELS SPÉCIAUX POUR T.P.
SIÈGE ET ATELIERS MAUREPAS (YVELINES)
RECHERCHE

DIRECTEUR COMPTABLE ET FINANCIER

Ce poste peut convenir à jeune ESSEC ou E.S.C. (option finances, comptabilité), 28 ans min., ayant solides connaissances en comptabilité, niveau D.E.C.S., capable assumer les fonctions financières, comptables et administratives d'une société de 30 personnes, filiale d'un important groupe allemand.

Langue allemande ou anglaise souhaitée.

Traitement : **100.000**

Ecrire sous référence LX 514 AM.

GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS BIENS D'ÉQUIPEMENT - PARIS - OFFRE SITUATION INTÉRESSANTE ET PERSPECTIVES D'AVENIR A

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE ATTACHÉ DE DIRECTION GÉNÉRALE

E.C.P., Mines, A.M..., ayant quelques années d'expérience industrielle et des qualités de gestionnaire et de contact.

Il commencera sa carrière dans le groupe en assumant des responsabilités variées d'études et de « terrain » :

- liaisons technico-commerciales avec grands clients ;
- études d'investissements, collaboration à l'élaboration de la politique industrielle ;
- achats...

Ces fonctions lui permettront d'acquérir une bonne connaissance du groupe et d'élargir ses responsabilités.

Ecrire sous référence MY 515 AM.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ MÉTALLURGIQUE FRANÇAISE RECHERCHE POUR SON DÉPARTEMENT TUBES ET RACCORDERIE - PARIS

CADRE TECHNICO-COMMERCIAL

EXPORTATION ALLEMAGNE

Ce poste peut convenir à un candidat

- formation : école supérieure de commerce ou ingénieur ;
- quelques années expérience souhaitées ;
- parfaitement bilingue allemand-français.

Il sera chargé :

- de l'ensemble des liaisons avec un agent, distribution, bureaux d'engineering ;
- de la gestion commerciale.

Situation intéressante pour candidat méthodique et de bon contact.

Ecrire sous référence RD 518 AM.

écrire en précisant la référence
4, rue Massenet 75016 PARIS
discrétion assurée

etap

SOCIETE Internationale produits chimiques VITRY-SUR-SEINE, réalisant 70 % de son chiffre d'affaires à l'exportation, recherche pour son siège

ADJOINT DU RESPONSABLE SERVICE JURIDIQUE

— 2/3 ans d'expérience de problèmes juridiques d'entreprise.
— Bonnes connaissances Droit des contrats, Droit des Sociétés, Législation Sociale, Assurances.

Poste évolutif dans Société en expansion.
Anglais lu et écrit.

Ecrire avec C.V. manuscrit, prét. sa référ. 8/78, DIA-PROSIM - B.P. Nº 8 - 94400 VITRY-S/SEINE.

IMPORTANT PROMOTEUR SOCIAL
Région parisienne
Recherche pour structurer son expansion un

CHARGÉ D'OPÉRATIONS

— pour le montage administratif d'opérations de promotion immobilière et leur coordination ;
— une bonne expérience dans ce domaine est indispensable.

Envoyer lettre man. et C.V. détaillé au nº 7545 « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e, qui transmettra.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

Pour une situation d'avenir, avec un peu de patience, recherchons pour un de nos directeurs, UN ASSISTANT BILINGUE FRANÇAIS - ALLEMAND

Nous sommes un des producteurs européens les plus renommés dans les produits de consommation de longue durée ; nos produits correspondent aux demandes exigeantes de notre époque.

Notre chiffre d'affaires annuel correspond à 430 millions de D.M.

Notre directeur de l'agence de PARIS aimerait, dans les prochaines années, remettre ses fonctions à un élément plus jeune.

Nous souhaitons que ce successeur ait les qualités suivantes :

- personne réfléchie, esprit d'initiative ;
- connaissance fondamentale de toutes les questions commerciales, calcul des prix de revient, sens de l'organisation ;
- il faudrait qu'il soit capable de diriger des équipes ;
- sens positif du marketing et de la gestion pour être capable d'être à la tête d'une société qui dépasse le C.A. de 100 millions de francs.

Le plus intéressant de notre offre est, qu'après le départ de notre directeur d'agence, le candidat prendra ses responsabilités et assumera ses charges.

Il est entendu, et cela se comprend de soi-même, que nous offrons des conditions exceptionnelles, à un candidat parfaitement bilingue.

Envoyer votre candidature avec photo, copie des diplômes, curriculum vitae et vos prétentions au Conseiller du Chef du Personnel de notre établissement qui traitera l'affaire confidentiellement.

Mentionnez sur votre demande : poste assistant du Directeur et envoyez votre correspondance à :



Dr. Fischhof und Grünewald
Personalberatung GmbH
Am Wehrhahn 41, 4000 Düsseldorf
Tel. 02 11 / 36 07 41

Recherchons :

TECHNICIENS ELECTROMECANICIENS INSTRUCTEURS

Pour notre Ecole de formation à la maintenance de nos produits.

Ecr. avec C.V. dét. et prétent. à 70.931 CONTESSE PUBL., 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Usine 15 km Crépy-en-Valois (60) recherche pour labo

TECHNICIEN B.T.S.
CHIMIE ou PHYSIQUE
ayant pratique industrielle
Env. C.V. et prétent. à RMC - ANTILLY 60620 BETZ.

Etablissement d'enseignement secondaire et supérieur hors contrat recherche

PROFESSEURS
agrégés ou certifiés
Sciences physiques, mat., biologie. Non qualifiés s'abstenir. Ecrire Publicité MEESTERS sous N° 450, 113, rue Reuilly, PARIS-12e, qui transmettra.

ALIMENTAIRE 160 MILLIONS PAR AN (PRODUITS « A DATE »)

En développement rapide et régulier, entreprise 500 personnes, alliée à un groupe important, rech. à **50 KM S.-O. PARIS**

RESPONSABLE administration des ventes

POSTE CHARNIERE entre clients, transporteurs, commercia.l usines et comptab.: COMMANDES (ts les jours par téléph. télex) aup. GROSSISTES et G.S. Transports (France et EUROPE). Litiges. Statistiques. PREVISIONS de production.

INDISPENSABLE
EXPERIENCE MEMES FONCTIONS, de préf. pour produits alimentaires datés ou périssables.

Lettre manusc., C.V., rémunération, photo sous réf. 3998 à

sélection conseil
6, place Maréchal Juin
75017 Paris

Groupe pharmaceutique international

offre dans sa filiale française

premier poste

à

JEUNES UNIVERSITAIRES

Scientifiques ou commerciaux - libérés des O.M.
désireux d'entrer dans la carrière de

l'information médicale

sur 20 secteurs nouveaux, vous présenterez au monde médical et pharmaceutique les médicaments issus de notre recherche.

Au sein d'équipes régionales jeunes et sympathiques nous pratiquons le travail en groupe avec des méthodes modernes d'animation et d'enseignement. Vous pourrez ainsi perfectionner votre aptitude aux communications et bénéficier de l'apprentissage de la vie professionnelle dans les conditions les plus favorables à votre évolution ultérieure.

LA REMUNERATION ET LES AVANTAGES NOMBREUX (DONT VOITURE DE FONCTION) REPRESENTENT DES LE DEPART UNE SITUATION MATERIELLE SATISFAISANTE.

Le stage de formation remunére, se déroulera en Septembre.

Postuler d'urgence, pour entretien en Juillet, en écrivant à No 70.360 CONTESSE Publicite 20, Avenue Opera 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra. Discrétion assurée.

Notre Informatique au service de l'Europe

La filiale française de notre Groupe est responsable du développement d'un système de base de données.

Celui-ci, une fois installé en France, le sera dans les différentes unités européennes.

Pour mener à bien cette mission, nous recherchons

UN CHEF DE PROJET
(réf. 3032)

En tant que responsable du projet, il négociera les spécifications du système avec la Direction Internationale et les utilisateurs français.

A la tête d'une équipe d'une quinzaine de personnes, il assurera le développement et l'implantation du système en France, puis en Europe.

Diplômé de l'Enseignement Supérieur, il aura à son actif une expérience réelle de direction de projets importants et de négociations dans un contexte international.

Il aura une connaissance approfondie des techniques de base de données dans un environnement I.B.M.

UN CHEF DE SERVICE SOFTWARE ET TÉLÉCOMMUNICATION
(réf. 3033)

A la tête d'une équipe, il sera en charge de la maintenance des logiciels de base et du réseau de transmission de données existants.

En relation avec la Direction Internationale, il aura à définir les besoins futurs, tant en matière de logiciels de base que de télécommunication et à les mettre en place.

Une expérience préalable d'encadrement avec une pratique courante de l'Anglais sont indispensables.

Pour ces deux postes, les rémunérations offertes seront fonction de l'expérience antérieure et susceptibles d'attirer les meilleurs éléments.

Nous vous remercions d'adresser votre c.v. sous réf. respectives à PLAIN CHAMPS, 5, rue du Helder, 75009 Paris, qui transmettra.

Plain Champs

International CIS

Nous distribuons dans le monde entier des produits biomédicaux mis au point par deux importants centres de recherche dont nous sommes filiale : le Commissariat à l'Energie Atomique (France) et la SORIN (Italie).

Dans la perspective d'une maîtrise beaucoup plus poussée du marché et d'une commercialisation plus structurée nous recherchons

deux «product manager»

- un spécialiste des produits RADIOPHARMACEUTIQUES,
- un spécialiste des produits pour DOSAGE RADIOIMMUNOLOGIQUE.

Ils devront chacun dans leur ligne de produits, suivre et animer nos distributeurs à l'étranger et les responsables de nos filiales.

Ils visiteront avec eux leurs clients et leur apporteront une réelle assistance, tant sur le plan technique que sur le plan commercial.

Les deux collaborateurs devront parler couramment ANGLAIS. Ils devront prévoir de très fréquents déplacements dans le monde entier.

Nous vous remercions d'adresser vos dossiers de candidature sous Réf. B 6489 à Mme Greff au 93, av. Charles de Gaulle 92200 Neuilly.

bernard julhiet psycom

WILD + LEITZ FRANCE

Dans le cadre du renforcement de notre organisation, nous recherchons pour notre Division «Instrumentation scientifique» :

1 AGENT CCIAL

ou, selon expérience,

1 INGENIEUR DE VENTE

Formation soit type IUT ou BTS de génie mécanique, soit métallographique pour prospecter la région parisienne et le nord de la France.

1 Jeune TECHNICIEN

Formation IUT ou BTS (spécialisation indifférente) intéressé par un poste à grandes responsabilités dans l'administration des ventes.
Connaissances en gestion et de la langue allemande souhaitées.
Formation assurée.

Pour ces deux postes, lieu de travail : Rueil - Malmaison.

Envoyer curriculum vitae et prétentions à :

WILD + LEITZ FRANCE
86, av. du 18 juin 1940
92506 Rueil-Malmaison
Service du Personnel

P.LICHAU

---

140 000 + PARIS/NORD

Directeur Administratif et Comptable

Un Laboratoire Pharmaceutique français leader dans son domaine (C.A. 80 millions, effectif 300 personnes, taux annuel d'expansion 25 %) recherche son Directeur Administratif et Comptable.

Dépendant de la Direction Générale, il prendra en charge les Services Comptables (comptabilité générale et analytique et consolidation des comptes des différentes sociétés), le contrôle de gestion, la trésorerie, l'informatique ainsi que l'administration générale de l'Entreprise. (Effectif : une vingtaine de personnes.)

Ce poste sera confié à un **Professionnel Expérimenté**, *diplômé d'Etudes Supérieures complétées par un DECS ou équivalent. Agé de 35 ans minimum, il devra avoir exercé pendant plusieurs années, éventuellement en tant qu'Adjoint, des fonctions analogues, de préférence dans des entreprises industrielles comportant plusieurs établissements.* **Il aura à concevoir et à organiser l'adaptation de son secteur à l'expansion prévue.**

sélé CEGOS — Adresser lettre man. et C.V. détaillé sous la réf. 6088/M, à Fr. ROUSSEAU - Sélé-CEGOS, 33, quai Gallieni, 92152 SURESNES. Discrétion totale garantie.

HERMES

Groupe HERMES PRECISA INTERNATIONAL

pour faire face à son expansion
et renforcer son département informatique
recherche pour diffuser sa gamme de

systèmes de gestion

en région parisienne

ingénieurs commerciaux

DEBUTANTS ou PREMIERE EXPERIENCE
ESC, maîtrise de gestion ou équivalent.

La rémunération est motivante, et elle pourra évoluer rapidement pour des candidats de valeur.

Adresser C.V. et photo à Mademoiselle RENARD
HERMES PAILLARD S.A. - 7, rue de Galvani - 75017 PARIS

Second Groupe Européen de services informatiques, plus de 750 Collaborateurs

recherche pour faire face à son développement dans les techniques avancées et l'ingénierie informatique des

INGENIEURS

pour concevoir et réaliser des systèmes temps réel et logiciels de base :

- compilateurs, moniteurs, systèmes de gestion de bases, de données sur mini-ordinateurs.
- systèmes de télécommunication (téléphonie) télématique, (réseaux à commutations de paquet).
- systèmes spatiaux (ARIANE, SPACELAB).
- micro-informatique (développement de produits d'inovation à base de micro-processeurs)

Une expérience professionnelle de 1 à 4 ans est souhaitable.

Adresser C.V. et prétentions s/réf. 5988 à P.LICHAU SA-BP 220, 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

---

développement logiciel

La Compagnie Internationale pour l'Informatique Cii HONEYWELL BULL recherche des

ingénieurs de développement

- Formation Supérieure (Grandes Écoles d'Ingénieurs ou Maîtrise d'Informatique).
- Débutants ou possédant première expérience dans ce domaine.

Lieu de travail : PARIS 20e ou 78 LOUVECIENNES.

Envoyer c.v., photo et prétentions, sous la référence M/04, à :
Cii HONEYWELL BULL,
Direction du Personnel,
G.T.I./R.P., 1 L 054 D,
94, av. Gambetta, 75020 Paris.



Cii Honeywell Bull

HAVAS CONTACT

Nous vous offrons plus

ETPM

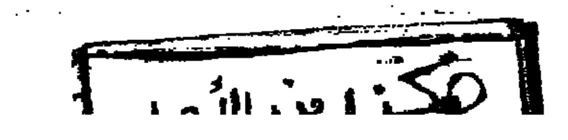
JEUNE JURISTE INTERNATIONAL

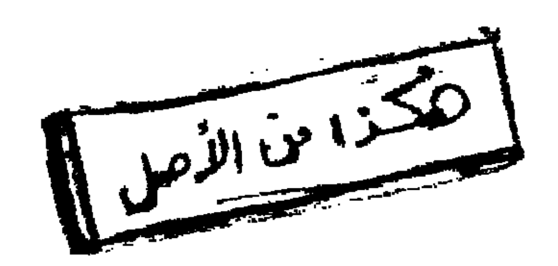
adjoint au directeur de chantier

un ingénieur polyvalent pour coordonner et arbitrer

INGÉNIEURS

CHARGÉS D'AFFAIRES





	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

Nous vous offrons plus que des commissions...

Chez Digital Équipment France, les

ingénieurs commerciaux

ne sont pas des chasseurs de primes.

Nous estimons qu'un salaire fixe compétitif est l'une des conditions nécessaires pour bien vendre.

Vous travaillerez avec des ingénieurs commerciaux qui seront vos co-équipiers et non vos concurrents. C'est important.

Vous commercialiserez une des gammes de produits les plus prestigieuses du marché de l'informatique.

Vous participerez à l'irrésistible ascension de Digital. Celà signifie que votre carrure de manager nous sera, très vite, nécessaire pour nos marchés OEM, Recherche, Gestion, Bureaux d'Études, Distribution, Banque.

Il arrive un moment où vos commissions ne sont plus une motivation suffisante, non ?

Adressez votre C.V. sous référence ICX/M à :
la Direction du Personnel de DIGITAL,
18, rue Saarinen Silic 225 - 94528 Rungis Cedex.



ETPM

LEADER EUROPEEN DE L'OFFSHORE PETROLIER
C.A.1977 :
1,2 milliard F.F.
Forte expansion
Oscar à l'exportation

nous recherchons pour PARIS un

JEUNE JURISTE INTERNATIONAL

Votre mission :

- Sous la responsabilité directe du Chef du Service Juridique, vous vous intégrerez dans une équipe jeune et dynamique.
- Vous étudierez les problèmes juridiques relatifs aux travaux réalisés à l'étranger et aux implantations étrangères de notre société dans toutes les parties du globe.
- *Vous rédigerez et négocierez des contrats* et vous veillerez au respect de la politique contractuelle définie par le Siège.

Votre profil :

- Vous êtes licencié en droit privé et possédez en plus un DES de droit des affaires ou le diplôme de Sciences Po.
- Vous avez acquis une expérience d'environ deux ans dans un Cabinet International ou dans le service juridique d'une Société Internationale.
- Vous parlez et écrivez couramment l'anglais. Le goût des contacts et des voyages vous motive.

Envoyer CV, photo et prét. sous réf. 5991 à P.LICHAU SA - BP 220 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

---

adjoint au directeur de chantier un ingénieur polyvalent pour coordonner et arbitrer

Coordonner les activités sur chantier d'un consortium d'entreprises de très grandes dimensions telle est la mission que nous désirons confier à un Ingénieur grande École (Centrale - Mines - Arts et Métiers...).

Agé de 40 ans minimum, il a acquis une solide expérience du génie civil et de la mécanique sur de gros chantiers de centrales thermiques, barrages, pétrochimie...

Ses qualités personnelles de négociation, d'animation, mais surtout de polyvalence doivent lui permettre de maîtriser aussi bien les problèmes techniques et humains du chantier (planning de l'ensemble des travaux, Administration, relations sociales, sécurité etc.) que les relations avec les partenaires du consortium, et éventuellement avec les clients.

Elles décideront dans tous les cas de son évolution vers des fonctions de direction.

Première entreprise française d'ingénierie dans notre secteur, (3500 personnes) le développement de nos activités en France comme à l'étranger assure au cadre recruté une réelle opportunité de carrière.

Les candidatures seront traitées avec la plus grande discrétion.

Elles doivent être adressées, accompagnées du CV détaillé sous la réf. 39584 HAVAS CONTACT - 156 boulevard Haussmann 75008 PARIS qui transmettra.

HAVAS CONTACT

OUEST DE PARIS
Société Française spécialisée dans la réalisation de biens d'équipement antipollutions, leader dans ses créneaux,

recherche

INGÉNIEURS

débutants ou quelques années d'expérience pour postes de :

CHARGÉS D'AFFAIRES

Ces postes conviennent particulièrement à des personnes aimant les resp. et le trav. en équipe.

Adr. lettre man. et C.V. très compl., sous réf. 388, à CAMPBELL - B.P. 57 - 75834 PARIS - CEDEX 17.

Nous prions les lecteurs répondant aux "ANNONCES DOMICILIEES" de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du "Monde Publicité" ou d'une agence.

SOCIÉTÉ D'INGENIERIE

BANLIEUE SUD
recherche

1) POUR ASSURER la responsabilité complète; de la conception à la mise en service, d'ensembles immobiliers collectifs (bureaux, hôtels, hôpitaux, etc.).
SOUS REFERENCE No 4.357

INGÉNIEUR
d'INSTALLATIONS GENERALES
— Fluides hydraulique et thermique.
— Installations mécaniques et de manutention.
DIPLOME A. et M. ou assimilé.
Ayant 4 ans minimum d'expérience
— ANGLAIS INDISPENSABLE —
SOUS REFERENCE No 4.358

INGÉNIEUR
ELECTRICIEN DE BATIMENT
— Courants forts et courants faibles.
DIPLOME E.S.M.E., Violet ou équivalent.
Ayant 3 ans minimum de pratique.
SOUS REFERENCE No 4.359

INGÉNIEUR THERMICIEN
— Installation de ventilation et de conditionnement d'air.
DIPLOME A. et M., C.N.A.M.
Ayant 4 ans minimum d'expérience.

2) POUR CONCEVOIR les structures (béton armé, béton précontraint, charpentes métalliques) d'ensembles immobiliers collectifs et ETABLIR les projets correspondants.
SOUS REFERENCE No 4.360

INGÉNIEUR DE BATIMENT
DIPLOME E.T.P. ou I.N.S.A.
Ayant 2 ans minimum d'expérience
ANGLAIS INDISPENSABLE

Adresser c.v. et prét. sous réfer. respective, à : PRO MULTIS, 47, rue des Tournelles, 75003 PARIS, qui transmettra.

IMPORTANTE BANQUE AMERICAINE
recherche pour PARIS

CADRE FINANCEMENT EXPORT

Le candidat assistera le responsable du Service et sera chargé :
- de la gestion des risques de crédit,
- de l'étude et du montage des divers financements,
- des contacts commerciaux avec les clients.

Le candidat retenu aura une réelle expérience des différents types de crédit à l'exportation acquise au sein du département étranger d'une banque.

Ce poste conviendrait à un Jeune Cadre, âgé de 27 ans (minimum), de formation supérieure, possédant de réelles aptitudes au contact et à la négociation, une parfaite maîtrise de la langue anglaise (lue, parlée, écrite).

D'importantes perspectives d'avenir seront offertes à un candidat dynamique et de valeur.

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions sous réf. 70323, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 q.tr. Discrétion assurée. Réponse à toutes les candidatures.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE
recherche pour son Département
DÉPOUSSIÉRAGE

2 INGÉNIEURS D'AFFAIRE

1) POUR LA DIVISION ELECTROFILTRES
— Formation :
● E.C.P. — A.M. — I.D.N. ou équivalent.
— Expérience :
● expérience anti-pollution de l'air, et particulièrement électrofiltres souhaitée.
— Connaissances :
● des principaux procédés industriels de fabrication appréciée,
● anglais ou allemand indispensable.

2) POUR LA DIVISION LAVEURS DE GAZ
— Formation :
● ENSIC - I.G.C. - I.D.N. - INSA ou équiv.
— Expérience
● souhaitée dans un secteur similaire.
— Connaissance de l'anglais indispensable.

DEPLACEMENTS FREQUENTS DANS TOUS PAYS
Lieu de travail :
PROCHE BANLIEUE SUD-OUEST DE PARIS

Adresser résumé de carrière en précisant rémunération souhaitée à n° 70.904 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra — 75040 Paris Cedex 01, q. tr.

PARIS-MATCH

recherche

2 Chefs de Publicité

La fonction est importante. Il s'agit, en effet :

— *de faire comprendre aux agences et aux annonceurs la mutation du positionnement de la publication ;*
— *d'étudier avec chacun d'entre eux la compétitivité relative du support en fonction du paramètre pris en compte dans son plan média.*

Nous fournissons :

— d'abord un magazine dont la diffusion est en pleine expansion et dont le C.A. publicitaire, qui approchera les 100 millions en 1978, a presque triplé en deux ans ;
— une équipe composée de gagnants, à laquelle il faudra s'intégrer ;
— la batterie d'informations la plus complète du marché français : études sur les attitudes du lectorat, sur ses styles de vie, sur ses comportements économiques.

Les candidats devront :

— justifier d'une formation supérieure, complétée par deux ans d'expérience des produits de grande consommation, acquise de préférence en agence : l'acte de vente doit toujours se situer à un haut niveau de professionnalisme ;
— être ambitieux mais réalistes, rigoureux dans l'analyse, imaginatifs dans l'action ;
— avoir le goût du contact et faire preuve d'une grande souplesse intellectuelle ;
— être foncièrement optimistes et tenaces.

Ce métier est rude ; irrésolus et pusillanimes s'abstenir.

Envoyer C.V. à INTERMATCH, 67, Champs-Elysées, 75008 PARIS.



TEXAS INSTRUMENTS
FRANCE

recherche des

INGENIEURS COMMERCIAUX

parmi les diplômés d'enseignement supérieur en électronique, informatique, électrotechnique et automatique, qui souhaitent débuter ou poursuivre leur carrière professionnelle dans la vente, pour ses différentes divisions :

- **semi-conducteurs** (à Paris - Lyon - Bordeaux)
- **mini-informatique distribuée** (à Paris)

La Société offre un fixe motivant auquel s'ajoute un intéressement en fonction des résultats.

Les candidats de valeur auront une évolution de carrière assurée, soit vers des responsabilités de secteurs commerciaux, de marketing, de planning, etc...



Ecrire avec C.V., photo
prét. de salaire, date
de disponibilité sous
référence TIM 678/513
à Madame LE GUET
T.I.F. - Boite Postale 5
06270 Villeneuve-Loubet
Tél : (93) 20.01.01.

PRODUITS ALIMENTAIRES
HAUT DE GAMME

CHEF DES VENTES

La filiale de l'un des plus prestigieux groupes alimentaires internationaux propose un challenge. Après avoir commercialisé par des importateurs ses produits en France pendant 40 ans, le groupe a créé depuis 16 mois sa filiale française qui prend en charge la vente et la distribution de ses produits. Il lui faut maintenant trouver son chef des ventes.

Cet homme est un professionnel de la vente en GMS et traditionnels.

Après avoir défini, avec la Direction Générale, ses objectifs, il conduit les négociations importantes, développe et anime son équipe (actuellement 4 vendeurs + 2 distributeurs). Sa réussite lui permettra, au sein du groupe, d'accéder à court terme à des fonctions encore plus importantes.

Guy Messawer remercie les candidats intéressés de lui adresser un CV manuscrit complet + prétentions, sous référence M 8262 A, à

egor 5 rue Meyerbeer 75009 Paris



Nous distribuons dans le monde entier des produits biomédicaux mis au point par deux importants centres de recherche dont nous nous sommes filiale : le Commissariat à l'Energie Atomique (France) et la SORIN (Italie).

Dans la perspective d'une maîtrise beaucoup plus poussée du marché et d'une commercialisation plus structurée, nous recherchons :

directeur du développement

Dans les deux lignes de produits, radiopharmaceutiques et pour dosage radioimmunologique, il devra suivre l'évolution et les besoins du marché et travaillera à l'amélioration de l'adéquation entre les performances des produits et les besoins des utilisateurs. Il sera aussi l'interlocuteur privilégié de nos «producteurs» mais il s'impliquera aussi pleinement dans les relations avec les responsables de nos filiales et nos distributeurs locaux, saura être à l'écoute de leurs besoins et leur apporter des éléments susceptibles de favoriser la commercialisation des produits.

Pharmacien ou biologiste d'origine, l'homme qui assumera cette fonction aura un tempérament commercial.

Il devra parler couramment ANGLAIS et être disponible pour des déplacements fréquents à l'étranger.

Nous vous remercions d'adresser vos dossiers de candidature sous réf.B 6488 à Mme Greff au 93, av. Charles de Gaulle 92200 Neuilly.

bernard julhiet psycom

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

KLÖCKNER INA

Groupe International
exportateur d'ensembles industriels
recherche
pour sa Société Française à Paris un

INGÉNIEUR D'AFFAIRES

pour l'industrie chimique de base

Le candidat sera INGENIEUR de GRANDE ECOLE, expérimenté, ayant travaillé comme Ingénieur de Projets dans l'Ingénierie chimique pour des pays en voie de développement industriel.
La pratique professionnelle de l'anglais et de l'allemand est nécessaire.
Une formation complémentaire dans la maison mère en Allemagne est envisagée dans les domaines : Finances et Gestion de Contrats.
Adresser C.V., photo récente et prétentions à :

KLÖCKNER INA FRANCE
31, RUE MARBEUF, 75008 PARIS



Médecin

pour assurer notre
Direction Commerciale France

Par votre compétence et vos qualités humaines, vous avez déjà dirigé avec succès des équipes opérationnelles.
Vous souhaitez prendre en mains dans un laboratoire une force commerciale de près de 150 personnes.
Vous serez assisté des responsables des différentes fonctions dont vous aurez la charge : **information médicale**, gestion des ventes, statistiques commerciales, marketing, publicité et congrès.
Vous travaillerez en liaison étroite avec la Direction Générale, avec qui vous élaborerez la politique commerciale que vous ferez appliquer sur le terrain.
Nous vous remercions d'adresser personnellement votre dossier de candidature sous référence M 215 à Monsieur d'Aboville, 80, rue Taitbout 75009 Paris, qui vous assure réponse et discrétion.

la gestion de personnel aujourd'hui. resonance

Recherchons
PROGRAMMEUR
expérimenté, connaissances matériel IBM/OS - PL/1.
Connaissances T.P. et assembleur souhaitées.
Envoyer C. V. et prétentions à **CEDIJ** 7, rue Carnot. 78000 Versailles.

Sté industrielle métallurgie Banlieue Nord-Est recherche SON :
CHEF COMPTABLE
Comptabilité générale, analytique, industrielle trésorerie. Bnes connaissances fiscalité, assurances et compt. sociale.
Ouvert à l'informatique.
Perspectives avenir pour candidat travailleur à esprit gestionnaire et financier.
Ecr. av. C.V., salaire souhaité à nº 70.531 Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er

INGENIEURS DEBUTANTS
pour recherches
en génie chimique, équilibres entre phases, réacteurs électrochimiques, développement de procédé avec possibilité D.E.A. et thèse.
Env. C.V. Centre Reacteurs et Processus de l'Ecole des Mines, 60, bd Saint-Michel, 75006 Paris.

KLÖCKNER INA

Groupe International
exportateur d'ensembles industriels
recherche
pour sa Société Française à Paris un

INGÉNIEUR D'AFFAIRES

pour l'industrie agro-alimentaire

Le candidat sera INGENIEUR de GRANDE ECOLE, Ingénieur de Projets dans l'Ingénierie d'ensembles ou dans la fabrication d'équipements agro-industr. pour des pays en voie de développement industriel.
La pratique professionnelle de l'anglais et de l'allemand est nécessaire.
Une formation complémentaire dans la maison mère en Allemagne est envisagée dans les domaines : Finances et Gestion de contrats.
Adresser C.V., photo récente et prétentions à :

KLÖCKNER INA FRANCE
31, RUE MARBEUF, 75008 PARIS

SVP Important groupe français de Services de rayonnement international étoffe ses structures et crée le le poste de

directeur des relations humaines

Agé de 35 ans au moins et doté d'une incontestable formation supérieure, il sera l'homme du dialogue et de la gestion des ressources humaines de l'entreprise. Les candidats devront impérativement avoir plusieurs années d'expérience de la fonction en premier ou en second dans un service central.

Toutes informations sur cette offre seront données confidentiellement au téléphone du lundi au vendredi aux heures de bureau par Information Carrière SVP 11-11 qui donnera un rendez-vous aux candidats concernés.

Information Carrière

Réf. 425.

On peut aussi adresser son dossier à
SVP RESSOURCES HUMAINES 65 avenue de Wagram 75017 Paris.

STÉ DE NÉGOCE INTERNATIONAL
cherche

ADJOINT (E) DIRECTION FINANCIÈRE

Responsable dans un premier temps de la trésorerie/change de l'entreprise.
Expérience : 2 à 3 ans service financier ou banque.

COLLABORATEUR (TRICE) SERVICE ÉTUDES ÉCONOMIQUES

Pouvant, à terme, prendre la responsab. du service.

Pour ces deux postes, une formation supérieure (économique/commerciale) est requise et une bonne connaissance de l'anglais indispensable.

Env. C.V., lettre manusc., photo et prét. à nº 71.042, Contesse Pub., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui transm.

Société française d'instrumentation, filiale d'un important groupe américain, recherche pour la banlieue sud de Paris un

INGÉNIEUR D'ÉTUDE EXPÉRIMENTÉ

Il assumera la responsabilité technique des projets de développement de produits nouveaux et contrôlera les délais et budgets s'y rapportant.
Le candidat sera diplômé d'une grande école SUPELEC, TELECOM., etc.
et possédera une expérience réussie d'au moins 6 ans, de préférence dans l'appareillage de mesure mettant en œuvre des techniques d'électronique numérique et analogique ainsi que de cinématique, mécanique et électrostatique.
Le candidat devra faire preuve de qualités certaines d'animation participative et d'un esprit d'innovation développé qui lui permettront d'accéder à terme à la direction du service Etudes et Développement. Une bonne pratique de l'Anglais est souhaitée afin de faciliter les rapports avec les autres centres de recherche du groupe en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis.
Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leur curriculum vitae et prétentions à Christian Nguyen, 2, avenue Montaigne, 75008 PARIS, sous référence 71.628. Discrétion assurée.

SPIE-BATIGNOLLES

recherche
pour son activité LIGNES T.H.T.

INGÉNIEURS

Formation T.P. ou Electricité. Destinés à la Direction de chantiers de construction de lignes T.H.T. en Afrique, Amérique du Sud et Moyen-Orient. Ils devront être capables d'en assurer les responsabilités administratives et techniques. Anglais indispensable. Autres langues souhaitées.

INGÉNIEUR

Formation mécanique. Il sera chargé de la gestion d'un parc matériel important et des ateliers du Département. Le poste est à pourvoir à VELIZY et de fréquents déplacements sont à prévoir.

CONDUCTEURS DE TRAVAUX

Hommes d'expérience. Ils assisteront les Directeurs de chantiers à l'étranger. Leur mission de commandement et d'organisation comporte des responsabilités techniques nécessitant une bonne expérience des chantiers de lignes T.H.T.

AGENT TECHNIQUE

Chargé de l'établissement de devis et de facturation, il secondera un ingénieur d'affaires. Le poste est à pourvoir à VELIZY. Méthode et sens des responsabilités sont indispensables.

GÉOMÈTRES

Ils devront avoir l'expérience des études de lignes T.H.T. tant topographiques qu'administratives. Le poste à pourvoir comporte des déplacements en FRANCE et à l'étranger.

Adresser, pour ces différents postes, C.V. et prét. à : *M. Benoit FAURE - SPIE-BATIGNOLLES* Service Lignes T.H.T. - 4, av. Morane-Saulnier. 78140 VELIZY VILLACOUBLAY

EMPLOYEE bur. QUALIFIEE contact clients, téléph., parfaite orthographe, notions dactylo., min. 28 ans, logée studio. Ecr. lettre manuscrite avec C.V. à Publi-As 121, r. Réaumur, 2e.

Société NORBERT BEYRARD FRANCE études économiques, financières génie industriel 68, rue Pierre-Charron, Paris-8e recherche pour une de ses filiales INGENIEURS GDE ECOLE OU EQUIVALENT ayt form. informatique sérieuse connaiss. COBOL, FORTRAN GESTION BASE DE DONNEES, TIME SHARING appr. pr deux postes, l'un à vocation technique l'autre à vocat. technico-cciale. Ecr lettre man. av. C.V., photo.

Technique et Documentation MONTROUGE (92) recherche
INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS AGENTS TECHNIQUES
Connaissances radar et traitement des informations pour rédaction de notices techniques et manuelles d'instruction. Poste stables et bien rémunérés. Possibilités de déplacements.
Envoyer C.V. : 61, avenue Verdier 92120 MONTROUGE.

UNE IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE TÉLÉCOMMUNICATIONS
RECHERCHE

POUR SON SERVICE FORMATION

● BANLIEUE SUD-OUEST PARIS

un responsable de centre de formation audio-visuel

Formation B.T.S ou D.U.T. électronique.
Il assistera et conseillera les stagiaires et participera de façon active au développement de ce centre.

(Référence AV.)

● NORD DE PARIS

un formateur B.T.S. - D.U.T. électronique

Après une période de formation, il sera chargé :
— de l'analyse des besoins,
— de la recherche de solutions adaptées à ces besoins,
— de l'organisation et de l'animation des cours.
Ce poste pouvant impliquer des déplacements à l'étranger, la connaissance d'une langue étrangère et une certaine disponibilité seraient appréciées.
(Référence DS.)

Envoyer curriculum vitae détaillé et prétentions avec photo en rappelant la référence du poste choisi sous le nº 70.093 à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.



UNE DES PREMIERES SOCIETES DE RESTAURATION COLLECTIVE
recherche pour
Paris et la Région Parisienne

ATTACHÉ COMMERCIAL

si vous avez :
25 ans minimum, une première expérience dans la profession ou dans une branche avoisinante.
Si vous aimez la fonction commerciale et y réussissez, veuillez adresser votre C.V. détaillé, une photo, le niveau de rémuneration souhaitée à
ORLY RESTAURATION réf. J.P.G.
15, Avenue Paul-Doumer
92500 RUEIL-MALMAISON

IMPORTANT GROUPE DE DISTRIBUTION ALIMENTAIRE
recherche

UN DIRECTEUR D'ENTREPOT

C'est à partir de cet entrepôt régional que nous livrons chaque jour 100 Supermarchés en produits d'épicerie, d'entretien et de liquides.
Le Directeur d'Entrepôt que nous recherchons est :

- un meneur d'hommes : 100 personnes composent son équipe ;
- un gestionnaire : il est responsable d'une fonction économique importante du groupe : l'approvisionnement ;
- un organisateur : tant au niveau de l'exploitation qu'au niveau administratif, il doit posséder les techniques du « terrain » : réception, stockage, préparation, comptabilité, etc... ;
- un commercial enfin, puisqu'il assure le plus souvent personnellement les relations clientèle.

CE DIRECTEUR D'ENTREPOT

devra s'intégrer dans une jeune équipe où il assurera ses responsabilités dans le cadre d'un budget.
Lieu de travail : Région Parisienne.
Env. C.V. manuscrit et prétentions sous nº 42.827 HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 Paris, qui transmettra.

AMPEX

Filiale d'Ampex Corporation
recherche pour son département INFORMATIQUE (périphérique et mémoires)

ingénieurs techniciens

pour assistance technique en clientèle
Connaissance de l'Anglais (lu et parlé) nécessaire.
Adr. CV photo et prét. à J.Y.SCHULTZ Directeur AMPEX 21 rue du Dôme 92100 Boulogne



ENGINEERING, ANALYSE ET DEVELOPPEMENT distribuant en AFRIQUE matériel scientifique de renommée internationale
recherche
pour renforcer son équipe :

2 INGÉNIEURS COMMERCIAUX
dynamiques, expérimentés

Bonne connaissance langue anglaise et de l'un des domaines suivants :
— INSTRUMENTATION SCIENTIFIQUE
— OPTIQUE (microscopie).
Situation évolutive ds société en pleine croissance.
Adr. C.V. manuscrit, photo et prétent. à A.D., 122, avenue du Général-Leclerc, 75014 Paris.

responsable développement

Société Française d'Exportation de Produits Sidérurgiques (C.A. 3 milliards de F), nos ventes sont effectuées au travers d'un réseau de filiales autonomes implantées dans le Monde entier.

Nous avons confié à notre Département DIVERSIFICATION (C.A. 400 millions de F) la commercialisation de biens d'équipements industriels, dont la diffusion s'appuie à la fois sur une structure commerciale basée à Paris et sur le réseau international.

Pour intensifier l'activité de ce Département, nous recherchons le Collaborateur direct de son Directeur. Ce nouveau collaborateur, bien assisté sur le plan technique, se verra chargé : ● de l'animation commerciale (siège et filiales) et des négociations importantes, ● du DEVELOPPEMENT : de la conception à la commercialisation de NOUVEAUX PRODUITS.

De formation commerciale supérieure, parfaitement bilingue anglais, le candidat recherché justifie d'une expérience de la vente de biens d'équipements à l'exportation.

Adresser lettre manuscrite et C.V. détaillé sous référence 8558-M, à
CONSEIL EN RECRUTEMENT
CNPG 105, av. V. Hugo - 75116 Paris

Homme de contact et de relations, vous avez une expérience de l'administration et de la gestion du personnel, acquise en siège et en usine, dans une entreprise moyenne.

Directeur du Personnel

Rattaché à la Direction Générale, vous lui préparez tous les éléments d'une politique sociale. Vous êtes ensuite chargé avec la hiérarchie de l'application de cette politique dans les différentes unités : usine de production, laboratoires de recherche, services commerciaux et siège (550 personnes).

Vous encadrerez les collaborateurs chargés de l'administration du personnel et des services généraux.

Vous définirez avec les Directeurs de Départements les améliorations utiles aux procédures et méthodes existantes au niveau de la gestion du personnel.

Vous représenterez ou assisterez la Direction Générale dans les relations avec les organismes extérieurs et partenaires sociaux.

Votre activité sera partagée entre le siège et l'usine, situés en région parisienne.

Nous vous remercions d'adresser votre C.V., lettre manuscrite et rémunération actuelle sous réf. M 214 M à Madame Bernié 80, rue Taitbout, 75008 Paris, qui vous assure réponse et discrétion.

la gestion de personnel aujourd'hui. resonance

IMPORTANTE SOCIETE Construction Electrique proche banlieue NORD (Accès par métro) recherche
AGENTS TECHNIQUES
Niveau I.U.T. ou B.T.S.
Pour mise en service et maintenance d'équipements électroniques d'installations.
Déplacements France métropolitaine.

UNE SECRÉTAIRE
POUR SERVICE TRAVAUX EXTERIEURS
Connaissance personnel chantiers et expatriés appréciée.
Ecrire avec C.V. à nº 70.600 CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

Société petite mécanique et électronique COURBEVOIE cherche
CHEF DE FABRICATION
ELECTRONIQUE, min. 5 ans expér. pour mise en place du service. Ecr. ATAC, 37, rue du Moulin-des-Bruyères, 92400 COURBEVOIE, ou téléph. 789-39-39.

A.T.I. recrute
TRADUCTEURS-INTERPRÈTES
franc., angl., spéc. aéronautique. Envoyez C.V., 33, rue J.-Castel, 92230 GENNEVILLIERS.

ARTS et METIERS OU ÉQUIVALENT

28 ans minimum, tempérament de gagnant, enthousiaste, pour
DIRECTION PETIT ETABLISSEMENT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL A DEVELOPPER REGION PARISIENNE.
Adr. C.V., lettre manuscrite + photo et prétent. sous réf. 76, à M. J. GAUSSIN, 104, rue de Richelieu, 75002 PARIS.

ETABLISSEMENT FINANCIER
recherche
pour sa DIVISION EUROPE

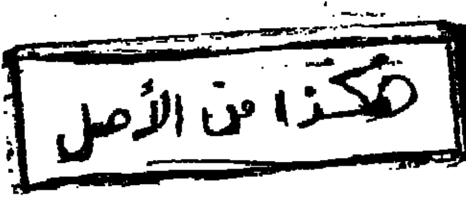
RESPONSABLE zone géographique

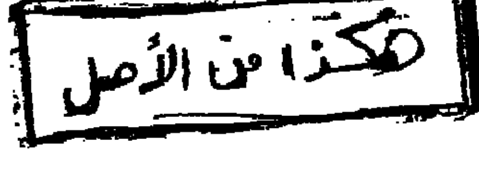
chargé d'un groupe de pays pour y développer les relations bancaires et commerciales.
● Expérience de quelques années dans la même fonction.
● Espagnol indispensable, portugais souhaité.
Envoyer C.V., photo et prétentions sous nº 70.630, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

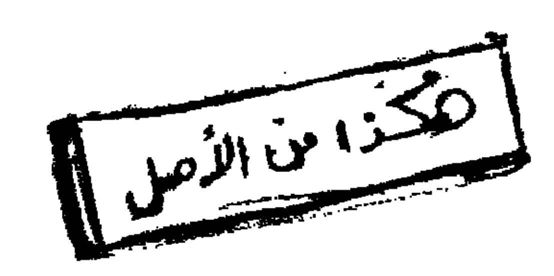
SOCIETE FRANÇAISE ETUDES ET REALISATION IMPORTANTS ENSEMBLES INDUSTRIELS
recherche pour son Siège de PARIS (très proche banlieue Sud)

EMPLOYÉ (ÉE)

Pour service contrôle factures et mandatement particulièrement au courant des révisions de prix et des assiettes des taxes.
Adr. C.V. et prét. s./réf. 6 291 à : P. LICHAU S.A. B. P. 220 - 75063 PARIS Cedex 02, qui transmettra.









KLÖCKNER INA ... Groupe International ... INGÉNIEUR D'AFFAIRES ... KLÖCKNER INA FRANCE ... SPIE-BATIGNOLLES ... INGÉNIEURS ... INGÉNIEUR ... CONDUCTEURS DE TRAVAUX ... AGENT TECHNIQUE ... GÉOMÈTRE ... ARTS et MÉTIERS OU ÉQUIVALENT

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPI OIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

ENTREPRISE INSTALLATIONS ÉLECTRICITÉ - INSTRUMENTATION

Proche Banlieue Ouest - Paris.
Filiale Groupes Importants.
Forte expansion à l'étranger dans les domaines :
– pétrole, mines, aéroports, équipements portuaires ; grands travaux, etc.

recherche

JEUNE INGÉNIEUR

Grande École - Option électrotechnique.
Anglais courant exigé.
Sa formation sera assurée au siège de la Société et sur chantiers en France ou à l'Étranger (Afrique, Moyen-Orient, etc.)
Les perspectives d'évolution sont larges pour un candidat ayant l'esprit d'entreprise, disponible et motivé.

Adresser C.V., photo sous le n° 27 à R.P., 56, rue Fontaine-au-Roi 75011 PARIS, qui transmettra.

Une société internationale de l'industrie chimique recherche pour sa filiale française un

Directeur de Marketing

Sous l'autorité du Président-Directeur Général, il sera responsable de la politique commerciale, des ventes, du développement et de la diversification commerciale sur le marché français.
De nationalité française, âgé d'environ 35 ans, le candidat souhaité est diplômé d'une école d'ingénieurs + MBA. Il a au moins 5 ans d'expérience commerciale et d'animation de réseaux de vente.
Il possède une bonne maîtrise de l'anglais.
Le poste est situé à Paris.
Les candidats intéressés peuvent adresser c.v. détaillé, photo et prétentions à McCann-Erickson, rue de Vienne 2, 75008 Paris en mentionnant la référence /440 sur l'enveloppe, qui pourra ainsi nous parvenir fermée.
Discrétion totale assurée.
Interview à Paris.

INSPECTEUR TECHNIQUE

Les Nouvelles Galeries recrutent un Inspecteur Technique rattaché directement au Directeur Technique.

La fonction :
- Animer, contrôler et coordonner un ou plusieurs chantiers d'aménagement des magasins; chiffrer les budgets; rédiger les appels d'offres, les cahiers des charges; assurer les contrôles de la réalisation (plannings, budgets).
- Définition et mise en place d'un cadre de maintenance.
- Gestion des matériels.

Le profil :
- Homme de 30 ans environ.
- Ingénieur Travaux Publics ou Arts et Métiers, ayant acquis une première expérience professionnelle dans une entreprise de bâtiment ou dans un bureau d'études bâtiment; il doit avoir également une bonne pratique de la coordination des chantiers.

Lieu de travail :
Paris et fréquents déplacements en province.

Adressez-nous un C.V. manuscrit en précisant vos prétentions aux NOUVELLES GALERIES Direction du Personnel 66, rue des Archives 75003 PARIS sous référence 70.348

M.P.I. - Société de Services en Informatique recherche

INGÉNIEURS INFORMATICIENS et INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES

débutants
— Disponibles rapidement pour travaux de LOGICIEL.

Envoyer C.V. et prétentions à Michel PARIENTE 83, boulevard Suchet, 75016 PARIS

Fabricant revêtement céramique recherche

DIRECTEUR TECHNIQUE ADJOINT

- Formation Ecole de Sèvres (céramique) ;
- Expérience gestion d'usine souhaitée ;
- Age : environ 40 ans.

Envoyer C.V. manuscrit, références et prétentions à REGIE PRESSE N° T 0066990 M, 85 bis, rue Réaumur - Paris-2e.

Nous sommes une importante Société Française spécialisée au sein d'un puissant groupe international dans la fabrication et la distribution de biens de grande consommation.

Nous recherchons :

UN JEUNE INGÉNIEUR - ÉLECTROMÉCANICIEN RESPONSABLE DE PRODUCTION

Age minimum 27 ans. Ayant expérience de fabrication par lots et encadrement direct du personnel d'ateliers (hommes et femmes), travaillant en équipes (3×8).
ANGLAIS indispensable.

Placé sous l'autorité du responsable de l'usine, il animera, gérera et contrôlera les activités de production en harmonie avec l'ordonnancement, les méthodes et le contrôle.

Poste d'avenir pour candidat de forte personnalité, dynamique, organisateur, précis, et apte à décider rapidement dans un environnement constamment évolutif.

Adresser C.V. manuscrit n° 70.363 Contesse Publicité 20, avenue de l'Opéra, Paris (1er), qui transmettra. Discrétion et réponse assurées.

Voici notre problème :
Notre groupe : 27 magasins populaires
Chiffre d'affaires : 400 M de F
pour faire face à son expansion, recrute d'urgence

ACHETEURS BAZAR
ACHETEURS NOUVEAUTÉ

Nous voulons les meilleurs acheteurs de la place. Ces cadres feront partie d'une équipe très soudée travaillant en liaison étroite avec les Directeurs de magasins et la Direction. Ils seront actionnaires de l'entreprise et directement intéressés aux résultats globaux des magasins.

Si vous souhaitez une ambiance de travail loyale et sans mystère et si vous croyez qu'on peut aimer avec passion ce que l'on fait, rejoignez notre équipe.

Adressez-nous une lettre manuscrite et C.V. avec vos prétentions sous réf. 3 026 à PLAIN CHAMPS, 5, rue du Helder 75009 Paris.

Plain Champs



CAP SOGETI LOGICIEL

recherche
POUR UN CONSTRUCTEUR D'ORDINATEURS PROCHE BANLIEUE SUD

UN INGÉNIEUR DÉBUTANT OU ÉQUIVALENT
(REF. : 308.1)
Intéressé par les problèmes de gestion de logiciel après développement.
La fonction nécessite méthode, bon contact humain et connaissance de l'anglais.

DES INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES
(REF. : 308.2)
pour développement de logiciel système sur mini-ordinateurs. Expérience souhaitée dans l'un des domaines suivants : moniteurs, télécommunications, compilateurs.

Envoyer C.V., photo et prétentions à :
CAP SOGETI LOGICIEL
5, r. Louis-Lejeune, 92128 MONTROUGE CEDEX.

NCR FRANCE
Systèmes Informatiques
recherche

TECHNICIENS de MAINTENANCE

Pour l'entretien en clientèle de caisses enregistreuses électroniques - terminaux points de ventes - terminaux bancaires - ordinateurs de bureau.
- Niveau BAC technique.
- Connaissance de l'Anglais technique et si possible des notions d'anglais courant.
- Permis de conduire.

Formation assurée dans notre centre d'éducation en Région Parisienne.

Envoyer lettre, CV et photo à
NCR FRANCE - Direction du Personnel
98 rue de Paris - BP 101 - Massy 91301

LE SERVICE INFORMATIQUE D'UN IMPORTANT ORGANISME
«secteur assurances»
équipé d'une 370/148 VM/CMS
recherche

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

pour établir l'analyse organique et la programmation d'applications Base de Données en temps réel. Des candidats titulaires d'un DUT et possédant 2 ans d'expérience minimum du langage PL1 conviendraient prafaitement.

Adresser C.V. détaillé sous référence 2154/M à Jean PORRACCHIA

CARRIERES INFORMATIQUE
conseil en recrutement
149 RUE SAINT-HONORE 75001 PARIS

DIRECTEUR FINANCIER

CHARTRES

est recherché par la filiale d'un groupe anglo-saxon dont l'activité est en plein développement. C.A. : 40 millions ; effectif : 250 personnes.

La mission consiste à : • assurer la comptabilité générale et analytique, les déclarations fiscales et sociales • établir les budgets et en assurer le suivi • assurer les états nécessaires au "reporting" • planifier et contrôler le cash-flow • développer les systèmes informatiques en matière de gestion de production, comptabilité générale et analytique.

Ce poste conviendrait à un candidat diplômé d'une école commerciale + D.E.C.S., pratiquant couramment l'anglais et ayant acquis au minimum 3 ans d'expérience dans une entreprise industrielle, de préférence anglo-saxonne, utilisant des moyens informatiques.

La rémunération sera négociée autour de F 120.000 par an.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo (retournée) et rémunération souhaitée sous référence 20-45 M à CLSP 3, avenue Percier, 75368 Paris Cedex 08.



CONSULTANT

Recrutement de Cadres

Nous sommes un cabinet expérimenté et bien implanté auprès des entreprises françaises et anglo-saxonnes. Affilié à une société de service internationale, nous renforçons aujourd'hui, dans une nouvelle structure, notre image de conseils en recrutement.

Nous vous offrons l'opportunité de travailler à un haut niveau de compétence et de façon très personnalisée si vous souhaitez apporter votre dynamisme et votre professionnalisme à une affaire qui deviendra en partie la vôtre.

Vous avez 28 ans minimum, une formation supérieure, une bonne connaissance des entreprises et l'expérience du recrutement de préférence dans un contexte international. La pratique courante de l'Anglais vous sera nécessaire pour négocier avec une part importante de notre clientèle. Si vous aimer le métier de consultant et si vous voulez l'exercer avec un esprit d'entrepreneur, nous pouvons en discuter ensemble.

Ecrivez-moi : J.N. CRÉTÉ - Tour Maine Montparnasse - 33, avenue du Maine 75755 Paris cédex 15.



SOCIETE DE SERVICE ET CONSEIL EN INFORMATIQUE
UN RESEAU DE CENT TERMINAUX
DES ORDINATEURS TRES GRANDE PUISSANCE
CONTROL DATA : 7600-CYBER 72 — CYBER 171
recherche

UN INGÉNIEUR

Possédant de bonnes connaissances en mécanique — particulièrement en mécanique des sols — et ayant la pratique du calcul scientifique sur ordinateur et de la méthode des éléments finis.

Cet ingénieur est destiné à s'intégrer au Service Calculs de Structures au sein d'une équipe chargée de réaliser des études d'application pour le compte de la clientèle et d'assurer l'assistance technique auprès des utilisateurs de programmes.

Adresser lettre de candidature avec C.V. détaillé à M. FORESTIER — FRANLAB INFORMATIQUE 4, av. de Bois-Préau - 92503 Rueil-Malmaison Cedex

---

ORGANISME CENTRAL D'UN IMPORTANT GROUPE BANCAIRE
recherche pour Paris, un

Informaticien Conseil

Il devra mener des missions de conseil, participer à des projets importants (conception de systèmes, choix de matériel) et à des diagnostics, évaluations des performances des systèmes existants, dans les centres du Groupe.

Ce poste ne peut convenir qu'à un Ingénieur Informaticien de haut niveau, âgé de 33 ans minimum, ayant acquis une sérieuse expérience de l'Informatique en Entreprise et/ou en Cabinet Conseil.

Connaissances bases de données indispensables et télétraitement.
Fréquents déplacements en Province.

Adressez votre C.V. (photo + prétentions) sous réf. 3736 à L. de CASTILLA

GAMMA SELECTION
6, place d'Estienne d'Orves 75009 Paris

Un important groupe britannique, leader mondial dans son domaine (électroménager) recherche pour sa future implantation à Paris son

DIRECTEUR DES VENTES

Dépendant directement du Directeur d'Exportation en Grande-Bretagne, il sera chargé de mettre en place pour la France le réseau de distribution le mieux adapté aux produits de la société.

Le candidat âgé d'environ 30 ans, diplômé de l'enseignement supérieur aura acquis une expérience d'au moins 5 ans de la distribution française de l'électroménager. Une bonne connaissance de la langue anglaise ainsi qu'une disposition à de nombreux voyages est nécessaire.

Un salaire motivant ainsi que l'usage d'une voiture seront offerts au candidat retenu.

Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leur curriculum vitae à Christian Nguyen, 2, avenue Montaigne, 75008 Paris, sa réf 71.629. Discr. assurée.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION DE PRODUITS PÉTROLIERS

Nous cherchons à intégrer au sein de notre Direction Commerciale des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur commercial. Dans cet esprit nous créons deux postes de

CADRES COMMERCIAUX

Vous avez déjà une première expérience professionnelle de promotion et/ou de vente de produits "grand public". Vous vous verrez confier à Paris la responsabilité d'études de marché et d'actions promotionnelles. Votre connaissance de nos marchés et de nos produits vous permettra dans quelques années d'évoluer vers des postes opérationnels au sein de nos directions régionales de province où vous animerez et dirigerez des équipes de vente et de distribution.

Si ces perspectives vous intéressent, écrivez aux consultants de SERIFO, sous réf. 2597 M, qui examineront avec vous les possibilités d'une future collaboration.

SERIFO CONSEILS DE DIRECTION
38 RUE DE LISBONNE 75008 PARIS

Plain Champs

PUBLICITE MAILING

Une très importante société de distribution Grand Public crée dans son service PUBLICITÉ MAILING un poste de

ART DIRECTOR JUNIOR

Avec son équipe il devra :
- élaborer et concevoir des mini-catalogues et offres promotionnelles à dominante textile,
- choisir les photographes et superviser les prises de vues,
- concevoir la rédaction des accroches et thèmes publicitaires,
- faire exécuter les maquettes des documents publicitaires.

Ce cadre, au fait des contraintes d'impression et des techniques de prises de vues publicitaires, devra justifier d'une expérience similaire, de préférence dans la publicité mode.

Adresser C.V. et rémunération actuelle à Michel LEVIVIER - 8, boulevard Flandrin 75116 PARIS

Dans le cadre du développement du Service EXPORTATION de sa Division TELEPHONIE PRIVEE

la Société Française des Téléphones Ericsson

recherche des

ingénieurs

destinés aux fonctions de CHEFS DE ZONE
Ces postes nécessitent une expérience confirmée dans le domaine de l'exportation et si possible spécialisés en télécommunication.

Une pratique courante de l'Espagnol est nécessaire, celle de l'Anglais est appréciée.

Envoyer CV et prétentions sous réf. 10.805
Direction du Personnel
146, Bld de Valmy -
92707 COLOMBES Cedex.

NCR FRANCE
Systèmes Informatiques
recherche

CHEF de PROJETS Gestion de Production

- Formation Supérieure
- Expérience indispensable de la gestion de production acquise chez un constructeur ou dans l'industrie
- Connaissance du COBOL et bases de données
- Anglais lu et parlé
- Expérience de la conduite de projets informatiques
- Susceptible de se déplacer en France et à l'étranger.

Envoyer lettre, CV et photo à
NCR FRANCE - Direction du Personnel -
Tour Neptune - 20 Place de Seine
92086 Paris la Défense Cedex 20

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi



THOMSON-CSF

INGÉNIEURS D'ÉTUDES

X - TELECOM - SUPAERO - SUPELEC - ENSI

Débutants ou quelques années d'expérience. Pour travaux d'études et développement dans le domaine des équipements avioniques utilisant les techniques : hyperfréquences (souhaitées), circuits logiques et analogiques.

Possibilité de carrières intéressantes au sein du groupe.

Adresser curr. vitae + photo et lettre manuscrite au Service du Personnel THOMSON Division Avionique 68, avenue Pierre-Brossolette, 92240 MALAKOFF. Il sera répondu à toutes candidatures.

---

dynamique appartenant **S.S.C.I.** à un groupe d'Entreprises à taille humaine PARIS (9e) recrute pour des fonctions cciales

INGENIEUR

DIPLOME (E) GRANDE ECOLE (MINES, E.S.E., E.N.S.T., ...)

Ce poste conviendrait à une brillante personnalité désirant accroître rapidement son champ personnel d'évolution après environ 5 années d'expérience de la réalisat. de projets informatiques sur grands systèmes et/ou mini-ordinateurs. Cette expérience lui permettra d'exercer des fonctions de vente de services : analyse, programmation, conseil.

Fixe important + intéressement. Évolution possible vers une Direction de Département.

Adresser C.V. manuscrit, à :
EUROPE INFORMATIQUE SÉLECTION
sous la référence JC/15,
8, r. de Sèze - 75009 PARIS.

Une entreprise française connue pour le sérieux de ses fabrications dans

le DOMAINE DU FROID

crée un poste de

COMMERCIAL EUROPE

Elle travaille avec d'importantes sociétés françaises de bâtiment et d'ingénierie pour leurs chantiers à l'étranger et a décidé de s'attaquer aux entreprises européennes de même type.

Le collaborateur qu'elle recherche devra :
- connaître les besoins de ces entreprises en matière de froid et posséder des connaissances techniques en ce domaine ;
- parler anglais et si possible allemand ;
- avoir une expérience de vente réussie ;
- être capable de réflexion, d'organisation et d'autonomie.

Adr. un dossier complet de candidat. s/réf. 1926 à
ocs conseil en recrutement 37 Quai Richelieu BORDEAUX

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE TÉLÉCOMMUNICATIONS RÉGION PARISIENNE

recherche

Ingénieur informatique débutant

(INSA, DEA ou troisième cycle : informatique) pour participer au développement ou à l'adaptation de programmes scientifiques (FORTRAN) dans le domaine de la conception des circuits intégrés.

Ce candidat, en plus des connaissances approfondies en informatique, possèdera de bonnes bases en électronique.

Ecr. avec CV et prét. ss n° 70.777 à Contesse Pub., 20, av. Opéra, 75040 Paris cedex 01, qui transm.

Nous sommes un IMPORTANT LABORATOIRE en expansion qui voulons renforcer notre équipe de VISITEURS MÉDICAUX de la Région Parisienne.

Nous recherchons

3 VISITEURS MÉDICAUX ou VISITEUSES MÉDICALES MÊME DÉBUTANTS (ES)

Rémunération motivante - Avantages sociaux : 5e semaine congés. Congés ancienneté, participation, etc.

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions au Service du Personnel, LABORATOIRES RIKER, avenue du 11-Novembre. — 45300 PITHIVIERS.

ORGANISME DE PREVENTION
recherche

Opérateurs Psychotechniciens

plusieurs postes à pourvoir courant troisième trimestre, dégagé des obligations militaires. Permis V.L. - 1 à 2 années psycho Fac ou C.N.A.M. - Expérience industrielle appréciée - Déplacements fréquents - Période formation assurée.

Adresser CV et prétentions à A.I.F.S.
Service Sélection et Formation
10 rue de Calais 75009 Paris

LTP

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION

recherche

Contrôleur de Gestion Adjoint

Il sera chargé :
- de l'analyse des tableaux de bord,
- du contrôle de la fiabilité des résultats,
- des études ponctuelles concernant la gestion.

Il devra :
- avoir une formation supérieure, type Sup. de Co., option Finances ou D.E.C.S.,
- posséder une grande rapidité d'assimilation et un esprit de synthèse.

Lieu de travail : PARIS.

Env. curric. vitae et prétentions à M. ROCHER, 24, rue Auguste-Chabrières, 75737 PARIS CEDEX 15.

Dans le cadre du développement de la gamme de ses matériels de saisie et pré-traitement

NIXDORF COMPUTER
7, bd de Courbevoie, 92200 NEUILLY
recherche pour sa «division Grandes Entreprises»

ingénieurs commerciaux

Connaissance des matériels de saisie mono et multiclaviers souhaitée.
Envoyer c.v. et photo ou téléphoner 747.12.70 poste 462, pour r.v.

SOCIÉTÉ D'ÉQUIPEMENT TÉLÉPHONIQUE LEADER DANS SA BRANCHE
recherche pour PARIS (8e)

UN PROGRAMMEUR

Dans le cadre d'importants projets de commutation électronique commandés par microprocesseurs, il aura pour mission, en association directe avec une équipe d'ingénieurs, de préparer et de contrôler les passages en ordinateur et d'assurer la gestion des bibliothèques et des tests unitaires...

Ce poste s'adresse à un jeune diplômé d'IUT ou équivalent, ayant acquis une excellente connaissance théorique de la programmation en langage évolué (PL 1...) et des concepts de base de l'informatique (Fichiers, Compilation, Assemblage...). Les candidats retenus pourront évoluer soit vers des postes d'Analyste-Programmeur, soit vers des tâches de support après vente. La rémunération annuelle de départ sera de l'ordre de 50.000 F.

Adresser curriculum vitae sous N° 925 - STRABOT, 136, av. Charles-de-Gaulle, 92522 NEUILLY-/SEINE.

Important établissement financier national
recherche

INGÉNIEUR D'ÉTUDES TÉLÉPHONE

Ce poste convient à un INGENIEUR ECOLE DES TELECOMMUNICATIONS, possédant bonne expérience des STATISTIQUES et de la PROGRAMMATION FORTRAN.

Décentralisation proche banlieue Ouest fin 1978.

Env. C.V., photo et prét., sous numéro 5.220, à COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 PARIS, qui tr.

Société de Services de Propriété Industrielle

appartenant à un des plus importants Groupes Industriels Français recherche pour son département des BREVETS à PARIS (8e)

UN INGÉNIEUR EN BREVETS

de formation « Electronique TELECOMMUNICATIONS » et ayant une solide qualification en Droit de la propriété industrielle.
Age : 28 ans minimum. — Bonnes connaissances de l'Anglais et si possible de l'Allemand.

Adr. C.V. et prét. à SOSPI S.A., 14-16, rue de la Baume. — 75008 PARIS. — Téléphone : 266-54-60.

IMPORTANT GROUPE EUROPEEN SECTEUR RESTAURATION - TOURISME
recherche
pour son service informatique
IBM 370/135 DOS - VS PARIS

ANALYSTE CONCEPTEUR

formation IUT ou Ingénieur cinq ans d'expérience minimum
ayant la pratique de la conduite de projets et capable d'animer une équipe de programmation.
Expérience mini-ordinateur appréciée
Anglais indispensable.

Adresser lettre manuscrite avec C.V., photo et prétentions sous n° 7902 à :
J.R.P. 75008 PARIS qui transmettra 39, rue de l'Arcade

Nous sommes une importante banque privée et nous recrutons dans le cadre de notre politique de développement de la clientèle privée, un

CADRE COMMERCIAL

- diplômé de l'enseignement supérieur,
- 4 à 5 ans d'expérience professionnelle,
- connaissant bien l'ensemble des produits destinés à la clientèle privée, et en particulier la gestion de portefeuille et les marchés boursiers.

Sa mission : prospecter et gérer le portefeuille de clientèle existant. Poste à pourvoir à Paris.

Adresser c.v., lettre manuscrite, photo et prétentions sous réf. 3029, à PLAIN CHAMPS, 5, rue du Helder, 75009 Paris, qui transmettra.

Plain Champs

SOCIÉTÉ MOYENNE, EN PLEINE EXPANSION,
spécialisée dans petit matériel électromécanique de haute technicité

recherche le futur

DIRECTEUR DE DÉVELOPPEMENT ET PRODUCTION

de son unité située banlieue Nord-Ouest de Paris, spécialisée dans les moyennes séries.

Ecrire avec C.V. détaillé et prétentions sous n° 40.132 B à BLEU-Publicité 17, rue Lebel 94300 - Vincennes, qui transmettra

---

MATRA

recherche pour sa Division Informatique

2 INGENIEURS INFORMATICIENS

(Université - Ecoles d'Ingénieurs)

- Le 1er poste est orienté vers une activité système et télécomm.
  — Débutant à 3 ans d'expérience.
- Le 2ème poste concerne le développement d'applications de gestion sur gros système IBM temps réel.
  — Débutant à 2 ans d'expérience.

Adresser CV, rémunération souhaitée et photo en indiquant la référence NK 347

MATRA Monsieur KORFAN B.P. N° 1 - 78140 VELIZY

G. I. S.

Gestion Informatique Système

Recrute pour un grand groupe industriel

1) **INGÉNIEUR SYSTÈME Réf. IS 23**
OS/VS 2 - MVS

2) **INGÉNIEUR SYSTÈME Réf. IS 24**
IMS/DL 1 ou CICS

3) **INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES**
Débutants ou quelques années d'expérience (X, E.C.P., E.S.E., etc., ...) référence I 31

Envoyer candidatures détaillées
48, rue du Ranelagh. — 75016 PARIS.

VOUS ETES
— **Jeune Ingénieur Arts et Métiers**

VOUS AIMEZ
— L'action et la diversité.

VOUS AVEZ
— Le contact commercial

NOUS POUVONS VOUS FORMER A UN POSTE D'

INSPECTEUR TECHNIQUE

de visites de risques à notre COMPAGNIE D'ASSURANCES PARIS-9e

Adresser C.V. manuscrit et photo N° 70.299 CONTESSE Publ., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

110.000 F +

Nous fabriquons, commercialisons et installons des biens d'équipement dans un secteur de pointe.

Le Chef de vente que nous recherchons sur PARIS aura pour mission d'encadrer une équipe d'Ingénieurs commerciaux et de négocier lui-même des contrats de haut niveau.

Pour être un

CHEF DE VENTE

incontesté, il devra apporter la preuve d'une réussite commerciale indiscutable et d'une expérience confirmée dans l'animation de vendeurs de biens industriels.

Personnalité d'envergure, il sera ferme mais diplomate, stimulé par les obstacles et doté d'un fort tempérament de gagneur.

Ecrire avec C.V. et prétentions à no 5239

COFAP 40, rue de Chabrol 75010 Paris q. tr.

IMPORTANTE SOCIETE à BOBIGNY 93000 recherche pour assurer le développement d'application sur IBM 370 + RESEAU T.P.

2 ANALYSTES-PROGRAMMEURS
DOS/VS CICS/VS COBOL ANS (surtout assembleur)

UN PUPITREUR
confirmé 370/DOS/POWER/CICS

HORAIRES 3 x 8

Restaurant d'entreprise.

Adres. C.V., photo prétentions sous référence 5 992 à Pierre LICHAU S.A., B.P. 220 75063 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

SOCIETE D'ELECTRONIQUE PROFESSIONNELLE filiale d'un groupe important proche banlieue NORD-EST (93) recherche pour LABORATOIRE D'ETUDES

2 AGENTS TECHNIQUES ÉLECTRONICIENS V 3
possédant le B.T.S. et une expérience réelle d'au moins 5 ans dans l'étude et l'industrialisation de circuits analogiques.

4 AGENTS TECHNIQUES ÉLECTRONICIENS V 2
possédant le B.T.S. et une expérience d'au moins 3 ans dans l'étude et réalisation de circuits analogiques et numériques.

2 AGENTS TECHNIQUES ÉLECTRONICIENS V 1
possédant niveau B.T.S. et une expérience d'au moins deux ans dans l'étude et réalisation de circuits analogiques et numériques.

Téléph. : 833-01-21 poste 187 ou adresser C.V. et prétentions à Société INTER ELEC, M. DUBREUCQ, 107, r. R.-Salengro 93700 Drancy.

IMPORTANT CENTRE TECHNIQUE grande banlieue NORD DE PARIS recherche

INGÉNIEUR MÉCANICIEN DIPLOME
pour travail dans une équipe dont la vocation est d'améliorer et d'innover ds le domaine des METHODES et FABRICATION MECANIQUE.

Des connaissances en informatique appliquées à ce domaine sont indispensables.

La préfér. sera donnée au candidat ayant des connaiss. en :
- Méthode de fabrication ;
- Exploitation des machines à commande numérique ;
- Utilisation des langages de commande numérique ;
- Ecriture de post-processeurs (APT, IFAPT) ;
- Utilisation du basic ou fortran ;
- Utilisation d'ordinateur de bureau du type HP 30 ou Wang 2200.

Anglais souhaité.

Adres. C.V., photo et prétent. n° 70 546, CONTESSE PUBL., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

SOCIETE PRODUITS CHIMIQUES recherche pour son usine région COMPIEGNE

INGÉNIEUR-CHIMISTE DIPLOMÉ

Libre de suite.

Ayant de préférence bonnes connaissances chimie des polymères. Anglais souhaité.

Adresser C.V. n° 70 388 CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra Paris-1er q. t.

Pr INDUSTRIE ELECTRONIQ.

RESPONSABLE DÉVELOPPEMENT
PERI-INFORMATIQUE
Ingénieur avec spécialisation en électronique, 30 ans envir., 6 ans d'expér. en électronique, technologie moderne, microprocesseurs, L.S.I., 130.000 F/an.
Ecr. s/réf. 1,333 à SWEERTS, B.P. 269, 75424 PARIS Cedex 09, qui transmettra.

STE EXPERTISE COMPTABLE recherche

ASSISTANT CONFIRMÉ (HOMME OU FEMME)
Assistance responsable portefeuille, expér. cabinet indisp., sér. référ., place stable. Env. C.V. à T 06 464 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Hôtel luxe quartier CHAMPS-ELYSEES recherche

CHEF COMPTABLE
Libre rapidement. Sérieuses réf. Expér. hôtelière souhaitée. Adresser cur. vit. et prétent. M. Molena, 12, av. Matignon, 8e.

SCIE-DIMES
recherche pour son département composants HYPERFREQUENCE INGENIEUR TECHNICO-CCIAL très bonnes connaissances du marché hyperfréquence, dynamique, esprit d'initiative, sens des responsabilités.
Pratique de l'Anglais et expérience en Laboratoire U.H.F. et hyperfréquence indispensable. Envoyer C.V. au siège, 31, rue George-Sand, B.P. 33, 91122 Palaiseau Cedex.

Société de diffusion d'éditions de premier plan recherche

UN RESPONSABLE DES VENTES A L'EXPORTATION
Jeune et dynamique. Familiarisé avec les procédures à l'exportation. Ayant si possible une expér. dans l'Edition et sachant lire, écrire et parler couramment l'anglais, l'espagnol et si possible l'allemand. Capable d'animer un groupe de représentants. Ecr. avec C.V. + photo à n° 39.577 B - BLEU, 17, rue Lebel - 94300 VINCENNES.

secrétaires

I.C.L.
Filiale Française du 1er Constructeur Européen d'Ordinateurs - recherche LIBRES RAPIDEMENT pour son siège social PARIS (8e)

SECRÉTAIRES EXPÉRIMENTÉES
pour sa Direction Générale et l'une de ses divisions.

Ces postes sont bilingues Français - Anglais et nécessitent plusieurs années d'expérience.

Horaire : 38 h. 45
Restaurant d'entreprise
Avantages sociaux.

Tél. pour prendre rendez-vous : 657-13-31 (Poste 32.87).

IMPORTANTE SOCIETE EST DE PARIS (Mo Croix-de-Chavaux) recherche

SECRÉTAIRE
EXCELLENTE STENODACTYLO BILINGUE FRANÇAIS - ANGLAIS pour assurer secrétariat industriel et commercial du Chef de Département
Travail varié avec responsabilités
Expérience minimum 5 ans
Sérieuses références exigées

Avantages sociaux
Restaurant d'entreprise

Adresser lettre manuscrite C.V. et références, n° 70.792, CONTESSE Publicité, 20, avenue Opéra, Paris (1er).

Important Groupe Chimique PIERREFITTE AUBY recherche pour son Directeur du Personnel et des Relations Sociales

UNE SECRÉTAIRE STENODACTYLO
B.T.S. + solide expér. si possible de la fonction Personnel.

Env. lettre manuscrite + C.V. + photo et prétentions à Direction du Personnel, 46, rue Jacques-Dulud, 92200 NEUILLY.

capitaux ou proposit. com.

P. APPORT 200.000 à 400.000 F cède 50 % capital pte affaire (départ 77) organisée pr fabric. spécialité métallique. Débouché assuré. — Tél. : 944-60-52.

cours et leçons

Anglais par profess. d'origine. Résultats garantis tous niveaux. 233-37-81, matin.

هكذا من الأصل



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

demandes d'emploi

JEUNE HOMME 26 ans
APRÈS PARTICIPATION A LA CRÉATION D'UNE ENTREPRISE

recherche

POSTE DE DIRECTION

où l'on demande du dynamisme et du résultat.

EXPERIENCE :

Recherche de CRENEAUX, ETUDE DE MARCHE, ANIMATION et ORGANISATION COMMERCIALE, COMPTABLE, ADMINISTRATIVE

Si vous êtes EXIGEANT écrire à SERMA, 38, place de Seine, Cedex L 157 - 94533 Rungis.

CADRE SUPÉRIEUR

49 ans

DIRECTEUR CABINET D'ORGANISATION

20 ans d'expérience : secteurs bancaire, industriel et administratif

cherche

poste de CONSEIL, attaché à la Direction générale d'un groupe industriel ou d'un établissement bancaire, PARIS ou PROVINCE (région Sud-Ouest ou Limoges de préférence).

Ecrire à Madame GRANIER, 27, rue du Parc-de-Clagny, 78000 VERSAILLES, qui transmettra.

DIPLOMÉ ÉTUDES SUPÉRIEURES

31 ans - Sc. ECO + Doctorat 3e cycle gestion

— Très solide expérience dans entreprises industrielles et commerciales dont 7 années de conseil en gestion et organisation.

— Occupant actuellement poste de haut niveau fonctionnel au sein d'un groupe financier de toute première importance.

Recherche pour région parisienne ou Sud-Ouest POSTE DIRECTEUR FINANCIER ou ADJOINT DIRECTEUR GENERAL

Le poste permettra de développer fort potentiel personnel dans une entreprise dynamique.

Ecrire sous le numéro T 06684 M. à Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS.

DOCTEUR-INGÉNIEUR

34 ans

Solides connaissances en chimie générale, génie chimique et méthodes physico-chimiques d'analyse bonne pratique de l'informatique scientifique.
Langues : français, anglais, espagnol.
Expérience : six ans dans laboratoire de recherche d'Etat ; trois ans laboratoire privé.
Etudie toutes propositions FRANCE - ETRANGER.

Ecrire sous le numéro 2.826, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

DIRECTEUR FINANCIER

Formation supérieure + MBA

Trilingue Anglais/Arabe. Iranien parlé

— Age : 55 ans —

Travaux publics et Biens de consommation.

Disponibilité immédiate.

Ecrire n° T 006638 M. REGIE PRESSE 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

CADRE TECHNIQUE ET COMMERCIAL

40 ans (Electro-technique, électronique)
Expérience engineering, entreprise d'installation et direction société IMPORT.

recherche poste à responsabilités dans P.M.E. PARIS ou banlieue EST.

Ecrire N° T 06615 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

VENDRE EST VOTRE OBJECTIF

Je vous offre :
— mon tempérament vendeur ;
— mon expérience export ;
— langues : anglais + allemand.

Je suis :
— dynamique, concret ;
— jeune et mûr d'esprit ;
— opérationnel de suite.

Une réponse rapide serait appréciée.
M. MONDON, 30, rue de la Félicité, 75017 PARIS.

SOUS-DIRECTEUR DANS IMPORTANTE COMPAGNIE AÉRIENNE CANADIENNE

Ancien pilote de ligne, ingénieur maîtrise en administration des entreprises (M.B.A.) 38 ans, nationalité française, bilingue anglais-français, cherche en France situation en rapport.

Tél. : 326-84-12

---

les annonces classées du
Monde
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 h. à 12 h. 30 - de 13 h. 30 à 18 h.
au 296-15-01

---

demandes d'emploi

EXPORT

Une partie consistante de votre activité est tournée vers les marchés extérieurs. Pour renforcer votre position vous envisagez d'étoffer votre service export par le recrutement d'un jeune cadre dont le profil est le suivant :
— 30-31 ans.
— Anglais courant.
— Formation supérieure juridique, économique et gestion sanctionnée par des diplômes.
— Expérience professionnelle de plusieurs années dans un domaine similaire.
— Libre de se déplacer en France ou à l'étranger.
— Motivé.

Ce profil est le mien. Je suis de retour d'un poste occupé pendant deux ans à l'étranger, comportant des contacts à niveau élevé. Je pourrai me libérer rapidement.

Tél. 265-02-26, heures bureau ou écrire sous le numéro 2.622, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e

---

RESPONS. DE FORMATION
(36 ans)
HME D'ACT. et de METHODE 12 ans expér. en pédagogie d'adultes, audiovisuel (langues vivantes), relations humaines, conception, réalisation, suivi de plan de formation, formation de formateur,
ch. POSTE OPÉRATIONNEL ou FONCTIONNEL. Entreprises, organismes de formation publ. ou privé.
Ecr. à T 06.480 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

MAITRISE DE GESTION
+ stages pratiques + formation cadre C.E.S.I.
J.F., 24 a., sens responsabilités, ch. poste collaborateur service administratif, comptable, comm. Région parisienne. Disponible immédiatement. Merci de fixer 1er r.-vs à J. Langlois, rue de L'Abreuvoir, 91470 LIMOURS.

DIRECTEUR DU PERSONNEL
51 ans, très bonne expérience dans entreprise mécanique moyenne importance, cherche poste similaire dépendant directement de la Direction Générale Paris ou proche banlieue, de préférence Nord-Nord-Est. Très bonnes connaissances de l'anglais. Libre de suite. Ecr. à 70.609 CONTESSE P., 20, av. de l'Opéra, PARIS-1er.

CHEF DU PERSONNEL
Unité 600 personnes grande ville Ouest,
46 ans, 20 ans expérience de la fonction. Libre de suite, recherche cause licenciement économique
EMPLOI SIMILAIRE OU DIRECTION PERSONNEL dans entreprise moyenne, REGION OUEST (de préfér. NORMANDIE, BRETAGNE, PAYS DE LOIRE).
Ecr. à 70.789 CONTESSE PUB., 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

DIRECTEUR TECHNIQUE
H.E.C., recherche poste responsabilité dans informatique du Personnel temporaire. Ecr. à T 83.268 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

INGÉNIEUR D'AFFAIRE
30 ans, C.A. 78 250.000 F, ANGLAIS, ESPAGNOL COUR., a VECU 2 ANS en AMERIQUE recherche
POSTE Sté FRANÇAISE ou INTERNAT. à CARRACAS ou AMERIQUE. Tél. : 790-97-68.

CHEF DE PRODUITS
5 ans expér. sect. LOISIRS, Hme 33 ans, allemand-anglais, recherche
POSTE MARKETING CHARGÉ DE MISSION
SECTEUR LOISIRS ou AUTRES Ecr. à T 6.654 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

SECRÉTAIRE DIRECTION
CADRE ADMINISTR. EXPORT 26 ans
● 6 ans d'expérience.
● Anglais, allemand courants.
Examine tout poste à respons. région Cergy, Taverny ou Paris Saint-Lazare.
Ecr. à T 006.556 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, PARIS-2e.

INFORMATICIEN
Niv. thèse, 3e cycle, connaiss. MICROPROCESSEURS, cherche contrat 1 an cause O.M. Libre 10-78 ou avant. Boury Philippe, 6, r. Boutin, Paris-13e. 580-53-51.

INFORMATICIEN
haut niveau d'intervention
— ETUDES
— EXPLOITATION
— SYSTEME
compétent sur IBM système 3. Ttes branches, part., assurances. Pr établir/adapter votre serv. informatique à votre entreprise. Ecr. n° 2 818, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Archit. Péruvien, expér. 10 a. Paris (hôpit., burx, habit., etc.) rech. sit. en rapport. BRAUN, 1, r. Mirbel, Paris-5e, 331-60-23.

INGENIEUR-Conseil se rendant Afrique Noire, Amérique Sud accepte missions. Ecrire HAVAS 06011 NICE. Cédex référ. 0163.

Diplômée méthodologie pr l'enseignement des langues, et français langue étrangère, titul. maîtrise angl. option allem. ch. empl. profess. formation contin. et permanente, préf. Sud, Est. Ec. N° T 06679 M Régie Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

UNIVERSITAIRE 33 a., E.S.C., Format. complément. méthodes management + production. Espagn., angl. Expér. Conseil Direction des ventes, négociat. haut niveau. Recherche situat. simil. ou exportation Amérique Latine. Ecr. N° 71.018 Contesse Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er.

PHOTOGRAPHE complet ch. place presse, revue, publicité. Tél. 678-24-79.

INGENIEUR 37 a., gde expér. bât. T.C.E., formé à la gestion (I.A.E.), ch. situat., même sans rapp. av. le bât. Dispon. imm. Ec. N° T 06676 M Régie Presse, 85 bis, r. Réaumur, PARIS-2e.

Jeune femme Française, angl., espagnol, italien (parlés), excellente présentation recherche emploi hôtesse, récept., interprète. Ecr. n° 2 816, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

LIBRAIRE, 46 ans, grande expérience en gestion complète vente, approvisionnement, stock, personnel. Secteur librairie et papeterie. Rech. poste de resp. Willers, 107, av. Cyrille-Besset, 06100 Nice ou T. (93) 84-17-16.

J.H., EFAP, expér. presse (maquette, graphisme, fichier,...) recherche place dans journal communication interne, relat. pub. Debruyne Alain, 9 bis, rue de Rouvray, Neuilly-sur-Seine

ACHETEUR DE METIER, 22 a. pratique pour 44 ans d'âge. Libre fin août. Ecr. HAVAS 77100 Meaux, n° 19212 qui trans.

J.F. 26 ans, expér. compt. B.P. assurances ch. emploi, PARIS. Ecrire Régie-Presse n° 83292 M, 85 bis, r. Réaumur, 75081 Ced. 2

J.F., 21 ans, C.A.P. employé de bureau, B.E.P. agent administratif ay. travaillé 1 an assurances, ch. place stable préf. dans comptabilité. Ecr. n° 6058 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 PARIS-9e

SECRETAIRE DIRECTION parfait bilingue français, anglais sténo deux langues. 10 ans expérience ch. poste région Sevres, Boulogne, Montparnasse. Tél. : 626-84-23 ou Ecr. Mme Rzewuski 7, avenue de l'Europe 92 310 Sèvres.

Cadre technique assurances auto. 37 ans, licence psycho-rech. poste cadre assurances. Région Ouest, Aquitaine, Paris. Ecrire P. Bouffard, Régné 79800 LA MOTHE-ST-HERNY

INGENIEUR CHIMISTE grande école, 33 ans, angl. et all. cour. Exp. prof. 10 ans, respons. labo, contr. et mise au point nouveaux prod. ch. poste à respons. rég. Lyon. Ecr. n° 7524 « le Monde » Pub. 5, rue des Italiens, 75427 Paris-9e

J. F., 28 ans OPERATRICE L 8000 Burroughs 4 ans expérience, esprit vif et dynamique. Libre de suite. Ecr. n° 6049, « le Monde » Pub. 5, rue des Italiens, 75427 Paris-9e

information divers

POUR **TROUVER** UN **EMPLOI**

Le CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
Extraits du sommaire :
● Les 3 types de C.V. : rédact., exemples, erreurs à éviter.
● La graphologie et ses pièges.
● 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
● Réussir entretiens, interviews.
● Les bonnes réponses aux tests.
● Emplois les plus demandés
Pour information, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78-Le Chesnay

occasions

EN SOLDE moquette et revêtements muraux premier et deuxième choix. 100.000 m2 sur stock. — Tél. : 355-66-50.

Achète comptant bijoux, brillants, argenterie, etc. 4, Chaussée-d'Antin, Mo Opéra, 37, avenue Victor-Hugo, Mo Etoile. - PERRONO, ventes - Occasions.

autos-vente

5 à 7 C.V.

Vends GOLF L 1975 état impeccable, px intéressant. TEL. : 924-15-96.

Vends R-12 break TN, modèle 75, 60 000 km, prix Argus. TEL. : 015-95-17.

Part. vend R-5, excel. état, toute option, radio-cass. stéréo, 46 000 km, px 12 500 F. Tél. : 280-22-89 KOEL Hres Bur.

8 à 11 C.V.

Part. vd MERCEDES 220 D 77 direction assistée, radio cassette, 58 000 km. Téléph. : 331-96-99.

12 à 16 C.V.

Urgent. Part vd coupé Mercedes bleu, int. cuir bleu, année 1970. Px : 16 000 F. T. : 875-50-30.

divers

LANCIA AUTOBIANCHI
Expos. tous modèles 11, rue Mirbel - Paris 5e
336.38.35 +

104 - 304 - 504 - 604
77 et 78, peu roulé.
Auto PARIS-XV : 533-69-95 63, rue Desnouettes, Paris-15e.



L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

PORTE SAINT-MANDE, près bois et métro, imm. résidentiel, calme, APPARTEMENT 2-3 p., 80 m², DBLE LIVING, balc., chbre, wc, s. de bains, entrée, gde cuis., tél., placard et penderie, ch. central, cave, parkg, asc. Px 430.000 F 328-66-13.

PRÈS AVENUE TERNES
Imm. récent pierre de taille APPT PERSONNALISE vaste séj. 2 chbres, 2 bains. BALC. TERRASSE, 6e étage. 680.000 F. Voir mardi et mercredi après-midi. 20 bis, RUE GUERSANT ou tél. 572-11-25

30, avenue PRESID.-WILSON, très bel imm. pierre de taille, GD 3 PCES, 110 m², tt conft. SOLEIL+2 ch.serv. aménagées, cause success., 850.000. Possib. profess. Vis. mercredi, 14-17 h.

IENA
PROPRIETAIRE VEND PRES PLACE ETATS-UNIS Splendide DUPLEX 140 m2 dans HOTEL PART. du XIXe siècle entièrement rénové grand style décoration de luxe. Renseignements : 734-93-36.

RUE VAUVENARGUES. Imm. récent, tout confort, stud. 34m², 128.000 F - 255-66-18.

AV. VICTOR-HUGO GD 4 P. 130 M2 bains + douche, cuis. entièrement équipée. - 555-01-54.

16e. Beau 4 pces, dble living, 2 chbres, cuis. équipée, bains, wc, balcon, profession libér. possib.+studio+2 chb. serv., 2 caves, 1.200.000 F. 256-29-92.

19e Les Orgues de Flandre Imm. 75. Beau 2 P., 24e ét., tt cft, cuis. équipée, terrasse, box. 265.000 F. GIERI, 373-05-81.

REPUBLIQUE-VOLTAIRE
5/6 pièces, 180 m2, 4e ét., tt cft. Idéal pour prof. libérale.
MICHEL & REYL 265-90-05

1.597 PAVILLONS VILLAS
Autour de Paris : 0 à 120 km
L'ordinateur de la MAISON DE L'IMMOBILIER sélectionne gratuitement l'affaire que vous recherchez. Consultation sur place ou par tél., questionnaire sur envoi de votre carte de visite. Chambre Syndicale des Agents immobiliers F.N.A.I.M. 27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS. T. : 757-62-02.

XVIIe - Mo GUY-MOQUET 1er étage, dans imm. ancien, appartement 3 pièces, 69 m², cuis., s. de bains, chff. cent., état neuf - 387-05-55.



OFFICE FRANCO-BELGE D'INVESTISSEMENT
Vend directement dans les 12e - 14e - 18e arrondissements et Vincennes
250 studios,
deux pièces et duplex de caractère
entièrement rénovés
déjà loués ou prêts à habiter, gestion assurée
Placements élevés et sérieuses garanties
Téléphonez de 8 h à 20 h
Possible vente en bloc de 2 à 15 millions
intermédiaires acceptés si clients
555-92-72
O.F.B.I. Bureaux 109, r. de l'Université 75007 PARIS

Mo REPUBLIQUE. Immeuble récent, 7e étage, plein sud, beau studio, tt cft, box, visite ce jour mercr. 12 h. 30-16 h. 10, 10, rue Alibert - 705-24-10.

Part. vd Mo Porte-de-Montreuil, duplex 5-6 p., 120 m², 2 s. d'eau, terrasse 80 m², vue Paris dég. Tél. H. Bur., 858-16-20 ou le soir : 287-77-91.

PTE VINCENNES. Imm. anc., 2 p., cuis., bains en DUPLEX, réf. nf. 210.000 F. 522-38-20.

EGLISE AUTEUIL Magnifique 100 m², livg + 2 chbres, gd confort, 6 étage, gar. 2 voitures, chambre de service - 567-22-88.

8e MONCEAU. Rés., 6 p., 180m² + 2 chbres serv., état imp., 1.250.000 F - Tél. : 285-13-28.

CHARDON-LAGACHE
PROPRIETAIRE VD GD APPT 112 M2 + Terasse 90 m2 Dans imm. rénové. 723-38-58

CHARDON-LAGACHE
PPTAIRE VD 2/3 P. 70 M2 Entièrement rénové. Calme sur jardin conf. 1 GD STUDIO 35 M2 sur jardin rénové. 723-38-58

16e EXCEPTIONNEL
DANS IMMEUBLE PIERRE DE TAILLE, GRAND STANDING
GRAND 4 PIÈCES CONFT.
ENTIEREMENT RENOVE
PRIX : 595.000 F
Mardi, mercredi, 14 h. à 19 h. 3, RUE DE L'AMIRAL-CLOUE

9e. Ds cité privée s/verdure, spl. pavillon style atelier en duplex. toit. terras.+jard., except. S/pl. merc./jdi, 15-19 h. T. 878-41-65.

BD SUCHET
dans immeuble grand standing pptaire vend STUDIOS 40 M2 et grand 2 PIECES 78 M2. 734 - 93 - 36, HEURES BUREAU.

47, boul. de COURCELLES Luxueuse récept. 75 m² + 3 ch., 5e étg., mardi, mercr., 15-19 h.

MURAT. Récent, 5 p., 130 m². Séj., 4 chb. ou séj. dble 3 ch. sur jardin - 535-86-37.

AVENUE FOCH
Côté soleil, dans immeuble prestigieux, 7 pièces, 380 m², tél., parkg. Prix : 3.000.000 de francs. Tél. : 227-93-93.

ÉTOILE
RUE LE SUEUR
très bel imm. pierre de taille, 8 PIECES 316 M2 double hall d'entrée, 3 salons, s. à manger, 4 chbres, cuis., office, chambre service. PROF. LIBER. - 522-61-60

13, PLACE DES VOSGES
IMMEUBLE RESTAURE
STUDIOS 19 ET 26 M2 ENV. APPTS DE 76 M2 A 235 M2. Sur place tous les jours, sauf dimanche, de 14 h. à 18 h. ou 227-91-45 et 755-98-57

GUY-MOQUET
Liv. + chbre, tt cft, 63 m2 + jardin, terrasse, 32 m2. Prix 325.000 F 229-44-61

Proche gare de l'Est, boulevard Magenta, part. vend.
DUPLEX
de caractère entièrement refait neuf, cuisine et salle de bns équipées, 90 m2 env. dble liv. + 2 chambres (dont 1 enfant) nombr. placards, moquette, tél. balcon 12 m2, cave bon état. Ascenseur. URGENT. 460.000 F. T. 607-40-34

XIe Mo Ménilmontant. Imm. 75 Double living + 3 chbres, appart. luxueux, terrasse 30 m2, box. 560.000 F. GIERI, 373-05-81

MALESHERBES - Beau duplex, SEJ. + CHBRE, cuisine, bains, 585.000 F - 727-86-95.

MONTMARTRE - Bel immeuble pierre de taille, standg, 4 p., bains, tt cft, étg. élevé, balc., vue, possibil. parkg. 359-56-96.

MAILLOT. Idéal 2 ménages, 250 m², gd conft, 8 p., 4 bains, 2 entrées, ascenseurs, téléph. 2, pl. Porte-Ternes, 11 à 19 h.

MAIRIE 18e Je vends directement bel appt 2 pièces, grande cuisine, wc, salle d'eau, chff., 3e sur rue, imm. piere de taille, 180.000 F. Repas et soir : 370-42-02.

RUE LEBON. Imm. pierre de taille, 3 p., 56 m², cft, libre 1-3-79, 285.000 F. - 542-66-99.

HALLES BEAUBOURG
Prestigieux appart. 145 m2 5e et 6e étages avec ascens. Gd séjour, poutres apparentes, 2 gdes chbres mansardées, plus terrasse 12 m2. Visite 14 à 19 h (sauf lundi) : GEFIC CTI 53, rue Saint-Denis 508-41-63

VRAI MARAIS
5-7-9, rue des Tourelles. Rénovation de grande qualité du STUDIO au 2-3-4-6- P. en duplex. Visite du mardi au samedi inclus 16 h. à 19 h. ou tél. heures bureau **359-30-85**

RUE SAINT-ANNE - CALME
3 P. caract., 80 m2, 5e ét., asc. double exposit. 490.000 F. DORESSAY - 548-43-94

CALME, SOLEIL, JARDIN
Prix à partir de :
STUDIO, 29-35 m2 : 162.800.
2 pièces, 38-56 m2 : 219.600.
3 pièces, 66-80 m2 : 346.800.
4 pièces, 78-92 m2 : 299.400.
+ parking, box (1-2 voitures)
Appt. terrasse, vue sur Paris.
Sur place tous les jours **373-79-18**
54, rue de la Folie-Régnault. METRO PERE-LACHAISE.

LOURMEL Très bel imm. PLEIN SUD 2 P. cft., tél., cave, s/rue. 31, r. Vasco-de-Gama. Merc. 13-17 h.

MARAIS-BEAUBOURG (près) beaucoup de caractère. GD LIVING, loggia-chbre, s. de bains, cuis., w.-c., tél. tt cft. 75 m2 SUPERBE RENOVATION. Le propriétaire : 359-01-49.

SUR JARDINS MARAIS Imm. XVIIIe asc., 120 m2, plein Sud, séj. 55 m2, 3 ch., calme. 325-66-66.

ILE SAINT-LOUIS 3 P. tt conft. - 420.000 F. 227-07-06.

Près SQUARE LAMARTINE
DUPLEX Luxueux et original 1 sle chbre. 760.000 DORESSAY. 548-43-94.

M° ST-GERMAIN-DES-PRÉS
Immeuble PIERRE DE TAILLE LIVING + 3 CHBRES, entrée, cuisine, salle de bains, téléphone, balcon avec vue dégagée. 172 BOUL. SAINT-GERMAIN, mardi, mercredi, 15 h. à 18 h.

JUSSIEU-MONGE
Chambre, 4e ét., asc., 50 000 F. Studio, 2e ét., 57 000 F. 3e ét., 76 000 F - Tél. 331-89-46.

Achetez directement
de particulier à particulier, appelez
Interpropriétaires
Envoi gratuit d'une sélection d'appts et de maisons à vendre 280-23-28 - 280-54-28. 30, rue de Londres, 75009 Paris.

15e Propriét. vd directement dans résidence beau studio 32 m2, calme, s. de bains, entrée indépendante avec rangements, cuisine équipée indépendante. Prix 215.000 F. Tél. 842-11-09 ou 533-34-95 (Tous les jours.)

15e LOURMEL RECENT
Part. vend gd living, 2 chbres, loggia s/jard., soleil, park., bon plan. 455.000 F. Tél. 554-54-68.

SAINT-SULPICE
DIRECT PROPRIETAIRE
85 M² sur grande cour ravalée, soleil, bon état. - 734-98-06, H. BURX.

RUE MOUFFETARD
SAINT-MEDARD
Restauration grande qualité
DU STUDIO 28 m2 environ
AU 5 P. EN DUPLEX 105 m2 environ
SUR RUE ET COUR, OU SUR COUR ET JARDIN
Très bonne exposition
SOREDIM 755-98-57 227-91-45

M° VANEAU Imm. p. de taille Tapis escalier LIV. + CHBRE reft neuf, TEL. Cave. 26, R. PIERRE-LEROUX Mercredi de 13 h à 17 h.

DENFERT (près). Imm. récent, grand 2 pièces tt cft, dernier étage, terrasse de 30 m2, parking. - 331-64-97.

VARENNE
IMMEUBLE DE CARACTERE 4e ETAGE. CALME et SOLEIL
CHARMANT 2 PCES
Kitchen. bains, w.-c., moquette ENTIEREMENT RENOVE
PRIX : 239.500 F
Mardi, mercredi 14 h. à 18 h.
59, RUE DE BOURGOGNE ou Tél. 723-96-85.

LUXEMBOURG Dans imm. 18e très belle rénovation, 4e avec asc. 1 appt. de 115 m2 1 appt. de 127 m2 en duplex. 1 studio de 30 m2. Vente en totalité possible. Poutres apparentes, tt conft., charme. NOTAIRE. 501-54-30, LE MATIN.

N.-DAME STUD. CARACT. 8, R. ST-JULIEN-LE-PAUVRE. Merc. 13-17 h.

CENSIER 2 P. calme c., s. d'eau, w.-c., ch., R.-d.-C. Prix 180.000 F. 331-81-11.

Métro DUPLEIX, 3 pièces rénové, 42 m2, TRES CALME. Px : 200 000 F. T. : 963-28-02.

FOSSES-SAINT-BERNARD A saisir STUDIO de 25 m2, 90 000 F, sanitaires à revoir. EICHER 359-99-69.

DENFERT-ROCHEREAU 3 P. ent., cuis., bs, clair, s/rue, chff. cent. ind., 270 000 F. 322-40-92.

VAL-DE-GRACE splendide atelier d'artiste + 3 chambres, mezzanine, calme, verdure. Téléphone : 567-22-88.

VANEAU 105 m2, dble liv., 2 chbres, cuis., bains, immeuble tout confort chambre de service. T. 567-22-88.

VARENNE 300 M2
8 P., très bel appart. classique. DORESSAY 548-43-94.

PRES PL. ITALIE. ODE. 95.10.
MAISONNETTE
4 P. + studio, jardin privé.

Région parisienne

VELIZY. Standing, vue, 4 PIECES 98 M2 + LOGGIA 27 M2 - 445 000 F - Tél. 027-57-40.

ST-CLOUD. Part. vd 3 P. 70 m2, grand standing - Téléph. - Park. Prix 330 000 F - Tél. : 448-82-27.

MEUDON AV. DU CHATEAU LUXUEUX 5 P. + chbre, 600.000 F - 236-87-04.

ST-MANDE - RESIDENTIEL 3 p., cuis., bains, chff. cent., état neuf, 310.000 F. 628-20-78.

FONTENAY-SOUS-BOIS
17-19, rue des Beaumonts. STUDIO, 32 à 42 m2, habitable de suite. — 253-61-61.

BOULOGNE PRES BOIS
3 p., cuis., bains, 60 m2, tt cft, immeuble récent, calme, soleil. Tél. heures bureau : 727-71-29.

SAINT-MAUR Dans bon imm. Appt 84 m2 Luxueusement décoré Séjour 30 m2. Chambres 21 et 14 m2. Cuis. aménagée entièrem. 2 balcons. - Box. - 400.000 F. Tél. : 283-99-52

ORSAY près Mo Petite résidence sur jardin, beau 2 pièces, tt confort, grand balcon, parking. Prix 180.000 F. - 387-27-60.

NEUILLY Commandant-Charcot
IMMEUBLE MODERNE STUDIO avec douche Rez-de-ch. s/jardin. - 500-13-06.

NEUILLY 121 M2 3/4 P.
vue sur parc, résidence de très grande classe, élégante décoration, soleil. NOTAIRE 501-54-30, LE MATIN.

VAL-DE-FONTENAY proximité R.E.R. et tous comm., appartement 4 Pièces, cuis., tt conft, téléph., parking, loggia. Téléphone : 846-42-40.

BOULOGNE 100, rue du CHATEAU
6e ét., raviss. living, 2 chbres, balcon s/jardin, récent et impeccable, parking. - 605-10-08.

NOGENT-SUR-MARNE
R.E.R. Bordure Bois. Magnifique résidence 120 m2 + BELLE TERRASSE Décor moderne raffiné. Box double. PX INTERESSANT. F. CONTI - 346-63-09.




OFFICE FRANCO-BELGE D'INVESTISSEMENT
Vend directement dans les 12e - 14e - 18e arrondissements et Vincennes
250 studios,
deux pièces et duplex de caractère
entièrement rénovés
déjà loués ou prêts à habiter, gestion assurée
Placements élevés et sérieuses garanties
Téléphonez de 8 h à 20 h
Possible vente en bloc de 2 à 15 millions
intermédiaires acceptés si clients
555-92-72
O.F.B.I. Bureaux 109, r. de l'Université 75007 PARIS

Paris Rive gauche

VIe dans Hôtel XVIIe siècle Superbes volumes 220 m2 (3 récept. - 2 chbres - 2 bains) Luxueusement aménagé. JARDIN PRIVE Parking — BURON : 742-02-44.

CONVENTION BON IMMEUBLE 6e ét. asc. - STUDIO TT CFT. 95 000 F — Téléph. : 508-41-35.

SAINT-GERMAIN
GD STUDIO direct propriétaire cuis., salle de bains, w.-c., sur belle cour ravalée. 734-98-06, heures BUREAU.

A SAISIR QUARTIER LATIN Studio, poutres, soleil, balc. 2e étage, confort. - 508-03-12.

ST-PLACIDE. Beau studio, cuis., s. d. bns, w.c., REFAIT NEUF. POUTRES. 138 000 F - 508.40-13.

RASPAIL, dans très bel imm., 6e étage, asc. Vaste STUDIO, 50 m2, tout confort - 340 000 F. PROMOTIC : 322-10-74.

PARIS-Ve. Bel immeuble, asc., JARDIN DES PLANTES 3 min. FACULTE SCIENCES 4 minutes. CENSIER 2 minutes. 3 P., tt cft, entrée, cuisine, w.c., salle de bains, cave, téléphone. chauff. et eau chaude collectifs. 410 000 F - Tél. : 878-97-52.

PRES CHAMP-DE-MARS dans immeuble neuf, grand séj., 2 chambres, balcon, soleil. 705-24-10.

6, RUE A.-CHABRIERES 2 p., cuis. équipée, bains, w.-c., imm. pierre de taille, 160 000 F. TEL. : 577-46-10.

ECOLE MILITAIRE. Im anc. p. de t., 2-3 p., cuis., sal. d'eau, w.-c., 330 000 F + 2 p. cuis. à rénover, 120 000 F. T. 522-38-20.

LUXEMBOURG séj. double + chbre cft, cheminée, 2e ét. s/JARDIN, 415.000 F. T. 325-97-16.

Direct. sur CHAMP DE MARS exceptionnel charmant 3 pièces 110 m2 + service, impeccable, grand standing. Tél. : 329-33-30.

MONTPARNASSE
Liv. double, 2 ch., 2 bains, petite terrasse, box. Prix : 860.000 F. — Eicher 359-99-69.

Province

A VENDRE CLUB HOTEL COURCHEVEL 1 550 m., 3e sem. de janvier, studio 4 personnes. Prix intér. T. (16-61) 90-55-34.

Urgent. Propriétaire vends directement dans un vieil immeuble du Vieux Nice 2 p. confort 50 m2. Prix total : 100 000 F. Visite sur place à partir du 3-7, tous les matins, et le soir à part. 18 h., 8, rue du Moulin, 06300 NICE.

INVESTISSEZ A NIMES
APPTS NEUFS avec PARKING DANS IMMEUBLE BON STAND.
VENTE DIRECTE
PAR PROMOTEUR

P 2 loué 8 400 F an, 154 500 F
P 3 loué 9 600 F an, 169 500 F
P 4 loué 11 400 F an, 200 000 F

RENSEIGNEMENT SIGEBA 160, rue Bigot, 30000 NIMES

Immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE OFFICE DES LOCATAIRES 18, r. la Michodière. Mo Opéra. 84, rue d'Alésia. Mo Alésia. Frais abonn. 250 F. 266-52-04.

Voir la suite de notre immobilier en page 42

régions

Le Monde

A PROPOS DE...

LE CONGRÈS DE BORDEAUX

Les communes et leurs ingénieurs

Les communes sont, avec l'Etat, les plus importants entrepreneurs de travaux publics. Les chantiers qu'elles ouvrent et financent les obligent à prendre des responsabilités qu'elles n'ont pas toujours les moyens d'assumer. On l'a bien vu lors du congrès réuni à Bordeaux du 22 au 25 juin par l'association des Ingénieurs des villes de France (I.V.F.)

Au terme de ce congrès, M. Fernand Pauwels, président des I.V.F. et directeur général des services techniques de la communauté urbaine de Lyon, a déclaré que la réforme des collectivités locales actuellement préparée n'implique pas seulement des transferts de financement, mais aussi des moyens en personnel, et plus particulièrement en personnel technique : « Le problème des finances locales passe par un nouveau découpage des responsabilités. Il faudra qu'on dise de façon précise qui fait quoi. »

Les trente-six mille communes de France n'étant pas toutes en mesure d'entretenir un service technique propre, on se dirige, selon les ingénieurs, vers la création d'agences départementales de services à la disposition de syndicats ou d'associations de communes. Les ingénieurs souhaitent y participer avec leurs collègues du génie rural ou de la direction de l'équipement, au sein d'un conseil d'ingénieurs du génie urbain, dont ils demandent la constitution.

Cela impliquerait un certain nombre de modifications, notamment la possibilité d'acquérir une certaine mobilité, de ne plus être « enchaînés à une mairie ».

Les ingénieurs réunis à Bordeaux ont aussi demandé la création d'un véritable service central qui jouerait un rôle de documentation et de conseil, de recherche et de conception, et qui participerait à l'élaboration de textes nouveaux, législatifs ou réglementaires. A défaut d'une création nouvelle, ils ont préconisé l'utilisation des services ministériels déjà existants comme le STU (Service technique de l'urbanisme), à condition toutefois qu'ils y participent officiellement et effectivement.

PIERRE CHERRUAU.

Nord-Pas-de-Calais

Les élus dénoncent l'inaction du pouvoir central

De notre correspondant

Lille. — L'annonce de nouveaux licenciements à Usinor s'ajoutant à une série de fermetures d'entreprises a aggravé l'inquiétude, déjà vive pourtant dans le Nord-Pas-de-Calais. C'est pourquoi le conseil régional a consacré sa séance plénière du lundi 26 juin aux problèmes économiques.

M. Pierre Mauroy (P.S.), président, a dressé un tableau impressionnant : « *Quatre-vingt-seize mille six cents demandeurs d'emploi, soit 6 % des actifs maintenant. L'évolution du textile, de la sidérurgie et des houillères peut entraîner en six ou sept ans la disparition de plus de cent mille emplois... Si rien n'est fait d'important, on va tout droit à la condamnation de la région Nord-Pas-de-Calais...* »

Une trentaine d'orateurs ont mis en relief, du littoral à la vallée de la Sambre, les multiples aspects de la crise. « *On dirait un appel aux morts* », dit un intervenant.

Si l'on s'accorde sur le diagnostic, il est en revanche plus difficile de s'entendre sur les remèdes. *Dans ce genre de débat*, on retrouve toujours les mêmes clivages. Les élus de la majorité (U.D.F.-R.P.R.), minoritaires dans cette assemblée, ont refusé de condamner la politique gouvernementale, même s'ils souhaitent « *une accélération des actions* » dans divers domaines.

Pour M. Jacques Legendre (R.P.R.), secrétaire d'Etat à la formation professionnelle, maire de Cambrai, « *on n'échappe pas à la crise* ». Il dénonce à la fois l'attitude électoraliste du parti socialiste et du parti communiste et suggère la mise au point d'un *plan d'action régional*. On ne manque pas de lui faire observer que ses amis ont refusé de s'associer en 1976 à la préparation du plan qu'il souhaite aujourd'hui.

A gauche, socialistes et communistes proposent chacun leur solution. On ne cherche même pas, comme avant les élections, à présenter un texte commun.

Ce débat s'est achevé sur des textes d'une portée générale, y compris les vingt et une propositions du P.C. pour « *vivre, travailler et décider au pays* ». Il faudra revenir aux travaux de commissions pour voir comment pourra être concrètement amorcé le dialogue inévitable avec l'Etat.

Certaines propositions précises ont en effet été avancées par M. Mauroy concernant, par exemple, l'énergie, la gazéification du charbon, le bâtiment, le transport de l'éthylène fourni à partir du mois d'octobre prochain par le vapo-craqueur de Dunkerque.

M. Mauroy a fait aussi état de nouvelles « *rumeurs parisiennes* » concernant un nouveau découpage des départements du Nord et du Pas-de-Calais. L'assemblée a dénoncé « *ce serpent de mer* » et s'opposera, le cas échéant, à une telle entreprise.

GEORGES SUEUR.

Bretagne

Le conseil régional renonce au débat sur la marée noire

De notre correspondant

Rennes. — Le conseil régional de Bretagne a donné, le lundi 26 juin, l'image même de ce que ne doit pas être une *assemblée d'élus affichant comme objectif* la représentation et la défense d'une région. « Nous avons donné le spectacle du ridicule », devait dire M. Guy Guermeur, député R.P.R. du Finistère, vice-président du conseil régional, en présence de la presse, après l'incident.

Cent jours après le naufrage de l'*Amoco-Cadiz*, le conseil avait décidé de se réunir pour ouvrir enfin le dossier de la catastrophe. Après un aussi long délai de réflexion, on pouvait s'attendre à un débat dense et sérieux.

La matinée de lundi pouvait même laisser penser que, bien que tardive, cette session extraordinaire ne serait pas totalement inutile. On parla beaucoup de ce centre de recherches sur la pollution qui serait implanté à Brest et dont le financement des études devrait être pris en charge par les *instances européennes*. On reconnut ici et là que le premier responsable de cette marée noire *honteuse était la course sans* frein au profit. On s'étonna encore du refus de mettre le feu au navire et à sa cargaison. On s'inquiéta même du peu de cas, fait lors de la catastrophe, de la représentativité et du rôle de l'établissement public régional soigneusement tenu à l'écart.

Sans doute, selon le mot de M. Louis Le Roux, conseiller général communiste, ce débat n'avait-il qu'une importance relative puisque son seul objectif était la présentation d'une résolution au gouvernement. Mais lution au gouvernement. Qu'importe, l'initiative, quoique tar- au début de l'après-midi, la salle ouverte au public ayant été « envahie » par une trentaine de chômeurs de la Société parisienne de lingerie indémaillable où mille cinq cents emplois viennent d'être supprimés (*le Monde* du 23 juin), le président de séance, M. Jean Hamelin, député R.P.R. remplaçant M. André Colin souffrant, prononça une suspension de séance et demanda — *sans résultat* — au préfet de région l'évacuation de la salle.

Consultant à la hâte les membres du bureau, il revint quelques minutes plus tard à la tribune pour déclarer close la séance extraordinaire qui n'avait pu se prononcer sur l'essentiel « *en raison* », selon un communiqué du bureau, « *de l'action préméditée d'un groupe qui, en envahissant la salle de séance, a interrompu ses travaux* ». C'est à ce moment qu'un violent incident opposa M. François Le Douarec, député R.P.R., président du conseil général d'Ille-et-Vilaine à M. Yves Dolla, conseiller régional socialiste. On était bien loin de la marée noire...

Lors de cette même réunion, les conseillers régionaux ont adopté le principe d'une nouvelle session extraordinaire consacrée cette fois au chômage, à la crise et aux différents problèmes socio-économiques et agricoles.

YANN ENJEU.

ENVIRONNEMENT

● *La Journée de l'arbre.* — Une Journée de l'arbre a été organisée, le 24 juin, par les ministères de l'environnement et du cadre de vie et de l'agriculture, sur le thème « Respect et protection de l'arbre et de la forêt ». Cette initiative a été dénoncée comme « *une opération gadget* » par les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. des personnels forestiers.

Dans la plupart des départements, les préfets ont prévu des visites commentées de massifs forestiers, des nettoyages de sous-bois, des randonnées pédestres ou cyclistes, expositions, conférences, concours, etc.

BACCARAT EN COULEURS

M. René Haby, ancien ministre de l'éducation et député de Lunéville, vient d'inaugurer la traversée « paysagée » de Baccarat, dans la Meurthe-et-Moselle.

Depuis quelques jours, en traversant la ville, les véhicules roulent sur une route en couleurs, décorée de dessins représentant des jardins à la française coloriés en rose, en bleu, en vert, etc., selon les matériaux employés.

Faits et projets

● *Pas de moratoire pour les baleines.* — A l'ouverture, le lundi 26 juin, à Londres, de la réunion annuelle de la Commission internationale de la baleine, qui réglemente la chasse de cet animal, le Panama a annulé brusquement la demande de moratoire qu'il avait fait inscrire et qui visait à interdire pendant dix ans toute exploitation commerciale de la baleine.

Dans un communiqué, les Amis de la Terre, la Fondation Green Peace et Project Jonah affirment que le Japon avait menacé d'annuler l'achat de 50 000 tonnes de sucre au Panama, à moins que la demande de moratoire ne soit retirée. Ces allégations ont été démenties catégoriquement par le Japon et Panama. — (*A.F.P.*)

CIRCULATION

● *Grève des douaniers italiens.* — De nouvelles perturbations sont prévues cette semaine dans le trafic routier entre la France et l'Italie. Les douaniers italiens viennent en effet de décider de se mettre en grève periée pour une semaine. Des arrêts de travail de durées variables auront lieu entre 14 heures et 8 heures du matin.

● *A la prévention routière.* — M. Jacques Bollaert a été élu président de la Prévention routière. Il a succédé à M. Claude Raynal, qui a renoncé à un nouveau mandat.

VERGLAS NON SIGNALÉ : L'ÉTAT RESPONSABLE

Le tribunal administratif de Grenoble a déclaré, le 26 juin, l'Etat responsable d'un accident de la circulation provoqué par une plaque de verglas, le 3 décembre 1974, à Livet-et-Gavet (Isère).

Dans ses attendus, le tribunal explique que les services de l'équipement, bien que connaissant les risques de verglas à cet endroit « n'ont pris aucune disposition, soit pour éviter ainsi la formation d'une couche de glace, soit pour la signaler ». L'Etat devra verser 12 800 francs de dommages et intérêts à la victime de l'accident.

L'immobilier

appartem. achat

Rech. appts 2 à 4 pièces PARIS préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e. Paiement comptant chez notaire. TEL. : 873-23-55.

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e, 566-00-75 rech. Paris 15e et 17e, pour bons clients appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

RECHERCHE APPTS STANDING 16e, 8e, 17e, RIVE GAUCHE ET NEUILLY
DORESSAY - 548-43-94

appartements occupés

105, RUE BOBILLOT
APPTS OCCUPE
1-2-3 et 5 pièces. Sur pl. mercredi 28, de 14 h. 30 à 17 h.

locations meublées Offre

Paris

Sur bois de Boulogne imm. récent, très beau 5/6 p., 2 s. de bains, 3 w.-c., très belle cuis. équipée, 140 m2, moquette, meubles de luxe, Tél., 9 500 F. ch. comprises. Tél. gérant 320-77-47.

PRES TOUR EIFFEL
à louer 2 p. cuis., w.-c., douche, Tél. Pour rens. Tél. : 566-59-01.

locations non meublées Demande

Paris

CABINET HERMES
77, RUE DE BOURGOGNE, 7e recherche URGENT 4 à 7 P., même loyer élevé. T. 551-91-93.

Région parisienne

Pour société européenne cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. T. 283-57-02.

Province

Jeune couple rech. en location PAVILLON 4-5 PIECES, DEPENDANCES à ORLEANS
TEL. : (38) 66-72-56

locations non meublées Offre

Paris

BOULEVARD BRUNE
étage élevé, 2 p. tout confort, balcon, Tél., 1 300 F + charges. TEL. : 742-99-09.

MÉTRO PLACE-DES-FÊTES
(SORTIE COMPANS)
NEUFS JAMAIS HABITES
— Studio, 35 m2, 910 F.
— 2 pces, 50 m2, 1 250 F.
— 3 pces, 71 m2, 1 730 F.
— 4 pces, 91 m2, 2 210 F.
— 5 pces, 108 m2, 2 600 F.
Provisions sur charges et chauffage compris, visites Lundi, Mercredi, 13 h. à 19 h. Samedi, de 10 h. à 18 h. Place des Fêtes, à côté mag. Radar. H. LE CLAIR - 256-13-72.

SEGUR 5 pièces, tout confort, TEL., chambre de service. 3.700 F. - 544-20-42.

2 P. MONTPARNASSE confort, cuisine équipée, loyer 1.227 F. - POR. 03-83.

BRANCION Petit STUDIO tout confort, TEL. 640 F. - 544-51-52.

16e 2 P. tout conft. 1.327,50 net. POR. 03-83.

Région parisienne

PUTEAUX-Belle-Rive vue Seine 11e ét., magnifique studio, Tél., parkg. 1 350 F ch. c. 229-52-98.

SAINT-CLOUD près de la gare. Séjour + 3 chambres 110 m2, 3 500 F charges comprises. WEATHERALLS 225-79-00.

Partic. de préf. à Partic. loue
A MEUDON-BELLEVUE
Quartier résidentiel proximité bois, appart. standg, 5 pièces 120 m2 + bac. Salle de séjour 50 m2, 3 chbres, 2 s. de bains. Locat. mens. 3 600 F, ch. comp. Téléph. : 977-13-87, hres de bur.

ORSAY Dans parc 30' CHATELET par R.E.R. - 4 pièces, 90 m2, tt confort, sud, balcon, téléph. 2.010 F avec provisions, charges comprises. - 256-13-72.

ST-GERMAIN-EN-LAYE Jolie maison 10 pièces. 4.000 F. - 963-28-02.

ST-GERMAIN-EN-LAYE
bord forêt, ds imm. grand stdg, calme, APPT 168 m2, parf. état, séj., 4 chbres, 2 bains, cuisine équipée, tout confort, garage. AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET - 976-05-90.

locations meublées Demande

Paris

SOCIETE AMERICAINE recherche pour un de ses directeurs appt meublé 4 chbres, dble livg, proche LUXEMB. ou CHAMP de MARS. Monserrat 260-33-80.

constructions neuves

60, avenue Claude-Vellefaux, métro Colonel-Fabien, très bel immeuble livrable immédiatement. Reste 2 et 3 p. Visite appartem. modèle tous les après-midi. Tél. 870-46-82.

immeubles

O.F.B.I. Marchand de biens, vend directement dans le 14e, près Denfert, immeuble rénové entièrement reloué. - Bon rapport à améliorer. - Idéal pour investisseur averti. 1.600.000 F - 555-92-72. Gestion assurée.

VINCENNES - O.F.B.I.
Marchand de biens vend directement très bel immeuble brique. R.-de-ch. + 6 étages, tt cft, refait neuf, loué en grande partie à administration qui est caution. Px 3.600.000 F. Très bon rapport. Gestion assurée. - Tél. : 555-92-72.

Imm. 17e siècle CARRE
RIVE GAUCHE
2 DUPLEX + 2 STUDIOS
Libres pour investisseur. Prix à débattre. Le propriétaire, 783-71-80.

bureaux

5e, PORT-ROYAL, 3 élégants bureaux en boutique sur boulev. tél. Cession de bail loyer mens. 800 F. Rens. 707-57-88

17e, TOCQUEVILLE-JOUFFROY bureaux en boutique sur boul. 170 m2. Bail 3-6-9, 5 L. TEL. 522-38-20 et 246-36-37

PORTE MAILLOT
NEUILLY. Loue PRESTIGIEUX
IMM. NEUF INDEPENDANT
REZ-DE-CH. + 3 NIVEAUX + PENTHOUSE
65 bureaux - 2 boutiques - 4 salles de conférence - 1 salle de projection - 1 cafétéria + cuis. - 48 parkings - Archives - 45 lignes tél. - Télex - Circuit vidéo - Air conditionné.
PROMO-BUREAU 704-65-39

1 à 20 BURX. Tous quartiers. Location sans pas-de-porte
Agence MAILLOT 293-45-55

locaux commerciaux

PALAIS-ROYAL
4 ou 2 beaux bureaux de 20 m2 chacun, téléphone, possibilité salle conférences, télex et petit équipement bureau. Très bel emplacement. 260-37-17, poste 37.

81, R. DE COURCELLES
Local commercial 140 m2 sur deux nivx + ss-sol. 100.000 F par an. — Tél. : 297-53-22.

Me MOUTON-DUVERNET
— LOCAL COMMERCIAL EN TOUTE PROPRIETE
Vis. mercr. 28 de 13 à 15 h. 47, rue Hallé, 75014 PARIS.



OFFICE FRANCO-BELGE D'INVESTISSEMENT
Vend directement dans les 12e - 14e - 18e arrondissements et Vincennes

250 studios,
deux pièces et duplex de caractère
entièrement rénovés
déjà loués ou prêts à habiter, gestion assurée
Placements élevés et sérieuses garanties

Téléphonez de 8 h à 20 h

Possible vente en bloc de 2 à 15 millions
intermédiaires acceptés si clients

555-92-72

O.F.B.I. Bureaux 109, r. de l'Université 75007 PARIS

hôtels-partic.

INVALIDES (unique)
Délicieuse MAISON 1850 noyée dans les jardins, 300 m2 et dépendances. - Féerique jardin 650 m2, plein soleil. BURON, 92, r. Richelieu, Paris.

Boutiques

FAUB. SAINT-HONORE. Jolie boutique. Cession bail. Exclusivité. 255-66-10.

usines

A louer. USINE entre CHELLES et LAGNY. Terr. 1 ha, ateliers 600 m2, bien équipés, pr travail métal (presse, cisaille, soudure, etc.). — Tél. : 844-60-52.

propriétés

REGION FONTAINEBLEAU
Maison campagne, tout confort, séj. cuis., bains, 2 chambres + haut grenier éclairé 100 m2, sous sol total. Etat impeccable, sur 10.000 m2 clos au minim., piscine. Prix : 500.000 F. LEFEVRE : 424-30-36.

FRANCE. — Hautes Corbières. A vendre, cause santé, grande maison d'habitation compl. remise à neuf. Rez-de-ch. 4 pl. ; 1er étage : 3 pl., s. de bains ; 2e ét. : 3 pl. Grenier amén. Confort moderne, tap. pl. Remise, jardin, garage, PLUS Bergerie en ruine, possib. 4 pl., avec vignes, bois. Ecrire GEHU, 11330 MASSAC par MOUTHOUMET. Téléph. : (6) 46-00-15 Heures repas.

Proximité JOUY-EN-JOSAS MAISON, 250 m2 habitables. Living avec cheminée, salle à manger, 4 chambres, jardin arborisé. Téléph. : 590-01-80.

75 KM PARIS
AUTOROUTE OUEST
dominant la vallée de l'Eure. Vue magnifique imprenable. Vaste maison de grande allure, aménagement raffiné. Logement de gardiens. Très beau parc de 15.000 m2. Cabinet CL. ACHARD Neuilly 624-76-97 - 637-14-56. Cabinet MOUQUET Evreux (16) 32-33-29-27.

85 km PARIS-OUEST, autor.
BELLE PPTE bourgeoise parf. état, cuis., séj., sal., bur., 6 chbres, 2 bns. w.-c., cft., calme, jard., bon environnement. PX. 550.000. Me Lucas-Leclin et Me Adeline NOTAIRES, 27700 Les Andelys. TEL. : (32) 54-22-47.

propriétés

VALLÉE DE CHEVREUSE
VUE IMPRENABLE
Magn. DEMEURE 8 p. 236 m2 habitat. + mais. gard. 4 pces 74 m2 habitat. Jardin paysage. Px 1.100.000 F. 566-50-46.

130 KM OUEST Vallée de l'Iton
Moulin luxueusement aménagé, vaste récept., 6 chbres, 3 salles de bains, tt cft, dépendances. 2,5 ha traversé par rivière, étang. Prix 1.050.000 F.
LARGIER 265-18-83 265-18-87

6 KM VERNEUIL-sur-AVRE 120 KM de PARIS
DANS PETIT BOIS, tr. belle maison récente, 8 P. P., tout cft., parf. état, ss-sol, garage, grenier. 550.000 F., possible crédit et division. 605-10-08.

VERSAILLES-CENTRE
Maison ancienne, living double + 4 chambres, jardin. 953-77-77

terrains

A VENDRE
A BRUYERES-SUR-OISE
TERRAIN de 4.100 m2 pour construction.
A VENDRE
A BERNES-SUR-OISE
TERRAIN de 1 ha 52 ares pour lotissement.
Pour tous renseignements : téléphoner au 470-00-81

YONNE (25 km sud Auxerre) terr. à bât., eau, él. 25 F le m2 (5.000 m2 ou moitié). T. 437-80-95

LOIRET (Gâtinais)
A vendre, terrain boisé constructib., 5.000 m2. 20 F le m2 Tél. 655-12-43 après 19 h.

PROVENCE entre AIX et ST-MAXIMIN
5 ha, colline, vue. 651-12-90, soir

pavillons

JOINVILLE résid. côté Nogent
VILLA GRAND LUXE
BORD MARNE PORT PRIVE
séjour + 6 chbres + service. Garage, jardin, dépendances, ETAT IRREPROCHABLE
PRIX 1.250.000 F.
Prenez contact : 322-61-35

BOIS-COLOMBES, 300 m. gare séjour 40 m2, 6 chbres, 2 bains. Garage 2 voit., 480 m2 terrain. 700.000 F 788-49-00

Achète pavillon à restaurer 5 à 7 p. au Raincy-Villemomble ou Versailles ou Vésinet
Adresser offre à BERREBI
5, rue de Provence, PARIS-9e

RARE. LE VÉSINET
Beau pavillon 4 pces, tt conf., jard., gar. 530.000 F, larges facilités Pptaire 878-95-86.

NANTERRE Mairie - Beau pav., living dble + 6 ch., tt cft. Jardin. Prix intéressant. MERGUI S.A. - 766-42-00

villas

PARC DE SCEAUX - Mo S/allée résident. Belle MAISON récept.+1er étg., 4 chbr. + 2 bains, ss-sol total, beau jardin. Prix très intéressant. 660-44-66.

BUC. 3,5 km. Versailles, prox. forêt, constr. récente de plain-pied sans vis-à-vis, compren. : séj. dble, cheminée, cuis. équ., 3 chambres, 2 s. de bs, nombr. placards, garage 2 voitures, cellier, grenier - A saisir. 650.000 F IN 045-29-09.

CHATOU PARC PRIVÉ
calme, VILLA en R. DE CH. 115 m2, gd séj., 2 chbres., cuis. bains, lingerie, tt cft, gar., jard. angle 450 m. 650.000 F
AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET. - 976-05-90

13 KM CANNES
pptaire vd villa, pl. pied, livg., 3 chbres, tt cft, agrandissement possible, jard. arboré 3.000 m2 gde piscine, px intéress. cause urgence. - Tél. 604-48-66

maisons de campagne

LIGNIERES pr. VENDOME (41) fermette restaurée, état neuf, 6 Pces princ., tt cft, 160 m2 hab. terrain clos et planté. Px 420.00 F. Tél. (54) 23-41-54

25 km Est COMPIEGNE, ancien village, calme, forêt, chasse GDE MAISON forme T, pierre pays, gren. aménageable, toiture ardoise en chapelle, poutres, cave voûtée, four, dépendance, chauf. cent., bns, potag. 2.700 m2 Px 700.000 F. Tél. 16-4-441-51-27

MAISON DE CAMPAGNE
500 M. de Neronde dans le Cher (18)
6 pces, salle de séjour
Poutres apparentes, petit bar combles aménagées, cheminée. Eau, électricité, sanitaire. 1.600 m2 terrain avec puits verger.
30 km de Bourges
120.000 F.
M. ou Mme A. DICARLO
23, rue du 13e-de-Ligne, 58000 NEVERS
Tél. 16 (86) 57-49-39

A vendre dans la Sarthe, le Luart, maison tout confort comprenant sous-sol, 2 p., cuis., salle de bains, combles aménagés en chambres. 1 000 m2 de terrain. Tél. - Me Brault (16) 43-93-44-79. Organisme de Formation recherche

maisons individuelles

NANTES, vd cause dép., tr. belle maison en pierre, quart. Rond-Pont-de-Paris, ds avenue calme, jard., garage, 550.0000 F. Ecrire LAGADEC, 3, rue Cheviré, 44300 Nantes. Téléph. (40) 49-02-14.

châteaux

Château fin XIXe
17 pces, tt cft, maison garde, dépend. dans parc 70.000 m2, clos murs, ville touristique 50 km Paris autoroute sud Forêt Fontainebleau - Raynaud, 14, r. Lincoln, Paris. 359-97-50

domaines

Sur NATIONALE 20
80 HA + superbes bâtiments tt conft.
Conviendrait hôtel-restaurant ou élevage, manège. 551-68-39, le matin.

viagers

MARAIS, libre, 2 pièces, cuisine, w.-c., 5e ét., asc., 60.000 + 1.000 rente. — LODEL. 700-00-99.

Société spécialiste Viager
F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00
Prix, indexation et garantie Etude gratuite et discrète

villégiatures

Réservez vos vacances d'été à l'APPARTHOTEL EDEN, à OVRONNAZ, VALAIS SUISSE. Altitude 1.400 mètres. Prix spéciaux pour retraités. TEL. 027/86-48-09 - Télex 38751.

CASSIS. STUDIO ET F2 AVEC TERRASSE, juillet et septemb. (16-42) 01-15-42

06-ANTIBES - Appartement ds villa calme, 2 pièces, cuisine, bains. Juillet 2.400, Août 2.800. Agence septentrion, 5, bd Général-Vautrin, 06600 ANTIBES.

SERRE-CHEVALIER
Quelques appartem. entièrement équipés pour 4 à 6 personnes, disponibles juillet à septembre. Location à la semaine. Renseignements : Mme GAGNEUR, 35, av. de l'Opéra, Paris-2e. Tél. 261-52-31 (heures bureau).

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

RETOUR EN ALSACE

Les vertus de la « différence »

La publication de notre série de suppléments « le Monde une semaine avec l'Alsace » (du 6 au 11 juin) a suscité, parmi nos lecteurs, de nombreuses réactions. Nous extrayons de ce courrier quelques-unes des lettres les plus significatives.

Une « terre d'empire » pas un État allemand

Terre d'empire, Reichsland, certes, mais justement pas un Etat allemand comme les autres. « Sujet du Reich », possession indivise de tous les Etats allemands, équivalent de ce que fut à une autre époque le « territoire de généralité » des Pays-Bas, le Reichsland d'Alsace-Lorraine allait être la clef de voûte du nouvel empire et, à ce titre, relever directement de l'empereur, qui déléguerait ses pouvoirs (et quels pouvoirs : aurait-on oublié le « paragraphe de la dictature » ?) au Statthalter de Strasbourg.

*Ce statut exorbitant du droit com*mun, la Constitution de 1911 l'a bien modifié. Mais cette « quasi-autonomie » ne faisait tout de même pas de l'Alsace-Lorraine un Etat allemand à part entière.

M.-A. JEAN COLLIN,
professeur au lycée G. Monod, Enghien-les-Bains.

Super - patriotisme

L'Alsace, par son histoire, son dialecte, sa géographie, conserve au vingtième siècle une particularité très typique dans la nation française, qu'elle a choisie consciemment et volontairement depuis la grande Révolution, indiscutablement. Elle en est assez fière pour donner facilement dans le super-patriotisme. Mais sa fierté l'empêche de solliciter l'aumône, même en cas de coup dur, et elle répudie les violences à la manière corse ou bretonne parce qu'elle a confiance en... elle. Elle a un pincement au cœur en constatant qu'elle n'est pas assez payée en retour par la nation, mais sa sensibilité aux « manifestations d'amour », même partielles, lui rendent courage, confiance et compréhension.

Un paysan dirait : « *C'est une bonne bête !* »

Comme nous ne le sommes pas, nous n'aimerions pas être considérés comme tels. C'est cela, le « côté malaise ». J'avoue que nos « générations politiques élues » depuis cinquante-soixante ans portent une très lourde responsabilité dont votre enquête n'a rien dit.

A. HAEDRICH,
Colmar (Haut-Rhin).

Verdeur et humour : le dialecte

Nous ne sommes souvent jugés que superficiellement, et cela a été le fait aussi bien des Allemands que des Français. On ne sait jamais où nous classer, et on finit par nous considérer comme des sous-développés culturels chez lesquels on vient remplir une mission de civilisation comme dans un pays arriéré. Peuple de « balourds » enfermé dans son incommunicabilité à cause d'un dialecte qui est qualifié par surcroît comme « le plus pauvre d'Europe ». Permettez que je proteste ! Je ne suis pas linguiste : mais, malgré vingt années vécues dans un milieu intellectuel parisien, c'est avec un plaisir profond que je m'exprime en dialecte à chacune de mes nombreuses visites en Alsace.

C'est un dialecte truffé d'expressions savoureuses, non sans quelque verdeur, assez gouailleur peut-être et sans doute pas destiné à des conférences philosophiques au Collège de France ! Mais l'âme alsacienne s'y exprime avec tout son humour, qui est profond, avec son imagination et son esprit créatif — n'en déplaise à votre correspondant qui nous dénie ces qualités, — avec sa philosophie aussi, à la fois amoureuse de la vie et empreinte de scepticisme.

Mme DESPREZ-BORNERT,
Paris (16e).

Katzemoller le chat

Non seulement l'alsacien doit être parlé, comme par le passé, mais il devrait y avoir, à la faculté de Strasbourg, une chaire d'allemand rhénan — peut-être existe-t-elle ? — puisque les grands auteurs rhénans, entre 1160 et 1250, ont produit les premiers chefs-d'œuvre de littérature allemande rhénane : Gottfried von Strassburg, Reinmar von Haguenau, père spirituel du grand Heinrich von der Vogelweide, Heinrich von Veldeke, Hartmann von Aue, Wolfram von Eschenbach, etc., y compris l'empereur Henri VI de Hohenstaufen, ont écrit de grands romans et de merveilleuses poésies. Grâce à ses poètes, le Moyen Age hohenstaufénien aura été le « Siècle des Lumières » allemand. Tous ses écrivains parlaient l'alsacien. Moi, qui, par hasard, me penche sur leurs œuvres, réussis à déchiffrer sans problème la version originale des douzième et treizième siècles. Pendant la guerre de 1940-1945 nous autres écolières alsaciennes avions recours à notre langue pour empêcher que nos voisines de classe d'Outre-Rhin ne comprennent ce qui devait rester entre nous. Elles étaient furieuses de ne rien saisir à notre dialecte. L'allemand académique, forgé par Martin Luther, est loin de l'allemand rhénan. Le jeune Johann-Wolfgang Goethe le savait et ne cessait de glaner en Alsace le chant folklorique, la trace de la langue perdue, ou presque perdue.

Ayant entrepris la rédaction d'un dictionnaire trilingue, je vais de surprise en surprise, tant un dialecte, quel qu'il soit, est une langue populaire, savoureuse et logique.

Permettez-moi de citer un exemple, celui de notre matou. En français : chat. En allemand : Kater. En alsacien : Katzemoller. (Grâce à l'accent en forme de cuvette sur le a, je donne à cette voyelle la valeur du an français). Il faut donc lire : Kantzemoller. Le mot Katzemoller a beaucoup plus de force que le mot chat ou le mot Kater, puisqu'il fait ressortir tout le caractère d'un chat mâle.

FRÉDÉRIQUE BÉNÉ-PETITCLERC,
La Varenne (Val-de-Marne).

Les « malgré nous » et les réfractaires

S'il y eut cent vingt-sept mille incorporés par les nazis dont quarante mille laissèrent leur jeune existence dans la lointaine Russie, il y eut aussi des réfractaires à l'incorporation, dont je fus parmi bien d'autres. Je fus de surcroît l'instigateur *à la résistance, comme vous le* pourrez constater en lisant ce que *les Dernières Nouvelles d'Alsace* publièrent à ce sujet le 25 août 1972 à l'occasion du trentième anniversaire de l'ordonnance du gauleiter Robert Wagner décidant de l'incorporation des Alsaciens dans la Wehrmacht. (...)

Et il ne faudrait pas non plus oublier que, après l'armistice de juin 1940, tous les Alsaciens prisonnière des Allemands en tant que soldats français furent immédiatement libérés par eux, étant considérés comme des Volksdeutsche Elsaesser, *alors que leurs camarades de* combat français restèrent dans les stalags.

C'est du reste à ces Alsaciens-là que s'adressait mon appel à la résistance passive du printemps 1942.

M. ROBERT ECKERT
Haguenau,
ancien déporté à Buchenwald.

PRÉCISIONS

A propos de l'article de Jean-Marc Théolleyre, « L'histoire sur les horloges du quotidien » (*le Monde* du 6 juin), M. Marcel Simon, professeur à l'université de Strasbourg II, relève qu'entre l'occupation alémanique et l'annexion par Louis XIV il ne s'est pas écoulé onze siècles mais douze.

Il nous reproche d'avoir écrit que ces onze (ou douze) siècles sont expédiés dans les ouvrages les plus courants en trente pages sur trois cents. Nous entendions par là les ouvrages auxquels se réfèrent habituellement les visiteurs de l'Alsace et non ceux des spécialistes. M. Simon nous signale en tout cas que *« l'ouvrage le plus récent sur l'histoire de l'Alsace, le seul qui fasse autorité aujourd'hui, œuvre collective de six de* [ses] *collègues, consacre à la période allemande, antérieure à 1648, deux cents pages sur un total de cinq cents ».*

Le même correspondant se demande avec raison ce qu'était le « PLAIZ », hôtel de ville de Strasbourg la rhénane. Une coquille a en effet travesti en « PLAIZ », la PFLAZ, ancien hôtel de ville de Strasbourg, érigé en 1321 sur l'actuelle place Gutenberg, et démoli en 1780.

M. Simon nous dit encore que *« la création de la Decapole étant bien antérieure à la Réforme, opposer à ce propos villes catholiques et villes protestantes est donc un flagrant anachronisme ».* Et il nous signale aimablement que ce n'est pas en 1918 mais *« en 1914 ou 1915 que se situe la promesse de Joffre »* de respecter les droits aux particularismes.

D'autre part, dans l'article intitulé « L'ombre du centrisme sur la croix de Lorraine » (*le Monde* du 6 juin), Patrick Jarreau écrivait : *« L'ex-député Jean-Claude Bruckel, ancien fonctionnaire européen. »* M. Jean-Claude Bruckel n'est pas ancien fonctionnaire européen mais a été *député R.P.R. du Bas-Rhin* de mars 1973 à mars 1978 et représentant à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe de juillet 1975 à mars 1978. Il a, depuis, démissionné de son mandat parlementaire pour occuper les fonctions de secrétaire général de la Fédération nationale du Crédit mutuel. Il est conseiller général du Bas-Rhin et membre du conseil régional d'Alsace.

APPROUVÉ EN 1945, OUVERT EN 1979

Le centre hospitalier de Strasbourg accueillera ses premiers malades au début de l'année prochaine

Un nouvel atout est en train de s'inscrire sur la carte sanitaire de l'Alsace avec la prochaine mise en service du centre hospitalier de Strasbourg-Hautepierre. Les premiers malades pourront y être soignés au début de 1979. On ne sait plus trop, en revanche, quand ceux du nord de l'Alsace utiliseront les nouvelles installations de l'hôpital de Haguenau ni quand ceux du sud de la province pourront être accueillis dans le nouvel hôpital mulhousien du Moencheberg. Quant au projet d'extension de l'hôpital Pasteur de Colmar, il paraît abandonné.

Les effets de la nouvelle réglementation d'août 1977 sur *« la stabilisation du nombre des lits »* se font sentir. Il n'y aura plus guère de nouveaux lits dits d'« hospitalisation publique » en Alsace. Avec une moyenne de 6,33 lits par 1 000 habitants (au lieu de 4,2 pour la France en moyenne), les deux départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin apparaissent comme largement suréquipés aux yeux du ministère d'autant plus que l'hospitalisation privée, à base essentiellement de cliniques confessionnelles, représente un sérieux appoint en la matière. Lorsque les administrateurs des établissements n'ont pas révisé les projets d'extension en baisse, comme ce fut le cas à Strasbourg et à Mulhouse, le ministre s'en est chargé lui-même — ce fut le cas à Haguenau — revenant même en dessous des disponibilités actuelles.

Dans un premier temps, le nouvel hôpital de Haguenau, destiné à desservir une zone de 100 000 habitants, était inscrit au VIe Plan avec 781 lits. En 1974, le projet était ramené à 573 lits, soit 36 de plus qu'actuellement. Le bâtiment principal de l'établissement s'élève au-dessus de la ville, avec ses 19 étages. Au début de l'année, les services du ministère décidaient qu'il n'y aurait plus que 493 lits, soit 80 de moins que n'en prévoyait le projet approuvé précédemment, et surtout 44 de moins qu'il n'en existe actuellement. Les médecins et le conseil d'administration contestent évidemment cette décision des « Parisiens ». Rien n'y fait ; le chantier est arrêté, cependant que le ministère propose de transformer le dixième étage, devenu inutile, en logements de service ou en externat.

Une longue suite d'efforts

Ces interventions hérissent tout autant les administrateurs des hospices civils de Strasbourg, seul centre hospitalier régional (C.H.R.) d'Alsace. Le ministère n'est-il pas allé jusqu'à leur adresser la ventilation des lits entre services demeurant dans les anciens bâtiments et ceux qui vont s'installer à Hautepierre, alors que l'administration représente l'aboutissement d'une longue suite d'efforts remontant à quinze ans : il n'a pas fallu moins de temps pour transformer les hôpitaux de Mulhouse et de Haguenau. La question de l'agrandissement des hôpitaux civils s'est posée dès 1948 quand *on envisagea la construction* d'un hôpital suburbain à l'ouest de la ville. L'abandon du projet se traduisit par une série de constructions et de transformations dans l'enceinte des hospices où l'on retrouve dans l'enchevêtrement des pavillons et des cliniques, les différents styles architecturaux, du dix-septième siècle à la deuxième moitié du vingtième. Le remodelage global de la cité hospitalière, ville dans la ville, qu'on envisagea un moment, fit place, en 1963, au projet de construction d'un nouvel hôpital à la périphérie qui devait porter la capacité totale des hospices civils à 4 735 lits.

Approuvée dès 1945, l'opération Hautepierre était inscrite, après l'acquisition de 18 hectares de terrains, au Ve Plan mais ne put commencer, malgré toutes les *interventions, l'Etat n'ayant pas* débloqué ses subventions. Le financement fut reporté au VIe Plan et la première subvention accordée en 1972, la réalisation menée dès lors bon train faillit être remise en cause après la publication, en août 1977, de la carte sanitaire. En mars dernier, le ministère ramena le programme initial à 4 207 lits, dont 1 404 seront aménagés dans l'hôpital de Hautepierre.

Hôpital général avec services spécialisés, Hautepierre occupera 2 500 à 3 000 des 7 000 employés des hospices de Strasbourg (premier employeur de main-d'œuvre du Bas-Rhin) et entraînera la création de 500 postes de travail environ. Sa construction aura coûté *finalement*, avec les augmentations successives des prix, 458 millions, dont 291 supportés par les Hospices civils au prix d'un endettement sévère et 167 millions sous forme de subventions de l'Etat qui rentrera dans une grande partie de ses fonds grâce au versement de la T.V.A.

En tant que Centre hospitalier universitaire (C.H.U.) Hautepierre doit également *répondre* à une vocation d'enseignement. L'administration des Hospices civils en a tenu compte en réservant sur son emprise 3 hectares à la faculté de médecine. Mais le ministère des universités n'a rien prévu jusqu'à présent comme nouvelles constructions sur le terrain de Hautepierre qui est, d'après le ministre de la santé, le dernier hôpital d'une telle dimension.

JEAN-CLAUDE HAHN.

Le Monde

économie

SOCIAL

Tandis que les tractations financières continuent à Paris

Les ouvriers de Boussac durcissent leur action dans les Vosges

Le ministère de l'économie a annoncé, lundi 26 juin, que la paie de juin des onze mille salariés du groupe Boussac serait assurée grâce à l'escompte des effets de commerce détenus par le groupe. Il semble qu'un accord en ce sens soit intervenu entre les banques et l'entreprise. En revanche, rien n'est encore acquis pour ce qui concerne la trésorerie du groupe pour les mois qui viennent. Des négociations serrées continuent entre les banques, le tribunal de commerce et M. Marcel Boussac. Celui-ci a proposé de remettre une partie de sa fortune personnelle dans le groupe, à condition que les banques abandonnent la caution qu'elles détiennent sur ses biens (le Monde *du 22 juin).*

Une solution de compromis pourrait être trouvée, garantissant aux banques le remboursement d'une partie des crédits qu'elles ont accordés. Le tribunal de commerce exige cependant qu'en contrepartie les banques s'engagent à assurer pendant au moins trois mois la trésorerie nécessaire pour faire tourner les usines. Si un accord n'intervient pas, le tribunal pourrait décider d'élargir le règlement judiciaire à la fortune personnelle de M. Boussac.

En attendant le résultat de ces tractations qui conditionnent leur avenir, les salariés de Boussac, dans les Vosges, manifestent de plus en plus durement.

De notre correspondant

Epinal. — La colère des « Boussac » a éclaté, lundi 26 juin, tant dans la vallée de la moyenne Moselle, où la circulation routière est fortement perturbée depuis vendredi dernier, que dans la vallée du Rabodeau, où des barrages routiers sont apparus. Ce durcissement s'explique par les nombreux atermoiements qui ont précédé l'annonce officielle du versement des salaires et des indemnités de congés payés, faite par le ministère de l'économie, lundi en fin de soirée.

Dans la journée, le préfet des Vosges avait informé les élus que la paie allait être versée. Les « Boussac » reprenaient confiance, quand, à 18 heures, un coup de fil passé au siège parisien leur apprenait que les banques n'étaient pas encore décidées à régler les salaires.

Les ouvriers des usines F.T.N., et principalement ceux de Nomexy, munis de tronçonneuses, partirent alors couper, en de nombreux endroits, les arbres qui bordent la R.N. 57, la voie express qui la double et quelques routes départementales. Le trafic sur la voie ferrée Nancy-Epinal a été perturbé pendant environ une heure, des branches ayant été disposées sur les rails. L'opération « abattage des arbres continua, tard dans la soirée.

La rapidité avec laquelle a été réalisée l'opération « abattage des arbres » a surpris. *« Elle montre à l'évidence que les « Boussac » sont prêts à tout pour obtenir leurs salaires, mais encore pour défendre l'emploi. On aurait tort de mésestimer notre combativité »*, explique, ce mardi matin 27 juin, un « Boussac » à l'heure d'un premier bilan, autour de braseros allumés devant les barrages. Il s'est agi, en effet, d'une véritable opération commando bien *préparée. Les tronçonneuses étaient* prêtes depuis le début de l'opération barrages. Il fallut même toute la persuasion de quelques élus pour dissuader les travailleurs de la vallée de la moyenne Moselle de descendre à bord de cars à Epinal pour prendre la préfecture d'assaut.

Ce mardi 27 juin, la situation reste très tendue. Autour des barrages, on monte la garde. Certains ont à portée de la main de quoi *« recevoir les C.R.S. »*, des boulons, des pierres et même, dans les coffres des voitures, quelques fusils de chasse. Cette combativité est, certes, le fait d'un petit noyau très dur qui fut à l'origine des barrages routiers, mais elle est révélatrice et fort inquiétante. Certains ne se contentent plus de garanties concernant le versement de la paie. *« Nous ne lèverons les barrages que lorsqu'on nous assurera par écrit que l'emploi de tous sera maintenu. »*

C'est l'escalade. Une fuite en avant qu'il est difficile de canaliser. *« Même si l'action en cours cessait, la manière dont elle a été menée fait craindre le pire pour l'avenir. Que se passera-t-il le jour où l'on annoncera des suppressions d'emplois »*, explique un élu de la majorité. Lundi après-midi, M. Poncelet, président du conseil général, a télégraphié à M. Barre : *« Les salariés du groupe Boussac sont aujourd'hui poussés à bout. Des risques d'incidents graves sont à craindre. »*

YVAN COLIN.

Incident à Flins

QUATRE OUVRIERS NON GRÉVISTES SONT LÉGÈREMENT BLESSÉS

De vifs incidents ont eu lieu, ce mardi 27 juin, vers 7 heures, à l'atelier des grandes presses de l'usine Renault de Flins, entre ouvriers grévistes et non grévistes : une bagarre ayant éclaté, quatre non-grévistes ont été légèrement blessés. Peu de temps auparavant, vers 5 heures, les forces de police, qui stationnaient depuis mercredi dernier dans l'enceinte de l'usine, avaient quitté les lieux.

La situation reste donc confuse à l'usine de Flins, où les O.S. des presses sont toujours en grève et réoccupent les ateliers, et où la C.G.T. a appelé les neuf mille ouvriers des chaînes de montage à débrayer, ce mardi, de 8 h. 30 à 11 heures et de 15 heures à 17 h. 30. La C.F.D.T. a donné des consignes d'arrêt de travail aux mêmes heures, mais pour une durée de quatre heures minimum.

Un rapport de M. Gérard Adam sur les négociations sociales propose la création d'une « magistrature sociale »

La Commission supérieure des conventions collectives devrait prochainement recevoir un prérapport de M. Gérard Adam, professeur associé au Conservatoire national des arts et métiers, sur les réformes à apporter aux procédures de négociation. Cette étude, qui résulte d'une mission demandée par M. Christian Beullac (1), alors ministre du travail, dresse tout d'abord un constat assez sévère : *« La négociation collective n'a pas, en France, la place qu'elle occupe dans d'autres pays. Assurément, les textes contractuels sont nombreux et parfois importants. De 1950 à la fin de 1976, près de vingt-six mille accords ont été enregistrés par le ministère du travail. Actuellement, plus d'un millier de conventions sont en vigueur, ainsi que trente-sept accords interprofessionnels (...). Mais les chiffres ne doivent pas faire illusion. La négociation demeure un phénomène discontinu, peu structuré dans le temps, d'une fréquence irrégulière. »* Le rapporteur cite comme obstacle aux discussions *« la méfiance de l'Etat à l'égard de l'autonomie des partenaires, la persistance d'une conception patrimoniale de l'entreprise, l'absence de sens du compromis, le décalage constant entre les garanties contractuelles et le statut réel des salariés »*, qui expliquent *« l'atonie des relations sociales, entrecoupées de phases fiévreuses de négociations à chaud »*.

Pour y remédier, M. Adam propose une série de mesures : tout d'abord la relance d'un centre d'information au ministère du accès de tous au fichier ; coordicontenu des accords avec libre accès de tous au fichier, coordination des renseignements et consultation des syndicats ; ensuite *« la fixation d'un seuil de représentativité en matière d'élections professionnelles pour la signature des conventions collectives »*. Estimant *« choquant »* que des syndicats très minoritaires puissent entériner un accord, le rapporteur estime *« que la fixation d'un seuil minimum d'audience compris entre 10 et 20 % contribuerait à rendre crédibles les accords collectifs »*. Enfin, M. G. Adam propose un *« élargissement des attributions de la commission supérieure des conventions collectives »* afin qu'elle puisse *« exercer un rôle de magistrature d'influence »*. La commission — en cas d'absence de discussion dans un secteur — *« pourrait disposer d'un pouvoir juridictionnel pour inciter les parties à négocier réellement »* et *« sous bénéfice d'une majorité qualifiée disposer d'un droit d'injonction »*.

(1) Cette mission a été fixée par M. Beullac le 28 décembre 1977. Le groupe de travail, dirigé par M. Adam, comprenait MM. Guy-Michel Billard, Dominique Chatillon, Jean-Claude Javillier, Armand Lyon-Caen, Jean Noharet.



(Dessin de KONK.)

LA PREMIÈRE RÉUNION SUR LES SALAIRES DANS LA FONCTION PUBLIQUE : Réserve et déception syndicales

Les premières propositions du gouvernement en matière salariale ont été présentées, lundi 26 juin, aux fédérations de fonctionnement par M. Jacques Dominati, secrétaire d'Etat à la fonction publique (nos dernières éditions). Le ministre a proposé deux séries de mesures : pour ce qui concerne le maintien du pouvoir d'achat, les traitements seront augmentés de 1 % au 1er juillet, 2,5 % au 1er septembre et 1,5 % au 1er novembre en plus des 4,5 % déjà attribués lors de précédentes négociations. Un nouveau réajustement est prévu pour fin décembre.

Pour la progression du pouvoir d'achat, le gouvernement prévoit d'accorder à l'ensemble des fonctionnaires un relèvement de deux points uniformes, soit une augmentation égale à 0,05 % de la grille indiciaire les non-titulaires et les libertés syndicales masse salariale pour le 1er décembre, ainsi que la mise en place d'une nouvelle indemnité de résidence.

Les syndicats se montrent très réservés sur ces mesures, les jugeant trop insuffisantes. La prochaine réunion aura lieu le 3 juillet. D'autre part, des commissions de travail sur la refonte de la laires e tles libertés syndicales pourraient être mises en place à la suite d'un éventuel accord salarial avant la fin de 1978.

L'indemnisation du chômage

DEUXIÈME RÉUNION « DÉCEVANTE » ENTRE LE C.N.P.F. ET LES SYNDICATS

La deuxième rencontre C.N.P.F.-syndicats, portant, lundi 26 juin, sur la révision du système d'indemnisation du chômage, a été *« décevante »*, selon l'ensemble des syndicalistes. Ces derniers ont regretté que les représentants du patronat n'aient pas fait de *« propositions concrètes »*, relatives au financement du régime paritaire ASSEDIC. Pour M. Michel Rolant (C.F.D.T.), la situation est *« grave »*, car, avec l'augmentation du chômage, les ASSEDIC ne pourront garantir le niveau des prestations actuelles. Le C.N.P.F. et les syndicats ont souligné une nouvelle fois qu'il convenait de relever d'une façon substantielle la part de l'Etat dans le financement des indemnités de chômage.

Rappelant que l'UNEDIC (qui regroupe les ASSEDIC) est un organisme paritaire, M. Yvon Chotard, vice-président du C.N.P.F., a déclaré de son côté : *« Il faut trouver des hypothèses ensemble. Aujourd'hui, nous avons mis au point des méthodes de discussion. C'est en effet un nouveau genre de négociations. »* Une nouvelle réunion est prévue le lundi 3 juillet : le patronat et les syndicats présenteront leurs propositions. Après chiffrage par les experts de l'UNEDIC, les discussions reprendront à la rentrée de septembre.

NÉGOCIATEURS ET « VIDEURS DE BALS » CHEZ MOULINEX

(De notre correspondant.)

Caen. — Des négociations globales au niveau du groupe Moulinex devaient s'ouvrir ce mardi 27 juin, à 11 heures, à la préfecture de Caen. A cette réunion, placée sous la présidence du directeur régional du travail, devaient participer les membres du directoire de la firme et les représentants des cinq organisations syndicales implantées dans les onze usines de la société (C.F.D.T., C.G.T., F.O., C.F.T.C., C.G.C.). C'est le premier résultat, dans un long conflit qui perturbe l'entreprise depuis maintenant près d'un mois.

Pour en arriver là, il aura fallu l'intervention des forces de police à l'usine d'Alençon après l'échec d'un « commando » extérieur à l'entreprise. En revanche, à l'usine de Cormelles-Le Royal, près de Caen, une action de ce type a été réussie puisque, emmené par quelques cadres et agents de maîtrise de l'usine, un groupe de « videurs de bals » est parvenu, lundi matin, à ouvrir les grilles et s'en est pris aux piquets de grève.

Seulement, les dirigeants n'ont certainement pas atteint l'objectif recherché, car s'ils sont à nouveau maîtres des lieux, elle n'a *pas réussi à y faire revenir* les non-grévistes pour y travailler. Beaucoup d'entre eux, qui comptaient reprendre leur activité normalement, sont ressortis en voyant *« des gars extérieurs à la boîte taper sur nos copains »*.

Au reste, ce mardi matin, la direction, *« pour laisser se calmer les esprits »*, et reconnaissant *« que la sécurité ne serait peut-être pas assurée »*, a préféré laisser fermer l'usine de Cormelles. La C.F.D.T. a maintenu son ordre de grève pour appuyer les négociations en cours. — F. B.

● *A Alençon*, deux cents non-grévistes de l'établissement Moulinex ont franchi, ce mardi *27 juin, les grilles de l'usine* gardée par les C.R.S. La grande majorité des salariés — un millier présent aux portes de l'usine — sont repartis chez eux ou sont restés à l'extérieur.

« LA DOCUMENTATION FRANÇAISE EMPLOIE DEUX TIERS DE NON-TITULAIRES » affirment les syndicats

« Le nombre de non-titulaires ne cesse d'augmenter : il atteint actuellement les deux tiers du personnel de la Documentation française », affirment, dans une lettre qu'ils ont adressée à M. Raymond Barre, les syndicats C.G.T., C.F.D.T. et autonomes des services du premier ministre. *« Les statistiques de la direction de la fonction publique*, poursuivent-ils, *nous apprennent que vos services détiennent le record du pourcentage de non-titulaires dans les administrations. Qu'en est-il donc de la volonté affirmée de réduire* [ce nombre] *grâce à la création de postes de titulaires ? »*

A la Documentation française, comptabilisant les syndicats, 20 % environ des deux cent soixante personnes qui travaillent quai Voltaire et 85 % des cent quarante salariés de l'usine d'Aubervilliers — soit un peu plus de 40 % de l'ensemble du personnel, — sont des « agents sur contrat ». Cette catégorie de fonctionnaires — en dehors des autres non-titulaires — est propre à cette administration et ne recouvre rien de très précis.

GRÈVE P.T.T. A DIJON : LE TORT D'AVOIR CHANTÉ EN TRAVAILLANT

Le personnel du centre de tri postal de Dijon s'est mis en grève dans la soirée du 26 juin pour protester contre les sanctions frappant deux employés qui avaient chanté en travaillant. Selon la direction, les employés auraient eu le tort de chanter et de... provoquer ainsi un chahut. La grève, qui concerne uniquement les agents trieurs et les manutentionnaires de la salle de tri, est suivie à 100 %. Les grévistes ont occupé, mardi matin, cette salle de tri. Par contre, les services d'acheminement fonctionnent normalement.

D'autre part, une grève a été annoncée *pour jeudi 29 juin par les* syndicats C.F.D.T., C.G.T. et F.O. des postiers de la région parisienne, pour protester contre les conditions de travail et pour obtenir le droit au « week-end ».

MONNAIES

Les Neuf pourraient créer un fonds monétaire européen

(Suite de la première page.)

Il reste que jusqu'ici les deux maîtres du jeu, MM. Schmidt et Giscard d'Estaing, soucieux de ne pas déflorer l'intérêt de la rencontre de Brême, sont restés discrets sur leurs intentions exactes.

Il a été confirmé mardi que les pays partenaires de la France et de l'Allemagne allaient être informés par les deux gouverneurs des banques centrales. Le contenu exact des informations qui seront ainsi données est encore ignoré. On peut cependant tenter, à la lumière de ce qui a été dit dans les diverses instances de préparation du conseil européen, de rassembler les morceaux de ce puzzle de Brême.

Les intentions franco-allemandes

Quelles sont les intentions franco-allemandes ? En s'appuyant sur quelques idées simples (l'instabilité monétaire met en péril toute politique économique ; les pays européens, s'ils lient leurs monnaies, pourront mieux résister à la spéculation et auront davantage de poids dans le dialogue avec les Etats-Unis), la France et surtout l'Allemagne, qui, par sa puissance, détient la clé de cette affaire, ont décidé d'aller de l'avant. MM. Schmidt et Giscard d'Estaing semblent souhaiter que le nouveau dispositif de change européen comporte des *« contraintes marquées »*.

Il s'agit cependant d'être réaliste et de ne pas renouveler les erreurs du passé. Pour les pays qui ne sont pas actuellement dans le « serpent » monétaire européen, mais qui vont décider bientôt de faire fluctuer leur monnaie de concert avec celles du « serpent », les marges de change autorisées seront sans doute plus larges que celles du « serpent » (transformé en « boa », suivant les Danois). Autrement dit, les obligations qui résulteront de l'appartenance au nouveau dispositif de change européen seront moins rigoureuses que celles qu'implique la participation au « serpent ». Toujours dans le même sens — celui de rendre viable l'opération, — les efforts à accomplir pour défendre le système contre les pressions extérieures (c'est-à-dire les interventions) seront mieux répartis entre pays à monnaie faible et pays à monnaie forte, ce qu'i n'est pas le cas dans le « serpent ».

A cet égard, le chancelier Schmidt paraît décidé à mettre des *« moyens importants »* à la disposition du système. Ces moyens, de même que ceux qui seront apportés par les autres pays membres, pourraient être gérés par l'actuel FECOM (Fonds européen de coopération monétaire), qui serait refondu. Celui-ci — ne pas oublier la symbolique ! — pourrait se transformer en Fonds monétaire européen (F.M.E.), équivalent onomastique du F.M.I., et se voir confier comme mission d'assurer le fonc*tionnement de l'ensemble* des mécanismes de solidarité financière de la C.E.E. Les règlements entre les banques centrales et le FECOM-F.M.E. pourraient être libellés en unités de compte européennes.

Le message adressé par Paris et Bonn aux pays partenaires indiquerait, dit-on, que la France est décidé à rejoindre tout de suite le nouveau dispositif européen de change. Rien de très étonnant là-dedans, et l'on peut même penser que tant pour les Français que pour les Allemands, cet ancrage du franc au groupe des monnaies fortes constitue l'objectif prioritaire de l'opération.

Qu'en pensent les autres Etats membres ? Ceux qui sont dans le « serpent » — pays du Benelux et Danemark — insistent pour que celui-ci ne soit pas affecté par la nouvelle tentative. Tous soulignent que le nouveau dispositif de change doit être ouvert à l'ensemble des pays de la C.E.E. (pour faciliter l'ouverture d'une période de transition) et qu'il doit comporter pour les participants des obligations d'intervention et de solidarité relativement rigoureuses. Là réside d'ailleurs une des inconnues de l'affaire.

On peut, certes, affirmer que le système est conçu pour accueillir les monnaies de tous les Etats membres sans exception. Mais la lire, et surtout la livre, seront-elles en mesure de rejoindre un système impliquant des disciplines plutôt rigoureuses ? Poser la question conduit à aborder le cas britanniques.

Les Anglais, pour plusieurs raisons, veulent garder un maximum de liberté de manœuvre pour la City et ne pas déplaire aux Américains. Ceux-ci, quoi qu'on dise, ne peuvent voir dans l'opération en cours autre chose qu'un signe de défiance à leur égard. Au départ, les Britanniques se montraient très réticents, même si M. Healey souhaite un retour à une meilleure stabilité monétaire. Apparemment, leur position actuelle, celle que, sauf surprise, le chancelier de l'Echiquier défendra à Brême, est *faute* de pouvoir s'y opposer, de faire payer leur aval au montage franco-allemand.

Ils n'ont pas abandonné l'idée que l'affaire monétaire se place dans un ensemble. Ils réclament notamment avec insistance, comme condition préalable, un engagement de l'Allemagne à consentir un effort de relance significatif. Tel sera probablement l'autre thème important débattu à Brême, même s'il n'y a pas de corrélation certaine entre les mesures de relance dans un pays et l'évolution conjoncturelle chez son voisin. L'impact, néanmoins, peut être important et, en tout cas, est jugé comme tel par Londres.

Des progrès significatifs ?

Que se passera-t-il à Brême ? La préparation politique et technique du conseil européen a été bonne ; les réticences, au départ très vives, des « appareils » dans les différentes capitales, sont vaincues. On est donc en droit de s'attendre à des progrès significatifs, même si certaines divergences de vues, notamment avec les Anglais, peuvent retarder les choses. Cela dit, il semble peu probable que le nouveau dispositif de change européen soit approuvé, même dans ses grandes lignes dès ce conseil européen. L'affaire est trop complexe pour être réglée à la va-vite.

Ce que pourraient faire les chefs de gouvernement, c'est rétrécir l'éventail des possibilités, donner des instructions précises aux institutions de la Communauté, avec comme objectif une adoption du système lors du conseil européen de la fin de l'année. Cette deuxième phase de préparation est techniquement nécessaire ; elle est politiquement opportune. En effet, il est préférable que tout ne soit pas « bouclé » au moment où les pays de la Communauté à Bonn, à la mi-juillet, vont s'entretenir avec les Japonais et les Américains de la possibilité de donner une dimen*sion occidentale aux efforts en*trepris pour échapper à la crise.

Le nouveau dispositif de change européen implique que les Neuf (ainsi que les autres partenaires européens concernés par l'opération) définissent une certain politique à l'égard du dollar. C'est là assurément l'un des aspects les plus délicats de la tentative en cours. On comprend aisément que le profil de cette politique sera largement influencé par ce qu'auront été à Bonn les réactions du président Carter.

PHILIPPE LEMAITRE.

LÉGER REDRESSEMENT DU DOLLAR

Le redressement du dollar vis-à-vis du yen, qui s'était opéré lundi en fin de séance, après une nouvelle phase de baisse, s'est poursuivi à faible allure, mardi 27 juin, dans la matinée, la devise américaine s'établissant finalement à 206,30 yens contre 206.10 yens la veille en clôture après 204.50 yens, son niveau le plus bas depuis trente-trois ans.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U	4.5625	4 5675	— 23	0	— 55	— 20	— 175	— 95
$ can.	4.0500	4.0560	— 6	+ 25	— 35	— 4	— 125	— 50
Yen (100).	2,2105	2,2150	+ 78	+ 110	+ 155	+ 193	+ 482	+ 530
D. M.	2,1940	2,1960	+ 80	+ 100	+ 155	+ 182	+ 532	+ 591
Florin ...	2,0420	2,0460	+ 58	+ 77	+ 115	+ 140	+ 325	+ 372
F. B. (100).	13,9850	14,0000	+ 280	+ 410	+ 500	+ 640	+1450	+1830
F. S.	2,4430	2,4460	+ 130	+ 155	+ 250	+ 282	+ 765	+ 832
L. (1 000)..	5,3300	5.3400	— 182	— 135	— 400	— 310	—1342	—1165
£	8,4250	8,4350	— 230	— 160	— 510	— 430	—1580	—1395

TAUX DES EURO-MONNAIES

D. M.	3 1/8	3 3/8	3 1/4	3 1/2	3 5/16	3 7/16	3 7/16	3 11/16
$ E.-U. ...	7 9/16	7 13/16	8 1/16	8 1/4	8 5/16	8 9/16	9 1/16	9 5/16
Florin	3	3 5/8	4	4 1/2	4 1/8	4 5/8	5	5 3/8
F. B. (100).	4 3/8	5 1/8	5 1/8	5 1/2	5 3/16	5 5/16	6 1/16	6 7/16
F. S.	7/16	13/16	1 1/8	1 3/8	1 1/4	1 1/2	1 3/4	2 1/16
L. (1 000)..	9	12 1/2	11 3/4	12 1/4	11 3/4	12 1/4	13 1/16	13 9/16
£	9 3/4	10 3/4	11	11 1/2	11 1/4	12	12 1/8	12 3/4
Fr. franç...	7 7/8	8 1/8	9 5/16	9 11/16	9 7/16	9 13/16	10 1/4	10 3/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

هكذا من الأصل

CONJONCTURE

AFFAIRES

Les fonds propres des entreprises doivent être reconstitués

souligne un projet d'avis du Conseil économique et social

Le Conseil économique et social a commencé, le mardi 27 juin, l'examen d'un projet d'avis sur « le financement des entreprises en capitaux de longue durée », confié à sa section des finances en novembre 1976 et dont le rapporteur est M. Robert Delorozoy, président de l'assemblée permanente des chambres de commerce et d'industrie.

Le projet d'avis commence par formuler un diagnostic : au cours des dix dernières années, la situation *financière* des entreprises françaises s'est sensiblement détériorée. La répartition de la valeur ajoutée s'est effectuée au profit des charges salariales (68 % contre 60 %), au détriment de l'excédent brut d'explication (25 % contre 28 %). Les taux d'autofinancement se sont dégradés (54% contre 71 %) et l'endettement a considérablement augmenté. Même les mesures prises récemment pour remédier à cette situation peuvent être dangereuses, notamment les prêts « bonifiés », qui doivent être remboursés et ne peuvent, en aucune façon, pallier l'insuffisance de fonds propres.

Comptes bloqués

Aussi, le projet d'avis présente-t-il une série de propositions. En ce qui concerne l'endettement des firmes, les concours de l'Etat devraient être réaménagés, non pas sous la forme de prêts « bonifiés », mais par le biais de formules comme les « prêts participatifs », assimilables à des fronds propres. Une plus grande souplesse devrait être introduite dans la politique d'endettement des entreprises, avec la possibilité de rembourser les emprunts par anticipation en cas de baisse des taux, et le développement des emprunts à taux variables, sur le modèle des euro-crédits.

Dans le domaine des fonds propres, le projet préconise le placement dans l'entreprise de l'épargne des associés et des salariés, sous la forme de comptes bloqués, incorporables au capital, et de comptes de « pré-associés », comme l'avait recommandé naguère la commission Delouvrier. Quant à l'épargne investie en actions, le projet se rallie au choix du gouvernement, tout en proposant que la déduction prenne la *forme d'un crédit d'impôt et soit* formulée en pourcentage plutôt qu'en valeur absolue. Il demande un relèvement de l'avoir fiscal, déjà obtenu en Allemagne fédérale et en Italie, ou à défaut, son remplacement par la déduction des dividendes du bénéfice imposable.

Le projet approuve, en outre, l'institution d'actions à dividende prioritaires, recommande d'assouplir la règle qui impose aux Sicav de détenir 30 % de leur portefeuille en obligations, et estime que la constitution d'une filiale spécialisée de la Caisse des dépôts, chargée d'intervenir pour *renforcer les fonds propres des* P.M.E., devrait faire l'objet d'un examen approfondi dans le cadre du rapport Malécot sur la « prospective des P.M.E. ». Enfin, en ce qui concerne l'autofinancement, le projet d'avis formule un certain nombre de recommandations : modification de l'assiette des charges sociales, déductibilité complète de provisions pour congés payés, réexamens prioritaires de la règle des décalages d'un mois pour la récupération de la T.V.A., réévaluation des actifs des bilans sous réserve d'investissements nouveaux et d'un plafonnement du coût budgétaire, assouplissement de dispositifs de la « provision pour hausse de prix » en matière de comptabilisation des stocks.

HAUSSE DU CHARBON D'ENVIRON 13 % POUR LE CONSOMMATEUR DOMESTIQUE

Les prix du charbon vont fortement augmenter le 1er juillet. Le contrat signé le 23 janvier entre l'Etat et les Charbonnages de France stipulait : « *Les Charbonnages et les houillères du bassin disposeront désormais de toute liberté commerciale et ils fixeront librement les prix des charbons sous barème* », l'Etat demandant cependant que cette mesure soit différée au 1er juillet.

Retrouvant leur liberté, les Charbonnages ont donc décidé une hausse des barèmes de 25,8 % pour le charbon domestique (hausse moyenne sur les trois bassins) et de 7,2 % pour les charbons industriels. Ces augmentations s'entendent au départ de la mine. Or ces prix n'entrent que pour moitié dans le prix que paie le consommateur (l'autre moitié étant constituée de frais de transport et de distribution et de taxes). La hausse réelle pour le consommateur domestique sera donc de l'ordre de 13 % et pour le consommateur industriel de 5 à 6 %.

Après l'augmentation de 8,7 % le 1er mai dernier, la hausse du charbon domestique, au départ de la mine, atteint 37,87 % et celle des charbons industriels 15,88 %, soit environ 18 % pour le consommateur domestique et 12 % pour l'utilisateur industriel. Calculée pour que les prix du charbon restent compétitifs avec les prix des produits concurrents (charbons importés et fuel) ces augmentations — qui tentent de rattraper des années de politique de blocage des prix — pourraient se heurter à des réticences. La prime d'été en juillet et en août permettra d'abaisser les prix du charbon domestique, et l'état du marché décidera de la politique commerciale à suivre pour les charbons industriels.

La hausse de l'indice des prix a été de 1 % en mai

(Suite de la première page.)

Calculé en rythme annuel, l'indice a augmenté de 12,4 % sur les trois derniers mois, de 11,6 % sur les quatre derniers mois et de 10,40 % sur les cinq mois écoulés depuis le début de l'année. Exclusion faite des tarifs publics, la hausse du coût de la vie aurait été de 0,6 % en mai (0,7 % pour les produits manufacturés et 0,8 % pour les services).

« Coup de pouce » ou pas ?

La hausse de mai ayant fait franchir à l'indice de référence du SMIC le seuil de 2 % déclenchant une hausse automatique du salaire minimum, le gouvernement fixera le nouveau montant du SMIC lors du conseil des ministres du mercredi 28 juin. Il devait consulter à ce sujet ce mardi la Commission supérieure des conventions collectives.

Selon la loi, le SMIC doit avoir bénéficié, à la date du 1er juillet de chaque année, d'une progression de pouvoir d'achat au moins égale à la moitié de l'accroissement du pouvoir d'achat du salaire horaire des ouvriers durant un an.

En fonction de cette règle et de l'indexation du SMIC sur les prix quand ceux-ci augmentent de plus de 2 % depuis la dernière majoration du SMIC, le montant du salaire minimum devrait en principe être relevé d'environ 3,29 % : 2,01 % au titre des prix, puisque, en avril et mai l'inflation a été de 2,01 % (1,01 % en avril et 1 % en mai) et 1,28 % au titre du pouvoir d'achat (la moitié des 2,56 % obtenus par les salariés d'avril 1977 à mars 1978).

En fait, le relèvement du SMIC au 1er juillet pourrait être plus limité. On indique, en effet, dans les milieux officiels, qu'un « coup de pouce » de 1,08 % a déjà été accordé par le gouvernement en mai dernier. Si cette attitude était confirmée, le SMIC serait majoré le 1er juillet de 2,2 % seulement (atteignant par heure 10,68 francs au lieu de 10,45 francs actuellement).

La véritable question est de savoir si le gouvernement respectera l'engagement que M. Barre avait pris durant la campagne électorale, de fixer le SMIC « *dans le courant de la législature à 2 400 francs qui ne seraient pas en monnaie de singe* ».

Pour que cette promesse soit respectée, le SMIC devrait progresser en pouvoir d'achat d'au moins 6,2 % par an. Une augmentation du SMIC avec « coup de pouce » de 1 % le 1er juillet — ce qui se traduirait par une hausse de 3,3 %, portant le salaire minimum à 10,80 F — serait encore insuffisante pour atteindre cet objectif, puisque cela ne représenterait qu'un progrès du pouvoir d'achat de 2 % en six mois.

LES DIFFICULTÉS DE L'IMPRIMERIE LOURDE

Le comité d'entreprise de la Néogravure oppose au plan de la direction l'étude d'un cabinet d'experts

Le comité central d'entreprise de l'imprimerie Néogravure, informé depuis le mois de février dernier du plan de redressement de l'entreprise conçu par son président-directeur général, M. Edme Jeanson (*le Monde* du 1er avril), a pris une initiative assez peu *courante : faire appel à un cabinet* d'experts pour établir un contre-plan de redressement. Cet énorme document, qui comporte plus de deux cent soixante pages, dresse, dans une première partie, la situation actuelle de l'imprimerie française de labeur (périodique, livres, imprimés) *et* en souligne les carences. Il rappelle notamment que la « fuite » de nombreux travaux à l'étranger constitue des motifs de régression de ce secteur industriel.

Le rapport de Managment Support Service — c'est le nom du cabinet d'experts — *tire ensuite* un certain nombre de déductions et de considérations ouvrant, selon M.S.S., sur des perspectives d'expansion. Le comité central d'entreprise de la Néogravure en fait le résumé en ces termes :

« Au plan commercial, des travaux peuvent être immédiatement pris par Néogravure. Pour exemple : d'ici à 1980, les exportations d'imprimés publicitaires, de périodiques et les autres travaux d'édition représenteront un volume supérieur à 40 000 tonnes. Ce volume de travail supplémentaire profitera essentiellement aux grosses imprimeries.

» Par ailleurs, en France, durant la même période, l'étude fait apparaître un volume de travaux rapatriables de 140 000 tonnes. Ainsi, pour la Néogravure, la NEA, Braun, il est raisonnable de leur en affecter 30 %, eu égard à leur importance sur le marché national.

» Au plan financier, l'exercice 1977 dégage une perte de 30 millions de francs. Si nous considérons que le coût des licenciements prévus est de l'ordre de 50 millions de francs, nous pouvons conclure que si ce projet était abandonné, il en résulterait une économie équivalant à plus de dix-huit mois de gestion. Cette mesure conservatoire permettrait, durant cette période, de développer la production, auquel cas, la production annuelle par salarié passerait de 36 tonnes en 1977 à 52 tonnes en 1980. C'est là l'unique voie du redressement puisque cette solution financière est moins onéreuse que celle préconisée par le plan mis en avant par Hachette.

» Au plan industriel, il faut investir maintenant en matériel lourd puisque, en fonction des perspectives développées au point 1, la production du groupe peut passer de 110 000 tonnes en 1977 à 155 000 tonnes en 1980.

» Ces investissements, d'après l'étude, s'élèvent à près de 70 millions de francs. La direction, dans son plan, prévoit un montant identique. (...)

» Au plan social, l'étude démontre que l'on peut d'ici à 1980 créer plus de 11 000 emplois, dont 4 200 pour les imprimeries de plus de cinq cents salariés. En fonction de l'accroissement de la production, cela aboutit pour le groupe à la création de plus de 800 emplois. »

Ce seul dernier chiffre (800 emplois créés selon les prévisions M.S.S.), comparé à celui des suppressions de postes (900) prévues par le plan Jeanson, suffit à *situer l'écart qui sépare* les deux démarches. D'un côté, la direction de Néogravure-S.D.F. qui a réussi à convaincre ses actionnaires et ses partenaires (Hachette, Paribas, *Télé-7 Jours*, etc.) de réinjecter 48 500 000 francs pour relancer l'entreprise, *grâce à un appareil* de production plus compétitif, capable de soutenir la concurrence des firmes étrangères. De l'autre, une option délibérée : un pari sur l'expansion, préservant et développant l'emploi. Reste à savoir si cette étude repose sur des prévisions réalisables.

Si l'on considère l'hémorragie de personnel de la Néogravure depuis 1974 — les effectifs ont régressé de 6 000 à 2 800 — on aimerait croire à une relance de l'entreprise qui ne s'accompagne pas d'une nouvelle saignée. L'imprimerie, on le sait, est une industrie de main-d'œuvre, puisque plus des trois quart du chiffre d'affaires sont affectés aux coûts salariaux.

C'est pourquoi, même si certaines suggestions contenues dans *l'étude M.S.S. ont retenu l'attention* de la direction de la Néogravure, la mise en application du plan Jeanson se poursuit avec méthode :

— Aucun licenciement n'a eu lieu, mais, depuis mars dernier, deux cent vingt-cinq personnes (dont dix-neuf à Lille) ont quitté le groupe Néogravure (retraites anticipées, départs volontaires, etc.) ;

— Cent dix postes intérimaires *ont été supprimés pendant* la même période ;

— La modernisation du laboratoire d'Evry est réalisée, le nouveau laboratoire de Lille est ouvert (simultanément, celui de Corbeil a été fermé) ;

— Cinquante pour cent de la production *(dont une partie de Télé-7 Jours* et de *Elle)* sont déjà réalisés selon le procédé Néosan (qui « marie » l'offset et l'héliogravure) ;

— La construction de l'usine de brochage (dos collé) a début à Evreux ;

— *A Corbeil, l'atelier de composition* sera fermé le 30 septembre.

Une question importante reste à trancher : l'exploitation offset de l'atelier de Corbeil, qui est lourdement déficitaire. Quelques solutions d'associations sont cependant à l'étude.

Au-delà des apparences contradictoires, M. Jeanson et les ouvriers de la Néogravure visent un même objectif : sauver l'entreprise et, à travers elle, l'avenir de l'imprimerie lourde française et les emplois qui s'y rattachent *encore. La réponse ne sera connue* qu'à la fin de l'année 1979.
néefsJosn naea

CLAUDE DURIEUX.

Les banques exercent des responsabilités d'ordre public et économique

déclare le président de la Société générale

Les banques exercent des responsabilités étendues, a déclaré, le mardi 27 juin, M. Lauré, président de la Société générale. Leur activité est directement liée à la création de monnaie, ce qui restreint leur liberté ; de même leur politique de taux d'intérêt, qui influence les mouvements de capitaux avec l'étranger et l'évolution de l'économie, est étroitement contrôlée.

Ensuite, les banques constituent la *seule source de capitaux dont* l'accès et le choix soient libres, et leurs initiatives, dans le passé, ont été fortement positives, tels le financement de grands ensembles par la Caisse des dépôts avec M. Bloch-Lainé, celui de l'immobilier par la *Compagnie bancaire, celui du téléphone* par les sociétés spécialisées (Finextel, Codétel, etc.), le crédit-bail industriel, où la Société générale joue un rôle important avec Sogebail.

Les banques exercent, enfin, une responsabilité magistrale vis-à-vis des entreprises, dont « *la bonne conduite financière et morale* » doit être préservée. Si les établissements bancaires se montrent trop optimistes vis-à-vis de leurs clients, il y a danger de voir se créer une situation conflictuelle. S'ils se montrent trop pessimistes, ils encourent les reproches de malthusianisme. Ce faisant, M. Lauré évoquait l'affaire Boussac, où « *la Société générale doit s'efforcer de récupérer les fonds des déposants engagés il y a plusieurs années* ».

Quant aux résultats de la banque, en dépit de l'encadrement qui a *limité à 10 %* l'augmentation des crédits distribués (au lieu de 15 % les années précédentes), ils ont atteint, en 1977, 501 millions de francs, en progression de 7 % sur ceux de 1976. Evoquant le problème des fonds propres des banques *nationalisées, notoirement insuffisants*, M. Lauré ne voit pas de solution à leur accroissement aussi longtemps que l'Etat, principal actionnaire, ne sera pas disposé à augmenter le capital des établissements. A propos de la sidérurgie française, M. Lauré a indiqué que la Société générale y avait engagé un montant « intermédiaire » entre celui de la B.N.P. et du groupe Paribas, soit environ 3 milliards de francs.

ÉTRANGER

SELON L'O.C.D.E.

La Yougoslavie devrait freiner la consommation privée

Les experts de l'O.C.D.E. (Organisation de coopération et de développement économiques) portent, dans l'étude consacrée à la Yougoslavie, un jugement flatteur sur les politiques menées en 1977 qui ont donné des « *résultats satisfaisants* » en matière de production, d'investissement, d'emploi et de productivité. Ces résultats ont été *d'autant plus remarquables* » qu'ils on tété atteints dans un environnement international moins favorable. Toutefois, le taux d'inflation est resté « *excessivement élevé* », et la balance des paiements s'est *sensiblement dégradée* ».

En 1978, les « *principaux risques* » tiennent toujours à la balance extérieure et à l'évolution des prix, alors que les autorités de Belgrade souhaitent « *maintenir l'économie sur une trajectoire de croissance élevée, afin d'assurer la réalisation des objectifs de développement à plus long terme* ».

La Yougoslavie ne peut en effet connaître très longtemps un taux d'expansion beaucoup plus élevé (+ 7 % en 1977) que celui des autres pays, notamment d'Europe occidentale, sans que le déficit extérieur courant s'aggrave. En 1977, ce déficit a représenté environ 1,8 milliard de dollars, soit 4 % du P.N.B. Son financement n'a pas posé de difficultés majeures, « *mais, de toute évidence, une réduction est maintenant souhaitable* ».

A cette fin, soulignent les experts, « *il pourrait se révéler nécessaire de ramener la croissance de la demande intérieure en deça des objectifs officiels, afin de contenir l'augmentation de la facture totale des importations dans des limites raisonnables et d'accroître l'incitation à exporter. La composante à freiner serait manifestement la consommation privée* ». Un renforcement des restrictions sur le crédit aux particuliers aurait aussi pour effet de ralentir la hausse du coût de la vie (+ 14 % en 1977). Il s'agirait aussi, compte tenu de la force des tensions inflationnistes, d'obtenir un « *concensus général* » sur la mise en œuvre d'une politique des revenus.

Pour l'avenir, étant données les « *abondantes ressources de main-d'œuvre sous-employées* » (1), la Yougoslavie devra accorder une « *haute priorité* » aux investissements productifs *dans le secteur* socialisé. En outre, un nombre « *considérable* » d'emplois nouveaux pourraient être créés dans les industries à forte proportion de main-d'œuvre dans le logement, l'artisanat et les services privés.

(1) Le nombre des demandeurs d'emploi recensés s'est élevé en 1977 à sept cent mille, soit environ 12 % de la population active non agricole. Toutefois, les statistiques yougoslaves englobent les étudiants arrivant en *fin d'étude, les personnes ayant un* emploi à temps partiel et occasionnel, ainsi que celles pourvues d'un emploi, mais souhaitant en changer — pour la plupart dans le secteur agricole (40 % de la population active totale) où le chômage déguisé est très répandu. Moins de 3 % des demandeurs d'emploi perçoivent des indemnités de chômage.

AÉRONAUTIQUE

La Grande-Bretagne choisira en juillet de coopérer avec les États-Unis ou avec l'Europe

Washington *(A.F.P.)*. — La décision britannique de coopérer soit avec l'Europe, soit avec les Etats-Unis, en matière aéronautique civile ne sera probablement pas annoncée avant le conseil européen de Brême, le jeudi 6 juillet, indiquait-on lundi 26 juin à Londres de source britannique, après la brève visite à Washington du premier ministre du Royaume-Uni, M. James Callaghan.

M. Callaghan, qui s'est entretenu lundi matin à la Maison Blanche avec le président Jimmy Carter, a rencontré les samedi 24 et dimanche 25 juin les dirigeants de la compagnie aérienne Eastern Airlines (qui a acheté l'Airbus) et les constructeurs aéronautiques américains Boeing et McDonnell-Douglas. Il leur a demandé des précisions sur la part qui reviendrait à l'industrie britannique si son gouvernement décidait de *participer à la construction* de la prochaine génération d'avions de ligne américains.

On précise à ce propos, de source britannique, que les réponses de Boeing ont été beaucoup plus précises que celles de *McDonnell-Douglas*. Si le Royaume-Uni coopère à la construction du moyen-courrier biréacteur 757 de 186 places que prépare Boeing, Rolls-Royce fournira les moteurs — des réacteurs RB-211 de puissance réduite, — tandis que British Aerospace Corporation serait chargée de la mise au point et de la fabrication des ailes. Le Boeing-757 est un rival direct d'un projet en coopération des Français et des Allemands, qui auraient souhaité la participation des Britanniques.

Les projets de McDonnell-Douglas sont beaucoup plus vagues, d'autant que le constructeur n'écarte pas la possibilité d'une collaboration avec d'autres constructeurs américains. Cependant, l'avantage d'une coopération des Britanniques avec Douglas réside dans le fait que celle-ci s'étendrait au domaine militaire, notamment dans le domaine des avions de combat à *décollage* et *atterrissage* verticaux.

La décision britannique, qui sera prise en réunion de cabinet, devra sans doute encore attendre quelques semaines, ajoute-t-on. On rappelle que Londres s'est fixé la *fin de juillet comme date* limite.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SOFINCO - LA HÉNIN

Offre publique d'achat d'actions

La Compagnie La Hénin rappelle qu'elle a lancé une offre publique d'achat, selon la procédure simplifiée, sur les actions de sa filiale, la société Sofinco-La Hénin dont elle détient actuellement 98,83 % du capital.

Il est en effet apparu raisonnable à la Compagnie La Hénin de permettre, maintenant, aux actionnaires qui n'avaient pas donné suite à l'offre publique d'échange réalisée en 1973, de vendre leurs titres dont la négociation est devenue difficile en l'absence d'un marché régulier au hors cote.

Le prix proposé de 600 F par action, qui est à rapprocher du dernier cours coté avant l'offre d'achat de 283,30 F (cours du 7 février 1978), a été calculé en tenant compte à la fois de la valeur *intrinsèque, de la valeur de rendement* et des perspectives bénéficiaires de la société.

Cette offre est valable jusqu'au 13 juillet 1978 inclus.

Passation des ordres de vente

Les propriétaires d'actions Sofinco-La Hénin désireux de céder leurs titres doivent remettre aux intermédiaires de leur choix (agents de change, banques) une lettre par laquelle ils donnent à ceux-ci *ordre de vendre leurs titres* dans le cadre de la présente offre d'achat.

Les négociations sont effectuées aux conditions d'impôt et de courtage en vigueur, acheteurs et vendeurs prenant à leur charge les impôts et courtages qui les concernent. Le règlement des capitaux interviendra selon les usages boursiers.

Mise au nominatif des titres

Les détenteurs d'actions nominatives ont été individuellement avisés de la présente proposition.

Il est rappelé aux détenteurs d'actions Sofinco-La Hénin sous la forme au porteur qu'en vertu des statuts leurs titres doivent être obligatoirement mis au nominatif.

M.L.S. PARTICIPATIONS

L'assemblée générale annuelle tenue le 20 juin a approuvé les comptes et le bilan de l'exercice 1977 faisant apparaître un bénéfice d'exploitation de 3 147 172 F et un bénéfice net de 3 006 344 F.

Elle a voté la distribution d'un dividende de 11,40 F par action, ce qui, avec l'impôt déjà versé au Trésor (avoir fiscal) de 5,70 F, assurera un revenu global de 17,10 F contre 14,40 F l'an dernier, soit une augmentation de près de 19 %.

Le conseil d'administration réuni à l'issue de l'assemblée a fixé au 3 juillet la date de mise en paiement de ce dividende qui sera représenté par le coupon n° 66 et réglé, comme d'habitude, aux guichets de la Banque Worms, de la Banque Rothschild, de la Banque de Neuflize Schlumberger Mallet et de MM. Hottinguer et Cie.

Dans son rapport à l'assemblée, le conseil signale notamment que la valeur des titres cotés du portefeuille dépassait légèrement 29 millions de francs à fin avril contre 24,8 millions sur la base des cours moyens de décembre 1977.

L'assemblée a ratifié les nominations faites à titre provisoire par le conseil comme administrateurs de M. Pierre-Edouard Coquelin et de MM. Worms et Cie. Elle a en outre nommé administrateur la Cie Générale de Transports en Afrique et de Participations C.G.T.A.P.

UNION POUR L'HABITATION

L'assemblée générale ordinaire s'est réunie le 23 juin 1978, sous la présidence de M. de Lauriston.

Elle a approuvé les comptes de l'exercice 1977, qui se soldent par un bénéfice d'exploitation de 26 750 000 F en hausse de 5,3 %, et un bénéfice net de 27 903 000 F qui tient compte des plus-values réalisées sur ventes d'appartements.

Elle a décidé la mise en distribution, le 17 juillet prochain, d'un dividende unitaire de 13 F contre 11,70 F l'exercice précédent.

Le patrimoine de la société continue de s'apprécier, et sa valeur vénale peut être estimée à environ 500 millions de francs, soit 267 F par action.

Le président a indiqué qu'il ne paraissait pas déraisonnable d'envisager une nouvelle augmentation du dividende au titre de l'exercice 1978.

COMPAGNIE FRAISSINET

La compagnie Fraissinet informe que, par suite d'opérations matérielles, le dividende, d'un montant de 3,50 F, voté par l'assemblée générale du 20 juin, sera mis en paiement seulement le 30 juin 1978, au lieu du 28 juin précédemment annoncé (coupon numéro 15).

CIT - ALCATEL

Les actionnaires, réunis en assemblée générale ordinaire, sous la présidence de M. Ambroise Roux, le 22 juin 1978, ont approuvé les comptes de l'exercice 1977.

Du fait de l'absorption de la Société lannionnaise d'électronique — S.L.E.-Citerel — par CIT-Alcatel, avec effet rétroactif au 1er janvier 1977, les résultats de l'exercice 1977 *ne sont pas directement comparables* avec ceux de l'exercice précédent.

Ces comptes se soldent par un bénéfice net de 83 640 000 F, dont 1 296 000 F de plus-values nettes à long terme, contre, pour l'exercice 1976, 95 851 000 F, dont 23 103 000 F de plus-values nettes à long terme.

Suivant les propositions du conseil, l'assemblée a décidé, après dotation de 600 000 F à la réserve légale pour la porter au maximum prévu par la loi et affectation de 280 000 F à la réserve spéciale des plus-values à long terme, de répartir aux actionnaires une somme globale de 69 840 420 F, en augmentation de *37,4 %, y compris la part des dividendes* qui n'a pas été distribuée l'an dernier pour se conformer aux recommandations des pouvoirs publics.

Le revenu global par action est ainsi de 76,50 F contre 58,20 F, soit 51 F contre 38,80 F à titre de dividende, et 25,50 F contre 19,40 F à titre d'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal), ce revenu global comportant :

— au titre de l'exercice 1977, une rémunération brute totale de 70,20 F, comprenant le dividende de 46,80 F et l'impôt de 23,40 F déjà payé au Trésor ;

— à titre complémentaire (supplément de dividende pour l'année 1976), une rémunération brute totale de 6,30 F comprenant le dividende de 4,20 F et l'impôt de 2,10 F déjà payé au Trésor.

Le dividende complémentaire reporté de l'exercice 1976 et le dividende de l'exercice 1977 seront mis en paiement le 30 juin 1978, contre remise, respectivement, des coupons nos 13 et 14.

Au cours de son allocution, le président a commenté les comptes consolidés du groupe CIT-Alcatel au 31 décembre 1977.

Le résultat consolidé 1977 s'élève, avant tout mouvement des provisions pour investissement qui sont assimilables à une réserve, à 161,8 millions de francs, contre 128,5 millions de francs pour l'exercice précédent.

Dans ce résultat, la part du groupe CIT-Alcatel est de 124,5 millions de francs, soit 90,84 F par action en 1977 contre 104,8 millions de francs, soit 80,07 F par action en 1976.

La progression du résultat consolidé par rapport à 1976 — qui atteint + 26 % — s'est trouvée amplifiée par les modifications de structures intervenues dans le groupe entre les deux exercices ainsi que par le redressement de la situation de sociétés déficitaires en 1976.

Le cash flow ressort à 394 millions de francs contre 323 millions de francs en 1976, et les investissements qui s'élèvent à 216,4 millions de francs ont été intégralement autofinancés.

La situation nette consolidée au 31 décembre 1977, après affectation des résultats, s'élève à 1 034,4 millions de francs, contre 820,6 millions de francs fin 1976, soit 81,3 % du total des valeurs immobilisées contre 74,5 %.

Puis le président a donné quelques indications sur l'activité de CIT-Alcatel pour l'exercice en cours.

Dans les trois premiers mois de 1978, le chiffre d'affaires consolidé s'élève à 1 281 millions de francs, en accroissement de 11,2 %. A fin mai, pour CIT-Alcatel seule, le chiffre d'affaires est de 1 351 millions de francs, en accroissement de 13,9 %.

Enfin, l'assemblée a décidé d'appeler au conseil M. François Merlin, directeur général adjoint de la compagnie.

L'ÉPARGNE DE FRANCE

• L'assemblée générale ordinaire s'est tenue le 21 juin 1978, sous la présidence de M. Pierre Borel ; elle a approuvé les comptes de l'exercice 1977.

Le bénéfice après impôts de 6 767 520,48 F a été affecté comme suit :

Dividendes	3 143 448,00 F
Réserve des plus-values à long terme	3 618 125,94 F
—Report à nouveau ..	16 383,63 F

L'assemblée générale a décidé la mise en distribution d'un dividende net de 7,70 F par action auquel s'ajoutera un avoir fiscal de 3,85 F, soit un dividende global de 11,55 F.

Ce dividende sera attribué aux 408 240 actions constituant le nouveau capital social augmenté en 1977 par suite de l'attribution gratuite d'une nouvelle action pour huit actions.

Compte tenu de cette augmentation gratuite, la masse totale distribuée se trouve en augmentation de 23,75 %.

Le dividende de l'exercice 1977 sera mis en paiement à partir du 30 juin 1978.

Une assemblée générale extraordinaire, qui s'est tenue à l'issue de l'assemblée générale ordinaire, a décidé de porter le capital à 22 113 000 F, par incorporation d'une partie de la réserve des plus-values à long terme. Il en résultera la distribution gratuite d'une action nouvelle pour douze actions anciennes.

Ces actions seront créées avec jouissance au 1er janvier 1978.

Le président a fait état des premiers résultats connus pour l'exercice 1978 *et a signalé notamment que* le début de l'année a été marqué par une progression des encaissements et de la production en capitaux de l'ordre de 20 %.

PRICEL

Les actionnaires, réunis le 22 juin 1978 en assemblée générale ordinaire, ont approuvé les comptes et le bilan de l'exercice 1977, qui se solde par une perte de 18 068 333 et décidé le paiement d'un dividende de 7,50 F, avoir fiscal compris, par prélèvement sur les réserves. Ce dividende sera mis en paiement à partir du 5 juillet 1978.

Au cours de la réunion, M. Jérôme Seydoux a confirmé qu'il escomptait, pour l'exercice 1978, une amélioration sensible du bénéfice net consolidé qui a atteint 18,8 millions de francs (part du groupe) en 1977.

Il a précisé d'autre part que, depuis le début de l'exercice en cours, les intérêts détenus dans Dollfus Mieg et Cie, Soprina, Globol Werk et Dymo ont été cédés pour un montant global supérieur à 70 millions de francs.

COMPAGNIE FRANÇAISE D'ASSURANCE POUR LE COMMERCE EXTÉRIEUR

COFACE

L'assemblée générale ordinaire, qui s'est tenue le 22 juin 1978, sous la présidence de M. Jean Chapelle, a approuvé les comptes de l'exercice 1977, qui se soldent par un résultat d'exploitation bénéficiaire de 16 160 529 F, contre 25 394 714 pour l'exercice précédent. Après déduction de l'impôt sur les sociétés et constitution de toutes provisions et amortissements, le bénéfice net comptable s'établit à 5 428 732, contre 12 809 147 F pour l'exercice précédent. Ce résultat a permis de doter la réserve statutaire à concurrence de 2 579 049 F : la distribution aux actionnaires du dividende statutaire a été assurée par prélèvement sur les réserves libres et le report à nouveau à fin 1976. Ces chiffres ne se rapportent qu'à l'activité du groupe de la Compagnie, qui s'exerce sur les exportations de biens de consommation, de semi-produits ou d'équipements de série qu'elle garantit pour son propre compte au titre du risque commercial d'insolvabilité.

Dans son allocution à l'assemblée générale, le président a analysé l'aspect économique des interventions de la COFACE, et souligné l'importance de son activité au regard du commerce extérieur.

Dans le domaine du court terme, cette activité a été marquée par le maintien de la progression déjà enregistrée en 1976. Le portefeuille de polices couvrant ces opérations s'est accru de 11 % environ, tandis que le montant des capitaux couverts a augmenté dans une proportion *sensiblement* plus importante, de l'ordre de 24 %.

Le montant total des exportations garanties par les polices court terme en 1977 s'est élevé à 43 milliards de francs, contre 35 milliards en 1976. Leur répartition géographique fait apparaître, comme les années antérieures, la prédominance du Marché commun, qui en représente 40 %. Sur cette zone, la progression enregistrée en 1977 est de 19 % ; elle est de 23 % sur les autres pays d'Europe occidentale et sur l'Afrique francophone, et elle atteint 37 % sur les autres pays d'Afrique. L'analyse par branches d'activité fait apparaître *une augmentation* particulièrement importante de 54 % pour les prestations de services, et de 40 % pour l'industrie alimentaire. Les secteurs du textile et de la sidérurgie restent toujours en tête dans la répartition des risques garantis.

Les règlements d'indemnités sur polices court terme ont atteint un montant de 190 millions de francs, comparable à celui qui avait été enregistré en 1976.

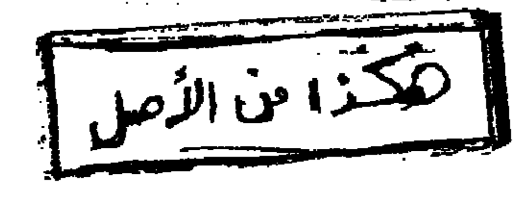
Dans le domaine des garanties individuelles qui couvrent les contrats de vente de biens d'équipement et de grands ensembles, les marchés de travaux publics ou les exportations de services, le montant des polices délivrées est passé de 56 milliards de francs en 1975 à 70 en 1976 et 97 en 1977. Ces chiffres sont à rapprocher de ceux des contrats conclus par les exportateurs et portés à la connaissance de la COFACE : en 1977, leur montant aura été de l'ordre de 82 milliards de francs, en progression sur celui de 1976 qui était de 67 milliards.

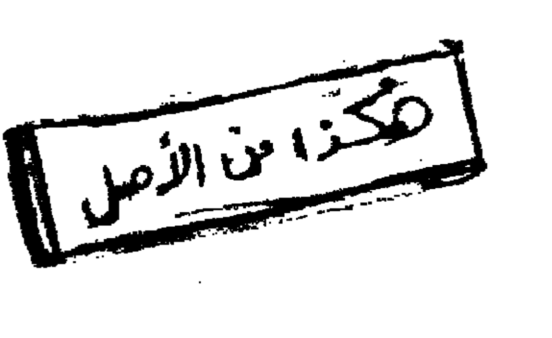
Si on analyse la répartition de ces contrats suivant la nature des biens exportés, on constate que les ensembles industriels et énergétiques continuent d'en représenter plus de la moitié. Leur progression et celle des contrats de génie civil et d'aménagement du territoire compensent la quasi-disparition des commandes de matériel naval, navires et plates-formes. On note une augmentation très sensible des exportations garanties à destination des pays producteurs de pétrole, tandis que les contrats passés avec les pays à économie centralisée sont en nette diminution.

En rapprochant le montant des garanties délivrées de celui des exportations françaises, on arrive à la constatation que le total des exportations couvertes par la COFACE s'élève pour l'année 1977 à 82 milliards de francs, ce qui représente 26 % des exportations françaises de la même année, soit un taux de couverture comparable à celui des années précédentes. *Ce taux de couverture est de l'ordre de* 18 % pour les biens de consommation et les biens d'équipement courants garantis en court terme qui représentent un montant d'exportation de 43 milliards de francs. Il atteint 47 % pour les fournitures d'équipements hors série et d'ensembles industriels effectués dans le cadre de contrats garantis à *moyen* terme, dont l'exécution se poursuit sur plusieurs années. Les livraisons effectuées au titre de ces contrats ont atteint en 1977 un montant de l'ordre de 39 milliards de francs auquel il convient d'ajouter environ 6 milliards de prestations non reprises en statistiques douanières et correspondant à des services ou marchés de travaux à l'étranger.

D'un point de vue plus financier, l'ensemble des contrats couverts au 31 décembre 1977 par la COFACE dans le cadre de ses différentes procédures aussi bien court terme que moyen terme, représente une masse de devises de l'ordre de 261 milliards de francs, sur laquelle on peut prévoir des rentrées de l'ordre de 60 milliards de francs pour l'année 1978.

LES MARCHÉS
LONDRES
NOUVELLES DES SOCIÉTÉS
...SE DE PARIS - 26 JUIN





LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

26 JUIN

Nouvel effritement sans affaires

Le climat est resté maussade, ce lundi, à la Bourse de Paris, où les valeurs françaises se sont encore effritées, dans un marché calme et sans affaires. En recul insignifiant (0,2 %), dès le début de la séance, l'indicateur instantané a terminé à — 0,5 % environ.

Aucun compartiment n'a pu tirer son épingle du jeu, et si quelques hausses ont été relevées aux pétroles et à la chimie, tous les autres grands secteurs se sont repliés. Les pertes les plus sévères ont été enregistrées par Darty (nouvellement introduit à terme, le titre a cédé 7,5 %), Michelin, Usinor et Paris-France (— 6 à 7 %). A l'inverse, Hachette et S.I.A.S. ont réussi à progresser d'environ 5 %.

Les « nouveaux épargnants » que M. Monory espère avoir suscités, notamment après le vote en première lecture de la loi sur l'« orientation de l'épargne », ne se montrent pas encore autour de la corbeille. Certes, il est encore trop tôt pour préjuger du succès ou de l'échec de la formule. Mais en attendant, une partie de la clientèle traditionnelle du marché (investisseurs privés et professionnels) paraît s'être retirée. En l'absence des opérateurs étrangers (non concernés par les nouveaux textes), il n'y a guère, pour l'instant, que les organismes de placements collectifs (les fameux « gendarmes ») qui sont actifs. Cela ne paraît guère suffisant pour animer un marché qui, au début de l'été, semble être entré en hibernation.

Sur le marché de l'or où l'activité déjà faible, s'est encore ralentie, le lingot a perdu 75 F à 27 400 F, et le napoléon 3,10 F à 256,80 F. Le volume des transactions est revenu de 5,26 millions de francs à 4,36 millions.

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 7 7,8 %

LONDRES

Léger redressement

Un léger redressement technique s'opère mardi matin sur le marché de Londres et l'indice des industrielles progresse de 1,4 point à 454,4. Les fonds d'État sont soutenus. Etroite irrégularité des pétroles et des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) 185 10 contre 185 25

VALEURS	CLOTURE 26 6	COURS 27 6
Beecham	630 ...	635 ..
British Petroleum	844 ...	842 ...
Courtaulds	113 ...	115 ...
De Beers	407 ...	400 ...
Imperial Chemical	366 ...	369 ...
Rio Tinto Zinc Corp	215 ...	214 ...
Shell	540 ...	543 ..
Vickers	161	160
War Loan 3 1/2 %	29 3 8	29 3 8
*West Driefontein	25 1 4	25 1/4
*Western Holdings	23 1/8	23 3/16

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 30 déc. 1977.)

	23 juin	26 juin
Valeurs françaises	134,4	133,5
Valeurs étrangères	100,9	99,9

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	75,6	75,3

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

PETROLES B.P. — Le conseil va demander aux actionnaires l'autorisation d'émettre, en une ou plusieurs fois, un emprunt obligataire de 400 millions de francs, et d'augmenter le capital de la société pour un montant maximum de 300 millions de francs. Une augmentation des fonds propres et des capitaux permanents de la société est devenue indispensable pour assurer la continuité de son fonctionnement.

SOCIETE GENERALE D'ENTREPRISES. — La direction s'attend à une progression très mesurée de l'activité consolidée en 1978. Le chiffre d'affaires hors taxes devrait être légèrement supérieur à 4 800 millions de francs (contre 4 700 millions en 1977).

CHARTERED CONSOLIDATED LTD. — L'exercice clos le 31 mars 1978 s'est soldé par un bénéfice net attribuable de 25,4 millions de livres pour le groupe, contre 19,3 millions de livres un an plus tôt. Par action, les chiffres correspondants ressortent à 24,26 pence contre 18,40 pence.

NEW-YORK

Forte baisse

Le mouvement de baisse amorcé dès le début de la semaine dernière s'est vivement accéléré lundi à Wall Street et l'indice Dow Jones a chuté de 10,74 points pour se retrouver à 812,28, son plus bas niveau depuis deux mois. La participation des investisseurs institutionnels (caisses de retraite, compagnies d'assurances, etc.) a légèrement diminué, puisque 219 blocs d'au moins 10 000 actions ont été échangés contre 317 à la veille du week-end.

Le volume global des transactions a néanmoins augmenté à 29,25 millions de titres contre 28,53 millions.

Sur 1 898 valeurs traitées, 1 237 ont baissé, 305 ont progressé et 356 sont restées inchangées.

L'imminente majoration du taux de l'escompte à 7 1/2 % contre 7 % et la très prochaine augmentation à 9 % contre 8 3/4 % du taux de base (« prime rate ») des banques sont à l'origine de ce nouveau repli. La faiblesse persistante du dollar à la veille de la publication des statistiques du commerce extérieur en avril a pu également contribuer à la chute des cours.

Indices Dow Jones : transports, 216,40 (— 3,21) ; services publics, 104,19 (— 0,44).

VALEURS	COURS 23/6	COURS 26 6
Alcoa	42 3 8	41 3 8
A.T.T.	60 1 4	60 ...
Boeing	50 3 8	50 3 8
Chase Manhattan Bank	30 1 2	29 3 4
Du Pont de Nemours	114 1 4	112 3 8
Eastman Kodak	53 1 4	62 3 4
Exxon	44 1 8	43 3 4
Ford	46 7 8	46 5 8
General Electric	50 1 4	49 3 4
General Foods	31 5 8	30 5/8
General Motors	59 7 8	59 1 2
Goodyear	16 5 8	16 3 4
I.B.M.	262 1 2	258 1 4
I.T.T.	30 ...	29 1 2
Kennecott	25 ...	23 1 8
Mobil Oil	65 ...	63 3 8
Pfizer	32 1 2	31 1/2
Schlumberger	81 1 2	80 1 4
Texaco	24 5 8	23 3 4
U.A.L. Inc.	29 1 2	28 3 4
Union Carbide	38 ...	37 1 4
U.S. Steel	26 ...	25 7 8
Westinghouse	21 1 2	21 ...
Xerox	50 1 4	50 3/4

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	26 6	27/6
1 dollar (en yens)	206 30	206 30

BOURSE DE PARIS - 26 JUIN - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	34	2 211	GAN (Sté) Centr.	629	629	Laffitte-Bail.	135	c130 ..	Immlovest.	82 20	94

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
745	4,5 % 1973	746 50	742	743	743 .
2430	C.N.E. 3 %	2440	2444	2441	2438 ..
365	E. J. Lefebvre	359	356 ..	356 ..	348 90
77	Esso S.A.F.	76 80	76 ..	76 ..	75 60
21	Nord	20 55	20 30	19 50	20 30
119	Nouvel. Gal.	117	112 80	112	110 50
445	Tél. Ericsson	416	428	423	423 ..
73	Terres Roug.	73 50	73 60	73 80	74 ..
275	Gen. Motors.	271 80	270	270	271
14 50	Goldfields	14 40	14 70	14 50	14 40
135	Ericsson	137	136	136 ..	135 50
205	Exxon Corp.	205 10	203 50	203 50	203 50
210	Ford Motor.	213	212	212	210 60
89	Free State.	90 50	92 10	91 70	90 20
230	Gen. Electric	235 80	231	231 ..	230
99	U. Min. 1/10	99 50	99 60	99 60	97 70
127	West Drief.	128 ..	127	126 10	125 10
46	West Deep.	45 60	46 50	45 80	45 55
106	West Hold.	107 30	106 90	106 40	106 40
240	Xerox Corp.	238	233	237 50	234
0 73	Zambia Corp.	0 77	0 78	0 78	0 76

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
e : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 26 6	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 566	4 562	4 610
Allemagne (100 DM)	219 650	219 860	220
Belgique (100 F)	13 971	14 010	13 925
Pays-Bas (100 fl.)	204 408	204 770	205 500
Danemark (100 krd)	81 180	81 260	81 500
Suède (100 krs)	99 580	99 680	93 750
Norvège (100 k.)	84 550	84 580	85 500
Grande-Bretagne (£ 1)	8 432	8 435	8 450
Italie (1 000 lires)	5 325	5 332	5 400
Suisse (100 fr.)	244 850	244 150	242 500
Autriche (100 sch.)	30 520	30 518	30 650
Espagne (100 pes.)	5 784	5 785	5 800
Portugal (100 esc.)	10 .	10 000	10 625
Canada ($ can. 1)	4 065	4 067	4 115
Japon (100 yens)	2 200	2 217	2 130

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 26 6
Or fin (kilo en barre)	27500	27350
Or fin (en lingot)	27475	27400
Pièce française (20 fr.)	259 90	256 80
Pièce française (10 fr.)	209	209
Pièce suisse (20 fr.)	237 30	239 50
Union latine (20 fr.)	231 50	234
Souverain	253 50	254 80
Pièce de 20 dollars	1243 20	1248 20
Pièce de 10 dollars	625 ..	622 80
Pièce de 5 dollars	415 ..	.
Pièce de 50 pesos	1115 ..	1112 50
Pièce de 10 florins	244 50	242 20



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 27 juin 1978 a été tiré à 565 791 exemplaires.

A B C D E F G

En Grande-Bretagne

Les libéraux exigent de M. Callaghan qu'il provoque des élections anticipées

De notre correspondant

Londres. — S'adressant récemment aux libéraux écossais, M. Steel, leader du parti libéral, a mis en demeure M. Callaghan de provoquer des élections générales à l'automne. Si le premier ministre décidait de se maintenir au pouvoir au-delà de cette limite, M. Steel a indiqué que les treize députés libéraux voteraient contre le gouvernement. Ainsi, après l'abandon de l'alliance parlementaire entre libéraux et travaillistes (le « pacte. Lib-Lab »), annoncé pour la fin de cette session parlementaire, le gouvernement ne peut plus compter sur le soutien de ses partenaires ni même sur leur neutralité bienveillante.

Dans ce contexte, le défi de M. Steel apparaît plutôt comme un geste visant à renforcer sa position — passablement contestée — au sein de son parti, et aussi à retenir les électeurs libéraux mécontents du « pacte Lib-Lab » et prêts à rejoindre les conservateurs. En effet, M. Callaghan n'a nul besoin des injonctions de M. Steel pour envisager des élections en octobre : la détérioration probable de la situation économiqeu et celle d'une majorité de gouvernement trop précaire, l'obligeant à gouverner au jour le jour, l'y incitent également.

Sa décision sera probablement fonction, en outre, des résultats des élections partielles du 13 juillet : deux sièges détenus par les travaillistes sont en jeu. Le scrutin de Moss Side, dans la région de Manchester, sera particulièrement important (l'autre siège, dans le Yorkshire, reste un très solide bastion du Labour), dans la mesure où la majorité travailliste de 1974 est relativement faible.

Or le vote libéral est considéré par tous les experts comme un élément décisif de la future consultation générale. Les déclarations très optimistes de M. Steel, annonçant que son parti pourrait augmenter sa représentation parlementaire actuellement (treize députés) d'une douzaine de nouveaux élus, ont surpris les milieux politiques : elles contredisent tous les sondages, qui indiquent que le vote libéral s'établira entre 2 et 3 millions de voix, soit très loin des 6 millions de 1974. Cette perspective préoccupe gravement les travaillistes, tout autant que les incertitudes économiques, étant donné qu'un grand nombre d'électeurs libéraux (dont beaucoup sont d'anciens conservateurs mécontents) peuvent être tentés de renouer avec leurs origines politiques à l'occasion du scrutin.

Le vote libéral est l'inconnue du prochain scrutin et divise les stratèges des deux partis. Anticipant sur l'effondrement libéral, certains conseillers de Mme Thatcher recommandent aux leaders conservateurs de soigner leur image modérée, d'éviter les controverses trop délicates comme celles portant sur la question raciale, la peine de mort, etc., de capter l'électorat libéral et les votes « flottants » du centre. Mais d'autres, s'appuyant sur des sondages, estiment que le vote libéral ne s'effondrera pas aussi brutalement, et que Mme Thatcher doit, en priorité, s'efforcer de rallier les électeurs travaillistes des classes populaires, ainsi que les jeunes électeurs. D'où la nécessité de prendre une position tranchée.

De même, chez les travaillistes, on s'interroge sur l'évolution du vote libéral. Si sa chute est modérée, le Labour s'en félicitera, dans la mesure où les gains que peuvent en escompter les conservateurs seront réduits. Mais dans la perspective de fortes pertes libérales, les dirigeants travaillistes estiment que le parti doit persévérer dans la ligne modérée suivie par MM. Callaghan et Healey. Quant aux stratèges de l'aile gauche du parti, ils considèrent que le Labour doit surtout s'assurer du soutien sans défaillance de l'électorat travailliste et des syndicalistes. Rappelant qu'en 1970 l'apathie de cet électorat provoqua la défaite du Labour, ils recommandent que le parti propose un programme social avancé, et offre un choix de société.

La négociation d'un tel programme entre les dirigeants travaillistes et ceux des syndicats s'annonce difficile, s'agissant en particulier de la politique des salaires. Mais M. Callaghan espère trouver, parmi les nouveaux leaders récemment élus, dont M. Duffy, président du Syndicat des métallurgistes, et M. Evans, qui dirige le syndicat des transporteurs, des hommes modérés prêts à un compromis. Un compromis est à l'étude, par lequel les syndicats accepteraient un plafond de 5 à 7 % d'augmentation des salaires, en échange d'une réduction progressive de la semaine de travail de trente-huit à trente-cinq heures. Encore faudra-t-il obtenir l'accord du patronat, résolument hostile pour l'instant à toute réduction de la semaine de travail sans amélioration de la productivité.

Outrances de langage

En tout cas, à en juger par le ton virulent des accusations réciproques et des procès d'intention que se font les concurrents de la prochaine compétition électorale, la bataille est engagée. Les outrances de langage se multiplient. Un proche collaborateur de Mme Thatcher a assimilé le parti travailliste aux nazis, dont les libéraux allemands, a-t-il dit, ont favorisé l'accession au pouvoir. Ce à quoi un dirigeant libéral a répliqué en comparant le leader conservateur à Von Papen... Aux Communes, M. Healey, traité d'incompétent, d'incapable et d'incorrigible menteur par un contradicteur conservateur, passant pour être un homme d'habitude plus pondéré, a riposté en disant qu'il avait l'impression d'être mis en pièces « *par une brebis morte* ».

Quant à Mme Thatcher, déjà accusée de mener une campagne raciste ou néo-nazie, elle est comparée à Chamberlain pour avoir sollicité le soutien des protestants unionistes. Rompant en effet avec la conduite adoptée par son prédécesseur, soucieux de maintenir l'équilibre entre les deux communautés en Irlande du Nord, le leader conservateur a pris position pour les unionistes, en espérant sans doute leur soutien aux Communes, dans l'hypothèse où les conservateurs manqueraient de peu la majorité absolue.

Ici comme ailleurs, la lutte politique conduit à caricaturer les positions de l'adversaire. Les conservateurs affirment qu'en dépit des apparences les dirigeants travaillistes modérés, comme MM. Callagan et Healey, entraîneront le pays sur la voie du socialisme totalitaire une fois revenus au pouvoir. De leur côté, les travaillistes prétendent que Mme Thatcher veut remettre en cause toutes les conquêtes sociales, comme les congés payés ou le service national de santé.

HENRI PIERRE.

En Islande

FORTE POUSSÉE DE LA GAUCHE AUX ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Reykjavik (*A.F.P., Reuter*). — Les élections législatives qui avaient lieu dimanche 25 juin en Islande (*le Monde* daté 25-26 juin) ont été marquées par un recul très sensible de la coalition gouvernementale sortante et une forte poussée de la gauche. Les résultats définitifs n'ont été connus que tard dans la soirée de lundi. Ils font apparaître que le transfert des partis de droite à ceux de gauche porte, globalement, sur quelque 18 % des suffrages et dix sièges (1).

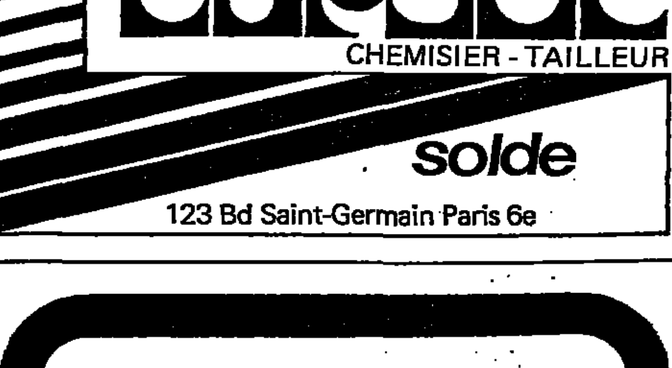
● LA COALITION DE DROITE.
— *Parti de l'indépendance* (conservateur) : 32,7 % des suffrages, 20 élus (43 %, 25 élus).
— *Parti du progrès* (libéral) : 16,9 % des suffrages, 12 élus (25 %, 17 élus).

● LES FORMATIONS DE GAUCHE.
— *Parti de l'alliance populaire* (dominé par les communistes) : 22,9 % des suffrages, 14 élus (18 %, 11 élus).
— *Parti social-démocrate* : 22 %, 14 élus (9 %, 5 élus).

(Le parti libéral de gauche, en revanche, a perdu les deux sièges qu'il détenait dans l'Assemblée sortante.)

Le premier ministre, M. Geir Hallgrimsson (parti de l'indépendance) devait remettre ce mardi sa démission à M. Eldjarn, président de la République.

(1) Nous faisons figurer entre parenthèses, après les chiffres recueillis le 25 juin 1978, ceux qui avaient été obtenus lors de la précédente consultation législative, le 30 juin 1974.



DEUX JOURNALISTES AMÉRICAINS SONT CITÉS A COMPARAITRE DEVANT UN TRIBUNAL DE MOSCOU

Moscou (A.P.). — Deux journalistes américains accrédités à Moscou — MM. Craig Whitney, du « New York Times », et Harold Piper, du « Baltimore Sun », — ont été cités à comparaître comme accusés devant un tribunal de Moscou.

Les journalistes ont déclaré qu'ils ignoraient les charges pesant contre eux. Ils ont été priés de se rendre au tribunal municipal Kolontchevskaya, mercredi 28 juin, pour répondre aux accusations dans « l'affaire no 3-11 373 ».

M. Whitney, ancien chef du bureau du « New York Times » à Saigon et à Bonn, est en poste à Moscou depuis moins d'un an, et M. Piper depuis quatre ans.

LE GOUVERNEMENT AMÉRICAIN VA INDEMNISER LES FILS DES ROSENBERG

Washington (A.F.P.). — MM. Michael et Robert Meeropol, les deux fils de Julius et Ethel Rosenberg, exécutés en 1953 pour espionnage au profit des Soviétiques, vont recevoir du gouvernement américain 195 802 dollars (environ 900 600 F) pour couvrir les frais de procédure qu'ils ont engagés pour réhabiliter la mémoire de leurs parents. Cette décision a été prise en vertu d'un amendement de 1974 à la loi sur la liberté de l'information, qui autorise les autorités fédérales à payer les frais de justice occasionnés par la recherche d'informations provenant de l'administration, ont indiqué, lundi 26 juin, les responsables du département de la justice.

● *M. Emil Wojtaszek*, ministre polonais des affaires étrangères, fera une visite officielle en France les 3 et 4 juillet prochain, a annoncé lundi *26 juin* un *communiqué* du Quai d'Orsay.

● *Poursuite de la grève du métro à Lyon*, malgré l'appel de la C.G.T. en faveur de la reprise du travail. Un service minimum est assuré à raison d'une rame unique sur la ligne A avec un passage toutes les quarante minutes.

A LA VEILLE DE SA VISITE A MADRID

M. Valéry Giscard d'Estaing salue la « vocation européenne » de l'Espagne

M. Giscard d'Estaing, qui commence mercredi 28 juin sa visite officielle à Madrid, a déclaré, dans un entretien publié lundi par l'agence espagnole EFE, que « *la contribution de l'Espagne démocratique est essentielle pour le progrès de l'Europe.*

» *Nous nous réjouissons de voir l'Espagne affirmer sa vocation européenne*, a-t-il ajouté. *Le poids de votre pays, sa tradition historique, sa capacité économique, en feront un partenaire actif de la construction européenne* », a-t-il poursuivi, en précisant que la France « *souhaite voir s'affirmer au sein de cette Communauté l'influence des pays méditerranéens et la considération attachée à la solution de leurs problèmes* ».

« *Certes, chacun sait que la candidature d'un grand pays comme l'Espagne pose des problèmes sérieux et délicats* », a encore déclaré M. Giscard d'Estaing, ajoutant : « *C'est pourquoi des négociations devront être menées avec objectivité, réalisme et équilibre, afin d'éviter tout ce qui pourrait perturber la vie de secteurs économiques sensibles en France et en Espagne.* »

Evoquant les relations bilatérales, M. Giscard d'Estaing a souligné qu'il n'existe pas de problèmes pour lesquels « *il y ait des différences réelles de points de vue entre l'Espagne et la France* ».

(*Lire pages 9 à 13 notre supplément* Espagne 1978, une stratégie du consensus.)

Après l'attentat commis au château de Versailles

Le ministère de la culture pourrait restreindre l'accès du public aux collections nationales

Après l'explosion d'origine criminelle dans l'aile du Midi du château de Versailles, lundi 26 juin (le Monde *du 27 juin*), *le ministère de la culture et de la communication a notamment déclaré, dans un communiqué :* « En quelques secondes, des milliers d'heures de travail d'artisans et d'artistes français et des millions de francs ont été anéantis (...). Des actes de cette nature, mettant en danger la vie du personnel de surveillance et un patrimoine inestimable, qui est la propriété du peuple français, ne peuvent conduire les autorités responsables qu'à de sévères mesures de restriction pour l'accès du public aux collections nationales, remettant en cause la politique ambitieuse de diffusion, au profit de tous, des valeurs de la culture. » *De son côté, le syndicat général C.G.T. des personnels du ministère a* « condamné vigoureusement les auteurs de l'attentat ».

D'autre part, les enquêteurs, ce mardi 27 juin, ont mis un terme à leurs investigations sur les lieux de l'explosion. Le contenu de quatre coffres bourrés de débris recueillis sur place est analysé par les experts du laboratoire municipal de Paris. Les enquêteurs estiment que les auteurs de l'attentat ont probablement eu recours à un pain de plastic.

En Bretagne :

« Même les Allemands l'avaient respecté... »

De notre correspondant

Rennes. — « Versailles en désastre » titrait, mardi matin 27 juin, sur trois colonnes à la « une », *Ouest France*, qui qualifiait cet attentat d'« *odieux* » et de « *stupide* » en première page, sous une photo de l'aile du Midi du château de Versailles. « *Faudra-t-il un jour que les mass media acceptent de faire le silence sur un attentat comme celui qui a détruit des salles d'exposition du château de Versailles épargné par les guerres et les révolutions ?* », interrogeait notre confrère, qui sur cinq colonnes titrait en page 5 : « Même les Allemands et les Alliés l'avaient respecté. »

Quatre colonnes à la « une » dans *le Télégramme de Brest* : « Cinq millions de francs de dégâts et des blessures irréparables au château de Versailles », avec une photo d'une des salles ravagées. En « informations générales », notre confrère, en publiant deux photographies, l'une des dégâts, l'autre de la découverte de la lettre de revendication au nom du F.L.B.-A.R.B., indiquait sur huit colonnes : « Une bombe au château de Versailles dans le style du F.L.B.-ARB », pour ensuite reprendre les faits sans prise de position ou commentaire particulier.

La station régionale de FR 3, elle aussi, dans son édition matinale, rappelait les faits et reprenait même les déclarations du chef du service régional de police judiciaire de Rennes, le commissaire divisionnaire Roger Le Taillanter, selon qui l'attentat « *est tout à fait conforme, dans le style, dans la forme et dans le ton* » à la façon de procéder du F.L.B.-A.R.B. Il faut enfin noter que, sur le plan régional, aucune réaction d'homme politique ou d'organisation syndicale n'a été publiée mardi matin. Lundi, lors de la session extraordinaire du conseil régional de Bretagne, à Rennes, la nouvelle n'étant pas encore suffisamment connue, aucun conseiller ne l'avait commentée. — Y. E.

DEUX BOMBES DÉCOUVERTES A PARIS

● Le détonateur de la première n'a pas fonctionné.

● La seconde a pu être désamorcée à temps.

Un employé du Bazar de l'Hôtel-de-Ville a découvert, lundi 26 juin, vers 13 h. 30, un paquet suspect alors qu'il effectuait des travaux de nettoyage au rayon des jouets. La police, immédiatement alertée, a pu désamorcer l'engin, composé d'une charge explosive de 1 kilo de chlorate de potasse environ reliée à un tube détonateur et une ampoule de flash. Le déclenchement était assuré par un réveil.

Selon les enquêteurs, l'explosion devait se produire samedi après-midi 24 juin. Le contact a bien eu lieu, mais la déflagration ne s'est pas produite. Cette tentative d'attentat n'a pas été revendiquée, et, selon la direction de l'établissement, rien ne permet d'en expliquer la raison.

Une autre bombe, constituée par quatre pains de dynamite, dont la mise à feu devait être provoquée par un réveil assemblé à un détonateur, a été découverte par un passant dans la nuit du lundi 26 au mardi 27 juin, devant l'entrée du restaurant Le Beautreillis, 18, rue Beautreillis, à Paris (4e). L'engin a également pu être désamorcé. Selon la direction du restaurant, seul le fait que l'établissement soit fréquenté par d'anciens parachutistes peut expliquer les motifs de cette tentative d'attentat non encore revendiqué.

DE L'AUTONOMIE A L'INDÉPENDANCE

Créé en 1966 avec un programme autonomiste, le Front de libération de la Bretagne a opté depuis quelques années pour des thèses favorables à l'indépendance totale. Depuis sa création, le F.L.B., par l'intermédiaire de sa branche militaire, l'Armée républicaine bretonne a commis environ deux cents attentats contre des objectifs situés pour la plupart en Bretagne.

Les plus importants d'entre eux visaient, le 14 février 1974, l'émetteur de télévision de Roc-Trédudon (Finistère) ; le 10 juin suivant, la cité administrative de Rennes ; le 15 août 1975, la centrale nucléaire de Brennilis (Finistère) ; le 19 décembre 1975, le palais de justice de Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord), et le 22 octobre 1977, un relais hertzien à Pré-en-Pail (Mayenne).

De nombreux autres attentats ont endommagé des bâtiments administratifs et militaires, et même des habitations d'élus de la région. Quinze membres du F.L.B. arrêtés en février 1978 attendent de comparaître devant la Cour de sûreté de l'Etat.

